

Le Monde

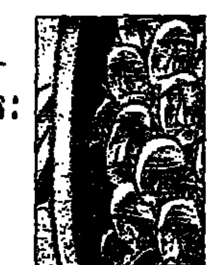
CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16213 – 7 F

MERCREDI 12 MARS 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE EMPLOI

■ Restructurations : les leçons du passé
■ 8 pages d'annonces classées



M. Chirac en campagne

□ Deux heures de communication sur France 2

□ Débat national sur les programmes scolaires

□ L'informatique à l'école

□ La carte d'électeur pour tous

□ M. Juppé pour des quotas de femmes aux régionales

Nos informations pages 7 à 11, notre éditorial page 17, les réactions page 35

La France lance un « appel solennel » à l'arrêt des combats au Zaïre

Kisangani, troisième ville du pays, est encerclée par les rebelles



LE PRÉSIDENT Jacques Chirac a indiqué, mardi, en conseil des ministres, que la France lançait un « *appel solennel à la communauté internationale pour qu'elle prenne ses responsabilités en faisant des pressions nécessaires pour obtenir l'arrêt des combats et la mise en œuvre des interventions humanitaires qui s'imposent de toute urgence au Zaïre* ».

De retour de sa mission dans l'est du Zaïre, le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, a lancé, lundi 10 mars à Kinshasa, un cri d'alarme pour venir en aide aux réfugiés rwandais qui continuent de fuir les rebelles de Laurent-Désiré Kabila. « *Sans secours organisés, tous, hommes, femmes et enfants en perdition, sont condamnés à mourir de faim, d'épuisement, de maladie, ou assassinés par ceux qui les pourchassent depuis plusieurs mois* », a déclaré le secrétaire d'Etat. La France envisage de mettre en place un pont aérien humanitaire pour venir en aide aux réfugiés.

L'avancée des rebelles met en péril le régime du président zaïrois Mobutu, qui a accepté le principe d'un cessez-le-feu et d'une négociation avec Laurent-Désiré Kabila. Ce dernier refusait toujours, mardi en fin de matinée, d'arrêter les combats.

Lire page 6

Les salariés de Renault manifestent à Paris

Ils défileront à Bruxelles le 16 mars

LES SYNDICATS européens de Renault avaient prévu de réunir 10 000 salariés à Paris, mardi 11 mars en milieu de journée, à l'occasion de la tenue d'un comité de groupe européen. Les organisations syndicales attendaient près de 5 000 personnes en provenance de Belgique. La grande majorité venait de l'usine de Vilvorde dont la direction a annoncé la fermeture le 27 février. S'y ajoutaient des délégations syndicales des autres usines de constructeurs européens présents en Belgique. Des représentants de Renault-Espagne étaient également attendus.

Deux sujets figuraient à l'ordre du jour du comité de groupe européen, présidé par Louis Schweitzer, PDG de Renault, et composé de 30 représentants des salariés dont 16 Français. D'une part, les raisons de la fermeture de l'usine belge de Vilvorde et ses conséquences sur l'emploi ; d'autre part le bilan et les perspectives de la stratégie de Renault en matière sociale, industrielle et commerciale. C'est la capacité même du groupe à gagner de l'argent dans l'automobile qui est aujourd'hui en jeu. Les modèles rentables de la gamme Renault sont rares. Le constructeur devra multiplier les alliances avec ses concurrents sur tout ce qui, dans une voiture, ne se voit pas, notamment les moteurs. Il devra aussi mettre l'accent sur l'exportation et ses implantations hors de l'Europe de l'Ouest. Dans les camions et dans les autobus, le problème est du même ordre : le groupe a du mal à vivre seul. Pour ces activités, une alliance plus globale, voire une cession, pourraient même être envisagées.

La manifestation de mardi n'est qu'une étape dans la mobilisation des salariés de Renault. Vendredi 7 mars, des débrayages d'une heure avaient déjà été organisés dans les principaux sites européens du constructeur. Celui-ci doit présenter le 13 mars devant un comité central d'entreprise son plan de 2 764 suppressions de postes en France. Le même jour, les syndicats belges prévoient une « *action-suprise* ». Ceux-ci seront également au premier rang de la manifestation nationale pour l'emploi qui doit rassembler 100 000 personnes à Bruxelles le 16 mars. Lionel Jospin (PS), Robert Hue (PCF), Louis Viannet (CGT), Nicole Notat (CFDT), Marc Blondel (FO) et Alain Deleu (CFTC) ont annoncé leur participation.

Lire page 21

Privatisation de Thomson Multimédia

LE GOUVERNEMENT a chargé Thierry Breton, actuel numéro deux de Bull, de conduire la privatisation de Thomson Multimédia (TMM), que présidait Alain Prestat depuis quatre ans.

Loin du premier schéma de privatisation qui avait échoué début décembre, M. Breton devra réunir un actionnariat diversifié permettant d'assurer un basculement « *progressif et maîtrisé* » de l'entreprise vers le privé, sur le modèle de la privatisation de Bull.

Marcel Roulet, jusqu'alors président de la holding du groupe, Thomson SA, et de sa filiale de défense Thomson-CSF, a demandé à se consacrer entièrement à la privatisation de cette dernière. M. Breton le remplace comme PDG de Thomson SA.

Lire page 20

La résurrection du rouleau de cuivre de la mer Morte

AU PIED d'une fontaine, « *des vases d'argent, des vases d'or et de l'argent ; un total de six cents talents* ». Dans une vieille maison, « *soixante-cinq lingots d'or* ». Plus loin, d'autres trésors. Tout a été noté, répertorié, gravé par un scribe sur des feuilles de cuivre vers 68 après Jésus-Christ, à la veille de la chute du centre monastique de la communauté essénienne de Qumrân, dans le désert de Judée. Soixante-quatre cachettes et leur précieux contenu sont mentionnées par ce texte. Au total 26 tonnes d'or, 65 tonnes d'argent, des vases précieux, des objets de culte et des vêtement sacerdotaux. Il s'agit probablement de l'ensemble des richesses du Temple de Jérusalem qui furent mises en sûreté avant sa destruction par les armées de Titus.

Ce fabuleux inventaire, connu sous le nom de « rouleau de cuivre de la mer Morte », vient d'être restauré par des équipes d'Electricité de France (EDF) dans le cadre d'une opération de mécénat technologique et scientifique. Il a été remis, mardi 11 mars, à la reine Nour, épouse du roi Hussein de Jordanie. Les vingt-trois morceaux de cette précieuse relique devraient rejoindre les salles du musée d'Amman où ils seront prochainement exposés.

Ce texte, aussi riche d'informations que de trésors, fut découvert, en mars 1952, dans une grotte située à 3 ou 4 kilomètres au nord de Qumrân. Tout près du lieu où furent mis au jour par un jeune berger, à la fin des années 40, les manuscrits de la mer Morte. De ce rouleau de cuivre, soumis à vingt siècles « *d'une lente corrosion* », il ne restait, racontent les experts britanniques de Manchester qui, en 1955, eurent à le consolider, « *qu'une mince couche de cristaux de cuivre, cassante et fendue* ». Il était si fragile, si minéralisé, qu'il fallut se résoudre à le découper soigneusement en vingt-trois morceaux, faute de pouvoir le dérouler sans danger. Mais, quarante ans après ces opérations, le rouleau de cuivre de la mer Morte avait besoin d'une certaine toilette.

Après un an d'expertise, les équipes d'EDF, auxquelles la Jordanie avait confié l'objet en 1994, ont, en collaboration avec des épigraphistes, procédé au démontage, au nettoyage, au remontage, au replacement de certains fragments, à la consolidation et au « soclage » des différents morceaux du rouleau, en faisant notamment appel aux techniques de radiographies par rayons X et de numérisation des images utilisées pour le contrôle des composants de centrales nucléaires. Résultats : une meilleure lisibilité des inscriptions gravées dans le cuivre, la création d'une copie, également sur cuivre, de l'original et une stabilisation des vingt-trois pièces du « manuscrit ».

Fabuleux inventaire de trésors pour les uns, véritable conte de fées pour les autres, le contenu du rouleau de cuivre de Qumrân intrigue toujours. Dans le passé, l'interprétation de ce texte « *très difficile à déchiffrer* » a fait s'affronter des spécialistes comme Joseph Milik et John Allegro. « *La langue utilisée – qui n'est pas de l'hébreu classique – et les mots qui ne se distinguent pas les uns des autres* » n'ont guère facilité la lecture du rouleau, explique l'abbé Emile Puech, chercheur au CNRS et professeur à l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem qui, avec l'Institut d'archéologie du Proche-Orient, a participé à sa renaissance et déjà renouvelé la lecture de la traduction initiale.

Jean-François Augereau

Sang contaminé

Le procureur général près la Cour de justice de la République (CJR) a requis, mardi 11 mars, un non-lieu à l'égard de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, poursuivis pour « complicité d'empoisonnement » p. 35

FN-Police interdit

Le tribunal d'Evry a prononcé, lundi 10 mars, l'interdiction du syndicat Front national-Police. p. 13

Dopage dans le cyclisme

Trois coureurs du Paris-Nice sont suspectés de dopage. p. 25

Iran : jeunesse endoctrinée

Le régime islamique de Téhéran impose ses principes religieux à l'école et dans la rue. p. 16

Etoiles à l'essai

De Cormeilles-en-Vexin à Barbizon, Jean-Pierre Quélin a mesuré les retombées du Michelin sur deux restaurants étoilés. p. 26

Salon de la vidéo

Face aux succès des grosses productions, les éditeurs de vidéo mettent l'accent sur les collections dédiées aux films d'auteurs ou aux grands classiques. p. 28

Mort d'un mutant



JEAN-DOMINIQUE BAUBY

JEAN-DOMINIQUE BAUBY n'aura survécu que trois jours après la sortie de son livre *Le Scaphandre et le Papillon*. Paralysé, il ne communiquait plus qu'avec une paupière. C'est ainsi qu'il avait « dicté » son témoignage de « mutant ».

Lire page 14

Seuls les drapeaux étaient rouges

1919 : une « *République des conseils* », autrement dit soviétique, est proclamée à Budapest. Pour Lénine, pas de doute : « *Ce mois de juillet est le dernier juillet pénible. Nous accueillerons le prochain en célébrant la victoire de la République internationale des Soviets, et cette victoire sera complète et intangible.* » Il s'était beaucoup avancé : il ne faudra que 133 jours à la droite hongroise, appuyée par l'Entente, pour venir à bout des « *Rouges* », et bientôt un « *cordon sanitaire* », sorte de rideau de fer à l'envers, bloquera toute extension du communisme en Europe.

Les certitudes de Lénine n'en seront pas pour autant ébranlées : « *L'issue de la lutte dépendra finalement*, affirme-t-il en février 1923, *de ce que la Russie, l'Inde, la Chine, etc., forment l'immense majorité de la population du globe. Et c'est justement cette majorité qui, depuis quelques années, est entraînée avec une rapidité incroyable dans la lutte pour son affranchissement ; à cet égard, il ne saurait y avoir une ombre de doute quant à l'issue finale de la lutte universelle : à cet égard, la victoire définitive du socialisme est absolument et pleinement assurée.* »

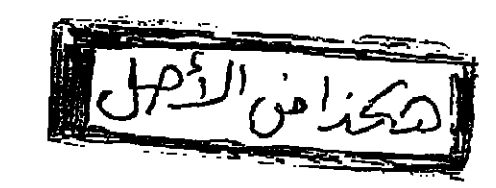
Après soixante-quatorze ans de soviétisme, la Russie a abandonné le drapeau rouge. L'Inde ne l'a jamais hissé, sauf dans certaines des provinces qui la constituent, comme le Bengale Occidental ou le Kerala. La Chine l'arbore toujours, mais dès 1966, en pleine révolution culturelle, le comité central du parti dénonçait comme « *le meilleur stratagème des ennemis de la révolution de s'opposer au drapeau rouge en arborant le drapeau rouge* ». S'il survit des signataires de cette circulaire, ils doivent se dire que le « *stratagème* » a pleinement réussi. Ils avaient bien raison de faire figurer au premier plan des « *ennemis de la révolution* » le *Petit Timonier* dont les cendres viennent d'être dispersées dans la mer de Chine.

André Fontaine

Lire la suite page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 550 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 312 - 7,00 F



ÉTATS-UNIS Les révélations sur les fonds électoraux de la Maison Blanche se succèdent aux Etats-Unis, où la presse s'ingénie à dénicher les mille et une manières frauduleuses utilisées par l'exécutif pour collecter de l'argent pour le Parti démocrate (DP). ● LE VICE-PRÉSIDENT Al Gore, longtemps épargné, est aujourd'hui, lui aussi, sur la sellette. Il a reconnu avoir sollicité, de son bureau, par téléphone, des hommes d'affaires pour les inviter à cotiser au fonds de campagne. Il entretenait aussi, de longue date, des relations avec certains des représentants de la « filière asiatique » aujourd'hui soupçonnés d'avoir joué un rôle-clé dans le système de financement illégal du Parti démocrate. ● ENDETTÉS par les frais de justice que suscitent diverses affaires, Bill et Hillary Clinton sont virtuellement en faillite. Leurs dettes personnelles se montent à 2,25 millions de dollars.

Les douteux financements du Parti démocrate éclaboussent la Maison Blanche

La presse se déchaîne pour dénicher les multiples moyens utilisés par Bill Clinton et ses proches afin de collecter des fonds pour sa campagne électorale. La « filière asiatique » demeure au centre de toutes les interrogations

WASHINGTON
de notre correspondant

La publicité – sur une page entière du *New York Times* – montre le président, entouré de son épouse Hillary et de sa fille Chelsea, marchant sur la pelouse de la Maison Blanche. Sous la photo, une citation : « *Tous les jours, je travaille dur pour relever les défis qui incombent au président des Etats-Unis. C'est un travail exigeant. Mais il y a un travail encore plus exigeant que d'être président. Être parent.* » Jolie phrase, mais qui prête à confusion dans le contexte du lourd climat de scandales créé par les révélations montrant que la Maison Blanche, sous l'impulsion de son chef, s'est transformée en machine à récolter des fonds électoraux pour financer la campagne des démocrates. Jour après jour, l'impression se renforce que le second mandat de Bill Clinton a mal commencé.

Ces révélations à répétition ne veulent pas dire que l'on ira jusqu'à un « Watergate », comme le laisse entendre avec gourmandise le président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich. Mais il est cependant clair que le chef de la Maison Blanche a laissé passer l'occasion, que lui offrait sa réélection triomphale, d'imposer aux républicains sa volonté politique. C'est en vain que M. Clinton s'efforce de reprendre l'initiative en multipliant les apparitions. Mais la presse ne s'intéresse plus qu'à une chose : montrer que, dans les mois précédant le scrutin du 5 novembre 1996, la Maison Blanche n'a eu aucun scrupule pour collecter le plus d'argent possible.

Cette démonstration est désormais faite. Les critiques lancées contre Bill Clinton par la plupart des éditorialistes sont analogues à celles qui avaient provoqué, en 1974, la démission de Richard Nixon, accusé d'utiliser l'autorité et le prestige présidentiels pour conserver coûte que coûte le pouvoir, notamment en amassant un trésor de guerre plus important que celui du parti adverse. La fin justifiait-elle les moyens utilisés ? C'est toute la question, à laquelle le président des Etats-Unis semble répondre par l'affirmative. L'enjeu dépassait ma seule réélection, a-t-il souligné, il s'agissait de la direction que prendrait le pays « *au cours des prochaines années* ».

CASCADE DE RÉVÉLATIONS

Le 7 mars, au cours d'une conférence de presse transformée en véritable interrogatoire, le président, serein, s'est longuement justifié. Bill Clinton, qui, une semaine plus tôt, avait affirmé qu'aucune « *sollicitation* » financière n'avait été faite à partir des locaux de la Maison Blanche (ce que la loi interdit), a été obligé de revenir sur ses propos après qu'Al Gore eut reconnu avoir eu recours à cette pratique.

Depuis, M. Clinton est devenu prudent : il n'est « *pas sûr* », dit-il aujourd'hui, que lui-même, au hasard des « *milliers* » d'appels téléphoniques donnés depuis quatre ans, n'ait pas aussi demandé, à tel ou tel interlocuteur, son « *aide* ». Il admet également que Margaret Williams, chef de cabinet de son épouse, aurait mieux fait de ne pas accepter, au bénéfice du Parti démocrate, un chèque de 50 000 dollars (275 000 francs) remis de la main à la main par Johnny Chung, personnage douteux, mais assidu de la Maison Blanche où il a effectué une bonne cinquantaine de visites.

Ce n'est pas le seul lien qui relie Hillary Clinton aux différentes révélations sur le financement controversé du Parti démocrate. Ainsi, juste avant de purger une peine de prison, Webster Hubbell, homme-clé du scandale Whitewater qui poursuit le couple Clinton depuis plus de cinq ans, avait reçu 400 000 dollars (plus de 2,2 millions de francs) de la part de différents donateurs dont le groupe indonésien Riady. Or c'est cette même filière asiatique qui a puissamment contribué à alimenter les caisses du Parti démocrate, grâce à trois hommes – John Huang, Johnny Chung et Charles Yah Lin Trie – qui avaient portes ouvertes à la Maison Blanche. C'est à cause d'eux que les démocrates ont été obligés de renvoyer à différents donateurs plus de 3 millions de dollars de contributions financières manifestement illicites. Et ce sont ces liens entre les financiers du parti et des « *intérêts chinois* » qui ont poussé le FBI à ouvrir une enquête pour déterminer si la politique étrangère des Etats-Unis avait été influencée par de l'argent électoral.

Bill Clinton a montré dans le passé une remarquable capacité à ne pas céder devant la pression médiatique et l'accumulation des scandales. Il montre aujourd'hui la même résistance, en refusant notamment qu'un procureur indépendant soit nommé pour enquêter sur d'éventuels agissements illégaux. Il est aidé par la bataille que se livrent républicains et démocrates, les premiers souhaitant que les investigations des cinq commissions parlementaires d'enquête actuellement créées s'intéressent aux pratiques financières du seul Parti démocrate, les seconds exigeant qu'une date soit fixée pour examiner la réforme du financement de la vie politique.

Bill Clinton a beau jeu de souligner qu'une réglementation du financement électoral est une étape indispensable pour mettre un terme à la chasse aux contributions financières, pratique qu'il réprouve sans songer pour autant à y renoncer. Mais il serait étonnant que sa popularité ne pâtisse pas, à terme, de cette cascade de révélations plus gênantes les unes que les autres.

Laurent Zecchini

2,25 millions de dollars de dettes personnelles

Bill Clinton va régler l'intégralité des frais de justice entraînés par les affaires auxquelles il est mêlé, expliquait récemment le porte-parole de la Maison Blanche. Les dettes du couple présidentiel s'élèvent à 2,25 millions de dollars. Bill et Hillary Clinton sont donc « *techniquement en faillite* ». M. Clinton n'avait pas de fortune personnelle lorsqu'il a été élu en 1992. Le fonds créé par ses partisans en 1994 a reçu 1,2 million de dollars en deux ans. Mais les contributions n'ont pas progressé aussi vite que le montant des honoraires de ses avocats. La date à laquelle le président pourra solder ses comptes est donc très incertaine. – *(Corresp.)*

Al Gore dans la tourmente : « Je ne le referai jamais plus... »

WASHINGTON
de notre correspondant

Alors que le chef de la Maison Blanche n'est jamais parvenu, depuis sa première élection en 1992, à se débarrasser d'un parfum de scandale, le vice-président Al Gore avait jusqu'ici réussi à se forger une image de « Monsieur Propre » intègre et compétent. Mais il est désormais au centre de la tourmente médiatique liée à la cascade de révélations sur les fonds électoraux du Parti démocrate.

Orateur plutôt terne, bien que doté d'un solide sens de l'humour, le vice-président forme un duo presque parfait avec le chef de l'exécutif. Depuis 1992, il n'a cessé d'élargir le champ de ses responsabilités, avec le souci affirmé d'approfondir son expérience avant l'an 2000, où il se verrait bien en candidat démocrate à l'élection présidentielle.

Passionné par les questions d'environnement et fasciné par Internet, responsable de la politique visant à « *réinventer le gouvernement* », il s'est beaucoup investi dans les relations russo-américaines en rencontrant régulièrement le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine. Lors de la convention démocrate de Chicago, en août 1996, il avait ému l'assistance en racontant comment la disparition de sa soeur, morte d'un cancer du poumon, l'avait convaincu de livrer bataille contre le *lobby* du tabac. Puis on a appris qu'en dépit de ce drame familial, l'ancien sénateur du Tennessee continuait à recevoir les contributions financières des mêmes « *intérêts particuliers* »...

L'image du « *clean* » Al Gore en avait été sensiblement brouillée. Aujourd'hui, il apparaît que le vice-président a joué un rôle de premier plan dans la course frénétique aux financements électoraux de la Maison Blanche, à tel point que le *Washington Post* l'a surnommé le « *solliciteur en chef* ». Sur les cent trois fameuses « rencontres-café » organisées à la Maison Blanche au profit de généreux donateurs, vingt-trois ont été présidées par Al Gore. Mais ce qui lui est reproché aujourd'hui pourrait se révéler plus grave. Les Américains ont une expression pour décrire la chose : « *dialing dollars* », c'est-à-dire faire la quête par téléphone. Al Gore a reconnu l'avoir fait de son bureau de la Maison Blanche, ce qui est interdit par la loi.

LE VOYAGE À TAÏWAN

La presse s'est d'autant plus délectée de l'aveu du vice-président, que celui-ci a expliqué qu'il était « *fier* » de ce qu'il avait fait... tout en promettant qu'il ne le referait jamais plus ! Ses conseillers affirment que M. Gore n'est pas dans l'illégalité, dès lors qu'il a utilisé une carte de crédit au nom du Parti démocrate pour régler ses coups de fil. Il apparaît aussi qu'Al Gore, comme Bill Clinton, entretenait des relations personnelles anciennes avec le fameux John Huang, principal mis en cause dans la controverse sur la collecte de fonds électoraux.

Ainsi, M. Huang accompagnait en 1989 Al Gore lors d'un voyage à Taïwan financé par une secte bouddhiste que l'on retrouve, en avril 1996, derrière une collecte d'argent patronnée par Al Gore. Comble de malchance pour le vice-président, l'homme qui est à la tête de la principale commission d'enquête sénatoriale sur le financement du Parti démocrate, n'est autre que le républicain Fred Thompson qui, en 1992, avait enlevé aux démocrates le siège de sénateur du Tennessee. Et, lui aussi, a l'oeil rivé sur l'« horizon 2000 ».

L. Z.

Jacques Chirac part à lá reconquête de l'Amérique latine

Le chef de l'Etat veut affirmer, au cours d'un voyage officiel dans cinq pays du sous-continent, que l'avenir de cette région « est avec l'Europe »

APRÈS avoir raté le décollage de l'Amérique latine, au début des années 90, la France entend rattraper son retard. « *Tout nous y invite : nous avons été trop absents* », répètent les responsables français en écho aux questions des responsables latino-américains qui s'interrogent, avec une perplexité sincère, sur les raisons de la faible présence française dans le sous-continent américain. C'est ce manque que voudrait combler la visite officielle du président de la République, Jacques Chirac, du 11 au 18 mars dans les quatre pays du cône sud unis dans un marché commun, le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay) et en Bolivie, qui en est membre associé.

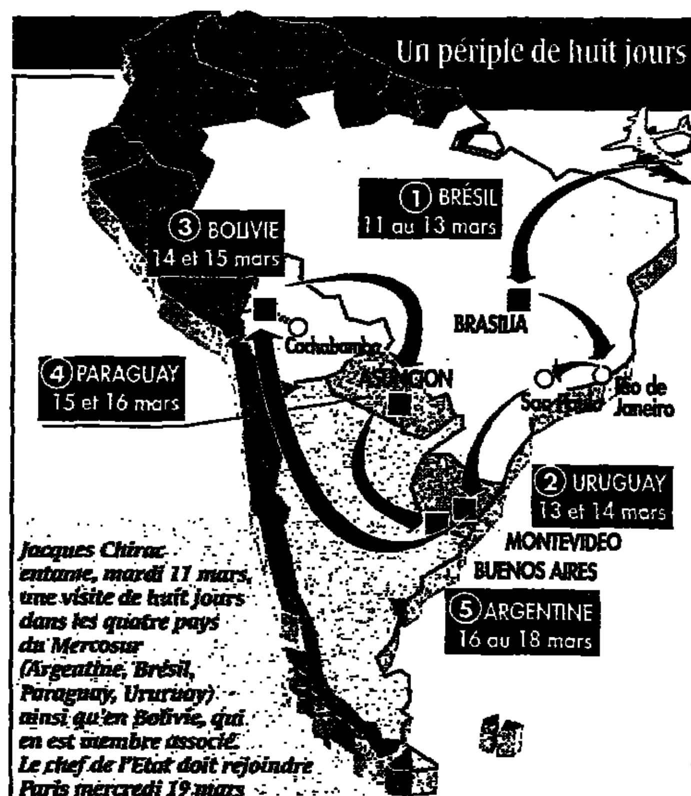
Dans vingt-quatre discours et interventions, Jacques Chirac devrait appeler au renforcement des liens bilatéraux avec chacun des pays, mais surtout mettre en valeur les ambitions communes qui doivent être celles de la France, de l'Europe et de l'Amérique latine. A l'ère de la mondialisation des économies, les relations ne se réduisent plus à un simple dialogue entre Etats souverains : elles incluent des négociations et des accords entre pays membres d'espaces économiques régionaux. La visite du chef de l'Etat s'inscrit dans ce cadre ; le Mercosur a d'ailleurs signé, fin 1995, un accord-cadre qui engage de nouvelles relations entre les Quinze et les quatre pays du cône sud. Le texte ouvre la voie à une libéralisation des échanges, dont les négociations s'étaleront sur dix années.

« AUCUN COMPLEXE »

Avec 60 % de la richesse économique de l'Amérique latine et environ 220 millions d'habitants, le Mercosur est le quatrième espace économique régional après le marché nord-américain de libre-échange, l'Alena (Etats-Unis, Canada, Mexique), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) et l'Union européenne. Les perspectives de croissance économiques de la zone sont prometteuses, les besoins en infrastructures énormes et les possibilités de coopération multiples. Ces sujets seront au centre de ce voyage, avec en toile de fond l'idée de renouer un contact et de mettre en place les modalités qui permettront la réalisation, dans le temps, de divers partenariats.

Dans une intervention télévisée, le 12 décembre dernier, le chef de l'Etat avait déclaré qu'il fallait aller chercher la croissance « *là ou elle est : en Asie, en Amérique du Sud, en Europe de l'Est* » et il ajoutait qu'il entendait pour cela « *vendre les produits français* » à l'étranger sans « *aucun complexe* ». Cet objectif se heurtera à la réalité des chiffres : la France réalise moins de 2 % de ses échanges avec cette zone, avec une part de marché deux fois moins importante que celle de l'Allemagne. Il se heurtera également aux nécessités mêmes des économies de ces pays qui, s'ils ont vaincu l'hyperinflation et ouvert leurs économies, sont condamnés pour financer leur expansion, sans dériver comme au cours des années 80 dans une crise de la dette, à exporter eux-mêmes davantage.

Interrogé, dimanche 9 mars, sur Radio France internationale, Jacques Chirac a déclaré que « *l'avenir de l'Amérique latine n'est pas dans l'axe nord-sud. Il est avec l'Europe pour des raisons qui tiennent à l'histoire et à la culture, à l'adhésion aux mêmes valeurs, au même type d'humanisme, mais aussi aux mêmes complémentarités économiques* ». En postulant que l'Amérique latine « *comprend parfaitement que son intérêt n'est pas de s'enfermer dans une intégration régionale exclusive* », en affirmant que la vocation de l'Amérique latine « *est d'être présente au monde, ouverte au monde* » et que « *son intérêt essentiel économique, les échanges, les investissements, l'aide, n'est pas vers les Etats-Unis, mais vers l'Europe* », M. Chirac entend profiter de la disposition des pays latino-américains qui ne partagent pas l'empressement de Washington à s'intégrer dans un grand marché des Amériques, de la Terre de Feu à l'Alaska, à l'horizon 2005.



Jacques Chirac entame, mardi 11 mars, une visite de huit jours dans les quatre pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Ururuay) ainsi qu'en Bolivie, qui en est membre associé. Le chef de l'Etat doit rejoindre Paris mercredi 19 mars en milieu de journée.

La visite du président français est donc particulièrement attendue par les divers chefs d'Etat, que Jacques Chirac a tous rencontrés depuis qu'il a été élu à la présidence de la République. Ils y voient l'occasion de renforcer leur propre identité face au grand voisin nord-américain qui, pour la première fois, en juin 1996, a subi un sérieux revers diplomatique dans le cadre de l'Organisation des Etats américains (OEA), traditionnellement acquise à toutes les initiatives de Washington. En réaction à la loi Helms-Burton, signée le 12 mars 1996 par Bill Clinton, qui prévoit des sanctions contre les entreprises internationales commerçant avec Cuba, les pays membres de l'OEA ont décidé, par 23 voix sur 34, de manifester leur opposition aux dispositions « extraterritoriales » du texte et de transmettre le différend à la commission judiciaire de l'Organisation.

Un autre point fort du message de Jacques Chirac devrait être l'aide au développement. Les autorités françaises se plaisent à souligner que la contribution européenne est la plus importante en Amérique latine, loin devant celle de Washington.

SOLLICITUDES

Le chef de l'Etat devrait aussi évoquer, en Bolivie, principal pays producteur de feuille de coca, le problème de la drogue, que les pays consommateurs tout autant que les producteurs ont la charge de résoudre. Le chef de l'Etat français pourrait proposer la réunion d'une conférence internationale sur le sujet.

Les justifications de ce voyage sont multiples, touchant aussi l'histoire commune, la culture comme lien fort, pour résister à l'uniformisation des sociétés. L'inauguration de l'exposition Claude Monet à Rio de Janeiro, mercredi 12 mars, en sera, parmi d'autres manifestations, une illustration symbolique.

Devenus objets de toutes les sollicitudes, les dirigeants latino-américains (Brésil et Argentine) accueilleront, en mai prochain, le président américain, Bill Clinton, qui pendant les quatre années de son premier mandat n'a effectué aucun déplacement dans le sous-continent américain.

Alain Abellard

Le président polonais Alexandre Kwasniewski a limogé le chef de l'état-major

Le général Wilecki s'opposait au contrôle civil des armées

Le président Kwasniewski, a révoqué, lundi 10 mars, le général Tadeusz Wilecki, le chef de l'état-major. Nommé à ce poste en 1992 par Lech Walesa, le général Wilecki était accusé de refuser un renforcement du contrôle civil sur l'armée, l'une des conditions posées par l'OTAN aux pays candidats à l'Alliance atlantique. Il a été remplacé par le général Henryk Szumski, proche collaborateur du président polonais.

VARSOVIE
de notre correspondant

Dans le collimateur depuis qu'Alexandre Kwasniewski avait succédé à Lech Walesa à la présidence de la République, le général Tadeusz Wilecki a été limogé, lundi 10 mars, de ses fonctions de chef d'état-major des armées. Le flamboyant général n'est pas parti gracieusement : il a ostensiblement boudé la cérémonie de nomination de son successeur, un officier au profil plus neutre, le général de division, Henryk Szumski. Il a reproché, *sur un ton ironique*, au président Kwasniewski de céder – en le limogeant – *« à une option politique fidèle à la devise : qui n'est pas avec nous est contre nous »*. Et il est allé jusqu'à porter plainte contre *« l'utilisation abusive ies services spéciaux pour servir les intérêts de certains hommes politiques »*.

Si la droite (post-communiste) a critiqué ce remplacement à la tête de l'état-major, mal venu selon elle à la veille de la probable admission de la Pologne dans l'OTAN, les critiques les plus vives sont vennes paradoxalement du Parti paysan, partenaire des post-communistes au sein de la coalition au pouvoir, et dont un représentant, Stanislaw Dobrzanski, occupe pourtant le poste de ministre de la défense.

SATISFACTION DE L'OPPOSITION

L'opposition libérale voit par contre partir sans déplaisir particulier un homme soupçonné de mal accepter le principe d'un contrôle civil de l'armée. A l'époque de Lech Walesa, le général Wilecki semblait se prêter au jeu d'un président désireux de garder le contrôle direct de l'armée en court-circuitant un ministre de la défense qui avait perdu sa confiance. Un repas dans une base militaire, au cours duquel, pendant l'été 1994, le président Walesa, revêtu pour la circonstance d'une tenue de campagne, aurait demandé aux plus hauts gradés de l'armée de donner leur avis sur l'opportunité de remplacer leur ministre, avait alimenté ces accusations. Certains hommes politiques ou journalistes, anciens amis de Lech Walesa, allèrent jusqu'à soupçonner, contre toute vraisemblance, l'ancien chef de Solidarité de préparer un coup d'Etat militaire...

Après la défaite de Lech Walesa, le général Wilecki manifesta cependant auprès du président Kwasniewski un empressement où *certains virent l'esquisse d'un re*tournement de vareuse. En tout *état de cause, il se maintint à son* poste beaucoup plus longtemps que prévu : quinze mois, performance saluée, lundi, avec une certaine ironie par le porte-parole de l'Union de la liberté (opposition libérale).

Grand, le menton en avant, doté d'une haute idée de sa fonction et de lui-même (le quotidien *Gazeta Wyborcza* parle *« d'ambition démesurée »*) le général Wilecki avait une incontestable *« aura »* et, à en croire un attaché militaire occidental, était apprécié de ses pairs dans les pays de l'OTAN. Cependant, selon des commentaires anonymes en provenance du Pentagone et cités par l'agence polonaise PAP, Washington apprécierait que les autorités polonaises aient *« enfin »* remplacé un homme *« qui n'était pas un grand défenseur du contrôle civil de l'armée »*.

Son successeur Henryk Szumski a eu la formation typique de cette *génération d'officiers supérieurs*, c'est-à-dire qu'elle a été couron*née par des études à l'Académie de* l'Etat-major général des forces armées soviétiques. Nommé général de brigade en 1983, il occupa divers commandements régionaux avant de devenir, en septembre 1989, premier adjoint du chef d'Etat major. Une maladie infectieuse contractée au Pakistan le mit au repos pour deux ans. Il était depuis 1996 membre du « Bureau de sécurité nationale », sorte d'état-major particulier du président.

Jan Krauze

Un quart de l'Albanie échappe au contrôle de Tirana

LE POUVOIR albanais et l'opposition semblaient impuissants à enrayer la révolte armée qui a gagné six nouvelles villes, faisant, lundi 10 mars, plus d'une soixantaine de blessés dans le sud du pays. Treize villes et environ un quart du territoire albanais sont à présent aux mains des rebelles.

Selon la radio privée athénienne Skaï, des combats ont eu lieu, lundi soir, à Lushnja et à Gramsh, deux autres bourgades au sud de Tirana. Selon cette radio, qui cite son correspondant dans la région, des insurgés partis de Berat (centre) ont marché sur Lushnja, à 60 kilomètres au sud de Tirana, et l'ont encerclée avant que ne commencent les combats. A Gramsh, située sur la rivière de Devol entre Berat et Elbasan (centre), les habitants se sont soulevés et tentent de s'emparer de la ville. Par ailleurs, Fieri, une ville située au nord de la zone tenue par les insurgés, paraissait lundi sous leur menace directe. Les rebelles contrôlent plusieurs routes alentour, alors que les forces de l'ordre ont retiré une partie des barrages dans cette région. Des émeutiers ont continué à dévaliser des armureries de l'armée comme à Berat ou à Skrapari, qui fut un bastion du communisme sous la dictature d'Enver Hoxha et est aujourd'hui un fief des socialistes (opposition). Pour un responsable de l'opposition à Tirana, Preç Zogaj, l'Albanie est devenue *« un gigantesque dépôt d'armes sans gardiens »*. Près de quarante personnes ont été tuées depuis une semaine et plus de deux cents ont été blessées, la plupart par des balles perdues, malgré l'instauration de l'état d'urgence.

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Les rebelles de Vlora (Sud) se sont toutefois engagés à *« favoriser la remise immédiate des armes en possession des habitants »* dans un accord signé avec l'ambassadeur d'Italie à Tirana, Paolo Foresti, venu en médiateur, a annoncé l'agence italienne ANSA. La rencontre entre les rebelles et l'ambassadeur, organisée à la demande de Tirana, a eu lieu à bord d'une vedette militaire italienne, dans l'Adriatique. Dans une déclaration, les huit représentants du comité des habitants de Vlora ont demandé à l'Italie et à la communauté internationale une aide d'urgence et se sont engagés *« à assurer l'ordre public avec un retour progressif à la normalité administrative de la ville »*. Les signataires ont aussi demandé des *« garanties pour une application correcte, rapide et pacifique »* de l'accord conclu dimanche entre l'opposition socialiste et le gouvernement.

Une nouvelle réunion, lundi, entre le président Sali Berisha et les représentants de l'opposition n'a pas encore abouti à un accord sur la formation d'un gouvernement de coalition. La *rencontre a seulement permis au chef de l'Etat* et aux partis politiques de s'entendre sur la répartition *des postes pour les quinze ministères* constitués à parts à peu près égales entre le parti au pouvoir et l'opposition. – *(AFP.)*

Lire aussi notre rubrique « Kiosque » page 34

Le Tribunal de La Haye juge quatre inculpés bosniaques

LA HAYE
de notre correspondant

« Le procès qui nous occupe a été présenté comme " le cas musulman ". A tort. Car ni la religion ni les origines ethniques des accusés ne sont en cause ici. Ce n'est pas la République de Bosnie-Herzégovine, ou toute autre entité, musulmane ou non, qui se tient dans le box des accusés, mais quatre individus accusés de violations sérieuses du droit humanitaire international », a expliqué Eric Ostberg, substitut du procureur au Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPI).

Il n'en reste pas moins que le procès qui s'est ouvert, lundi 10 mars, est une réponse aux accusations proférées par Belgrade, à savoir que le TPI ne serait qu'un instrument antiserbe. Pour la première fois, la Cour est appelée à juger des crimes perpétrés par des Bosniaques d'origine musulmane ou croate contre des victimes serbes du camp de prisonniers de Celebici.

Les accusés sont au nombre de quatre. Lundi, à l'ouverture, Zejnil Delalic, en veste et cravate, passait le plus inaperçu. Selon l'accusation, ce Bosniaque musulman était, en 1992, responsable militaire de la région de Konjic, et aurait participé à la création du camps de Celebici. Zdravko Mucic, un Croate de Bosnie, commandait le camp. Lundi, il paraissait détendu, souriant même la plupart du temps. Hazim Delic, musulman, était son adjoint. Esad Landzo, très attentif aux débats, était l'un des gardiens musulmans du camps.

Les actes reprochés aux quatre accusés, qui plaident non coupable, rappellent à quel point le conflit dans les Balkans a plongé l'ex-Yougoslavie dans la barbarie. L'acte d'accusation énumère quatorze meurtres, sept actes de tortures dont deux viols, au moins trois actes inhumains, dont le fait d'avoir forcé des personnes à s'infliger mutuellement une fellation et d'avoir contraint un père et son fils à se frapper. Mais le procès des quatres de Celebici présente d'autres particularités pour le TPI. Il est le premier procès conjoint à se tenir devant la cour internationale. En outre, cette affaire concerne pour la première fois la responsabilité des supérieurs hiérarchiques qui ont encouragé, commis ou laissé commettre des violations graves aux lois humanitaires internationales. Enfin, les juges statueront pour la première fois sur la question du viol et des violences sexuelles.

UN TRÈS LONG PROCÈS

Par le nombre des accusés et la complexité des cas, ce procès sera donc très long. Le procureur prévoit d'appeler quelques soixante-dix témoins à charge. Tout porte à croire que cette première partie durera *« sans doute quatre mois »*, pronostique Eugene O'Sullivan, l'un des avocats, canadiens, de Delalic. Les neufs défenseurs tenteront de mener une action concertée. Mais certains reconnaissent qu'ils pourraient adopter en cours de procès des stratégies différentes.

A ce jour, le TPI a jugé un seul individu : Drazen Erdemovic, qui a participé au massacre de Srebrenica, et a fait appel de sa condamnation à dix ans de prison. Le général croate Blaskic attend l'ouverture de son procès. Et c'est fin avril que sera prononcée la sentence contre Dusko Tadic, un serbe accusé de crimes contre l'humanité. Soixante-quatorze personnes ont été inculpées par la juridiction internationale, dont Radovan Karadzic et Ratko Mladic, anciens chefs des Serbes de Bosnie. Malgré l'assurance de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, selon laquelle *« l'impunité ne sera pas tolérée »*, ils continuent de défier la communauté internationale.

Alain Franco

Le Vatican ouvre des relations diplomatiques avec la Libye

ROME
de notre correspondant

Le Vatican a ouvertement défié les Etats-Unis en décidant, lundi 10 mars, d'ouvrir des relations diplomatiques avec la Libye. Il y a quelques jours, Glyn Davies, porte-parole du département d'Etat américain, avait mis en garde le Saint-Siège contre l'établissement de rapports avec un Etat qui *« sponsorise le terrorisme et contre lequel sont en vigueur des sanctions internationales. Nous avions souligné fermement qu'avec un Etat comme la Libye personne ne devrait avoir de dialogue »*, avait insisté M. Davies.

Le Vatican est non seulement passé outre ces mises en garde, mais le porte-parole du Saint-Siège, Joaquin Navarro-Valls, a expliqué que, par *« la normalisation de ses rapports avec la grande Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste, le Saint-Siège souhaite concourir à donner une impulsion particulière au dialogue international. Il est important,* a poursuivi M. Navarro-Valls, *que la rive méridionale de la Méditerranée devienne plus encore une région de paix, de stabilité et de sécurité »*.

Jean Paul II a donc immédiatement nommé Mgr José Sebastian Laboa, actuellement nonce apostolique à Malte, en poste à Tripoli, et le Révérend Père Sylvester Carmel Magro vicaire apostolique à Benghazi. Ce dernier était déjà vicaire délégué de Tripoli et considéré comme le bras droit de Mgr Giovanni Martinelli, l'évêque de Tripoli et délégué apostolique en Libye. Depuis 1965, le Vatican et la Libye entretiennent en effet des rapports non officiels en raison de la présence d'environ cinquante mille catholiques.

Les relations n'ont pas toujours été faciles avec le régime du colonel Kadhafi. *En avril 1986, les passeports* du délégué apostolique et de plusieurs autres religieux avaient été retirés pour des *« raisons de sécurité »*. Le dialogue officiel s'était instauré en avril 1994 à l'occasion de la visite de Mgr Jean-Louis Tauran, secrétaire du Saint-Siège pour les rapports avec les Etats, qui avait donné lieu à la création d'une commission mixte *chargée de résoudre les difficultés* d'exercice de la liberté religieuse en Libye.

L'agence officielle libyenne *Jana* a diffusé la nouvelle peu après sa publication, lundi en début d'après-midi. L'établissement de liens diplomatiques avec le Vatican constitue un indéniable succès pour le régime de Kadhafi, cinq ans après l'imposition par l'ONU, en 1992, de sanctions internationales, à la suite du refus de Tripoli de livrer deux responsables présumés de l'attentat contre le Boeing de la Panam, le 21 décembre 1988, qui avait fait 270 victimes à Lockerbie (Ecosse). Le régime libyen est également rendu responsable de l'explosion en vol, le 19 septembre 1989, du DC 10 d'UTA, au-dessus du désert du Ténéré (Niger), à la suite de laquelle 170 passagers avaient trouvé la mort.

Michel Bôle-Richard

Les tensions s'aggravent entre Israéliens et Palestiniens

GAZA. Le responsable des négociateurs palestiniens, Mahmoud Abbas (Abou Mazen) a présenté, dimanche 9 mars, sa démission ainsi que celle de toute son équipe à Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne, en signe de protestation contre les décisions israéliennes, jugées unilatérales, à propos de Jérusalem-Est et des retraits israéliens prévus en Cisjordanie occupée. Mardi matin 11 mars, M. Arafat, qui a parlé de *« crise grave »* pour le processus de paix israélo-palestinien, n'avait toujours pas donné suite à cette démission. Les Etats-Unis et la Norvège ont demandé à Abou Mazen de revenir sur sa décision.

Par ailleurs, l'Assemblée générale des Nations unies devait se réunir mercredi 12 mars pour évoquer la question des colonies israéliennes à Jérusalem-Est. Vendredi 7 mars, les Etats-Unis avaient opposé leur veto à une résolution invitant Israël à stopper les constructions de colonies dans la partie orientale de Jérusalem annexée par Israël en 1967. – *(AFP.)*

Le patriarche Petros VII a été intronisé à Alexandrie, en Egypte

ALEXANDRIE. La cérémonie d'intronisation de Petros VII Papapetrou, *patriarche grec orthodoxe d'Alexandrie et pape de toute l'Afrique, a été* célébrée avec grande pompe à la cathédrale Evangelismos dans la deuxième ville d'Egypte, dimanche 9 mars. Chypriote d'origine, né en 1949, Petros VII a été évêque de Babylone, mandataire patriarcal au Caire, puis évêque du Cameroun avant d'être désigné pape le 20 février. Le patriarcat d'Alexandrie et d'Afrique compte 250 000 fidèles qui constituent la troisième communauté orthodoxe du continent après l'Eglise autocéphale éthiopienne, et l'Eglise copte d'Egypte. Plus de la moitié des Grecs orthodoxes sont originaires d'Afrique noire, tandis que les autres sont Russes, Grecs, Syro-Libanais ou Palestiniens. – *(Corresp.)*

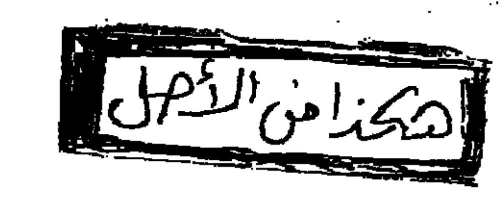
DÉPÊCHES

■ **NÉPAL : le roi Birendra** du Népal a nommé, lundi 10 mars, Lok Bahadur Chand au poste de premier ministre après la chute du gouvernement de Sher Bahadur Deuba. M. Chand, chef d'une faction d'un parti pro-royaliste, s'était rallié aux communistes la semaine dernière, lors d'une motion de censure présentée contre l'ancien gouvernement. Il avait dirigé le gouvernement par deux fois, d'abord dans les années 80 puis deux semaines en 1990, durant l'agitation populaire qui avait forcé *le roi à accepter une Constitution démocratique et des élections libres.* – *(AP.)*

■ **HAWAÏ : trois navires de guerre chinois,** en route pour la base américaine de San Diego (Californie du Sud), ont fait escale, lundi 10 mars, à Pearl Harbor. C'est la première fois depuis 1989 – année des incidents sur la place Tiananmen – que des bateaux de guerre chinois accèdent à des ports américains. Les trois bâtiments, dont deux frégates, doivent ensuite se rendre au Mexique, au Pérou et au Chili. – *(AFP.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE : Fanta Keita** a été libérée, lundi 10 mars, sur intervention du président de la République, Henri Konan Bédié. La jeune fille, âgée d'environ quatorze ans, était en détention préventive depuis avril 1996 après avoir tué l'homme auquel elle avait été mariée de force par sa famille *(Le Monde* du 20 novembre 1996). On ignore encore si Fanta Keita sera traduite en justice ou si elle bénéficiera d'un non-lieu. – *(Corresp.)*

■ **ALLEMAGNE : un déficit supérieur à 3 % du PIB** ne doit pas exclure *automatiquement un pays du premier train de l'euro, a estimé, lundi* 10 mars, Ernst Welteke, membre de la Bundesbank, adoptant ainsi une position plus souple que celle des principaux responsables monétaires allemands. – *(AFP.)*



A l'in

un

هكذا من الأصل

Y&R

A l'intérieur une idée forte.

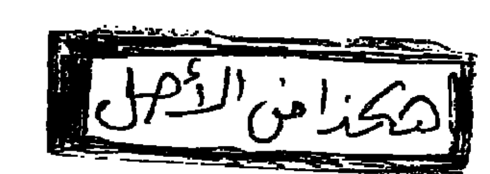
La force de nos idées et le poids de nos expériences sont dans la qualité de notre travail et la solidité de nos matériaux. Sous le nom Italcementi Group sont désormais associés deux acteurs du marché mondial du ciment : Italcementi et Ciments Français ; un ensemble de sociétés unissant les compétences, le savoir-faire et les cultures de dix pays. 50 cimenteries, 230 carrières, 320 centrales à béton, 15.000 hommes et un centre technique parmi les plus avancés au monde. Telles sont les bases qui permettent à Ciments Français, Ciments Calcia, GSM, Unibéton et aux autres sociétés françaises de faire face à la spécificité de chaque problème local avec la vision globale d'un grand groupe. Leader en Europe, capable d'offrir des solutions technologiques de pointe, des produits performants et un service toujours plus proche du client. Pour bâtir des oeuvres qui laisseront une marque unique et originale.



Ciments Français
Italcementi Group

A world class local business

www.italcementi-group.com



Paris propose un mini-pont aérien pour aider les réfugiés du Zaïre

Alors que les rebelles encercleraient Kisangani, le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, lance un cri d'alarme en faveur des dizaines de milliers de personnes « condamnées à mourir de faim » à Ubundu

Des dizaines de milliers de réfugiés hutus, peut-être même 100 000, ont afflué ce week-end dans la localité d'Ubundu, à une centaine de kilomètres au sud-est de Kisangani, la capitale de la province du Haut-Zaïre. Les autorités zaïroises ont démenti l'information donnée par les rebelles de Laurent-Désiré Kabila, qui affirmaient encercler Kinsagani. La ville « ne donne pas l'impression d'être sur le point de tomber », a déclaré, pour sa part, le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli. Lors d'une conférence de presse tenue lundi 10 mars à Kinshasa, ce dernier a dit qu'il souhaitait mettre en place un mini-pont aérien pour venir en aide aux réfugiés d'Ubundu. Les aides, notamment médicales, transiteraient par Kisangani puis seraient acheminées vers Ubundi, soit par avion, soit par chemin de fer.

KINSHASA
de notre envoyé spécial

« Il faut leur venir en aide de toute urgence, autrement ces gens vont disparaître », a déclaré, lundi 10 mars à Kinshasa, Xavier Emmanuelli, à l'issue d'une visite de quarante-huit heures au Zaïre. Le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire s'est rendu sur le site d'Ubundu (situé sur la rive droite du fleuve Zaïre), en amont de Kisangani, où se regroupent, dans un camp improvisé, une partie des 160 000 réfugiés qui ont fui le camp de Tingi-Tingi, investi début mars par les rebelles zaïrois.

La France envisage la création d'un mini-pont aérien humanitaire pour venir en aide aux réfugiés d'Ubundu, a précisé le secrétaire d'Etat, qui a expliqué que son ministère avait affrété un second avion transportant notamment du matériel médical, qui devrait arriver jeudi à Kisangani. La cargaison serait ensuite acheminée soit par voie aérienne, soit par chemin de fer, à Ubundu. Déjà, lundi, un premier avion affrété par ses services, transportant 40 tonnes de vivres et des bâches, était arrivé à Kisangani, la capitale du Haut-Zaïre, dont les rebelles se rapprochent. Selon M. Emmanuelli, la ville *« ne donne pas l'impression d'être sur le point de tomber »*.

D'autre part, des délégués du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui ont survolé la région, parlent d'une colonne de fuyards qui s'étire sur une cinquantaine de kilomètres en direction d'Ubundu. Vendredi dernier, l'organisation humanitaire Caritas a réussi à leur distribuer quelque 65 tonnes de vivres, puisées dans les entrepôts du Programme alimentaire mondial (PAM) à Kisangani.

« MAINTENIR LA PRESSION »

Mais les chefs des réfugiés exigeraient aujourd'hui que les distributions se fassent uniquement sur la rive gauche du fleuve, qu'ils veulent traverser pour se protéger d'une avancée des rebelles sur Ubundu. M. Emmanuelli assure avoir obtenu l'autorisation du gouverneur du Haut-Zaïre pour transporter les réfugiés au-delà du fleuve, mais il faudra également obtenir le feu vert des autorités de la province du Kasaï et mobiliser des dizaines d'embarcations. Réaffirmant le soutien de la France au plan de paix adopté par l'ONU – prévoyant avant toute chose la cessation des hostilités – le secrétaire d'Etat veut *« maintenir la pression »* afin d'alerter la communauté internationale.

Les responsables du HCR au Zaïre estiment pour leur part qu'il faut établir rapidement une zone sûre, où les réfugiés pourront s'arrêter. *« Il faut les mettre en sécurité pour quelques semaines, afin de les soigner et les remettre sur pied »*, dit Corinne Perthuis, porte-parole du HCR à Kinshasa. Une fois sur la rive gauche, les réfugiés rwandais, dans leur errance vers l'ouest, devront traverser cent kilomètres de zone marécageuse avant d'atteindre la localité la plus proche.

Le HCR estime donc que si l'on veut sauver ces personnes, un cessez-le-feu est primordial, ainsi que la création de couloirs humanitaires sécurisés pour les candidats au retour. Les organisations non gouvernementales, qui, avec les agences de l'ONU, ont évacué Kinsangani le 1er mars, cherchent à reprendre contact avec les réfugiés et déplacés dispersés par la progression des rebelles.

Jean Hélène

Guerre d'usure entre banquiers « laïques » et « islamiques » en Egypte

LE CAIRE
de notre correspondant

Qui aurait imaginé qu'un quinquagénaire bedonnant, le front orné de la *zébiba*, ce cal signe de piété, qui invitait les téléspectateurs à placer leur argent dans les institutions financières islamiques, *« seules halal »* (conformes à la charia) allait provoquer la guerre des banques ? Depuis la diffusion d'un spot publicitaire le mettant en scène durant le ramadan, les banques « laïques », qui se sont senties accusées d'être mécréantes, ont lancé une contre-offensive sans merci.

L'hebdomadaire officieux *Akhbar al Yom*, dont le tirage dépasse le million d'exemplaires, s'est fait le fer de lance de la charge visant à *« dévoiler la vilaine face des banques qui se prétendent islamiques »*. En trois semaines, le journal a consacré dix pleines pages à la polémique. Les détracteurs des banques islamiques, qui vont du banquier au député en passant par l'épargnant ou le petit entrepreneur, les accusent de n'avoir d'islamique que le nom. Selon eux, les opérations financières, dépôt ou prêt, sont les mêmes, sauf que les banques islamiques remplacent le mot *« intérêt »* – que les théologiens intégristes apparentent à l'usure, interdite par la charia – par celui de *« profit »* et le *« prêt »* par *« association »*. En fin de parcours, le résultat est le même, puisque les taux pratiqués sont les mêmes que ceux des banques normales, affirme un ancien ministre. Des hommes d'affaires vont plus loin en soulignant que les clients sont *« arnaqués »* puisque les taux, comme les garanties des banques islamiques, sont inférieurs aux institutions « laïques ».

Les enjeux sont colossaux : les établissements « islamiques » détiennent 30 des 186 milliards de livres déposés dans les banques égyptiennes

Aucun coup n'est épargné dans la bataille qui fait rage. *Akhbar al Yom* révèle qu'une banque islamique a perdu 400 millions de dollars (2,3 milliards de francs) en spéculant à Londres sur les métaux précieux et les devises, sans parler des centaines de millions placés dans la BCCI (Banque du crédit et du commerce internationale) qui a fait faillite en 1992. Mais le coup de boutoir est donné par le grand imam de la mosquée d'Al Azhar, la Sorbonne de l'islam sunnite. Le cheikh Tantaoui a en effet estimé que les banques « laïques » sont *« les plus proches de l'esprit de l'islam »* et que *« tout pays dont la religion officielle est l'islam tolérant la présence de banques s'affirmant islamiques et d'autres qualifiées d'usuraires est un Etat ignorant »*. Mieux, le cheikh Tantaoui a réclamé que le qualificatif « islamique » soit dorénavant légalement interdit.

La dureté de la polémique découle de ce que les enjeux financiers sont colossaux. Les banques islamiques disposent en effet d'une trentaine de milliards de livres (environ 50 milliards de francs) sur les 186 milliards de livres déposés dans les banques égyptiennes. Par ailleurs, en cette période de chasse à l'islamiste, les banques islamiques ne sont plus « politiquement correctes » puisqu'elles sont soupçonnées de servir de circuit financier entre les extrémistes musulmans et leurs bailleurs de fonds à l'étranger. Même si le gouvernement n'a encore pris aucune décision, la guerre des banques commence à inquiéter les épargnants, qui n'ont pas oublié que la faillite retentissante des sociétés islamiques de placements de fonds, à la fin des années 80, avait fait suite à une violente campagne de presse.

Alexandre Buccianti

La tragique et dérisoire fin de règne du maréchal Mobutu Sese Seko

ANALYSE

Entre M. Mobutu et M Kabila, un sinistre face-à-face qui illustre la décomposition du Zaïre

SANS COUP FÉRIR, ou presque, Laurent-Désiré Kabila a déjà obtenu une remarquable victoire : le président Mobutu Sese Seko et son gouvernement vont devoir, en position d'extrême faiblesse, composer avec lui. Ce qu'ils avaient tenté d'éviter à tout prix en retardant leur acceptation du plan de paix adopté par le Conseil de sécurité de l'ONU le 18 février. *« La cessation immédiate des hostilités »*, premier des cinq points de ce plan – que les rebelles, de plus en plus exigeants, doivent encore admettre – imposera, en figeant les positions, le fait que les autorités de Kinshasa ont perdu le contrôle de près d'un cinquième du territoire national, voire davantage.

La troisième ville du Zaïre, Kisangani sera peut-être *« sauvée »* par le cessez-le-feu. Mais ce sera une bien maigre consolation pour les dirigeants zaïrois qui, le 2 janvier, annonçaient une contre-offensive *« totale et foudroyante »* et, qui, ces toutes dernières semaines espéraient toujours que leurs troupes arriveraient à contenir un moment la progression des hommes de M. Kabila, ce qui aurait permis d'accepter un arrêt des combats en moins mauvaise posture.

Presque sans coup férir, car, avant que les rebelles n'arrivent aux portes de Kisangani, de combats il n'y en a guère eu. L'armée du maréchal Mobutu, vainement réorganisée au lendemain du retour *« triomphal »* de ce dernier à Kinshasa, à la mi-décembre, n'a jamais cessé de reculer sans vraiment y être forcée par les rebelles. Si résistance il y a eu, elle est venue surtout des anciens militaires et miliciens hutus rwandais, réfugiés au Zaïre depuis le génocide de 1994, dont ils étaient les principaux responsables.

Les soldats zaïrois, mal équipés, sans solde, ont abandonné localité après localité, dès l'annonce de l'approche des rebelles. C'était alors le signal du pillage et de la débandade. Dans ces conditions, on peut comprendre la colère du gouvernement de Kinshasa, le 8 mars, en apprenant qu'une partie des employés étrangers des agences de l'ONU quittaient Kisangani, manifestement un peu trop tôt. La nouvelle de ce départ n'a certainement fait qu'aggraver les craintes de la population et la démoralisation des militaires, dont Kisangani est la principale base.

UN ÉTRANGE PERSONNAGE

Le risque de la chute de Kisangani a pesé de façon déterminante dans la décision du président Mobutu d'accepter enfin, le 5 mars, le plan établi par Mohamed Sahnoun, le médiateur désigné par l'ONU. Un plan qui prévoit, entre autres, un *« dialogue »* avec la rébellion, avec laquelle le gouvernement de Kinshasa avait juré de ne *« jamais »* discuter. Pour se ranger tardivement à l'avis de la communauté internationale, les autorités zaïroises ont dû aussi tenir compte des « conseils » prodigués par leurs très rares amis, au premier rang desquels figure le gouvernement français.

Ce n'est pas un hasard si c'est à Paris que le ministre zaïrois des affaires étrangères, Gérard Kamanda Wa Kamanda, a annoncé la nouvelle, tandis que le président Mobutu se trouvait dans sa résidence des Alpes-Maritimes. La semaine précédente, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, s'était entretenu, au Quai d'Orsay, avec le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette.

La France a, en quelque sorte, pris le relais de l'Afrique du Sud comme théâtre des efforts diplomatiques déployés en vue de mettre fin au conflit. A l'invitation du président Nelson Mandela, en présence de M. Sahnoun et de George Moose, secrétaire d'Etat chargé des affaires africaines à Washington, M. Kabila était venu s'entretenir au Cap des conditions d'une solution pacifique. Après des réticences évidentes, le maréchal Mobutu a délégué l'un de ses proches en Afrique du Sud. Il n'y a pas eu de contact direct entre les deux adversaires et les diplomaties sud-africaine et américaine n'ont pu obtenir de la part de M. Kabila un engagement au cessez-le-feu avant tout pourparler.



Dérisoire fin de règne pour Mobutu Sese Seko, lui qui, souvent menacé par diverses révoltes, a réussi vaille que vaille à se maintenir à la tête du « géant » de l'Afrique pendant plus de trois décennies. Le voilà humilié et poussé vers la « sortie » de l'Histoire, par un étrange personnage, Laurent-Désiré Kabila, quasi inconnu ou quasi oublié lorsque « sa » rébellion a éclaté au Kivu, il y a près de cinq mois. Certes, M. Kabila avait déjà mené une guérilla, en 1965, contre M. Mobutu. Mais, l'illustre « Che » Guevara, venu lui prêter main forte, était vite reparti pour Cuba, jugeant que ce mouvement manquait beaucoup de sérieux et avait tendance à se livrer à toutes sortes d'activités autres que révolutionnaires. Cette guérilla s'était ensuite perdue dans la forêt équatoriale et, durant des années, M. Kabila s'était discrètement tourné vers les affaires – d'ailleurs plus ou moins avouables.

C'est pourtant cet homme qui est en passe de réussir le présomptueux pari qu'il avait lancé en octobre : chasser *« le dictateur »* du pouvoir. Mais la carrière du maréchal Mobutu n'est pas encore tout à fait terminée. Qui d'autre que le chef de l'Etat zaïrois peut conclure un cessez-le-feu et signer les accords qui devront suivre ?

Contredisant le jugement du ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, qui déclarait récemment au *Monde* que M. Mobutu était *« la seule personnalité capable de contribuer à la solution »*, Julius Nyerere, ancien président tanzanien, un des médiateurs dans le conflit des Grands Lacs, a eu beau affirmer qu'il ne fallait plus compter avec le maréchal-président, un cinglant démenti vient d'être apporté par le chef de la rébellion lui-même. M. Kabila a souligné, le 8 mars, que la fin des combats passait nécessairement par des négociations *« avec le président Mobutu »*.

Singulière confrontation que celle d'un chef de l'Etat déconsidéré avec un adversaire-surprise, sinon fantoche, dont l'autorité dépend surtout de ses alliés ougandais et rwandais. Sinistre face-à-face qui illustre la longue et tragique décomposition du Zaïre, dont M. Mobutu est grandement responsable.

Francis Cornu

L'évêque de Goma conteste la réalité des massacres anti-hutus

Mgr FAUSTIN NGABU, évêque de Goma et président de la conférence des évêques du Zaïre, en visite à Paris mardi 10 mars, conteste les deux documents de source *« occidentale »* faisant état de massacres de réfugiés hutus par les combattants tutsis dans la région de Goma-Bukavu, à l'étude au Conseil de sécurité de l'ONU (*le Monde* du 26 février).

Ces documents, confirmés par les services français de renseignement (*le Monde* du 27), sont *« partisans, malhonnêtes, irresponsables »*, accuse Mgr Ngabu (qui est tutsi), dans un texte qu'il a écrit, le 1er mars à Rome, où il a été reçu par le pape. Sa réaction témoigne d'une totale divergence de vues, y compris dans les milieux ecclésiastiques, sur la gravité de la situation dans cette région de l'est du Zaïre *« libérée »* par les rebelles.

En réponse à ces deux documents qui attestent l'existence de charniers, l'évêque de Goma estime *« irresponsable et dangereuse »* cette manière de raisonner à partir de *« données vagues, approximatives »*, de *« témoignages indirects, supposés »*, de *« cas peu ou pas du tout vérifiables »*, comme l'existence de *« milliers de squelettes »* que l'auteur des rapports serait seul à avoir vus. *« Dans un milieu où la rumeur constitue la source principale d'informations*, dit Mgr Ngabu, *il est facile de trouver des charniers partout, de les imaginer dans les brousses et les forêts, de décider d'office qu'il s'agit des réfugiés hutus, victimes d'une agression tutsie. »*

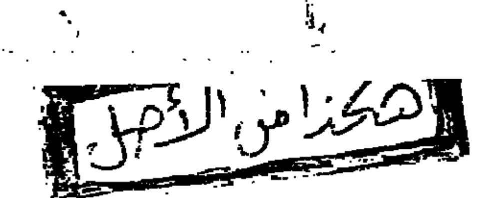
« PROPAGANDE »

Pour l'évêque de Goma, de tels documents sont *« visiblement partisans et anti-tutsis »*. Ils sont inspirés par des personnes victimes de *« l'idéologie tribaliste et raciste »*, qui veulent *« discréditer »* le changement politique en cours au Zaïre : *« S'il ne s'agit pas d'un complot contre l'Alliance* (rebelles zaïrois), *comment peut-on la charger unilatéralement de tous les crimes, sans rien dénoncer de la barbarie des troupes zaïroises ? »* L'évêque de Goma met notamment en cause l'action, dans les camps de réfugiés, des ex-Forces armées et miliciens rwandais.

Dès lors, interroge l'évêque de Goma, *« pourquoi cette propagande malhonnête ? Qui est responsable de la confusion entretenue à dessein sur la non-distinction des réfugiés et les forces armées qui les tenaient en otage ? Pourquoi toujours présenter les faits sous forme de massacres des innocents quand deux armées s'affrontent ? »* Prétendre, conclut l'évêque de Goma, que *« la guerre actuelle dans l'est du Zaïre aurait fait, en deux mois, quelque chose comme 500 000 victimes parmi les réfugiés dans la région de Goma-Bukavu nous semble un alarmisme exorbitant, à des fins malveillantes »*.

Au cours d'une rencontre à Paris, lundi 10 mars, avec le Conseil permanent des évêques de France et le Secours catholique – qui, depuis 1994, a contribué pour 59 millions de francs à l'aide humanitaire dans la région des Grands Lacs – l'évêque de Goma a renouvelé ses appels aux secours d'urgence. Selon lui, *« les Zaïrois aspirent partout à l'arrivée des rebelles, car ils assurent la paix »*, et il a repris le document de l'épiscopat du 31 janvier dénonçant *« la démission des autorités publiques »* et l'*« idéologie ethno-centriste »* qui met la région à feu et à sang.

Henri Tincq



FORMATION Jacques Chirac s'est adressé à la jeunesse, lundi 10 mars, au cours d'une émission spéciale de France 2. Il a été interrogé pendant deux heures, interrompues par des reportages, par Jean-Marie Cavada et William Leymergie. ● L'ÉDUCATION a été le premier des sujets abordés longuement. Le président de la République a assuré que d'ici la fin de son septennat l'illettrisme aurait *« pour l'essentiel »* disparu. Il a demandé un allègement des programmes scolaires, tout en souhaitant un développement de l'enseignement des langues étrangères dans le primaire. *Il a aussi annoncé une baisse de la TVA* sur les produits et services multimédias. ● LA TOLÉRANCE est pour le chef de l'Etat une des principales vertus républicaines. Il a rappelé que *« les forces d'intolérance »* avaient toujours *« conduit aux pires catastrophes »*. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

Jacques Chirac met en scène son souci de l'avenir des jeunes

Pendant deux heures d'une émission spéciale de France 2 conçue en fonction de la stratégie de communication du président de la République, celui-ci a passé en revue les problèmes de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'intégration

LE PRÉSIDENT de la République a traité pendant deux heures, lundi 10 mars, sur France 2, de différents sujets concernant la jeunesse, introduits sous la forme de reportages et de questions des deux animateurs, Jean-Marie Cavada et William Leymergie, au long de ce que le premier, président de la cinquième chaîne, a dénommé un *« parcours »*. Loin de tout débat, de toute interpellation, de toute contestation, sans rencontrer la moindre objection ni être jamais invité à justifier ses choix, Jacques Chirac a pu présenter comme résolus ou en voie de l'être les problèmes auxquels se heurtent les jeunes, leurs parents, les enseignants, les éducateurs ou les employeurs.



FLORILÈGE OPTIMISTE

Appuyé sur l'optimisme des jeunes, qu'attestait un sondage, et sur la conviction que la France dispose d'*« une jeunesse formidable »*, le chef de l'Etat a impérieusement récusé *« l'espèce de masochisme permanent que nous avons pour mettre en lumière tout ce qui va mal et laisser ainsi croire qu'il n'y a pas de chances de s'en sortir »*. *« Démobiliser les gens, ce n'est pas bien »*, a lancé M. Chirac en guise d'avertissement à des interlocuteurs qu'on ne pouvait, pourtant, soupçonner de vouloir attenter au moral de la nation. Le propos s'adressait en fait à tous les porteurs de mauvaises nouvelles – aux journalistes, donc – et il s'est précisé, à la fin de l'émission, lorsque le président de la République a reproché à l'un de ses questionneurs, pris comme représentant des médias dans leur ensemble, l'erreur d'une jeune intervenante au sujet du projet de loi Debré sur l'immigration.

Il a rappelé le projet Devaquet sur la sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur, contre lequel les jeunes s'étaient dressés en 1986 et qui avait contribué à sa défaite à l'élection présidentielle de 1988. *« A partir du moment où vous intoxiquez par amalgame les jeunes, il devient très difficile de leur faire comprendre les choses, surtout dans une jeunesse qui a un cœur gros comme ça »*, a accusé M. Chirac. *« Ne croyons pas que nous sommes un pays désespéré ! »*, *« nous avons des maîtres extraordinaires »*, *« là aussi, il y a un potentiel extraordinaire »*, *« les missions locales pour l'emploi font un travail formidable »* : le florilège des affirmations optimistes et volontaristes du chef de l'Etat, déjà fourni, s'est notablement allongé au fil de ses propos de lundi soir.

L'illettrisme, qui frappe 15 % à 20 % de *« gens »* selon lui, a été le premier sujet abordé par M. Chirac. Premier sujet, première *« demande »* au gouvernement : le ministre de l'éducation nationale – plus souvent mentionné par son titre que désigné par son nom, François Bayrou, au cours de l'émission – est prié de *« réfléchir »* aux méfaits de la méthode dite globale dans l'apprentissage de la lecture. Première affirmation de la volonté présidentielle : qu'au terme du septennat, *« tous les enfants, en entrant en sixième, maîtrisent parfaitement les connaissances de base »*. *« C'est l'objectif, et je ferai en sorte qu'il soit atteint »*, a assuré M. Chirac, puisque cette intervention était destinée pour lui à s'engager et non plus seulement à démontrer sa capacité d'« écoute ».

Plus généralement, le président de la République a invité le gouvernement à ouvrir un débat sur les programmes et sur les rythmes scolaires. *« Les programmes*, a-t-il précisé, *c'est, au fond, ce que l'on apprend à nos enfants. »* Il n'est certes pas question que le Parlement détermine le contenu de ces programmes, mais il doit en débattre. Dans l'esprit de M. Chirac, croit-on comprendre, ce débat doit porter à la fois sur le contenu et sur les emplois du temps. *« Ce n'est pas un problème d'experts »*, *« cela suppose un débat national »*, insiste-t-il, avant d'indiquer qu'il n'a *« pas de projet actuel »* sur l'organisation d'un référendum. Après avoir plaidé pour des rythmes scolaires allégés, le chef de l'Etat se prononce pour développement de l'apprentissage des langues étrangères à l'école primaire.

Les nouvelles technologies, dont M. Chirac n'était pas considéré jusqu'alors comme un passionné, ont occupé une part importante de son propos. Là encore, le gouvernement a été invité à agir en faisant en sorte que l'ensemble des établissements secondaires soient connectés, d'ici trois ans, aux réseaux de connexion informatique et que la TVA sur les CD-ROM soit abaissée à 5,6 %. Là aussi, l'annonce de mesures à prendre ne doit pas être ressentie comme l'aveu d'un retard : M. Chirac s'est donc félicité de la *« culture du clavier et de l'écran »* répandue en France, selon lui, grâce au Minitel.

« À COURTE VUE »

Comme à la parade, encore que lente et parfois confuse, le chapitre de la formation professionnelle et de l'emploi a suivi celui de l'éducation et donné lieu à de nouvelles affirmations rassurantes : comme il l'avait fait déjà lors de sa première prestation de ce genre, le 12 décembre, sur TF 1, le président de la République a écarté le *« mauvais débat »* sur la flexibilité, en expliquant que le marché du travail est déjà, en France, l'un des plus *« flexibles »* d'Europe et d'Occident. En revanche, *« les procédures administratives sont trop lourdes »* et *« il y a, par exemple, trop de types de contrats »*.

La part de l'Etat dans les scléroses qui peuvent gêner l'emploi ayant ainsi été reconnue, M. Chirac a adressé l'essentiel de son message sur ce point aux chefs d'entreprise, auxquels il a reproché de raisonner *« à courte vue »*. *« Les entrepreneurs* [doivent] *prendre conscience que rien n'est gratuit »*, a-t-il dit, et que faute d'assumer le « social », ils le paient par des prélèvements destinés à financer des aides. Comme à plusieurs reprises depuis son arrivée à l'Elysée, le président de la République n'a donc pas craint de heurter la vulgate du patronat, qui met en avant la nécessité de faire du profit avant de se soucier de son utilisation. *« La politique, c'est un métier »* : telle a été la réponse de M. Chirac à l'intervention enregistrée d'un jeune homme qui s'inquiétait de la fermeture du monde politique et, accessoirement, du soupçon de corruption auquel il prête le flanc. Le chef de l'Etat ne pouvait mieux résumer l'ensemble de cette opération de communication, qu'il a conclue par deux affirmations essentielles : *« une nation ne peut être une grande nation que si elle intègre tous ses enfants »* et *« toutes les forces d'intolérance ont toujours, toujours, dans l'histoire de tous les pays, conduit aux pires catastrophes »*.

Au-delà de l'école, au-delà de la formation professionnelle et de l'emploi, au-delà du civisme et de la civilité qu'il entend restaurer, M. Chirac a livré la formule du combat politique qu'il a engagé pour les élections législatives de 1998.

Patrick Jarreau

« J'ai demandé... »

Qu'aurait bien pu omettre de demander le chef de l'Etat à ses ministres ? Bien peu de choses si on recense les instructions, les requêtes ou les nouveaux examens que Jacques Chirac n'a cessé de rappeler en débutant une dizaine de fois par une formule presque incantatoire : *« J'ai demandé »*. Des adresses au gouvernement, au ministre de l'éducation nationale, à celui de l'intérieur, et à propos de la carte d'électeur une triple demande : *« J'ai demandé au gouvernement de mettre – j'ai demandé tout ça récemment d'ailleurs – j'ai demandé au ministre de l'intérieur de mettre à l'étude »*. Autre effet récurrent de la *« causette »* télévisée du chef de l'Etat, les adjectifs *« positifs »* qualifiant la jeunesse (« optimiste », « fantastique » et « tout à fait exceptionnelle »). Et si *« Anne-Victoire est sympathique »*, M. Chirac souligne que l'on *« doit plus de considération aux jeunes »*. Au milieu de ces jeunes qui sont dynamiques s'est glissé un malicieux *« Nous avons des CD-Rom formidables »*.

Comment se construit une séance de télévision en 1997

CE DEVAIT être une « Marche du siècle ». Une « Marche du siècle » consacrée à l'illettrisme, sujet qui tient au coeur de Jean-Marie Cavada, et à celui de Jacques Chirac. La demande venait du patron de la Cinquième, Jacques Chirac n'était pas contre. Le président de la République apprécie Jean-Marie Cavada, surtout depuis la dernière campagne présidentielle. Il vient de le lui prouver en lui offrant la présidence de Radio télévision française d'outre-mer (RFO) et en l'associant au projet de Jean-Paul Cluzel sur l'audiovisuel extérieur.

Mais Claude Chirac, la fille du président, et Jacques Pilhan, son conseiller en image, jugent qu'on ne fait pas une émission du mercredi, normale, avec pareil invité. Chacun se souvient de l'interview de François Mitterrand par Jean-Pierre Elkabbach. On ne banalise pas ainsi le plus haut magistrat de l'Etat. A invité spécial, émission spéciale : le rendez-vous s'appelera « Années 2000, une chance pour tous ? ».

Le sujet, estime en outre l'Elysée, est un peu étroit. Cela tombe bien : France 2 a l'idée d'une émission sur les jeunes, et une revanche à prendre sur le précédent rendez-vous cathodique du président, le 12 décembre, sur TF 1. Selon des responsables de la chaîne, Jean-Michel Carpentier, chef du service politique, garde rentré un projet d'émission sur les jeunes. Il faut consoler, au moins symboliquement, les journalistes de la chaîne publique qui avaient concu quelque amertume à se voir préférer des journalistes de TF 1, de Canal Plus, de M 6, et d'Arte. Xavier Gouyou Beauchamps s'était employé, à l'époque, à expliquer que le prochain rendez-vous présidentiel se ferait chez lui. L'Elysée et France-Télévision font donc affaire pour une émission labellisée service public, conjointement réalisée par les rédactions de France 2, le diffuseur, et France 3.

Reste le choix des journalistes. Côté France 3, Jean-Marie Cavada s'impose. Pour France 2, on voit mal, à part Arlette Chabot, qui peut présenter l'émission. Mais le président veut faire de la « politique citoyenne ». Xavier Gouyou Beauchamps et l'Elysée s'accordent sur William Leymergie, l'homme des petits matins de la chaîne. Ce n'est pas un expert, un de ces « professionnels de la profession » que Jacques Pilhan et Claude Chirac ont décidé, depuis décembre, de tenir en quarantaine. Ex-présentateur du journal télévisé, il officie aujourd'hui à « Télé-matin » qui, réalise une bonne audience, et animait surtout « Fréquence Mômes » sur France-Inter. D'ailleurs, coup de chance pour lui, il sort bientôt, chez Albin Michel, un livre sur les enfants.

Pour le reste, rien que de très classique. Rencontres régulières, depuis dix jours, entre les directeurs des rédactions des deux chaînes, Jean-Marie Cavada, William Leymergie, et Pierre-Henri Arnstam. Les deux animateurs et le conseil du président de France-Télévision ont eu eux-mêmes deux à trois réunions avec Claude Chirac et Jacques Pilhan. Tout est calé, ou presque : on n'avait pas prévu que William Leymergie lance le sujet de la pédophilie, s'égare sur *« des rumeurs qui circulent »* et *« des personnes protégées »*, *« ce n'est pas innocent si je le dis »*. Après l'émission, le journaliste explique qu'il faisait référence aux accusations portées contre des magistrats niçois dans un dossier de pédophilie (*Le Monde* du 9 avril 1996). L'affaire, semble-t-il, n'a pas plu à tout le monde. Dernier choix : le lieu. Au studio, l'équipe présidentielle, sur l'insistance de Pierre-Henri Arnstam, conseiller de Xavier Gouyou Beauchamps chargé des émissions spéciales, préfère au final la cité des Sciences et de l'industrie, sa Géode futuriste, son parterre de cent « jeunes » sélectionnés par l'IFOP, parrain « officiel » de l'émission, et son directeur, Olivier Las Vergnas – que l'on aperçoit d'ailleurs dans l'un des sujets diffusés. La Géode est le lieu des exploits intellectuels et... sportifs : Pierre-Henri Arnstam y a réalisé la finale des championnats d'orthographe, l'arrivée de Jean-Louis Etienne de sa « Transantarctica ». Le réalisateur, Renaud Le Van Kim, dans le générique de l'émission, y fait arriver un enfant devenu grand. Le même que celui qui était parti, le 12 décembre, de la place de la Concorde, pour arriver à l'Elysée, dans l'émission présidentielle. Indice d'une série Jacques Chirac à la télévision ?

Ariane Chemin et Yves-Marie Labé

Réunion jeudi d'un comité interministériel

Le premier ministre a annoncé, mardi 11 mars, qu'il réunirait jeudi 13 un comité interministériel pour assurer le suivi des orientations sur l'insertion des jeunes définies lundi par le président de la République. Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, a expliqué, à la sortie du conseil des ministres, qu'Alain Juppé voulait ainsi *« mettre au point les mesures législatives et réglementaires d'application des orientations décidées et annoncées »* par Jacques Chirac.

M. Lamassoure a ajouté qu'au cours du conseil, le chef de l'Etat avait *« demandé au gouvernement de s'assurer de la mise en œuvre des orientations définies hier qui doivent faire l'objet d'une exécution rapide »*.

Les annonces du chef de l'Etat

● **Illettrisme** : l'objectif est de régler *« pour l'essentiel »* ce problème à la fin du septennat afin que tous les enfants en fin de CE 2 sachent *« parfaitement »* lire. Pour l'enseignement de la lecture, la *« méthode globale »* sera réexaminée.

● **Programmes** : un débat parlementaire sera organisé non pour arrêter mais pour débattre de programmes jugés *« probablement excessifs »*.

● **Technologies** : tous les établissements d'enseignement secondaire devront être connectés à un réseau pour l'an 2000. Un espace cyberjeunes sera installé dans chaque région à la fin de l'année. La TVA sera ramenée à 5,6 % sur les produits et services multimédias comme le CD-ROM.

● **Délinquance** : des *« peines de réparation »*, pouvant être décidées par le substitut du procureur, devront être développées.

● **Citoyenneté** : la possibilité pour les jeunes d'être automatiquement inscrits sur les listes électorales va être mise à l'étude.

● **Drogue** : élaboration d'un plan triennal *« pour amplifier sensiblement les moyens de lutte »*.

● **Missions locales** : un nouvel examen sera engagé pour simplifier les procédures.

● **Formation** : le gouvernement va engager, dès le printemps, une réflexion pour aboutir à l'automne à un projet de loi sur la formation continue. Il prévoira la mise en place d'un système de validation des compétences, la création d'un compte épargne-temps de formation et la création d'un chèque-formation pour tout jeune sorti d'une formation initiale avant le baccalauréat.

« Ça fait une heure et demie qu'il parle, qu'est-ce qu'il a dit ? »

CE QUI LES A LE PLUS MARQUÉS, c'est l'usage inconsidéré du mot *« formidable »*. Jacques Chirac est trop bon avec les jeunes. Non, la jeunesse n'est ni *« formidable »*, ni *« tolérante »*, ni *« généreuse »*. Elle serait plutôt *« individualiste et intolérante »*. D'ailleurs, *« on peut pas dire : les jeunes sont comme ci, les jeunes comme ça »*, parce que *« les jeunes sont tous différents »*. En tout cas, *« les jeunes qui veulent réussir, ils écrasent les autres »*.

Des propos de « vieux » ? Pas du tout. Lois est étudiant dans une école d'art. Et lorsqu'il fait part de son écœurement à l'égard de la jeunesse, la vingtaine de jeunes qui l'entourent acquiescent. Jacques Chirac, donc, aurait *« tout faux »*. Il faut dire qu'ils étaient arrivés sceptiques dans la petite salle de télévision, au sous-sol de la résidence Daviel, dans le treizième arrondissement de Paris. L'intervention chiraquienne avait fait salle comble : une vingtaine de sièges étaient occupés, pour... trois cent cinquante chambres d'étudiants et travailleurs – dont certaines, il est vrai, équipées de téléviseurs.

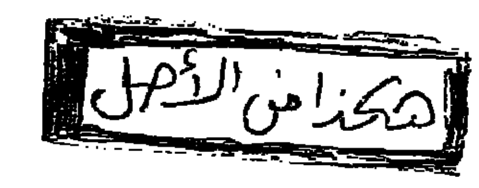
Arrivés sceptiques, les jeunes téléspectateurs sont repartis critiques. Très critiques. Certes, *« on sent qu'il* (Jacques Chirac) *veut vraiment se rapprocher des gens »*. Certes, *« au niveau humain »*, il est remonté dans l'estime de Barbara. Certes, *« tout ça, ça ne dépend pas de lui, il n'est pas le président de l'économie mondiale »*. Mais quand même. Ils auraient aimé entendre autre chose. Erdinc, étudiant d'origine turc en voie de naturalisation, aurait préféré qu'il *« admette qu'on est dans la merde »*. Lois apprécierait d'entendre un jour : *« J'ai fait des promesses, je ne peux pas les tenir. »* Quant à Christophe, il espérait un *« plan précis, du genre : dans quatre ans, on tombe à 15 % de chômage chez les jeunes, dans dix ans 10 %, etc. »*.

« GÉNÉRATION-BROUILLARD »

Bref, Jacques Chirac a *« caressé dans le sens du poil »*. *« Il fait quoi là ?*, s'est écrié Lois, *tout le monde est vachement bien, alors on continue comme ça ? »* Jean, étudiant en BTS de meunerie et industrie céréalière, fut le seul à essayer de prendre la défense du président. *« A un moment*, raconte Barbara, *je me suis dit "ça fait une heure et demie qu'il parle, qu'est-ce qu'il a dit ?" »* Des mesures concrètes annoncées, aucune n'a trouvé grâce aux yeux des téléspectateurs. *« Le compte d'épargne-formation, tel qu'il en a parlé, c'est impossible à faire »*, estime Erdinc. D'ailleurs, lance un jeune du fond de la salle, *« il nous a balancé des chiffres, on sait pas d'où ça vient »*.

Des quelques éclats de rires qui ponctuèrent l'émission, l'un fut plus tonitruant que les autres. Ce fut au moment où l'un des présentateurs évoqua un sondage effectué auprès *« des jeunes »*, lesquels avaient été invités à définir leur génération. En tête, arrivait la *« génération-chômage »*. Suivait la *« génération-préservatif »*, puis la *« génération-Internet »*. Erreur totale, à entendre la réaction de la salle. Quelle serait donc la bonne définition ? Proposition admise par l'assemblée : *« On est la génération-brouillard, mais c'est pas parce qu'on voit rien qu'on est foutus. »*

Marie-Pierre Subtil



Extraits de l'entretien télévisé du président de la République

Voici des morceaux choisis de l'entretien télévisé du président de la République, lundi 10 mars, sur France 2. Jacques Chirac était interrogé par William Leymergie et Jean-Marie Cavada.

« Plus on ira, plus la réussite individuelle et nationale dépendra de l'éducation »

Le président de la République, qui a parlé d'une *« jeunesse formidable »*, a souligné sa volonté de développer l'orientation, et de *« faire d'immenses progrès »* sur l'éducaton, la formation et l'insertion.

● **L'éducation, clef de l'emploi des jeunes.** Evoquant un sondage réalisé par Ipsos les 5 et 6 mars auprès de 807 jeunes de quatorze à vingt-cinq ans, le chef de l'Etat a souligné *« qu'une majorité de jeunes sont optimistes (...), malgré les difficultés considérables auxquelles ils sont confrontés, et qu'ensuite* [ils] *comptent d'abord sur eux-mêmes pour réussir ». « Ce sont les caractéristiques d'une jeunesse formidable »*, a déclaré M. Chirac, avant d'ajouter : *« Une nation n'est une grande nation que si elle fait tout ce qui est nécessaire pour intégrer tous ses enfants. L'emploi est évidemment l'essentiel. Il est essentiel pour tous, mais s'agissant des jeunes, il résulte pour une large part de l'éducation, de la formation, de l'orientation, de l'insertion, tous domaines qui ont évolué et sur lesquels on peut faire encore d'immenses progrès. »*

● **L'apprentissage de la lecture.** Le chef de l'Etat est parti du constat d'une *« situation dégradée »*, dans laquelle *« 15 % à 20 % de nos enfants entrent en 6e sans maîtriser la lecture, l'écriture ou le calcul »* et au terme de laquelle *« nous avons 15 % à 20 % de gens qui sont en réalité des illettrés »*. La responsabilité, a-t-il estimé, n'en incombe pas aux *« maîtres qui, dans l'ensemble, sont tout à fait remarquables »*.

Aux yeux de M. Chirac, les causes de cette *« dégradation »* sont doubles. D'une part, *« il y a eu trop d'élèves, un afflux considérable. Il faut voir que l'école a relevé un défi fantastique en France ; en trente ou trente-cinq ans, on a doublé le nombre des élèves. Donc, il a fallu faire face »*. D'autre part, M. Chirac s'est interrogé sur les méthodes d'enseignement de la lecture : *« J'ai demandé au ministre de l'éducation nationale, qui fait un grand effort dans ce domaine, de réfléchir à ce que l'on a appelé* "la méthode globale". *(...) Je n'ai pas de compétences particulières pour en parler, mais je crois qu'il faut réexaminer cette méthode, (...) en concertation étroite avec les instituteurs. »*

Les rythmes scolaires ne sont pas bien adaptés. Ils sont trop chargés. Les programmes sont probablement excessifs

Le président de la République a martelé sa conclusion : *« Je ne peux pas accepter une situation de cette nature. Plus on ira, plus la réussite individuelle et nationale dépendra de l'éducation, de l'intelligence, de la connaissance. (...) Je veux qu'au terme de mon septennat, tous les enfants, en entrant en 6e, maîtrisent parfaitement les connaissances de base. Et que tous les enfants en fin de CE 2, sachent parfaitement lire. C'est l'objectif, et je ferai en sorte qu'il soit atteint. »*

● **Illettrisme.** Jacques Chirac a réitéré son *« ambition »* qu'au terme de l'actuel septennat le problème des *« 15 % à 20 % d'illettrés »* soit *« pour l'essentiel réglé »*. Il a précisé qu'il a donné *« des instructions »* au gouvernement en ce sens et qu'il en *« suivra personnellement l'exécution »*. Pour autant, si la France a *« des lacunes, auxquelles il faut remédier »*, il ne souhaite pas *« que l'on ait l'impression que l'enseignement français conduit à la catastrophe ». « Démobiliser les gens ce n'est pas bien »*, a-t-il prévenu en rappelant que, dans son récent discours sur l'état de l'Union, Bill Clinton, évoquait le chiffre de *« 40 % d'enfants de huit ou dix ans qui ne savent pas lire aux Etats-Unis ». « Ne croyons donc pas que nous sommes un pays désespéré »*, a-t-il conclu sur ce point.

● **Le potentiel des associations.** *« Il faut mobiliser ce fantastique potentiel des associations qui se donnent énormément de mal pour apprendre à lire ou à écrire à ceux qui n'ont pas eu la chance d'apprendre à l'école. »* Evoquant une telle association à Rennes, le président de la République a insisté sur ce *« potentiel extraordinaire de jeunes retraités actifs, généralement de l'éducation nationale, et qui (...) pour beaucoup d'entre eux sont tout à fait prêts à se mobiliser, dans le cadre associatif ou directement branchés sur les établissements scolaires et qui peuvent apporter le meilleur d'eux-mêmes, leur cœur, leur intelligence, leurs compétences, et qui le font. Il faut les encourager »*. Pour M. Chirac, le mouvement associatif est *« un élément déterminant »*, notamment dans la lutte contre l'illettrisme.

● **Programmes et rythmes trop chargés.** *« Les rythmes scolaires ne sont pas bien adaptés*, a assuré M. Chirac. *Ils sont trop chargés. Les programmes sont probablement excessifs. J'ai demandé, là aussi, au ministre de l'éducation nationale d'essayer de revoir les programmes. Les programmes, c'est au fond ce que l'on apprend à nos enfants. Ce n'est donc pas un problème d'experts. C'est un vrai problème de société, qui suppose un vrai débat national, un débat parlementaire, non pas pour les arrêter, naturellement, mais pour en débattre. »*

« Et si l'on aménage les rythmes scolaires, si l'on fait davantage de sport et de discipline de la sensibilité, les enseignements artistiques dans le programme des enfants, c'est bon pour leur santé, c'est conforme à ce qu'ils peuvent apprendre le mieux. » L'objectif du chef de l'Etat est d'inciter fortement *« à établir les programmes où l'on maintient l'essentiel et non pas ce qui n'est pas absolument nécessaire »* pour avoir *« une tête bien faite, et pas seulement bien pleine » »*.

Grâce au Minitel, nous sommes le pays du monde qui avons une culture du clavier la plus élaborée

S'appuyant sur des déclarations des Prix Nobel français, MM. de Gennes et Charpak, il souhaite que les élèves apprennent des *« choses plus concrètes »*. Il suggère *« le retour en quelque sorte à la leçon de choses, permettant de manipuler les choses, les toucher, les faire fonctionner. Ça aussi devrait être réintégré dans notre conception de l'école »*.

● **Langues vivantes à l'école.** Tout en se réjouissant que l'enseignement des langues étrangères en *fin d'école primaire ait commencé* à être mis en place, M. Chirac a reconnu que, *« tous les instituteurs »* ne pouvant pas les enseigner, on recourt souvent à l'écoute de cassettes. Mais pour un enfant, a-t-il estimé, *« c'est en réalité la musique de la langue qui est importante »*, car *« cela facilite la compréhension de la langue maternelle »*.

● **Nouvelles technologies.** Après avoir rappelé que 60 % des emplois créés aux Etats-Unis sont maintenant liés à l'information et à la communication et qu'il en sera de même en France demain, M. Chirac insiste sur la nécessité que *« chacun puisse aujourd'hui apprendre »* les nouvelles technologies de l'information.

En France, estime-t-il, *« ne croyons pas que nous soyons, là encore, en retard. Bien au contraire. (...) Grâce au Minitel notamment, nous sommes le pays du monde qui avons une culture du clavier et de l'écran la plus élaborée. (...) Naturellement, maintenant il faut faire le bond suivant. Mais nous ne partons pas de rien : nous avons des industries de haute technologie, de services et de logiciels qui sont mondialement reconnues, nous avons tous les éléments pour être parmi les premiers. »*

Interrogé sur l'éventualité d'un plan d'équipement informatique des établissements scolaires, M. Chirac s'est réjoui que l'Union européenne se soit saisie de la question, grâce au *« plan très remarquable »* du commissaire européenn Edith Cresson dont il souhaite la réussite. Mais cela ne dispense pas la France des efforts nécessaires : *« Je veux, que pour l'an 2000, c'est-à-dire dans trois ans, tous les établissements d'enseignement secondaire soient connectés au réseau. Et ça le sera »*. Il a précisé que l'espace Cyber Jeunes qu'il a inauguré récemment était le premier, mais qu'il y en aura *« un dans chaque région (...) à la fin de l'année »*.

Le chef de l'Etat a la *« volonté »* de favoriser la création des *« banques de données nécessaires, en français »*, dans le cadre de *« l'espace francophone »*. Il a enfin ajouté que l'industrie des CD-Rom doit *« être aidée ». « Nous avons des CD-Rom formidables. Il faudrait les encourager. J'ai demandé au gouvernement, au premier ministre, au ministre des finances de diminuer la TVA, de la ramener à 5,6 %, sur les produits et services multimédias comme le CD-Rom »*, a-t-il précisé.

● **L'éducation des comportements.** *« A l'école, il faut d'abord former des citoyens, et je me réjouis que l'actuel ministre de l'éducation nationale ait réintroduit l'instruction civique qui suppose que l'on connaisse la société dans laquelle on vit, au collège ou au lycée, mais qui doit s'exprimer dès le cours préparatoire par l'acquisition nécessaire de la politesse, de la civilité, du comportement. Trop souvent, nos enfants n'apprennent pas à maîtriser leur comportement. »*

● **Violence dans les établissements scolaires.** Interrogé sur les phénomènes de violence dans les collèges ou les lycées, notamment dans les quartiers difficiles, M. Chirac a tout d'abord déclaré que l'Etat *« peut et doit mettre des agents nécessaires pour assurer la sécurité »*. Mais, a-t-il ajouté, le problème essentiel est *« ailleurs »*, dans l'apprentissage, dès l'école primaire, des *« règles de civilité et de politesse »*. A partir de là, a poursuivi M. Chirac, *« vous aurez des enfants qui, au collège, seront par définition beaucoup plus civilisés que ceux que, malheureusement, on trouve de temps en temps. Mais tout ceci pose aussi le problème de l'autorité. (...) Il faudrait qu'il y ait un jour ou l'autre une vraie réflexion – je l'ai demandée également au gouvernement – sur ce que doit être l'autorité dans un régime démocratique moderne. C'est un vrai problème. »*

Il faut apprendre les « règles de civilité et de politesse » dès l'école primaire

● **La responsabilité des parents.** *« La responsabilité des parents doit incontestablement être beaucoup plus associée, notamment ceux qui se sentent, pour des raisons sociales, un peu loin de l'école »*, a recommandé le chef de l'Etat. Ces parents *« doivent savoir que l'école ne leur est pas étrangère, qu'elle est aussi leur affaire et que leurs enfants seront d'autant plus attachés à l'école qu'ils verront que leurs parents y sont également attachés »*.

Partant de l'exemple fourni par un reportage sur une école de Chicago – et tout en prenant soin de préciser que *« le système américain n'est pas notre modèle »* –, M. Chirac a assuré qu'*« il faut ouvrir l'école aux parents, les associer beaucoup plus »*. Il a ajouté que

Promise depuis 1995, la réforme de l'éducation n'est pas sortie de la confusion

ANALYSE

Jacques Chirac multiplie les pistes sans pour autant tracer de chemin

EN BIENTÔT DEUX ANS de présidence, Jacques Chirac n'a cessé d'affirmer son intérêt pour l'école, *« un secteur* [qu'il suit] *de très très près »*. Pendant sa campagne électorale, un référendum fut promis. *« Je n'ai pas de projet actuel sur ce point »*, a-t-il précisé, lundi 10 mars. Dès son élection, le changement du système éducatif fut jugé *« prioritaire »* et *« urgent »*, afin de *« réduire la fracture sociale »*. Le président n'a pas hésité à se saisir de sujets aussi pragmatiques que le « poids du cartable », lors d'une intervention télévisée à la rentrée scolaire 1995. A l'occasion de son émission du 12 décembre 1996, sur TF 1, M. Chirac marquait à plusieurs reprises son agacement : il voulait absolument parler d'éducation, les journalistes ne lui en laissaient pas le temps.

Cette impatience l'avait déjà amené, en mars 1996, à rappeler à l'ordre à deux reprises le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, jugé attentiste et trop impliqué dans le jeu des syndicats enseignants. Manifestement, M. Bayrou ne tenait pas le rôle que l'on attendait de lui, freinant avec prudence alors que l'Elysée lui demandait d'accélérer la réforme. Exception faite de l'université, qui lui a valu – au moins sur la méthode – l'approbation présidentielle, le ministre de l'éducation n'a guère cessé d'être mis sous pression.

La commission nationale de réflexion sur l'école, présidée par Roger Fauroux, était censée engager un grand débat national devant déboucher sur une réforme. Mais, l'été dernier, son rapport a vite été remisé aux oubliettes, de peur que ses propositions ne rallument une inutile guerre scolaire.

Roger Fauroux, qui a rencontré plusieurs fois le chef de l'Etat, au point d'inspirer certaines de ses réflexions, n'a pas pour autant lâché prise. Il reprend son bâton de pèlerin, en lançant, mardi 11 mars les *« Assises nationales de l'enseignement »*, qui doivent se conclure à Paris le 22 novembre.

Quel projet pour l'école se dessine de cet activisme présidentiel ? Deux heures durant, lundi 10 mars, Jacques Chirac a repris les thèmes de prédilection de sa campagne : illettrisme, apprentissage de la lecture et des savoirs fondamentaux, rythmes scolaires. Comme si depuis son arrivée au pouvoir, rien n'avait véritablement évolué.

Il reste cependant difficile de discerner les lignes de force du projet éducatif présidentiel. La multiplication d'affirmations contradictoires, parfois inexactes (*lire ci-dessus*), risque de semer la confusion sur les objectifs poursuivis. Partant d'un constat souvent erroné sur les performances de l'école, énumérant des dossiers aux enjeux très différents sans les remettre en cohérence, M. Chirac a multiplié les pistes sans pour autant tracer un chemin. Le simple « bon sens », en matière éducative, suffit rarement à dégager des mesures et des objectifs.

En mêlant dans un même discours les méthodes de lecture, le travail des associations, les zones d'éducation prioritaires ou le « déterminisme » supposé du cours préparatoire, le président de la République a voulu se montrer proche des réalités.

Mais pourquoi parler encore de méthode globale pour la lecture, alors que son usage exclusif a été abandonné depuis des années, sinon pour servir de repoussoir à toute innovation ? Est-il bien du ressort du chef de l'Etat de se préoccuper d'une telle question, tout en avouant qu'il n'a *« pas de compétence particulière pour en parler »* ? Le développement des disciplines artistiques ou du sport pour tous les élèves suffit-il à dessiner des rythmes scolaires mieux adaptés dans une école *« moins ennuyeuse »* ? A l'exception de Guy Drut, le ministre de la jeunesse et des sports qui s'est emparé de ce projet, personne n'en est convaincu, faute de réelle évaluation.

Le retour de l'instruction civique, des valeurs morales et de l'autorité réveillent, à l'évidence, le souvenir d'une école mythique, déjà ressucitée en son temps par Jean-Pierre Chevènement. Il n'est pas sûr que cela suffise à éradiquer la violence dans les zones difficiles. Alors que le président attend de l'école qu'elle fasse plus de place aux matières fondamentales, à l'instruction civique, à la leçon de choses, aux langues étrangères, l'ouverture d'un débat national, au Parlement, sur l'allègement des programmes paraît bien illusoire. Déjà prévue dans le nouveau contrat pour l'école en 1994, cette mesure n'a jamais été appliquée. Enfin, l'essentiel du discours présidentiel porte sur l'école primaire. Mais c'est justement ce secteur qui a été sacrifié sur l'autel des restrictions budgétaires et des suppressions de postes.

« LA VOIE DE LA SAGESSE »

Le silence relatif sur la question universitaire est, en revanche, plus inquiétant. C'était pourtant un des thèmes privilégiés de la campagne présidentielle qui a suscité une réelle attente auprès des étudiants. Faut-il y voir une volonté de ne pas menacer le fragile édifice construit laborieusement par François Bayrou ? S'agit-il à l'inverse de prendre ses distances avec un projet qui, au moment de sa mise en œuvre, peut encore réserver des surprises et susciter de vives oppositions ?

Alors que M. Bayrou a consacré toute son énergie à éviter de reproduire les erreurs commises en 1986, le président de la République, dans un étrange rappel de l'histoire, reste convaincu que la loi Devaquet violemment rejetée par les étudiants et jamais appliquée *« était la voie de la sagesse »*. Sous la Vème République, l'école a toujours été un des thèmes majeurs de fracture et d'évolution de la société française. Elle est un des lieux d'expression les plus sensibles du clivage droite-gauche. Sur ce thème, Jacques Chirac peut estimer avoir marqué un point. A son obstination à parler de l'école répond le silence de la gauche, qui paraît avoir déserté le terrain de l'éducation.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Collèges et lycées branchés sur les réseaux

En promettant l'équipement et le raccordement aux réseaux informatiques de tous les établissements secondaires d'ici à l'an 2000, le président de la République tire un trait sur les déboires des plans précédents. Engagé en janvier 1985 par Laurent Fabius, le plan « Informatique pour tous », qui a équipé 50 000 établissements avec 120 000 machines pour un coût de 1,8 milliard de francs, avait été sévèrement épinglé par la Cour des comptes. En 1990, l'Etat a, cette fois, fait appel aux collectivités locales pour le remplacement de 150 000 machines.

L'annonce de M. Chirac s'inspire du plan d'action adopté par la *Commission de Bruxelles – « Apprendre dans la société de l'information »* – présenté à Dublin, le 2 octobre 1996, par Edith Cresson et Martin Bangeman, commissaires européens. Avec pour échéance l'an 2000 il vise à favoriser les modes d'apprentissage par les nouvelles technologies, tout en développant l'interconnexion des écoles européennes, dont 5 % seulement sont reliées à Internet.

Un constat qui pèche par inexactitude sur l'état de l'école

DANS sa radiographie de l'éducation nationale, le président de la République a, lundi 10 mars, énoncé plusieurs affirmations qui se révèlent approximatives ou inexactes.

● ***« Il y a eu trop d'élèves, un afflux considérable (...) ; en trente ou trente-cinq ans, on a doublé le nombre des élèves. »*** Parlant de l'école primaire, ce qui était le cas, cette affirmation n'a aucun sens. *« La scolarisation élémentaire était presque achevée lorsque Jules Ferry la rendit obligatoire »* (en 1882), écrit Antoine Prost dans son *Histoire de l'enseignement en France*. Quant au nombre d'élèves à l'école, il est à peu près stable depuis trente ans : il est passé de 6,370 millions en 1960, à 6,543 millions au milieu des années 90.

● ***« Si l'on n'apprend pas à lire au cours préparatoire, on a quatre-vingts chances sur cent de ne pas apprendre plus tard »***, a assuré le président. Cette analyse selon laquelle *« tout se joue au CP »* a été largement démentie par l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (Iredu, CNRS), même si ses chercheurs ont montré que seuls 18 % des élèves *« jugés faibles »* par leur maître au cours préparatoire entraient en seconde. Ces chiffres datent toutefois d'une époque où le taux de passage en seconde était beaucoup plus faible qu'aujourd'hui. Aucune statistique ne permet aujourd'hui de mesurer les compétences en lecture des enfants à la fin du CP, la première évaluation étant faite au début du CE 2. Depuis le début des années 90, avec la mise en place de la politique des cycles, le redoublement a théoriquement disparu au CP, les apprentissages fondamentaux s'effectuant sur trois ans : grande section, CP, CE 1.

● ***« Je veux qu'au terme de mon septennat tous les enfants de CE 2 sachent lire. »*** Actuellement, 15 % des élèves en début de CE 2 ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture, mais ils ne sont « plus » que 9 % à l'entrée au collège. L'objectif présidentiel ne tient donc pas compte de ce progrès, même si on peut le juger insuffisant. Il implique de conduire une nouvelle évaluation en fin de CE 2.

● ***« J'ai demandé au ministre de l'éducation nationale d'essayer de revoir les programmes. »*** Les programmes de l'école primaire ont été revus au cours préparatoire et au CE 2 en 1995-1996, ceux du CE 2 et du CM 1 cette année, ceux du CM 2 le seront en 1997-1998. *« Allégés et recentrés sur les savoirs essentiels »*, au premier rang desquels la maîtrise de la langue, ils doivent laisser une nouvelle place aux langues vivantes et à l'expérimentation scientifique, permettre un aménagement des rythmes scolaires. Les programmes ont également été revus en classe de sixième et sont en cours de révision pour le reste du collège.

● ***« 15 % à 20 % des gens sont en réalité illettrés. »*** Selon les services de l'armée, au maximum 14,5 % des conscrits sont véritablement illettrés. Pour Alain Bentolila, qui vient d'être chargé d'une mission sur l'illettrisme, ils ne sont que 9 % au sens strict et 12 % ne lisent que des textes courts et simples.

● ***« J'ai toujours été hostile à la sélection à l'université. »*** Jacques Chirac, qui était premier ministre en 1986, a évoqué, lundi soir, le projet de loi Devaquet, retiré sous la pression des manifestations. Ce texte prévoyait la maîtrise des flux d'entrée à l'université, sans instaurer pour autant une sélection *« directe »*. Avec le recul, Jacques Chirac estime que *« la loi Devaquet était la voie de la sagesse »*. Le président de la République a dit soutenir les projets de réforme de François Bayrou en faveur de l'orientation et de la nouvelle organisation des études avec un semestre initial, malgré les difficultés de leur mise en œuvre. Pour lutter contre les échecs en premiers cycles, il préfère désormais s'en tenir à *« une orientation* [qui] *doit être très fortement accentuée »*.

M. D. et B. G.

cette responsabilisation doit concerner les élèves, « *dès le plus jeune âge* » : « *On ne respecte une loi que si on la comprend et on la comprend que lorsqu'on a été associé à son élaboration. Il est tout à fait indispensable que les élèves soient associés à l'élaboration du règlement de l'école.* »

● **Référendum.** Interrogé sur son souhait, formulé pendant la campagne électorale de 1995, de soumettre la réforme de l'éducation à un référendum, le chef de l'Etat s'en est remis à la démarche du ministre de l'éducation nationale. « *M. Bayrou a engagé, et bien engagé je crois, la réforme de l'éducation. Il faut voir jusqu'où l'on peut aller. S'il faut mobiliser* [à l'issue de cette réforme] *l'opinion publique dans un grand débat national avec un référendum, je le ferai bien volontiers.* » Mais, a-t-il ajouté, « *je n'ai pas de projet actuel sur ce point* ».

● **L'orientation scolaire et professionnelle.** « *L'orientation est, pour le moment, le parent pauvre dans notre système d'enseignement, et il faut la développer* », a constaté M. Chirac. Mais, il a souligné que « *l'orientation, cela ne peut pas être des prospectus, c'est un contact humain* ».

L'orientation est, pour le moment, le parent pauvre de notre système

● **La sélection à l'université.** Enfin, a assuré M. Chirac, « *l'orientation doit être très fortement accentuée au début de l'université, de façon à éviter ces mouvements massifs de jeunes qui se précipitent* » vers des disciplines sans débouchés suffisants. « *Moi, j'ai toujours été hostile à la sélection à l'université parce que je crois que l'on ne peut pas priver un jeune d'université* a priori », a assuré le chef de l'Etat. Mais il a précisé qu'il est « *indispensable – et c'est là encore ce que j'ai demandé au gouvernement, qui a commencé – de faire un considérable effort d'orientation dès la première année de l'université* ».

● **Enseignement professionnel.** A propos de l'adéquation entre formation et emploi, M. Chirac a fait part de sa perplexité devant « *la dévalorisation, curieuse, incompréhensible, de l'enseignement professionnel et technique. C'est encore pire que pour l'apprentissage* ». Quant à la question de savoir si « *nous avons raison de faire dépendre l'enseignement professionnel du ministère de l'éducation nationale* » ou d'une structure ministérielle « *à part* », il a admis qu'il n'a « *pas de réponse à ces questions* ».

« Il faut avoir, de façon permanente, une adaptation de sa formation »

Au-delà de l'école et de la formation initiale, c'est à un plaidoyer en faveur de tous les mécanismes d'insertion professionnelle et de formation continue que s'est livré le président de la République.

● **Le rôle social des entreprises.** Rappelant le « *grand débat* » qu'il a engagé en invitant les entreprises à « *prendre leurs responsabilités* » en matière d'emploi, M. Chirac a noté que, aux yeux des entreprises, leur responsabilité « *n'est pas de faire du social, mais de faire des bénéfices* ». « *C'est vrai* », a-t-il admis, mais c'est, à ses yeux, « *un point de vue à courte vue* ».

Et il s'est adressé ainsi aux chefs d'entreprise : « *Bien sûr que votre objectif est économique. Mais outre le fait qu'il faut tout de même avoir un peu de respect pour les autres, et notamment pour ceux qui travaillent, il est de votre intérêt de gérer vos affaires pour qu'il n'y ait pas trop de charges sociales que vous serez, d'une façon ou d'une autre, amenés à payer vous-même sous une forme ou sous une autre* ».

Et d'ajouter : « *L'entreprise naturellement doit faire des bénéfices, et pour cela gérer au mieux ses affaires. Mais si elle ne prend pas soin de permettre la consommation et de limiter les charges de la nation qui finalement lui reviennent dessus, alors elle crée un cercle vicieux où l'économie se dégrade.* »

L'entreprise ne peut pas être considérée comme une maison de retraite

● **Renault.** Le chef de l'Etat s'est déclaré tout à fait persuadé qu'« *une entreprise qui veut subsister doit s'adapter. L'entreprise ne peut donc pas être considérée comme une maison de retraite* ». Mais, faisant référence à l'annonce de la fermeture de l'usine belge de Vilvorde, il a ajouté : « *Je trouve qu'il faut y mettre un minimum de formes.* »

● **Missions Locales.** « *Les missions locales pour l'emploi font un travail formidable. Elles inventent énormément. Elles sont très décentralisées. Mais elles ne sont pas assez connectées sur l'entreprise. De plus, les procédures administratives sont trop lourdes et il faut les simplifier. Il y a, par exemple, trop de types de contrats. J'ai demandé encore récemment au gouvernement de faire un nouvel examen pour simplifier les procédures.* »

● **Flexibilité.** M. Chirac a redit sa réticence à parler de flexibilité : c'est « *un mauvais débat, je n'aime pas beaucoup ce mot* », a-t-il assuré, d'autant que « *la flexibilité est une chose, le changement et la mobilité en sont une autre* ». Mais il a souligné que la France est un des pays européens, où la « *flexibilité* » est la plus grande. C'est d'ailleurs, à ses yeux, « *la raison pour laquelle un certain nombre d'entreprises étrangères, notamment allemandes, viennent s'installer ou investir en France. Elles estiment que, chez elles, la flexibilité est moins grande* ».

● **Mobilité.** « *Nous sortons d'une période, caractérisée par l'emploi à vie, qui existe encore au Japon, mais nulle part ailleurs. Chacun devra changer souvent de métier. Cela pose le problème fondamental de la formation continue. Pour changer de métier, il faut être apte à en changer. Il faut donc avoir, de façon permanente, une adaptation de sa formation.* »

● **Formation continue.** « *Les entreprises sont obligées d'y consacrer une certaine somme. Aujourd'hui, avec quelque 40 milliards sur la formation continue, elles dépensent trois fois plus que l'obligation légale. Ce n'est donc pas négligeable, mais ce n'est pas exactement ce qu'il faut. On s'aperçoit qu'une très grande majorité de ceux qui en auraient besoin n'y ont pas accès.* » Sur la base de ce constat, le président de la République a assuré qu'il a « *demandé au gouvernement d'engager, avec les organisations professionnelles, une réflexion, dès ce printemps, pour aboutir à un projet de loi, à l'automne* ».

Il faut créer un chèque-formation pour tout jeune sorti d'une formation initiale avant le bac

« *En réalité*, a noté M. Chirac, *il faut faire trois choses pour moderniser la formation continue et donner à chacun la possibilité de faire un nouveau métier. La première, c'est la mise en place d'un système de validation des compétences et des savoir-faire. Il faut que des jurys spéciaux soient mis en place pour valider les connaissances acquises ou les savoir-faire acquis en matière de formation continue. Deuxièmement, il faut créer un compte épargne-temps de formation parce que le travailleur qui va prendre un an, deux ans de formation, il faudra bien qu'il vive. Il faudra qu'il touche l'équivalent (...) de son salaire. Donc il faut avoir un compte épargne-formation qui soit alimenté, en tous les cas, par le travailleur lui-même, par l'entreprise, cela va de soi dans le cadre de l'effort de formation, peut-être par l'Etat, je n'en sais rien.* »

Enfin, le président de la République a délaré qu'« *il faut penser aux jeunes qui sont sortis de la formation initiale avant le bac et qui ont en quelque sorte un crédit sur la société. La société, pour pousser les jeunes jusqu'au bac, dépense de l'argent, naturellement* ». Il faut donc, a-t-il expliqué, « *créer un chèque-formation pour tout jeune qui est sorti d'une formation initiale avant le baccalauréat, pour lui permettre de travailler à nouveau en touchant naturellement une rémunération qui lui permette de vivre et d'acquérir une formation complémentaire* ».

M. Chirac a donc « *demandé au gouvernement de prévoir une mesure législative, avant la fin de l'année, à moins que cela puisse être défini par la voie conventionnelle* ».

● **Apprentissage.** « *La formation en alternance est aujourd'hui inévitable et ça fait partie de la nécessaire ambition de rapprocher l'école de l'entreprise (...). L'expérience prouve d'ailleurs que ceux qui ont eu une formation en alternance trouvent beaucoup plus facilement un emploi que ceux qui n'en ont pas eu (...). L'apprentissage, c'est un moyen, et un moyen moderne (...) qui permet de donner à des jeunes, non seulement des connaissances intellectuelles et techniques, mais également une pratique.* »

● **Stages.** Le chef de l'Etat juge que « *c'est surtout aux partenaires sociaux de donner l'exemple. On vient d'avoir un bel exemple dans l'accord signé entre le patronat, le ministère de l'éducation nationale et les syndicats étudiants avec la création de l'unité de valeur de première expérience professionnelle, que l'on avait appelée un temps le stage diplômant* ».

● **ANPE.** « *Il y a 600 000 jeunes qui n'ont pas d'emploi. Parmi ces 600 000, il y en a 100 000 qui sont au chômage depuis plus d'un an, ce qui est un vrai problème. Le gouvernement a décidé que ces 100 000 jeunes seraient reçus individuellement à l'ANPE par des conseillers compétents et qu'il serait proposé à chacun d'entre eux, soit une formation, soit un emploi.* »

La formation en alternance est aujourd'hui inévitable

Déclarant qu'il fait confiance à la qualité de l'ANPE et de ses agents, M. Chirac s'est dit « *sûr qu'ils sauront parler à ces jeunes, qu'ils sauront les traiter un peu comme si c'était leurs fils* ».

● **Tutorat.** Le chef de l'Etat a assuré que les entreprises françaises étaient « *plutôt en avance* » en matière de tutorat, notamment avec le développement particulier des contrats d'apprentissage ou de qualification. De même, M. Chirac s'est réjoui du développement du parrainage. Il a souligné, à cet égard, le « *rôle essentiel* » joué, dans ce domaine, par les « *jeunes retraités actifs* ». Ces derniers « *auront, de plus en plus, un rôle capital dans la société de demain. Voilà les tuteurs et les parrains tout à fait naturels* ».

La baisse incertaine de la TVA sur les produits multimédias

EN APPARENCE, c'est une bonne nouvelle pour les amateurs de multimédias : les prix vont baisser. Le chef de l'Etat a annoncé qu'il avait « *demandé au gouvernement (...) de diminuer la TVA sur les produits et services multimédias, comme le CD-ROM* ». Il a précisé qu'il convenait de « *ramener la TVA à 5,6 %* ».

Cette promesse sera difficile à honorer car la France ne peut, seule, décider une baisse de TVA. Au terme d'une directive européenne de 1992, une liste limitative des produits qui peuvent être concernés par le taux réduit de TVA a été arrêtée.

Une modification de cette liste requiert l'unanimité des quinze Etats membres et, quand il s'agit de modifier une directive, l'initiative ne peut venir que de la Commission de Bruxelles, et non d'un Etat membre.

Une intervention de la France auprès de la Commission ne serait donc pas forcément couronnée de succès. En outre, un problème de définition se posera : si les produits culturels ou de formation doivent être concernés, faut-il aussi inclure les jeux vidéo dans les produits faiblement taxés ? Il faut enfin noter que le taux réduit de TVA n'est pas de 5,6 %, comme l'a suggéré M. Chirac, mais de 5,5 %.

Une telle baisse mettrait les ordinateurs à un niveau de prix comparable à celui des Etats-Unis. Associée à l'effort des grands constructeurs comme Compaq ou IBM, l'entrée de gamme des ordinateurs familiaux se trouverait alors entre 6 800 et 7 600 francs. Un niveau de prix susceptible de déclencher une vague d'achats. La décision de M. Chirac pourrait stimuler également le marché des CD-ROM français dont les produits « *sont reconnus dans le monde entier* ». Leur prix moyen passerait de 350 francs à 300 francs.

Laurent Mauduit et Michel Alberganti

Le gouvernement veut réformer la formation continue pour accompagner les mutations économiques

LE CHEF DE L'ÉTAT a annoncé, lors de son entretien télévisé, la présentation au Parlement, « *dès l'automne* », d'un projet de loi sur la formation continue, confirmant

ANALYSE

L'heure est à l'adaptation permanente des qualifications

les grandes lignes de la réforme dévoilées par Jacques Barrot, ministre du travail, lors des derniers entretiens Condorcet (*Le Monde* du 3 octobre 1996) : validation des compétences, compte épargne-temps où le salarié puisera pour se former tout au long de sa carrière professionnelle. Jacques Chirac y a ajouté l'idée d'un « *chèque-formation* » pour les jeunes sortis de l'école avant le baccalauréat.

L'analyse du président de la République, déjà exposée par M. Barrot, repose sur un constat : l'emploi à vie, qui prévalait dans le modèle keynésien du plein-emploi de l'après-guerre, sera de moins en moins la règle. L'heure étant à la mobilité et à l'adaptation permanente des qualifications, la formation continue devient une sorte de passeport pour l'emploi. Un passeport d'autant plus précieux que plus le salarié est qualifié, moins le risque est grand qu'il se retrouve au chômage.

Ce document doit accompagner le salarié sur un marché du travail de plus en plus « flexible ». M. Chirac n'aime pas le mot, même s'il a reconnu que « *la France est l'un des pays, européens en tout cas, où la flexibilité est la plus grande* ». Un moment baptisé « *livret de compétence* », ce projet de document avait entraîné un début de polémique, la terminologie rappelant par trop le livret ouvrier qui, au XIX[e] siècle, servait à un véritable suivi policier des travailleurs. De quoi s'agit-il, en réalité ? « *De valoriser l'expérience du salarié, c'est-à-dire les compétences et les savoir-faire qu'il a accumulés tout au long de son parcours professionnel* », même s'il n'a pas de diplôme, répondait M. Barrot, mi-décembre, à l'Assemblée nationale.

Cela suppose la mise en place d'un système de validation des acquis, ébauché par la loi de 1992. Elle serait assurée, selon M. Chirac, par des « *jurys spécieux* », pour éviter que les entreprises seules remplissent le fameux passeport pour l'emploi. « *Qui dit validation,* avait précisé le ministre du travail, fin 1996, *dit aussi évaluation et certification par des organismes extérieurs à l'entreprise, de composition multipartite, agréés selon des normes nationales.* »

INNOVATION ?

L'autre innovation consisterait à instaurer un « *compte épargne-temps de formation* », notamment réclamé par la CFDT et la CFE-CGC, qui a fait l'objet d'un premier accord patronat-syndicats en 1994. Financé par le salarié, l'entreprise, voire l'Etat, le dispositif envisagé par M. Chirac permettrait à un salarié de partir en formation tout en percevant l'équivalent de son salaire. *M. Barrot s'était montré plus précis, estimant qu'il aurait la possibilité, même quand il change d'entreprise, de « capitaliser année par année des droits à la formation sous forme d'une réserve de temps rémunérée ».*

M. Chirac a, pour finir, évoqué une formule en faveur des jeunes ayant quitté le système scolaire avant le baccalauréat, qui pourraient « *acquérir une formation complémentaire* » tout en percevant une rémunération. Innove-t-il vraiment, ou reprend-t-il l'idée de la « *deuxième chance* » que le candidat François Mitterrand avait inscrite dans sa *Lettre à tous les Français* en 1988 ? L'année suivante, sa proposition avait débouché sur le création du crédit formation individualisé (CFI) pour les 16-25 ans, cofinancé par l'Etat et le Fonds social européen, qui avait déjà bénéficié à 530 000 jeunes entre 1990 et 1993.

Il y a un quart de siècle, l'accord patronat-syndicats de 1970 et la loi de 1971 jetaient les bases de la formation professionnelle, une des manifestations de la « nouvelle société » conçue par Jacques Chaban-Delmas. Aujourd'hui, le système actuel « *ne joue qu'imparfaitement son rôle au service de la cohésion sociale et de la compétitivité économique* », constate Michel de Virville, secrétaire général de Renault, dans le rapport qu'il a remis en septembre 1996 au gouvernement. N'étant pas devenue une alternative crédible à la formation initiale, celle-ci reste, dans l'esprit des familles, le seul véritable moyen pour les jeunes d'accéder à l'emploi.

En outre, un récent sondage BVA pour le ministère du travail indique que seuls 43 % des 2 007 personnes interrogées s'estiment bien informées des formations existantes, même si 70 % des Français disent avoir une bonne opinion de la formation professionnelle. Les entreprises, qui accordent à ce poste de dépenses trois fois plus que le minimum légal (limité à 0,9 % de la masse salariale), soit 35 milliards de francs, négocient très peu sur ce thème, qui ne représentait que 2,4 % des accords en 1995. Un investissement encore modeste au regard des besoins de formation et de mobilité que requiert une économie moderne.

Jean-Michel Bezat

A Meaux, le travail de fourmi d'une mission locale pour l'emploi

ANISA, Béatrice, Abdel, Antoine, Magalie, Sylvie et Marion ont tous décroché un contrat-emploi-solidarité (CES) par le biais de la mission locale d'insertion des jeunes de Meaux (Seine-et-Marne). Ils ont entre

REPORTAGE

Malgré le parrainage intergénération, le nombre de jeunes chômeurs continue d'augmenter

dix-huit et vingt-quatre ans, certains n'ont aucune qualification, d'autres sont titulaires d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel. Tous rêvent d'un « *vrai travail* ». Ce lundi 10 mars, ils ont été conviés à la mission locale pour une séance de technique de recherche d'emploi assurée par une conseillère de l'ANPE.

Ceux d'entre eux qui pensaient que les petites annonces – publiées dans les journaux ou affichées dans les ANPE – et les candidatures spontanées étaient le meilleur moyen de trouver un emploi devront revoir leur méthode de recherche. « *Selon une enquête faite en 1994 auprès des chômeurs ayant retrouvé un emploi, 50 % y sont parvenus grâce à leurs relations*, insiste la conseillère. *Alors, surtout, ne les oubliez pas. Il faut dire à tous les membres de votre famille, à vos voisins, à votre club de sports que vous cherchez un travail.* » Les jeunes écoutent en silence, un peu éberlués par l'importance qu'ils devront accorder au « *marché caché de l'emploi* », comme l'appelle la conseillère, par opposition au « *marché ouvert* » des petites annonces.

A l'étage inférieur, Cyril, âgé de vingt-cinq ans, corrige son curriculum vitae avec son parrain, Guy Naudin, retraité, ancien cadre supérieur. Fondateur de l'association Pivod (Prospective, innovation, valorisation, opportunité, disponibilité), M. Naudin assure bénévolement depuis quatre ans, avec quinze autres personnes à la retraite, un accompagnement des jeunes. Ce parrainage intergénération avait été très apprécié par Jacques Chirac, lors de sa venue à Meaux, le 25 février.

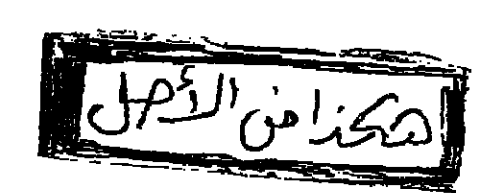
Cyril a loupé son baccalauréat technologique. Depuis plusieurs années, il accumule des jobs de surveillance, de gardiennage, de téléprospection et a suivi, sans lendemain, un stage de technicien son et lumière. Désormais, il souhaite postuler à un contrat de qualification pour devenir commercial en informatique, « *un secteur plein d'avenir* ». Assis à côté de lui, M. Naudin tente de « *positiver* » toutes ses expériences professionnelles, corrige ses fautes d'orthographe et peaufine sa lettre de motivation. « *Reviens mecredi matin, ton CV et ta lettre seront prêts* », lui promet-il.

« TRAVAIL DE DÉCODAGE »

Les rendez-vous s'enchaînent. Au chômage depuis cinq mois après deux contrats à durée déterminée chez un concessionnaire automobile, Sadri boucle ses fins de mois en travaillant au noir sur les marchés. Sans qualification, mais aide-mécanicien bien noté par ses anciens employeurs, il est venu revoir son parrain pour parfaire la présentation de son CV. « *Il est plus important que jamais que les jeunes sachent se vendre,* insiste M. Naudin. *Mais il est frappant de constater que, depuis quelque temps, nous avons de plus en plus de jeunes titulaires d'un bac et plus qui viennent nous voir.* »

Installée dans l'une des barres de quinze étages de la cité La Pierre-Colinet, l'un des quartiers les plus défavorisés de Meaux, la mission locale a accueilli, en 1996, quelque 1 800 jeunes. Parmi eux 48 % n'avaient pas atteint le niveau CAP et 21 % avaient une formation égale ou supérieure au baccalauréat. « *Nous devons effectuer un travail de décodage auprès des jeunes, sur ce qu'est la réalité de l'entreprise, mais aussi auprès des employeurs sur notre rôle* », constate Azédine Issad, directeur, par intérim, de la mission locale. Désormais, il dit « *attendre beaucoup* » du récent classement de son secteur en zone franche. « *Nous devrions pouvoir faire exploser le seuil de 20 % d'embauches obligatoires dans la zone* », espère-t-il. Depuis 1990, malgré toutes les bonnes volontés de la mission locale, le chômage des jeunes n'a cessé d'augmenter à Meaux.

Sandrine Blanchard



Extraits de l'entretien télévisé du président de la République

Suite de la page 9

« L'intolérance est étrangère à notre tradition nationale d'intégration »

Dans ce message à la jeunesse, le président de la République s'est aussi intéressé aux divers problèmes de société qui se posent à elle.

● **L'autorité.** « *C'est un vrai problème* », a reconnu Jacques Chirac. « *Il y a une espèce de complicité pour ne pas en parler. Un maître qui est chahuté n'ose pas le dire à son directeur ou à son principal. Les enfants n'osent pas le dire. (...) Il faut reprendre cela (...) en structurant les enfants, en leur donnant les règles élémentaires de politesse et de civilité, de tolérance, de vie en commun, et (...) en ayant un minimum d'autorité.* » Pour lui « *l'autorité, en réalité, ça ne peut être que la mise en exergue du principe de responsabilité* ».

La situation, aux yeux du chef de l'Etat, est identique à l'extérieur de l'école : « *Toutes les délinquances (...) se traduisent par des classements sans suite. La justice n'a pas les moyens de suivre toutes ces affaires. Bien souvent, les peines sont tout à fait disproportionnées avec la réalité des choses. Alors, on classe. Celui qui a commis un acte de délinquance reçoit une petite lettre, dans laquelle on lui dit que c'est terminé, on ne lui donne même pas le conseil de ne pas recommencer.* » M. Chirac a expliqué avoir donc demandé au garde des sceaux de développer la « *peine de réparation* » : « *C'est une peine qui est tout à fait adaptée, qui peut être décidée par le substitut du procureur, qui n'a pas besoin d'encombrer la justice. On a même des délégués des procureurs, qui sont des personnes à la retraite, compétentes, issues du secteur judiciaire en général, et qui peuvent donner, en accord avec la victime, l'enfant, la famille, une peine de réparation.* » Elle peut consister « *à nettoyer le mur qu'on a dégradé, à faire quelque chose dans le jardin, nettoyer une pièce* ».

● **Le volontariat.** Le chef de l'Etat s'est félicité que 94 % des jeunes de dix-huit à trente ans aient répondu, dans un sondage réalisé pour le compte du ministère de la défense, être favorables au volontariat dans le cadre de la réforme du service national : « *C'est une des caractéristiques des jeunes d'aujourd'hui : le cœur, donner, donner aux autres, et la volonté de faire une expérience personnelle, la volonté de travailler en équipe, la convivialité, le refus du rejet, la tolérance. Et la possibilité de faire des activités diverses. Vous allez voir, avec la réforme du service national, nous allons avoir une véritable explosion du volontariat.* »

● **La politique.** « *C'est comme tout, c'est un métier, ça s'apprend, ça ne s'improvise pas (...). Il faut d'abord se sentir motivé. Il faut avoir l'esprit civique, voter.* » M. Chirac a ajouté : « *Je suis frappé de voir que bien des jeunes, notamment dans beaucoup de banlieues ou de quartiers moins favorisés, ne votent pas pour une raison simple, c'est qu'ils n'ont pas de carte d'électeur. Ils n'en ont pas parce qu'ils n'en font pas la demande, et ce n'est pas bien. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé, tout récemment d'ailleurs, au ministre de l'intérieur, de mettre à l'étude la possibilité pour les jeunes d'être automatiquement inscrits sur les listes électorales et donc de recevoir automatiquement leur carte électorale. Pour un certain nombre, je suis sûr que ce sera en quelque sorte la reconnaissance de leur qualité et de leur responsabilité de citoyen.* »

● **Le sida.** « *Hélas, les choses ne sont pas gagnées. Il y a, c'est vrai, des signes positifs. Ils demandent encore à être confirmés. Ce que je peux vous dire, c'est que le gouvernement continuera à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires. Actuellement, le sida coûte à la nation 6 milliards de francs par an. (...) C'est justifié. Le gouvernement a bien l'intention de continuer à lutter contre le sida.* »

« Vous allez voir, avec la réforme du service national, nous allons avoir une véritable explosion du volontariat »

● **La drogue.** Le président de la République a aussi annoncé qu'il avait demandé au gouvernement d'« *élaborer un plan triennal, nouveau, pour amplifier sensiblement les moyens de lutte contre la drogue* ». Pour lui la libéralisation de la vente des drogues douces « *a échoué partout* ». En revanche, il a assuré qu'il y avait nécessité d'une action « *fortement répressive sur la production, et notamment la production d'ectasy, c'est-à-dire de drogue chimique* » et d'« *un effort (...) pour soigner ceux qui sont tombés dans la drogue* ». Il a aussi constaté qu'aujourd'hui le « *petit vendeur* » n'est plus forcément « *un drogué* » trouvant là le moyen de se procurer de la drogue pour lui-même et qu'il était donc dificile de réprimer : « *On voit se développer la catégorie des jeunes qui vendent, mais qui ne consomment pas. C'est une forme d'économie souterraine. Alors là, il faut une vraie répression.* »

M. Chirac a reconnu ensuite qu'il est « *extrêmement difficile* » de s'attaquer au trafic à grande échelle : « *Il y a d'abord une corruption considérable, parce que les sommes en cause sont telles qu'on peut en réalité tout acheter. Et il y a toute une série de techniques, de paradis financiers, qui permettent, hélas, de blanchir l'argent sale, et le développement de toute une série de mafias qui s'imposent de plus en plus, un peu partout, et qui, si on n'y prend pas garde, seront un élément dramatique de corruption de tous les Etats.* »

● **Le projet Debré.** Défendant le projet de loi Debré, M. Chirac a assuré que l'on avait expliqué les « *choses* » à la jeunesse « *de façon telle qu'elle a réagit avec le cœeur et sans avoir la connaissance exacte de ce dont il s'agit* ». Il a ajouté : « *A partir du moment où vous intoxiquez, par amalgame, les jeunes, il devient très difficile de leur faire comprendre les choses, surtout une jeunesse qui a un cœur gros comme ça. De ce point de vue, ceux qui polémiquent ont des torts parce qu'ils trompent.* »

« Toutes les forces d'intolérance ont toujours, dans l'histoire de tous les pays, conduit aux pires catastrophes »

Toutefois, le chef de l'Etat a insisté sur l'intégration dont il considère qu'elle est « *une des principales valeurs de la République* ». Mais il a ajouté : « *L'intégration, cela veut dire que l'étranger s'intègre complètement, qu'il est à tous égards notre égal par définition. On ne se pose même pas la question. Cela suppose qu'il accepte les règles, et cela suppose que, si l'on veut que l'étranger soit intégré, il n'y ait pas une fraction de clandestins qui arrivent et qui déstabilisent le système (...). Le développement des étrangers en situation irrégulière alimente (...) des courants xénophobes, racistes, haineux, intolérants, comme l'on en voit, hélas, se développer en France. Si nous voulons, par conséquent, faire de la vertu de tolérance, qui est probablement parmi les plus importantes des vertus dans une société, notamment démocratique et républicaine, il faut en tirer les conséquences. (...) Nous ne pouvons pas accepter un nombre excessif de clandestins, parce que c'est déstabilisant.* »

● **La montée de l'intolérance.** Défendant la tolérance, le président de la République a été conduit à déclarer : « *Elle est aujourd'hui en cause. Il y a des forces d'intolérance qui se développent dans notre pays (...) Cela donne de la France une mauvaise image. Cette intolérance est étrangère à notre tradition nationale, qui est une tradition d'ouverture. Nous sommes le pays du siècle des Lumières, de la Révolution française. Nous sommes le pays de la générosité. (...) Rien n'est plus important que la main tendue, que le regard bienveillant, que l'aide, la générosité. Toutes les forces d'intolérance ont toujours, dans l'histoire de tous les pays, conduit aux pires catastrophes, c'est-à-dire à des régimes autoritaires, et ensuite à des expériences du type de celle du nazisme. Il faut y faire très attention. Les jeunes, dans leur immense majorité, sont pas définition tolérants.* »

Jacques Chirac a donc demandé aux jeunes de « *précéder les générations plus âgées dans ce combat* » car « *ils doivent être les porteurs de la tolérance et être à cet égard d'une grande vigilance* ». Enfin, aux valeurs de « *tolérance* » et de « *solidarité* » qui « *ont fait la France* », le chef de l'Etat a ajouté « *une dernière valeur qu'il ne faut pas oublier, qui est la valeur républicaine française par excellence, et qui est la laïcité* ».

La pédophilie : imposer un traitement médical

LES AFFAIRES belges et françaises ont amené M. Chirac a parler du drame de la pédophilie, pour constater que, pendant très longtemps, il y a eu « *une espèce de complicité du silence* ».

Il a ajouté : « *Aujourd'hui, on a conscience du caractère monstrueux de la chose* (...). *Peu de temps après mon élection, j'avais demandé au ministre de l'intérieur d'engager beaucoup de moyens nouveaux pour la recherche et la maîtrise de tout ce qui touche la maltraitance des enfants. On a fait un gros effort, et cet effort, à mon avis, ne peut pas ne pas porter ses fruits.* »

Bien entendu, c'est pour lui « *un mal que l'on doit impérativement éradiquer* ». Aussi, il a assuré qu'il y avait des « *réformes à faire et, notamment, voir comment on peut maîtriser les pulsions de ces gens, qui sont des agresseurs sexuels sur enfants, par des moyens médicaux* ».

Il a expliqué : « *Je ne sais pas s'il faut ou non soigner en prison, mais je crois qu'il ne faudrait autoriser la sortie de prison qu'aux criminels qui acceptent de suivre le traitement qui permet d'agir sur certaines hormones et de limiter considérablement, voire d'annuler, les pulsions de cette nature. Il faudrait rendre* [ce traitement] *obligatoire (...). Je crois qu'il faut être très ferme, et surtout très attentif au suivi postpénal.* »

Interrogé sur l'attitude de l'Etat en fonction des « *positions sociales des personnes qui seraient éventuellement mises en cause* », M. Chirac a jugé « *la question injurieuse* ».

En réponse à William Leymergie qui faisait état, sans autre précision, de « *rumeurs qui circulent* », le président a affirmé : « *Je vais vous dire que, pour ce qui me concerne, il n'y aura aucune indulgence d'aucune sorte. Je suis horrifié par ce genre de choses.* »

Médiation et peines de réparation

En matière de petite délinquance, Jacques Chirac s'est prononcé pour un développement des « *peines de réparation* ». Le président de la République a annoncé avoir demandé au garde des sceaux de développer les mesures de réparation, déjà en vigueur sous la forme des procédures de médiation. Dans l'esprit du chef de l'Etat ces procédures pourraient être décidées par le substitut du procureur, voire même le « *délégué du procureur* » – personne à la retraite, compétente en matière judiciaire – en « *accord avec la victime, l'enfant, la famille* », comme c'est déjà le cas dans les maisons de justice.

Les procédures de médiation ne font cependant pas l'unanimité chez les magistrats. Si certains mettent en avant la souplesse de la procédure et l'économie de moyens qu'elle entraîne, des magistrats contestent la possibilité pour des procureurs d'imposer des peines hors des garanties habituelles de la procédure pénale. D'autres dénoncent la mise en place d'une justice à deux vitesses, où la petite délinquance serait privée de la présence d'un avocat.

La carte d'électeur attribuée sans démarches

« *LA POLITIQUE,* (...) *ça s'apprend* », a expliqué Jacques Chirac à propos de l'engagement des jeunes. Pour cela, « *il faut d'abord se sentir motivé. Il faut avoir l'esprit civique, voter* ». Aussi, le chef de l'Etat a annoncé que les jeunes majeurs seraient désormais inscrits automatiquement sur les listes électorales. Assurant que, si de nombreux jeunes des « *quartiers moins favorisés* » ne votent pas, « *c'est qu'ils n'ont pas de carte d'électeur* », il a annoncé avoir « *demandé au ministre de l'intérieur de mettre à l'étude la possibilité pour les jeunes d'être systématiquement inscrits sur les listes électorales et de recevoir automatiquement leur carte d'électeur* ». Le président de la République a précisé que les jeunes recevraient « *une lettre de la mairie* » et que cette procédure s'opérerait « *en liaison avec l'éducation nationale, naturellement* ».

En instaurant l'automaticité de l'inscription sur les listes électorales, le président de la République reconnaît les obstacles que rencontrent les jeunes pour accéder à la citoyenneté. Sa décision est d'ailleurs strictement conforme à une mesure envisagée par le PS. Ce faisant, M. Chirac revient sur une réforme du code électoral adoptée en 1975, alors qu'il était premier ministre.

Aujourd'hui, voter est un droit et non une obligation. En revanche, le code électoral rend obligatoire l'inscription sur les listes électorales, même s'il ne prévoit d'autre sanction que l'impossibilité de participer aux scrutins. Cette obligation légale s'impose à tous les Français et Françaises atteignant l'âge de la majorité ou ayant déménagé. Chacun d'entre eux doit faire une demande explicite à la mairie de la commune où il souhaite voter. C'est sur ce point central qu'innove la procédure « automatique » annoncée. L'inscription se fait actuellement sous le contrôle d'une commission administrative composée du maire, d'un représentant du préfet et d'un délégué du président du tribunal de grande instance. Jusqu'en 1975, cette commission pouvait inscrire d'office des personnes à qui elle reconnaissait les qualités nécessaires pour être électrices dans la commune. Cette possibilité donnant lieu à de fréquents abus, elle a été supprimée par une loi du 31 décembre 1975.

La suppression de la démarche volontaire des jeunes pour l'inscription sur les listes électorales va, d'autre part, à l'encontre de la « manifestation de volonté » imposée, entre seize et vingt et un ans, aux jeunes nés en France de parents étrangers par la loi Méhaignerie du 22 juillet 1993. Auparavant, ces jeunes devenaient français à dix-huit ans sans formalité. L'idée selon laquelle la nationalité française doit résulter d'un acte explicite avait été prônée dès 1986 par le gouvernement de Jacques Chirac. Combattue par la gauche, elle a été incorporée dans la législation aux premiers temps du gouvernement d'Edouard Balladur.

Philippe Bernard

L'instruction civique rétablie depuis 1985

Le président de la République peut se réjouir du rétablissement de l'instruction civique dans les programmes de l'école. Inscrite parmi les quelque 158 mesures du nouveau Contrat pour l'école élaboré par François Bayrou au printemps 1994, l'« *éducation civique* » n'a, en fait jamais totalement disparu. C'est sa conception et son enseignement qui ont changé au fil des années. Au programme du collège unique de 1975 – M.Chirac était alors premier ministre –, l'instruction civique trouvera par la suite un ardent défenseur avec Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation dans le gouvernement Fabius.

En 1985, ce dernier propose une charte « *pour améliorer les conditions d'une vie démocratique authentique* » et « *affirmer dans les esprits la supériorité morale de l'esprit républicain* ». La Déclaration des droits de l'homme est affichée dans les classes et les enfants apprennent *La Marseillaise*.

La majorité ne veut pas retarder l'adoption du projet Debré

LE MOUVEMENT de protestation contre le projet de loi sur l'immigration, qui a fait descendre 100 000 personnes dans la rue samedi 22 février, est-il le fruit de la désinformation ? Sans employer ce terme, le président de la République a semblé faire sienne cette analyse, en laissant entendre que les jeunes, auxquels « *on explique les choses de façon telle qu* [ils réagissent] *avec le cœur et sans avoir la connaissance exacte du sujet* », avaient pu être « *intoxiqués par amalgame* ».

Sur le fond, M. Chirac s'est contenté de reprendre à son compte la principale justification avancée par le gouvernement depuis plusieurs mois pour défendre le texte de M. Debré. Ainsi a-t-il indiqué, en substance, que la lutte contre les clandestins a pour unique objectif de favoriser l'intégration des étrangers en situation régulière.

A la veille de l'examen du projet de loi en deuxième lecture par le Sénat, le président de la République s'est gardé de commenter les aléas d'une discussion parlementaire particulièrement mouvementée, et dont l'épilogue attendu au Palais du Luxembourg devrait à nouveau permettre à l'opposition de croiser le fer avec le ministre de l'intérieur.

GRINCEMENTS DE DENTS

Sérieusement malmené en deuxième lecture à l'Assemblée nationale par l'ancien premier ministre Laurent Fabius, M. Debré retrouvera notamment sur sa route l'ancien garde des sceaux Robert Badinter. En première lecture, ce dernier avait accusé le ministre de l'intérieur de favoriser la « *lepénisation* » des esprits. Cette fois, M. Badinter pourra notamment commenter le dispositif voté par les députés à l'initiative de Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée, concernant les certificats d'hébergement.

En proposant de transférer du maire au préfet la compétence en la matière, l'« amendement Mazeaud » a également provoqué de sérieux grincements de dents au sein de la majorité sénatoriale. A l'instar des députés de droite, celle-ci devrait demander des précisions à M. Debré, en mettant en avant la nécessaire « *association* » des maires au dispositif.

Il reste que la majorité est désormais soucieuse de ne pas retarder davantage l'adoption du projet Debré. En témoigne son souci de ne pas déposer d'amendement sur les certificats d'hébergement, conformément aux souhaits exprimés à Matignon (*Le Monde* du 8 mars).

La commission des lois du Sénat s'en est tenue à deux amendements portant sur des sujets bien moins explosifs : l'un vise à limiter l'accès des agents du ministère de l'intérieur aux seuls fichiers d'empreintes digitales de l'OFPRA et de l'identité judiciaire, l'autre à corriger légèrement un délai proposé par les députés dans la nouvelle procédure en matière de rétention administrative.

Jean-Baptiste de Montvalon

Alain Juppé est favorable à une révision de la Constitution sur les quotas

Le premier ministre souhaite un débat national sur les femmes dans la vie politique

Le chef du gouvernement devait indiquer aux députés, mardi 11 mars, qu'il est partisan d'une révision de la Constitution permettant d'introduire, pour une durée transitoire de dix années, un système de quotas de femmes sur les listes électorales. Alain Juppé n'a pas l'intention de précipiter ses décisions, préférant voir se développer un débat qui soulève des reticences à l'intérieur du camp majoritaire.

ALAIN JUPPÉ devait ouvrir, mardi 11 mars dans l'après-midi, à l'Assemblée nationale, le débat parlementaire sur la présence des femmes dans la vie politique. Préférant poser une série de questions à la représentation nationale, il se refuse toutefois à annoncer une initiative gouvernementale avant la conclusion de la mission sénatoriale créée sur ce sujet. Néanmoins, le premier ministre devait souligner avec clarté qu'il est partisan d'une modification de la Constitution permettant d'introduire la notion de quota dans les textes. M. Juppé devait préciser que cette mesure d'ordre transitoire – il penche pour une durée de dix ans – pourrait s'appliquer, dans son esprit, aux *« scrutins de listes qui, seuls, peuvent se prêter à une telle logique »*. L'idée du constitutionnaliste Olivier Duhamel de limiter cette mesure dans le temps est préconisée par le rapport de Gisèle Halimi pour l'Observatoire de la parité.

Le chef du gouvernement n'a pas l'intention, pour autant, d'imposer ses vues à une majorité réticente. Si l'on en croit les résultats d'une enquête publiée par *Le Monde*, dans son édition du samedi 8 mars, auprès d'une majorité absolue de 312 députés, toutes familles confondues, 75 % d'entre eux se déclarent défavorables à l'inscription dans la loi fondamentale du principe de parité et 59 % refusent l'instauration d'un système de quotas. Ces pourcentages sont encore plus élevés parmi les seuls élus de la majorité.

C'est pourquoi M. Juppé devait affirmer qu'une telle réforme ne doit pas être précipitée, sous peine de ne pas aboutir, et insister sur la nécessité de réunir les *« conditions politiques »* pour y parvenir. Le premier ministre souhaite le développement d'un *« débat démocratique »* dont les deux piliers doivent être *« transparence et ouverture »*. Devant les députés, il devait demander à l'Assemblée nationale et au Sénat de *« se coordonner »*, afin de pratiquer une *« concertation en profondeur, dans la sérénité et ouverte à tous »*.

DES PROPOSITIONS AVANCÉES

Une réunion destinée à préparer le débat s'est tenue, lundi soir, à l'hôtel Matignon. Elle a regroupé, autour de M. Juppé et du ministre délégué pour l'emploi, Anne-Marie Couderc, les présidents des groupes de la majorité au Palais-Bourbon, Gilles de Robien (UDF) et Michel Péricard (RPR), accompagnés chacun d'une femme député : Nicole Ameline (UDF, Calvados) et Roselyne Bachelot-Narquin (RPR, Maine-et-Loire), rapporteur général de l'Observatoire de la parité installé, le 19 octobre 1995, par le premier ministre. Par rapport à la réunion des ministres du 5 mars (*Le Monde* du 8 mars), les partisans de la révision constitutionnelle et des quotas, dont fait partie M. Juppé, ont marqué des points. Les propositions que devait avancer le chef du gouvernement semblent s'inspirer à la fois du rapport Halimi et des dispositions contenues dans les deux propositions de loi présentées en commun par Mme Ameline et M. de Robien.

La première vise à compléter ainsi l'article 3 de la Constitution : *« La loi peut limiter la proportion de candidats d'un même sexe figurant sur les listes de candidats à une élection. »* La seconde complète le code électoral : *« Les listes de candidats ne peuvent pas comporter plus de deux tiers de personnes du même sexe. »*

Olivier Biffaud et Fabien Roland-Levy

Des députés RPR se révoltent contre une directive européenne

JACQUES TOUBON devait, mardi 11 mars, rencontrer Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, et quelques membres de ce groupe siégeant à la commission des lois. Le ministre de la justice voulait, à cette occasion, débloquer la situation créée par le rejet, jeudi 6 mars, par cette commission, d'une proposition de loi de Nicole Catala (RPR, Paris) sur *« la responsabilité du fait des produits défectueux »*, un texte que le gouvernement a pourtant inscrit à l'ordre du jour prioritaire. Il s'agissait de parvenir à un arrangement évitant à la commission, présidée par le sourcilleux Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), de perdre la face, tout en obtenant la discussion et le vote d'un texte auquel le gouvernement est attaché.

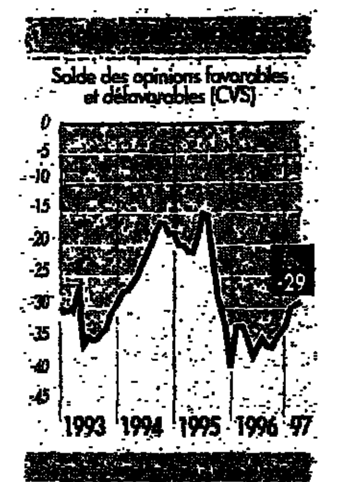
Le 25 juillet 1985, le conseil des ministres européens a adopté une directive établissant la responsabilité de plein droit du producteur en cas de dommage aux personnes ou aux biens causé par un défaut de son produit. Cette directive, qui aurait dû être transposée dans le droit français avant le 30 juillet 1988, ne l'est toujours pas. Condamnée par la Cour de justice européenne, la France doit s'exécuter avant le 31 mars 1997, sous peine d'une astreinte pouvant aller de 67 000 à 4 100 000 francs par jour de retard. Ces menaces n'ont pas impressionné les membres de la commission des lois.

Estimant que le droit français était *« clair et précis »* sur ces sujets, André Fanton (RPR, Calvados) n'a pas jugé opportun de *« le rendre inutilement complexe en y transposant des règles absconses »*. Le rapporteur Xavier Beck (RPR, Alpes-Maritimes) a tenté de convaincre ses collègues que la directive n'était pas une simple reproduction à l'indentique du droit interne, puisque, par exemple, elle exonère le producteur des *« risques de développement »*, qui peuvent apparaître plusieurs années après l'utilisation de produits comme les médicaments. En dépit de ces efforts, la commission, sur proposition de Xavier de Roux (UDF, Charente-Maritime), a adopté une question préalable estimant qu'il n'y avait pas lieu à délibérer de ce texte qui reste pourtant inscrit à l'ordre du jour des séances publiques des mercredi 12 et jeudi 13 mars.

F. R.-L.

Le moral des ménages remonte lentement

SELON LA DERNIÈRE ENQUÊTE *auprès des ménages de* l'Insee, publiée mardi 11 mars, les Français retrouvent progressivement confiance. L'indicateur « résumé » de l'institut, qui calcule le solde des réponses optimistes et pessimistes sur la situation économique (niveau de vie passé et futur, situation financière, opportunité d'acheter), continue à se redresser. En février, le solde des réponses était négatif de seulement *29* points, contre *30* en janvier, 33 en décembre 1996 et 34 en novembre. Au début de 1996, l'indicateur était même tombé à près de – 40 points. Il reste à savoir si ce recul du pessimisme se traduira par une bonne tenue de la consommation, ce dont les économistes ne sont pas encore convaincus.



DÉPÊCHES

■ **ÉLECTIONS : la commission des lois du Sénat doit examiner,** mardi 11 mars, le projet de loi modifiant le calendrier électoral, en reportant de mars à juin 1998 le scrutin cantonal. Le rapporteur, Christian Bonnet (Républicains et Indépendants, Morbihan) entend demander un vote conforme. Il ne déposera donc pas d'amendements. A l'instar du président du Sénat, René Monory, le président de la commission des lois, Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), avait souhaité un report des élections cantonales en octobre, après les sénatoriales. Il s'est rangé à la décision gouvernementale. La discussion du texte devrait être rapide, ni la majorité ni l'opposition ne souhaitant proposer de modifications.

■ ***EURO : Laurent Fabius a estimé*** *que, si les pays du Sud se voyaient* refuser le passage à la monnaie unique, *« nous devrions en tirer les conséquences pour dire qu'il n'est pas possible de faire l'euro dans ces conditions-là »*. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a souhaité, dimanche 9 mars sur Radio J, que, *« dès lors qu'ils font les efforts nécessaires – et c'est le cas –, les pays du Sud, Portugal, Espagne et Italie, adhèrent en même temps que nous à la monnaie unique »*. *« Tant que cette condition ne sera pas remplie*, a-t-il ajouté, *cela implique nécessairement que la France ne peut aller plus avant. »*

■ **FRANCS-MAÇONS : la Fraternelle parlementaire,** qui rassemble, sous la présidence de Philippe Dechartre, les francs-maçons de toutes les obédiences membres ou anciens membres du Sénat, de l'Assemblée nationale, du Parlement de Strasbourg et du Conseil économique et social, appelle à combattre le Front national. *« Héritière d'une culture menacée par ces hommes qu'un récent et terrible passé a condamnés sans appel*, lit-on dans une motion adoptée le 5 mars, *la franc-maçonnerie se doit de se mobiliser avec toutes les forces spirituelles de notre pays contre le Front national pour défendre et illustrer un humanisme de progrès. »*

■ **ENA : le Conseil d'Etat a annulé, pour vice de forme,** la composition du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration (ENA),mercredi 5 mars. Il a ainsi suivi les conclusions du commissaire du gouvernement (*Le Monde* daté 9-10 février).

5 000 manifestants à Annecy contre M. Mégret

ANNECY
de notre correspondant

« On n'a jamais vu ça ici ! » Lundi 10 mars, dans la soirée, ils étaient nombreux, à Annecy (Haute-Savoie), à ne pas en croire leurs yeux. Les rues du centre-ville étaient submergées par une marée humaine. Plus de 5 000 personnes manifestaient contre la venue dans la ville, le matin même, de Bruno Mégret. Le délégué général du Front national avait rencontré ses militants dans un hôtel de la périphérie, une visite éclair destinée à présenter les candidats du parti d'extrême droite aux législatives de 1998 dans le département.

Informés juste après l'élection de Vitrolles du déplacement du numéro deux du FN à Annecy, les associations, les syndicats et les partis politiques réunis au sein du Collectif de liaison et d'initiative contre le racisme, la xénophobie et le fascisme (CLIC) ont rameuté leurs troupes, en caressant le fol espoir de susciter une mobilisation aussi forte qu'à Grenoble, où 15 000 personnes avaient dénoncé la présence de Jean-Marie Le Pen, le 9 décembre 1996.

Le succès de la manifestation, cependant, a dépassé toutes les espérances des organisateurs. Elle a en effet attiré deux fois plus de monde que les défilés contre le plan Juppé sur la Sécurité sociale, en décembre 1995. *« Ça nous fait chaud au cœur »*, a commenté, à l'évidence impressionné, Hervé Vernin, membre du CLIC. Et d'ajouter : *« La réaction des citoyens est très saine. Elle prouve qu'on ne prêche pas dans le vide. »* Grâce au bouche à oreille, les lycéens se sont également déplacés massivement.

RASSEMBLEMENT À TOULON

Dans le cortège, un jeune beur ironisait : *« Je pensais qu'Annecy était plus raciste ; finalement, je me trompais. »* Sur la pancarte d'un de ses amis : *« La France, c'est comme une Mobylette : pour avancer, faut du mélange. »* Plus loin, une banderole : *« Halte au F. Haine ! »* Celle de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (Anacr) se voulait plus grave : *« Contre Hitler, Pétain, Le Pen, même combat : la résistance. »* A la fin de la manifestation, qui s'était déroulée dans le calme, quelques jeunes gens ont brisé une vitrine et endommagé plusieurs voitures stationnées dans la cour de l'hôtel de ville.

Le même jour, à Toulon, 500 personnes ont manifesté pour dénoncer *« le programme antisocial du Front national »*, à l'occasion de la venue du chef de file de l'extrême droite à un colloque sur les retraites. Le rassemblement s'est déroulé dans le calme. A l'occasion de ce colloque, nous indique notre correspondant, José Lenzini, M. Le Pen a donné une précision au sujet de sa participation aux élections législatives : *« Je n'ai jamais dit que je ne serai pas candidat en annonçant que je serai tête de liste aux régionales à Nice. »* S'adressant à ses *« ennemis, qui disposent de tous les moyens, surtout médiatiques »*, il a lancé : *« Je ne leur dirai pas quel cheminement je vais prendre pour éviter leurs embuscades. En temps utile, ils sauront à quel moment la bête va frapper, mais ils ne sauront pas, pour l'instant, où elle frappera. »*

Christophe Vincent

Des « soignants » alsaciens se mobilisent contre le FN

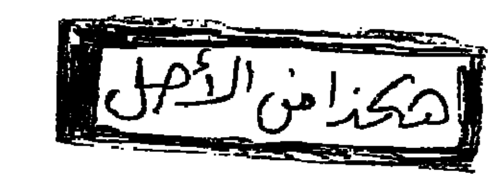
IL Y A EU, d'abord, la présence de trois médecins sur la liste du Front national aux élections municipales de Strasbourg, en juin 1995. Puis la création d'une coordination syndicale de professionnels de Force nationale-santé, suscitée par le Front national. Enfin, l'organisation du congrès du parti de Jean-Marie Le Pen dans la capitale alsacienne, du 29 au 31 mars. Ces trois faits ont poussé Georges Federmann, médecin psychiatre à Strasbourg, à réagir. Après avoir lancé une pétition mettant en opposition les thèses du mouvement d'extrême droite et le code de déontologie médicale, il a décidé de créer, avec son collègue Roland Knebusch, psychanalyste et psychothérapeute à Kehl (Allemagne), un cercle de réflexion dont la constitution sera rendue publique le 24 mars à Strasbourg.

« En ces temps où certains mettent en doute la réalité de l'extermination des juifs et des Tsiganes par les nazis, il est précieux de continuer à réfléchir à la question de la responsabilité civique et spirituelle du médecin dans la cité et dans la société », explique M. Federmann, qui rappelle que *« la science, les scientifiques et les médecins ne peuvent pas tout cautionner. Ils peuvent mettre, et ils ont mis, l'Homme en danger »*. M. Federmann a décidé de donner le nom de Menachem Taffel à cette structure de réflexion, en mémoire de la seule victime identifiée – sur quatre-vingt-six – du professeur Hirt, médecin nazi qui, en 1943, réalisait des « recherches » pour son « institut de biologie de la race » sur des juifs sélectionnés à Auschwitz. Le bâtiment se trouvait à l'emplacement de l'actuel institut d'anatomie de Strasbourg.

« PRÉOCCUPÉS » ET « VIGILANTS »

Parallèlement à ce cercle, M. Federmann fait circuler en Alsace un *« appel des soignants préoccupés par la tenue du congrès du Front national à Strasbourg »*. Cet appel-pétition, qui a déjà recueilli plus de trois cents signatures, explique que les signataires *« soignants »* sont *« préoccupés par l'usage du concept d'identité nationale et par celui d'inégalité des races »*. Ils rappellent qu'ils sont *« particulièrement au service des patients-citoyens qui, habituellement, ont du mal à accéder aux soins (SDF, toxicomanes, sans-papiers) »* et se disent *« formellement opposés à l'idéologie du Front national, vigilants face à l'indifférence, à la banalisation du racisme, à la xénophobie et à l'ostracisme qui marginalisent certains groupes de la population »*.

Christiane Chombeau



PRÉCARITÉ Alors que la traditionnelle trêve hivernale sur les expulsions s'achève le 15 mars, le gouvernement s'apprête à faire un premier bilan des opérations de réquisitions de logements engagées depuis l'été 1995. ● LES 1 200 LOGEMENTS ayant fait l'objet d'une réquisition n'ont pas pu tous être mis à la disposition de mal-logés. Le ministère s'est heurté à des difficultés juridiques, à des problèmes de coût de remise en état et à l'hostilité de certains élus locaux. Le ministre Pierre-André Périssol pourrait attendre la refonte de l'ordonnance de 1945 pour annoncer une nouvelle vague de réquisitions. ● DANS LE QUARTIER Montorgueil, à Paris, plusieurs familles vivent depuis plus d'un an dans un bâtiment du Crédit lyonnais. Certains estiment qu'il ne s'agit là que d'une solution transitoire, en attendant de se voir attribuer un logement social.

Les réquisitions de logements se heurtent à de nombreux obstacles

Coût des travaux à mettre en œuvre, grogne des élus locaux et des propriétaires institutionnels, suivi social parfois difficile des familles : le gouvernement hésite à engager de nouvelles opérations, après avoir tenté de mettre à disposition 1 200 appartements depuis 1995

PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL devrait, mercredi 19 mars, procéder à un premier bilan des opérations de réquisitions de logements décidées depuis l'hiver 1995 par le gouvernement. Quatre jours auparavant, le 15 mars, s'achèvera la traditionnelle trêve hivernale des expulsions. Et dans un mois, le projet de loi contre l'exclusion – et ses dispositions concernant l'ordonnance de 1945 sur les réquisitions – viendra en discussion devant le parlement. D'ici là, le ministre du logement aura pu expliquer les difficultés rencontrées à procéder à une troisième vague de réquisitions, souhaitée par le président de la République.

En choisissant, dès 1995, d'utiliser l'arme très symbolique de la réquisition pour lester son plan de logements d'urgence, M. Périssol avait fait d'une pierre deux coups. La ponction opérée dans le patrimoine immobilier des grandes sociétés financières, pour l'essentiel des banques et des compagnies d'assurances, permettait d'atteindre l'objectif fixé par ce plan pour Paris et sa région (un tiers des 20 000 logements d'urgence ou d'insertion). Elle constituait aussi un signe fort pour installer un « droit au logement».

L'affaire fût rondement menée. Les grandes sociétés propriétaires de milliers de mètres carrés vides à Paris faisaient-elles la sourde oreille ? Le 28 août 1995, le ministre annonçait la réquisition d'une trentaine d'immeubles, représentant au total 500 logements. Le gouvernement allait maintenir la pression. Un nouveau plan de réquisition de 700 logements (dont 200 en proche banlieue parisienne) était annoncé deux mois plus tard ainsi que la modernisation de l'ordonnance de 1945, seul cadre juridique à disposition des préfets.

DE NOMBREUX RATÉS

Les logements réquisitionnés en août 1995 ont été remis en état et attribués aux familles bénéficiaires désignées par les préfets et les associations en un temps record. Cinq mois tout juste. Mais, pour le second plan, les choses ont été moins faciles. Dans Paris *intra muros*, la réquisition de 500 nouveaux logements, annoncée comme imminente en janvier 1996, n'est toujours pas totalement réalisée. Une cinquantaine de projets ont été abandonnés. Pour l'instant, seules 350 familles ont pris possession d'un logement. Le bilan est encore plus mitigé dans la petite couronne, où la moitié seulement des 200 logements prévus est opérationnelle.

Les raisons de ces ratés ? Des problèmes juridiques d'abord, avance-t-on dans l'entourage de Pierre-André Périssol. Au moment où ils avaient été repérés, fin 1995, certains immeubles – imprudemment présentés comme réquisitionnables – étaient tout simplement en vente. Pour d'autres, ballotés de sociétés de défaisance en marchands de biens, il n'était pas possible de connaître l'identité exacte du propriétaire. Des obstacles financiers ont ensuite retardé le bouclage des opérations. Fixée à 3 500 francs maximum au mètre carré, la subvention pour les travaux de remise en état s'est révélée, dans certains cas, insuffisante et les services de l'Etat ont dû engager de longues tractations pour convaincre les propriétaires, maîtres d'ouvrage, de rajouter au pot. Ainsi, dans trois immeubles du centre parisien, appartenant au CDR, la société de défaisance du Crédit lyonnais, situé pour deux d'entre eux dans les très chics rues de Miromesnil et Pierre Iᵉʳ de Serbie, les travaux, évalués entre 4 000 et 6 000 francs au mètre carré, n'ont toujours pas commencé. Il en va de même rue Pajol, dans le dix-huitième arrondissement, pour un immeuble de 20 logements appartenant à l'UAP, ou encore rue des Archives, dans le quatrième arrondissement, pour 13 logements, propriétés des AGF.

L'intervention discrète ou appuyée d'élus ou de riverains ont aussi fait capoter plusieurs projets en banlieue comme à Paris. A Montrouge (Hauts-de-Seine), des « *oppositions locales* » ont contraint les services de l'Etat à abandonner la transformation (en 45 logements) d'un immeuble de bureaux.

A Versailles (Yvelines), une opération rue Blaise-Pascal a été enterrée « *à la demande du maire* ». A Cergy (Val-d'Oise), des « *pressions de riverains* » ont fait échouer la réquisition de deux logements dans un ensemble pavillonnaire. A Paris, dans le quinzième arrondissement, deux projets, rue Emile-Duclaux et rue de Vaugirard, ont été rayés des tablettes ministérielles. Les copropriétaires s'y seraient farouchement opposés avec le soutien appuyé du maire (RPR) d'arrondissement, l'ancien premier ministre Edouard Balladur.

STATUT PRÉCAIRE

Certains élus sont même passés directement à l'offensive. Ainsi Benoite Taffin, maire (non inscrit) du deuxième arrondissement, où 165 logements vacants ont été réquisitionnés. Se déclarant publiquement « *hostile à toute réquisition* », elle fustigeait, en janvier, dans son bulletin municipal ainsi qu'au Conseil de Paris, la « *concentration* » de « *familles venues d'ailleurs* ».

Après un an de fonctionnement, la dizaine d'associations chargées d'assurer le suivi social des familles dressent elles aussi leur bilan. L'intégration dans un quartier de quelques dizaines de familles en difficulté ne pose pas de gros problème, soulignent-elles. En revanche, le relogement reste le point faible d'un dispositif qui n'offre pour l'instant aux bénéficaires qu'un statut « *d'occupant* » précaire. Sur la quarantaine de familles accueillies fin 1995 par La Clairière, une association de prévention implantée dans le deuxième arrondissement, dix ont obtenu un relogement, une douzaine sont en cours. Sur les 28 familles suivies par l'association Arapej 75, trois ont été relogées.

« *C'est le point vraiment positif*, souligne Michèle Samson, directrice de l'Arapej 75. *Pour certaines familles, solvables et sans difficulté particulière mais souvent étrangères, c'est le miracle. Six mois de plan Périssol et on leur trouve un logement ! Mais il y a les autres, les familles très nombreuses, pratiquement sans revenus ou qui cumulent les difficultés. On a mis dans ces immeubles des cas très lourds. Pour ceux-là, on se rend compte après un an qu'on va très vite atteindre les limites du système. Et que le provisoire risque de durer des années.* »

Christine Garin

D'une chambre de bonne à un bel immeuble du quartier Montorgueil, à Paris

REPORTAGE

Rue Greneta, des familles logent depuis décembre 1995 dans un bâtiment réquisitionné appartenant au Crédit lyonnais

C'EST un immeuble élégant du début du siècle, situé dans un beau quartier parisien, nouvellement piétonnier, celui de Montorgueil, niché derrière Saint-Eustache, à deux pas du Forum des Halles. Mᵐᵉ D. habite au deuxième étage, sur la rue, avec son mari et ses six enfants. Mais elle sort rarement de chez elle. Deux chaises, la télévision, un lit pour les parents et des matelas rangés le long des murs pour les enfants : le grand salon est quasiment vide. Pas de jouets, pas d'objets, rien que des vêtements rangés sur des étagères de fortune et deux énormes réfrigérateurs, dans l'entrée.

Mᵐᵉ D. répète simplement qu'« *ici, c'est bien* », qu'il y a « *l'eau, l'électricité et le gaz de ville pour le chauffage* », qu'avant elle habitait avec sa famille dans une seule pièce dans le dix-neuvième arrondissement, et qu'elle veut rester à Paris, « *ne pas déménager en banlieue* ». Ce quartier, précise t-elle, « *c'est bien pour les enfants, qui peuvent jouer dehors, après l'école* ».

La famille D., d'origine malienne, est arrivée rue Greneta en décembre 1995, quelques mois après la première vague de réquisitions décidée par le gouvernement *(lire ci-dessus)*. Le bâtiment appartient au Crédit lyonnais et c'est l'association Arapej 75 qui assure le suivi social des familles.

« UNE AUTRE VIE »

Sur les neuf familles qui avaient emmenagé il y a quinze mois, deux ont été relogées depuis : celle de M. S. habite désormais dans un HLM de l'OPAC dans le 20ᵉ arrondissement. Avant son passage rue Greneta, M. S.renouvelait scrupuleusement chaque année sa demande de logement. Il habitait alors dans 27 mètres carrés dans le treizième arrondissement. Le propriétaire voulait vendre ; la préfecture l'a relogé provisoirement rue Greneta. L'attente a duré dix ans, mais il est tiré d'affaire.

Mᵐᵉ R., elle aussi locataire de la rue Greneta, a vécu une autre galère. Celle de la rue, des haltes provisoires chez des parents ou des amis, des foyers quand elle « *n'osait plus demander* ». Son mari, violent, l'avait mise à la porte, sans argent ni vêtement. Elle continue à payer les dettes du ménage : 2 200 francs par mois, qui lui mange un bon tiers de ses revenus. Mais elle garde le moral : un des trois crédits s'achève dans un mois. A quarante et un ans, elle « *repart à zéro* », mais a l'impression de revivre. « *C'est une autre vie* », dit-elle.

A l'étage au-dessus, il y a Malika, vingt-cinq ans ; on devine qu'elle trimballe une histoire compliquée, douloureuse, dont elle ne livre à peu près rien. Elle refuse qu'on entre chez elle. Justement parce que c'est chez elle. « *Et parce qu'avec le RMI, on ne fait pas des miracles dans le décoration* », dit-elle. Elle ne connaît pas ses voisins et parle de cet immeuble comme d'un lieu de passage, d'une étape. Elle vient pourtant de resigner pour un an son « *contrat d'occupation* ». « *Le dernier*, assure-t-elle. *Maintenant, je n'ai plus envie de rester là.* »

Ch. G.

Le toilettage de l'ordonnance de 1945

La réforme de l'ordonnance du 21 octobre 1945, seul cadre juridique à disposition des préfets pour réquisitionner les logements vacants, est un volet important du projet de loi de cohésion sociale.

● **Seuls les propriétaires institutionnels** pourront être visés par des réquisitions. L'idée, un moment envisagée, d'étendre le champ d'application de la nouvelle loi aux gros propriétaires privés disposant d'au moins six logements vacants, a été écartée.

● **Actuellement limitée à un an,** renouvelable pendant cinq ans, la durée maximum des réquisitions serait portée à six ans, voire à douze ans, « *si l'importance des travaux de mise aux normes minimales de confort et d'habitabilité le justifie* ». L'objectif est d'amortir, sur une période plus longue, le coût des travaux de remise en état des logements, qui reste à la charge de l'Etat. Le nouveau texte prévoit néanmoins de soustraire le coût des travaux et les frais de gestion locative de l'indemnité touchée par le propriétaire.

● **Le montant de l'indemnité d'occupation** payée par le bénéficiaire sera fixée par décret et non plus, comme actuellement, établi sur la base des prix du marché. Cette dernière disposition, héritée de la situation particulière de l'après-guerre, est inapplicable actuellement. *A fortiori* dans les beaux quartiers du centre parisien, où sont situés une bonne partie des logements appartenant aux grandes sociétés financières.

● **Le texte introduit des sanctions pénales** pour la dissimulation de locaux vacants ou « *le fait de détruire, dégrader ou détériorer* » des logements ayant fait l'objet d'un arrêté de réquisition.

Le secrétaire général de la FEN esquisse une autocritique

GUY LE NÉOUANNIC, secrétaire général de la FEN (Fédération de l'éducation nationale) s'est, dès l'ouverture du 36ᵉ congrès qui se tient à Rennes du 10 au 14 mars, concentré sur l'essentiel : « *La FEN a tenu longtemps une position dominante. Elle est aujourd'hui la deuxième force. Gémir sur cette situation ne servirait à rien. Le congrès est le moment de mettre à plat nos pratiques syndicales* », a-t-il déclaré en propos liminaire d'un long rapport moral. Pouvait-il faire autrement que de commencer à tirer les conséquences de l'échec électoral de la Fédération, entamé lors du scrutin de 1993 et confirmé en décembre 1996, au profit de la FSU ?

Avant de se lancer dans une forme atténuée d'autocritique, le secrétaire général a tenu à justifier à nouveau la scission de 1992, qui a provoqué l'hémorragie au sein de la FEN : « *Les événements de 1992 nous ont affaiblis, certes, mais la clarification et le ressourcement étaient à ce prix* », a-t-il assuré. Il n'est pas certain que ces deux objectifs aient été atteints, au moins aux yeux d'une bonne partie du millier de congressistes présents à Rennes. Pour autant, M. Le Néouannic n'a pas évité les questions qui agitent les militants. Ainsi de la « sortie » de la FEN du mouvement social de décembre 1995, au sujet de laquelle il a admis qu'elle n'avait « *pas toujours été comprise* ». Mais la réponse à la question « *fallait-il appeler à arrêter le conflit en engrangeant l'acquis ?* » a été « *nécessairement oui* ». L'enseignement tiré de cette gestion de crise est toutefois sans ambiguïté : « *On ne mène plus aujourd'hui une organisation par simple décision de sommet, même si ce sont des organismes statutaires qui décident. Il faut coller au terrain* », a conclu M. Le Néouannic.

Après de longs développements sur la laïcité ou la crise sociale, le secrétaire général s'est interrogé sur le « *déficit militant qui a trop laissé le champ libre à* [ses] *concurrents* ». L'écart est trop grand, a-t-il souligné, « *entre les militants, les adhérents et l'ensemble des personnels* ». Un seul remède préconisé : une meilleure articulation « *avec l'action quotidienne* ». Enfin, sur le sujet délicat qui divise les congressistes, la position vis-à-vis de l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), créée au lendemain de la scission, M. Le Néouannic a affirmé qu'il fallait « *positionner clairement la FEN sur le terrain de l'éducation* [...] *en clarifiant les champs de responsabilité des syndicats d'une part, de l'UNSA d'autre part* ». Un débat en soi, qui devrait donner lieu à de vifs échanges entre les congressistes. Quel qu'en soit le résultat, nul ne saurait démentir la conclusion de Guy Le Néouannic, affirmant que « *les idées justes ont peu d'impact s'il n'y à pas de militants pour les promouvoir* ».

Eva Joly va instruire l'affaire des frégates de l'opération « Bravo »

DÉJÀ CHARGÉE de l'instruction du dossier Elf-Le Floch-Prigent, le juge d'instruction Eva Joly a été saisie, vendredi 7 mars, d'une information judiciaire pour « *tentative d'escroquerie* » au préjudice de la société Thomson-CSF. Ouverte contre X..., cette information vise implicitement l'homme d'affaires chinois Edmond Kwan et la société suisse Frontier AG Bern, qui réclament depuis plus de cinq ans le versement par le groupe industriel français de quelque 155 millions de francs (intérêts non compris) en contrepartie d'une « *intervention* » – contestée par les dirigeants de Thomson – lors des négociations pour la vente de six frégates militaires au gouvernement de Taïwan, en 1991. Elle pourrait aussi viser deux anciens dirigeants d'Elf-Aquitaine : Loïk Le Floch-Prigent et son directeur chargé des « affaires générales », Alfred Sirven, qui avaient recommandé les services de M. Kwan auprès de Thomson (*Le Monde* du 27 février).

C'est au détour de l'enquête conduite par Mᵐᵉ Joly sur les opérations d'Elf en Asie qu'était apparue l'existence de ce contentieux financier. Soumis en 1992 à la cour internationale d'arbitrage de Genève, le dossier des frégates – connu sous le nom de code d'opération « Bravo » – était jusqu'alors resté dissimulé derrière le « secret défense » et le secret des affaires. Le 10 octobre 1996, un ancien délégué général d'Elf en Chine, Michel Labie, avait évoqué devant le juge l'échec d'un projet de raffinerie à Shangaï et les étranges interventions d'un intermédiaire chinois dénommé M. Kwan, qu'« *Alfred Sirven avait mandaté pour arrêter le projet* ». Porteur, selon le même témoin, « *d'une lettre du président* [Le Floch-Prigent] », l'homme d'affaires aurait été chargé de « *proposer une exploration gazière* offshore *en échange de l'achat d'armes par la Chine* » et se serait présenté comme « *un négociant d'armes mandaté par Thomson et Matra à Hongkong* ».

EN PLEINE PRIVATISATION

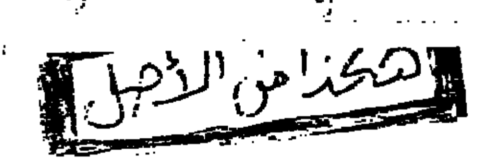
Interrogé le 7 janvier, l'ancien PDG de Thomson, Alain Gomez, expliquait à Mᵐᵉ Joly dans quelles circonstances il avait découvert, peu après la conclusion du contrat avec Taïwan, l'existence de M. Kwan, et pourquoi il avait refusé de lui verser le pourcentage réclamé. « *Pour moi*, a-t-il déclaré sur procès-verbal, *c'est une escroquerie de Sirven.* » Le 15 janvier, l'actuel PDG de Thomson, Marcel Roulet, adressait au juge la copie de la « *sentence* » rendue, le 23 août 1996 en défaveur de Thomson par la commission d'arbitrage.

Les travaux de cette commission avaient toutefois mis en lumière les appuis dont disposait M. Kwan au sein de ce que plusieurs protagonistes du dossier avaient baptisé le « *réseau Elf* ». Alfred Sirven avait témoigné à deux reprises devant le tribunal arbitral en faveur de M. Kwan, reconnaissant l'avoir « *introduit* » auprès de Thomson. Le 4 mai 1994, M. Le Floch-Prigent avait écrit avoir donné à M. Sirven « *l'autorisation* » de recommander M. Kwan « *après avoir pris la précaution d'en informer* [...] *le ministre des affaires étrangères* », Roland Dumas. Ce dernier, précisait l'ancien PDG d'Elf, avait par la suite estimé que les « *correspondants* » du groupe pétrolier avaient fait « *du bon travail en Chine* ». Lors de son audition par Mᵐᵉ Joly, le 7 janvier, Alain Gomez devait commenter ce témoignage en ces termes : « *M. Kwan n'a rien fait. Je ne comprends pas pourquoi M. Le Floch-Prigent témoigne de sa prestation...* » Il se souvenait aussi qu'après son refus de payer l'intermédiaire chinois, l'ex-PDG d'Elf lui avait téléphoné « *au moins dix fois* », mais qu'il avait toujours refusé de lui parler.

La décision de la commission arbitrale avait été déclarée exécutoire sur le sol français le 4 septembre 1996, mais le recours formé par Thomson devant la cour d'appel de Paris en suspend l'exécution bien qu'elle ait été confirmée le 30 janvier par le tribunal fédéral de Lausanne. Redoutant les conséquences internationales de l'évocation d'un soupçon de corruption dans le dossier « Bravo », les dirigeants du groupe industriel s'étaient longtemps contentés, durant la procédure d'arbitrage, d'invoquer l'inanité des prestations de M. Kwan. Tardivement soulevé, l'argument d'un éventuel « *trafic d'influence* » n'avait pas suffi à obtenir une décision favorable, la commission arbitrale ayant finalement estimé qu'« *aucun élément de preuve n*'[avait] *été fourni permettant d'estimer qu'une faveur quelconque* [avait] *été sollicitée d'une autorité française* [...], *et non plus d'une autorité de Taïwan* ».

Menacée, en plein processus de privatisation, de devoir s'exécuter, la direction de Thomson s'est résolue à déposer plainte, le 26 février, confiant ainsi à la justice pénale le soin de trancher ce litige financier au parfum d'affaire d'Etat. L'interrogatoire d'Alfred Sirven, tenu pour l'un des hommes-clé du dossier Elf, mais jusqu'ici protégé par son statut de résident suisse, devrait désormais apparaître prioritaire. Le 21 novembre 1995, devant la commission arbitrale, l'éminence grise de M. Le Floch-Prigent avait ainsi répondu à l'évocation d'un possible « *trafic d'influence* » : « *Quel vilain terme ; quels sont les juristes qui l'ont inventé ?* »

Hervé Gattegno



Le tribunal d'Evry prononce l'interdiction du syndicat Front national-Police

Un désaveu pour le ministère de l'intérieur

Estimant qu'il avait *« pour but de diffuser l'idéologie d'un parti politique »*, le tribunal d'Evry a prononcé, lundi 10 mars, un jugement interdisant le syndicat Front national-Police (FNP). Les syndicats qui l'avaient assigné en justice ont mis en cause la responsabilité du ministère de l'intérieur. Ce dernier avait autorisé, malgré leur mise en garde, le FNP à se présenter aux élections professionnelles de 1995.

LA PREMIÈRE CHAMBRE civile du tribunal d'Evry (Essonne) a prononcé, dans un jugement rendu lundi 10 mars, l'interdiction du syndicat Front national de la police (FNP) qui s'était créé en novembre 1995 et avait obtenu 7,4 % des voix aux élections professionnelles organisées un mois plus tard dans la police. Le tribunal a ainsi donné raison aux syndicats de policiers – la FASP et le SNPT, la CGT et la CFDT – qui avaient assigné le FNP en justice afin de dénier la qualité de syndicat professionnel à une organisation constituant une émanation du parti politique de Jean-Marie Le Pen.

« Le FN-Police n'a pas un objet conforme aux dispositions de l'article L 411-1 du code du travail », a considéré le tribunal d'Evry, et *« il ne peut bénéficier des droits réservés aux syndicats »*. Cette organisation *« a pour but de diffuser l'idéologie d'un parti politique »*, précise le jugement, en remarquant qu'un article des statuts du FNP spécifie que son président doit être informé de l'appartenance de ses adhérents à un parti politique. L'action du FNP *« légitime, suscite ou encourage, de la part des fonctionnaires de police, des distinctions basées sur la race, l'origine ethnique, et expose ses adhérents à des sanctions, à la suspicion et au discrédit »*, est-il ajouté.

Aussi le jugement interdit-il au FNP d'exercer toute activité au sein de la police, lui défendant d'utiliser *« la dénomination de syndicat professionnel Front national-Police »* ou le sigle FN, *« sigle distinctif du parti politique Front national »*. Il signifie également au FNP l'*« interdiction de se prévaloir en toutes circonstances et par tous moyens d'expression, de la qualité de syndicat professionnel de la fonction publique »*. La décision du 10 mars fait suite à des jugements récents qui, à la RATP et dans l'administration pénitentiaire, ont interdit à des organisations proches du parti de Jean-Marie Le Pen de se prévaloir de la qualité de syndicat.

PAS « DUPE »

Critiquant la position du ministère de l'intérieur, le Comité syndical contre l'extrémisme dans la police nationale, qui avait rassemblé plusieurs organisations (FASP, SNOP, CGT et CFDT-Police, SNAP) en réaction à l'apparition du FNP, a réagi en mettant en cause *« la responsabilité du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, pour avoir autorisé le Front national-Police à se présenter aux élections professionnelles malgré la mise en garde des organisations syndicales »*. Le SNOP s'est toutefois démarqué de ces propos, soucieux de ne pas porter d'*« accusations »* contre le ministre. Dans son assignation, la FASP avait relevé les déclarations du président du FNP, Jean-Paul Laurendeau, qui, s'exprimant au nom de ses collègues, indiquait : *« Nous sommes dans notre vie privée proches du FN. »* M. Laurendeau avait aussi déclaré avoir quitté un précédent mouvement policier proche de l'extrême droite, lorsqu'il avait *« compris avec écœurement que certains de ses responsables avaient utilisé l'association pour présenter, lors des élections, des candidatures destinées à détourner du Front national des électeurs patriotes »*.

Alliance, qui ne s'était pas associé à l'assignation du FNP devant la justice, s'est félicité de la *« décision justifiée »* rendue à Evry. Il a également regretté *« vivement que les autorités politiques et administratives aient cru bon d'accepter le dépôt d'une liste FNP lors des élections professionnelles »*. Alliance considère que *« personne ne pouvait être dupe que cette liste ne revêtait aucun caractère syndical, son seul objectif étant l'implantation du Front national au sein de la police nationale »*.

Pour la place Beauvau, le jugement d'Evry est en effet un désaveu. A l'approche des élections professionnelles de décembre 1995, le ministère avait considéré qu'aucun moyen juridique ne lui permettait d'interdire à la liste du FNP, créé pour l'occasion, de se constituer sur la base de statuts purement syndicaux.

Contrairement à ce qui s'est passé dans l'administration pénitentiaire, où le directeur s'était associé – avec succès – aux syndicats pour interdire au Front national Pénitentiaire de se prévaloir de la qualité de syndicat professionnel (*Le Monde* du 19 décembre 1995), le *ministère de l'intérieur ne s'était* donc pas retrouvé aux côtés des syndicats policiers pour demander l'interdiction du FNP.

Après sa percée électorale – 7,4 % des suffrages exprimés aux élections de 1995 dans le corps de maîtrise et d'application, qui représente quatre-vingt-douze mille policiers (gardiens de la paix, gradés et enquêteurs) –, le FNP avait reçu, au titre des droits syndicaux, l'équivalent de vingt-cinq permanents détachés et plus de 500 000 francs versés par le budget annuel de la police. Il avait aussi obtenu un siège au comité technique paritaire central, organe supérieur de la parité entre les syndicats et l'administration. A la suite du jugement d'Evry, il devrait logiquement perdre l'ensemble de ces droits réservés aux syndicats. Mardi 11 mars, la place Beauvau réservait toutefois sa réponse sur les modalités d'application d'une décision qui est immédiatement exécutoire. Estimant que *« le tribunal a dépassé les demandes des organisations plaignantes »*, le FNP a, lui, décidé d'interjeter appel.

Erich Inciyan

L'affaire du tramway grenoblois relancée

Yves Périllat, directeur régional de Campenon Bernard et président de la société qui gère la seconde ligne, a été mis en examen

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Les magistrats en charge des « affaires grenobloises », Christian Blaes et Catherine Parola, viennent de relancer le dossier de la construction du tramway en mettant en examen, vendredi 7 mars, Yves Périllat, directeur régional de la société de travaux publics Campenon Bernard, pour participation à une entente et complicité d'abus de confiance. Auparavant, une demi-douzaine de chefs d'entreprise qui participèrent, à partir de 1988, à la construction de la deuxième ligne du « tram », qui relie le centre-ville de Grenoble au campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères, avaient été entendus comme témoins dans le cadre de cette affaire.

Le montage juridique et financier retenu pour la réalisation de cet ouvrage avait été approuvé à l'unanimité par les élus de droite comme de gauche du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise (SMTC). Successivement, la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, en décembre 1993, puis la Cour des comptes, dans son rapport publié en 1994, avaient dénoncé la méthode utilisée par le SMTC.

Pour la réalisation de la première ligne du tram, le SMTC était maître d'ouvrage. La seconde ligne, achevée à la fin de l'année 1990, avait été construite dans le cadre d'une concession de travaux publics qualifiée de *« fictive »* par la Cour des comptes. Selon cette dernière, le but de l'opération était de permettre au SMTC, présidé par le sénateur Charles Descours (RPR), de *« s'affranchir des règles de mise en concurrence imposées par le code des marchés publics »* et ainsi de ne retenir, pour ce deuxième marché d'un montant 528 millions de francs, que les entreprises ayant participé à la réalisation de la première ligne.

UNE CONCESSION-ÉCRAN

Depuis cinq ans, les usagers des transports en commun roulent ainsi, sans le savoir, sur deux types de voies, celles de la ligne A, propriété du SMTC, et celles de la ligne B, construites, exploitées et propriété d'une société privée, la Société d'aménagement des transports urbains de la région grenobloise (Saturg), que préside Yves Périllat. La concession octroyée à la Saturg apparaît ainsi comme *« un simple écran juridique dont le rôle s'est limité, pour la mise en œuvre de la concession, à passer un marché avec un groupement d'entreprises constitué par ses propres actionnaires »*, écrivait en 1993 la Cour des comptes.

Les juges pourraient s'intéresser également aux retombées financières de la construction du tramway et au système de répartition mis en place entre les partis politiques de droite et de gauche avant, puis pendant, les douze années de règne de l'ancien maire RPR de Grenoble, Alain Carignon. *« Sur ce point, nous sommes dans le monde du silence, des grandes profondeurs et dans une zone encore complète d'obscurité »*, souligne le procureur adjoint, Jean-Pierre Dages-Desgranges.

Claude Francillon

Quand Serge Dassault réinvente la chasse à courre

DIFFICILE, quand on est PDG d'une importante firme aéronautique, maire (RPR) de Corbeil-Essonne (Essonne) et conseiller général du département, de réaliser son plan de chasse comportant quelques cent trente-trois têtes de gros gibier gambadant dans une propriété de 500 hectares. Pour honorer son contrat, Serge Dassault se devait d'innover, en faisant entrer le véhicule tout terrain *dans la panoplie de la chasse à courre. Cette* « trouvaille » lui a valu une convocation, lundi 10 mars, devant le tribunal de police de Rambouillet (Yvelines) pour *« chasse à l'aide de moyens prohibés »*.

Dans un palais de justice plein à craquer, l'audience s'est déroulée sans son acteur principal, Serge Dassault ayant préféré envoyer en première ligne son garde-chasse personnel, poursuivi comme lui, et ses avocats, bien décidés à plaider la nullité. Que faisaient, en effet, par un bon matin d'octobre 1996, deux gardes-chasses de l'Office national de la chasse au cœur de la propriété de M. Dassault, à Coignères (Yvelines) ? Par quelle audace s'étaient-ils introduits sur ses terres *« pour partie closes »*, sinon avec la volonté d'*« attenter à sa vie privée »*. En clair, les deux fonctionnaires avaient-ils le droit de prendre leur client en défaut, interrogent les avocats de Serge Dassault.

C'était sans compter sur l'obstination de MM. Pedot et Manguin, qui, depuis deux ans, rêvaient de ce flagrant délit. Une période pendant laquelle ils n'ont pas ménagé leurs efforts, consacrant 48 h 30, minutieusement répertoriées, à la surveillance de leur cible. Ils étaient partis d'une simple *constatation : comment, à l'âge de soixante et onze ans, peut-on, en une seule journée, courir plusieurs biches à la fois ?* Comment M. Dassault avait-il pu en un seul dimanche abattre huit bêtes à lui seul ? Il n'en fallut pas *plus pour que ces fins limiers prennent en* compte une *« rumeur »* selon laquelle le propriétaire chassait avec un véhicule. D'autant qu'ils avaient remarqué que les animaux étaient *« apeurés et stressés à l'approche d'une voiture »*.

UN 4x4 SURMONTÉ D'UNE TOURELLE

Dimanche 13 octobre 1996, ils pénétrèrent à l'intérieur de la propriété. A 9h 15, ils entendirent trois détonations suivies, trois minutes plus tard, de deux autres. Un instant après, leur patience était récompensée et ils virent un 4x4 spécialement aménagé, dont le *toit, découpé, était surmonté d'une tourelle* constituée de tubes protégés de mousse, roulant à faible allure avec, au volant, le chauffeur Alain Weislinger. Debout, à l'arrière, fusil 7,64 à lunette en mains, Serge Dassault était prêt à faire feu sur les animaux que lui désignait son employé. En moins de trois minutes, il venait d'ajouter deux biches et un faon à son tableau de chasse. Questionné, il affirma que, pressé par le temps, c'était pour lui le seul moyen de réaliser son plan de chasse. Il avoua utiliser ce procédé depuis six ans.

Devant le tribunal, le garde-chasse, en poste depuis un an, expliqua qu'il n'osait *« pas trop discuter avec M. Dassault »*, mais qu'il lui avait tout de même indiqué qu'il fallait trouver un autre mode de chasse, *« avec l'installation de miradors, par exemple »*, ce *qui depuis est chose faite. Le substitut du* procureur de la République, Alain Dejardin, dénonça, lui, *« les moyens disproportionnés »* et le côté *« grotesque »* de ce dossier. Il s'éleva contre *« le raisonnement de logique productiviste »* qui vise *« à tirer le maximum d'animaux dans un minimum de temps »*, transformant *« une partie de chasse en véritable jeu de massacre »*. Contre Serge Dassault, il a réclamé 10 000 francs d'amende, le maximum de la peine encourue ; et contre son chauffeur, la suspension du permis de conduire pour trois ans, la confiscation du véhicule et 3 000 francs d'amende. Le tribu*nal s'est donné jusqu'au 21 avril pour se prononcer.*

S'il n'est pas privé de son permis de chasse, Serge Dassault devra mettre les bouchées doubles et trouver d'autres moyens pour traquer le gibier car, l'an prochain, son plan de chasse devrait être augmenté d'une cinquantaine de têtes.

Jean-Claude Pierrette

Air France est la cible des opposants aux lois sur l'immigration

UNE QUARANTAINE DE PERSONNES ont occupé pendant six heures, lundi 10 mars, l'agence Air France de la Maison de la radio, à Paris, afin de dénoncer la participation de la compagnie aux opérations de reconduites groupées des étrangers en situation irrégulière. Les manifestants, membres du comité « Boycottez et harcelez Air France », ont quitté les lieux sans intervention de la police. De pareilles actions avaient déjà été menées en mai 1996 et février 1997. Un appel invitant au boycottage d'Air France et de ses filiales (Air Charter, Go Voyages, Jumbo) a par ailleurs été lancé par une centaine d'artistes et d'intellectuels, parmi lesquels le sociologue Pierre Bourdieu, le cinéaste Romain Goupil et les écrivains Gilles Perrault et Jean-Bernard Pouy.

DÉPÊCHES

■ **ENLÈVEMENT : un homme de trente et un ans a reconnu avoir enlevé, le 3 mars à Combronde (Puy-de-Dôme),** Celia, âgée de sept ans. Il a été mis en examen lundi soir 10 mars par un juge d'instruction de Riom pour enlèvement, séquestration et agression sexuelle avec violence sur mineur de moins de quinze ans et devait être écroué. L'enfant s'était évadée dimanche de la maison où elle était séquestrée. – *(Corresp.)*

■ ***IMMIGRATION* : Alain Tredez, vice-président (Verts) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais chargé de l'environnement, a rejoint,** lundi 10 mars, les neuf grévistes de la faim qui, depuis cinquante-six jours, poursuivent leur action à Lille afin d'obtenir des titres de séjour. Deux grévistes ont dû suspendre leur action pour raison de santé.

■ **SANTÉ : l'utilisation des bombes aérosol anti-poux est *« contre-indiquée »*** chez les asthmatiques, a annoncé, lundi 10 mars, l'Agence du médicament, après qu'un enfant aux antécédents asthmatiques soit décédé en utilisant un tel produit. Les autres produits contre les poux (shampooings et lotions) ne sont pas concernés. Un numéro de téléphone est mis à la disposition du public : 01-48-13-22-82.

Henri Emmanuelli « assume totalement l'existence » des bureaux d'études d'Urba

LYON
de notre correspondant régional

Depuis une semaine, le tribunal correctionnel de Lyon examine le volet marseillais du financement du Parti socialiste par les bureaux d'études de la société Urba (*Le Monde* du 5 mars). Et même si le président du tribunal, Jean-François Perrin, mène parfois les débats avec une certaine rudesse, ses questions et les réponses des prévenus donnent le sentiment de tourner en boucle.


PROCÈS

Ainsi, pendant quatre jours, le tribunal a décortiqué les conditions de passation de trente-trois marchés publics sur l'agglomération marseillaise durant les années 1987-1989. Au total, plus de 9 millions de francs d'honoraires auraient ainsi transité dans les caisses d'Urba pour financer les activités du PS. *« Pour dix de ces dossiers, il s'agit de dons »*, a expliqué Bruno Desjobert, directeur régional d'Urba à Marseille, et *« les lettres de mission » étaient alors des « lettres d'habillage antidatées »*. Mais pour les autres dossiers, a-t-il affirmé, Urba a fourni des prestations : *« 80 % des documents d'Urba n'ont pas été saisis lors des perquisitions de la police. C'est un choix de l'inspecteur Antoine Gaudino »*, a soutenu M. Desjobert. Pour lui, le travail de l'ex-inspecteur a eu *« des fondations malsaines, tronquées, pourries (...) et ce policier a violé le secret de l'instruction »* en publiant un ouvrage, *L'Enquête impossible* (Ed. Albin Michel).

« UN FAUX GROSSIER »

Le PDG d'Urba, Gérard Monate, hospitalisé, étant absent, les autres responsables ont nié avoir exercé un trafic d'influence : *« Le passage par Urba ne garantissait pas l'attribution du marché, et il n'y avait pas obligation de passer par Urba »*, a soutenu M. Desjobert. *« On n'était pas capable d'avoir une influence auprès des politiques »*, a dit Joseph Delcroix, scribe scrupuleux des activités d'Urba et dont les cahiers de notes ont déjà alimenté les précédentes instructions judiciaires de ce dossier.

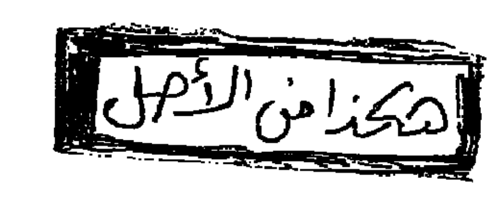
Parmi les cinquante prévenus convoqués à ce procès figurent trente-six chefs d'entreprise – dont certains comparaissent pour *« corruption active »* –, deux anciens députés des Bouches-du-Rhône, Michel Pezet et Philippe Sanmarco, et deux anciens trésoriers nationaux du PS, André Laignel et Henri Emmanuelli. Le tribunal s'est trouvé replongé dans l'atmosphère tendue de la fédération des Bouches-du-Rhône quand M. Pezet a évoqué, la voix voilée, les conflits internes après la mort de Gaston Defferre en 1986. Il s'est expliqué sur une note du 2 mars 1988, non signée et trouvée dans les dossiers d'Urba, d'après laquelle le financement du PS marseillais aurait été réparti de la manière suivante : 80 % pour les amis de M. Pezet et 20 % pour le courant animé par M. Sanmarco. *« C'est un faux grossier »*, a déclaré ce dernier, qui dément formellement avoir disposé d'un compte intitulé Prado.

A la barre, MM. Laignel et Emmanuelli, poursuivis notamment pour *« complicité de trafic d'influence »*, ont rappelé qu'Urba avait été créé dans les années 70 : *« Aucun parti politique ne pouvait assumer sa tâche s'il se contentait des cotisations des adhérents »*, a dit M. Laignel. *« J'assume totalement l'existence de ces bureaux d'études*, a poursuivi M. Emmanuelli, qui s'est déclaré *« fier de ces camarades qui ont travaillé pour le Parti socialiste »*.

M. Laignel, trésorier de 1981 à 1988, a répété qu'Urba participait bien au financement du Parti socialiste mais que *« le trésorier du PS n'avait aucun contrôle sur les comptes d'Urba »*. Il a également réfuté une quelconque intervention dans la nomination de M. Monate à la présidence de cette société. Pour le maire d'Issoudun (Indre), la participation d'Urba variait, selon les années, de *« 0 franc à 15 ou 20 millions de francs »*. Et la répartition des recettes (30 % pour le PS local, 30 % pour le PS national) était *« un objectif totalement théorique qui n'a été atteint qu'une fois »*.

M. Emmanuelli a rappelé que c'était sous sa responsabilité qu'il a été mis fin aux activités d'Urba et que c'est le PS qui *« a réglé les factures »* de cette liquidation. Il s'est demandé pourquoi, *« pour les partis de droite, on parle d'abus de biens sociaux, et pour les partis de gauche, de trafic d'influence »*. Les débats devraient se prolonger encore une dizaine de jours.

Bruno Caussé



DISPARITIONS

Jean-Dominique Bauby

Le dernier message d'un mutant

LE JOURNALISTE Jean-Dominique Bauby est mort, dimanche 9 mars à l'hôpital de Garches. Il était âgé de quarante-cinq ans (*Le Monde* du 11 mars).

Le pire, sans doute, aurait été qu'il meure avant la parution de son livre. Ou, pis encore, avant de l'avoir terminé. Mais le destin, qui l'accabla tant, fit preuve, à son égard, d'une juste mansuétude : il lui accorda un délai. Il l'avait bien mérité. Ce sursis lui permit de finir sa tâche, de suivre tous les épisodes de la sortie de son livre, et de prendre connaissance des critiques qui ont salué, unanimes, ce témoignage, élégant et délicat, d'un mutant. Livre écrit, on l'a déjà tant dit, à l'aide d'un seul muscle, celui de sa paupière gauche, que son corps paralysé par un accident vasculaire laissait encore en état (*Le Monde des livres* du 7 mars). C'est ainsi qu'il avait dicté, en clignant de l'œil à l'énoncé de l'alphabet qu'on récitait devant lui. Lettre après lettre, mot après mot, qui faisaient phrase, chapitre, livre. Son éditeur a même eu le temps de lui annoncer que les vingt-cinq mille premiers exemplaires du *Scaphandre et le Papillon* s'étaient arrachés le jour même de sa sortie en librairie, et que déjà l'imprimerie tournait pour en retirer trente-cinq mille supplémentaires. C'était le jeudi 6 mars. Le dimanche 9 mars, Jean-Dominique Bauby s'éteignait à l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine) où il avait été transporté à la suite d'une aggravation subite de son état de santé.

Il mourait ainsi, ayant accompli son œuvre, et, on peut l'imaginer, rassuré : il ne l'avait pas ratée. Car ce livre n'est pas un témoignage de grand handicapé. Ce livre lui ressemble, il en a l'élégance et la délicatesse, la tendresse, l'attention aux autres, ce recul sur son propre cas qu'on pouvait prendre pour du dandysme. Il avait commencé sa carrière de journaliste au *Quotidien de Paris* (première version de Philippe Tesson, tenait-il à préciser), avant de rejoindre l'équipe du *Matin de Paris* naissant, où il dirigea la section culturelle. A la fin du journal de Claude Perdriel, il rejoignit *Paris Match*, puis *Elle*, en 1991, dont il assura la rédaction en chef, participant aux mondanités afférentes à sa fonction avec des cols anglais et toute la distance qu'il fallait sur la vanité des choses. C'est à ce poste que le destin le surprit, un jour de décembre 1995 sur une route de province et qu'il se retrouva bloqué à l'intérieur de lui-même, intact intellectuellement, détruit physiquement. On appelle ça un *locked-in syndrom*, le syndrome des enfermés en eux-mêmes. On n'en sort pas. Lui, si. Son tronc cérébral l'avait lâché ? Il en fallait plus pour qu'il se taise. Son bouquin est un ultime et distingué pied de nez, comme il savait en faire. Dernier message d'amour aussi à ses enfants, Céleste et Théophile, à Sylvie, à son pote Bernard Chapuis, à ses amis et tous les autres, d'un scaphandrier qui se noie.

Jacques Buob

■ **JEAN-JACQUES PRÉAU**, comédien, metteur en scène, traducteur, cofondateur de la Maison Antoine-Vitez-Centre international de la traduction théâtrale de Montpellier, est mort vendredi 7 mars, à l'âge de quarante-sept ans. Passionné de mise en scène, il a été l'assistant de Jean-Louis Benoit pour six pièces dont deux à la Comédie-Française (*Moi*, de Labiche, et *Monsieur Bob'le*, de Schéhadé) et de Jacques Nichet au Centre dramatique national de Montpellier pour neuf sepctacles dont *La Tragédie du roi Christophe*, d'Aimé Césaire, présentée au Festival d'Avignon en 1996 dans la Cour d'honneur. Acteur, Jean-Jacques Préau a travaillé avec les metteurs en scène Gilles Bouillon, Mehmet Ullusoy, Gilles Glaizes et Hideyuki Yano. A la Maison Antoine-Vitez, il était coordinateur du comité littéraire de langue espagnole. Il avait notamment signé plusieurs traductions de pièces de Lorca – dont *Mademoiselle Rosa*, qui sera mise en scène par Michel Cerda cette saison – et des œuvres de Calderon et de Valle-Inclan.

Agnieszka Osiecka

Une incarnation de la Pologne d'après 1956

POÉTESSE de la chanson, personnage phare de cette Pologne d'après 1956, qui savait vivre quelles que soient les circonstances, Agnieszka Osiecka est morte, vendredi 7 mars, à Varsovie, à l'âge de soixante ans. Ses amis étaient sans doute aussi nombreux que ses chansons (elle en écrivit plus de 2 000) : ceux qui l'ont connue à ses débuts gardent le souvenir d'une jeune fille de dix-neuf ans, pétillante de talents les plus divers, apparue au moment où tout en Pologne semblait bourgeonner après l'hiver stalinien. Elle fit des études de journalisme à l'université de Varsovie, avant d'aller étudier le cinéma à l'école de Lodz, alors à son apogée. Elle écrivit aussi pour le théâtre étudiant STS, pour l'hebdomadaire « libéral » de l'époque, *Po Prostu*, et surtout, se consacra à la chanson, y insufflant l'esprit d'une époque – de plusieurs époques plutôt, car ses textes s'étalèrent en fait sur plusieurs décennies, accompagnant les hauts et les bas d'une Pologne qui se dégageait peu à peu de ses entraves.

Eclectique, elle collabora, sans se dissimuler particulièrement, à la revue de l'émigration polonaise à Paris, *Kultura*, considérée par le régime d'alors comme l'incarnation du diable, et prit comme second mari le journaliste Daniel Passent, qui, lui, n'avait jamais coupé le cordon ombilical avec le même régime.

Elle compta parmi ses proches amis le poète Boulat Okoudjava, alors presque aussi populaire en Pologne qu'en Union soviétique, et qui lui dédia l'une de ses chansons. Elle avait, au sens propre, la chanson dans le sang – son père, avant guerre, composait des tangos et jouait du piano au casino de Lwow (aujourd'hui Lviv, en Ukraine occidentale).

Jan Krauze

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 5 mars sont publiés :

● **Accidents du travail** : un décret relatif au mode de calcul des rentes d'accidents du travail.

● **AOC** : trois décrets relatifs aux appellations d'origine contrôlée « coteaux-du-languedoc », « gigondas » et « pommeau-de-normandie ».

● **Thomson** : un décret instituant une action spécifique de l'Etat au capital de Thomson CSF.

● **Trésoreries** : un décret autorisant le transfert, à des trésoreries de la direction de la comptabilité publique, de l'exercice de certaines compétences de la direction générale des douanes et droits indirects.

● **Banque de France** : une décision du Conseil de la politique monétaire sur le régime des réserves obligatoires en France métropolitaine.

● **CSA** : plusieurs décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel autorisant des radios à émettre en modulation de fréquence dans la région Languedoc-Roussillon.

● **Minitel** : un avis du Conseil d'Etat contestant la sélection par Minitel de certaines inscriptions universitaires (*Le Monde* du 21 janvier).

Au *Journal officiel* du jeudi 6 mars sont publiés :

● **Outre-mer** : un arrêté fixant le siège de l'administration du territoire des terres australes et antarctiques françaises dans la commune de Saint-Pierre de la Réunion, à compter du 2 avril 1997.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– **Claire et Catherine SANTUCCI** sont heureuses d'annoncer la naissance de leur petite sœur.

Anne-Flore,

le 27 février 1997, à Bruxelles.

Pascale et Gérald Santucci,
Chaussée de Roodebeek, 319,
B-1200 Bruxelles.

Vincent et Edmée CHAZEL ont la joie d'annoncer la naissance de leurs trois petits-fils,

Antonin,
le 2 avril 1995.

Simon,
le 22 février 1997.

chez
Guillaume et Anne-Sophie Chazel.

Basile,
le 16 novembre 1996.

chez
Laurent et Ariane FOURTUNE.
30, rue des Favorites,
75015 Paris.

– **Olivier et Valérie GIBOUREAU-VITOUX** partagent avec leur fils **Harold** la joie d'annoncer la naissance de

SWANN,

le 7 mars 1997.

Anniversaires de naissance

– Jeannette, Arlette, Roland,
Mireille, Christophe,
Corinne, Claude,
Odile, Sylvain,
Michèle, Florence,
sont ravis d'immortaliser dans *Le Monde* les soixante ans de

Hervé.

Mariages

– Coup de cœur : le 14 juin 1997.

Géraldine et Sylvain

se marient (ensemble)!!!!!

Décès

– Nancy.
Le président de l'INPL,
Le directeur de l'Ensem,
Tout le personnel
Et tous les élèves de l'Ensem,
ainsi que ses collègues du laboratoire Green,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

Professeur Michel ABIGNOLI,

le 8 mars 1997, dans sa soixante-deuxième année, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

Institut national polytechnique de Lorraine.
Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique.
Groupe de recherche en électrotechnique et électronique de Nancy.

2, avenue de la Forêt-de-Haye,
54500 Vandœuvre-lès-Nancy.

– Mme Edmond Aubry,
Raphaël et Anne-Emmanuelle Aubry-Kantorow,
Benjamin Aubry,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belle-sœur, neveux, nièces,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Edmond AUBRY,

survenu le 8 mars 1997, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 mars, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Versailles (chapelle du Saint-Sacrement), suivie de l'inhumation au cimetière de Viroflay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Gabriel-Péri,
78220 Viroflay.

– Mme Suzanne Ballandras,
née Ventre,
domiciliée à Vence (Alpes-Maritimes),
Les familles Husson, Savinel et Ventre
ont le regret de faire part du décès de

M. André BALLANDRAS,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé d'anglais,
inspecteur général honoraire de l'Instruction publique,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année.

2, boulevard des Belges,
69006 Lyon.
2, rue Rémi-Belleau,
78540 Vernouillet.

– M. Jean Coutard,
M. et Mme Jean Levêque,
Le capitaine de Vaisseau (H)
et Mme Jacques Coutard,
M. et Mme Jean-Pierre Coutard,
Mme Anne Coutard
et M. Daniel Vaguelsy,
M. et Mme Jacques Bideau,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean COUTARD,
née Germaine SALMON,

survenu à Paris, le 9 mars 1997, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 mars, à 9 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, à Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Thomas, à La Flèche (Sarthe), à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Lagarde,
75005 Paris.

– Gérard, Tigrane
et Jeanne Davin,
Danielle Donati,
Dominique Brousse
et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Arlette DAVIN,

survenu brutalement le 9 mars 1997.

– Dieu a rappelé à Lui

France DRESSEN-DURRLEMAN,
fondatrice du cours Bernard-Palissy,

à l'âge de quatre-vingts ans, le 5 mars 1997.

Après son inhumation dans l'intimité familiale, le 7 mars au cimetière de Paris-Montparnasse, auprès de son mari,

Siméon DRESSEN,
un service religieux sera célébré en sa mémoire au temple du Luxembourg
58, rue Madame,
Paris 6e,

le lundi 17 mars, à 19 h 30.

« Le soir étant venu, Jésus leur dit : Passons sur l'autre rive » (Marc 4 : 35).

« Laisse-moi désormais, Seigneur, aller en paix ! » (Cantique de Siméon, Luc 2 : 29).

La famille ne souhaite ni fleurs ni couronnes.

1, rue Zadkine,
75013 Paris.

– Le président de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco),
Le conseil d'administration,
Les enseignants et les étudiants du département Corée-Japon,
ont le profond regret d'annoncer le décès survenu le 2 mars 1997, de

M. Guy GAGNON,

chargé de cours de japonais à l'Inalco depuis octobre 1995.

– Jean-Paul Fuchs,
président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France,
Paul Flandin,
président-fondateur,
Les présidents des trente-deux Parcs naturels régionaux
Et l'ensemble de leurs collaborateurs
font part de leur profonde tristesse après la disparition de leur collègue et ami

François GIACOBBI,
président d'honneur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France,
pour qui protéger la nature ne pouvait se faire qu'avec et pour l'homme.

Ils adressent à sa famille et à ses amis leurs sincères condoléances et l'expression de leurs sentiments les plus affectueux.

(*Le Monde* daté 9-10 mars.)

– L'association Chercheurs toujours a la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Jacques HAREL,
membre fondateur de l'association Chercheurs toujours,
directeur de recherche émérite du CNRS,

survenu le 6 mars 1997.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 mars, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

Association Chercheurs toujours,
Hôpital Paul-Brousse,
94800 Villejuif.

– Samia Saouma,
Max Hetzler,
ont la douleur de faire part du décès de

Martin KIPPENBERGER,

survenu à Vienne, le 7 mars 1997, dans sa quarante-quatrième année.

– Le président de l'université des sciences humaines de Strasbourg,
Le doyen,
Les professeurs,
Les personnels
Les étudiants de la faculté de théologie protestante,

ont le profond regret de faire part du décès du

Professeur Roger MEHL,
ancien doyen de la faculté de théologie protestante
de l'université des sciences humaines de Strasbourg,
commandeur dans l'ordre des Palmes académiques,
docteur *honoris causa* des universités de Bâle et de Glasgow,
membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques,

survenu le 7 mars 1997, à Strasbourg.

(*Le Monde* du 11 mars.)

– François et Martine,
Claude et Véronique,
Pierre et Françoise,
Claire,
ses enfants,
Julie, Charlotte, Thomas, Florence, Laure,
ses petits-enfants,
Jean-Pierre et Nicole Gonar,
ses cousins, et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Jean PARNET,
née GRECH.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, rue du Docteur-Lebel,
94300 Vincennes.

– Mme Michèle Soulas,
son épouse,
Marc et Florence Soulas,
Sophie et Pierre Menet,
ses enfants,
Benjamin, Pierre-Edouard et Victoire,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Soulas,
ses frère et belle-sœur,
Valérie Soulas,
sa nièce,
ont la tristesse de faire part du décès de

André SOULAS,
ancien directeur général de l'IMF,

le 23 février 1997, dans sa soixante-sixième année.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité le 27 février.

– M. et Mme François Ramel,
M. et Mme Michel Ramel,
ses enfants,
Delphine, Pascale, Pierre et Olivier,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston RAMEL,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
ancien chef du service de la législation et de la concurrence à la direction du commerce intérieur et des prix,
ancien auditeur à l'IHEDN,
président d'honneur de l'Association des administrateurs civils,
ancien chef de service du contrôle d'Etat,
conseiller-maître à la Cour des comptes en retraite,

survenu le 4 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 11 mars, dans l'intimité familiale.

Il a rejoint son épouse,

Mme Gaston RAMEL,
née Raymonde ROGER,

dont les enfants rappellent le souvenir.

47, avenue du Maréchal-Lyautey,
75016 Paris.

Anniversaires de décès

Catherine BRISAC,

12 mars 1991.

Tu es toujours avec nous.

– Il y a deux ans disparaissait

Malka PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– Il y a cinq ans,

Aliette S. VIEUX

nous quittait tragiquement.

« Si tu pars le premier, attends-moi à la porte des cieux. »

Hélène WILNER,
née COLLET,

12 mars 1995,

c'était il y a deux ans.

Elle est toujours présente dans la mémoire de ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

– Il y a cinq ans,

Delia TCHIMICHKIAN GARCIA ALFONSO,

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Soutenances de thèse

– **Jean-François Breton** (CNRS, Paris) a soutenu, le 6 mars 1997, sa thèse de doctorat d'Etat en histoire, à l'université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, sur **« L'architecture domestique en Arabie méridionale du VIIIe siècle avant au Ve siècle après »**. Le jury présidé par M. J. Leclant (secrétaire perpétuel de l'Académie) et composé de MM. E. Will, J.-M. Dentzer, J. Margueron et B. Vogt, a décerné la mention « très honorable avec les félicitations du jury ».

– **Mme Amélie-Claude Moisy** a soutenu le vendredi 7 mars, en Sorbonne nouvelle (Paris-III) une thèse de doctorat sur **« Le roman familial dans l'œuvre de Thomas Clayton Wolfe »** devant un jury présidé par M. P.-Y. Pétillon assisté de Mme M.-C. Pasquier, M. P. Badonnel et M. J.-L. Bourget, directeur de thèse. Elle a obtenu la mention « très honorable avec félicitations du jury ».

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu.** Stages-express (moderne, rabbinique), du professeur Bernaudis. **01-47-97-30-22 – 06-60-43-45-78.**

– **Mercredi 12 mars 1997, à 20 h 30 : hommage à Claude Vigée.**
Animé par Alain Suied, avec Michèle Finck, Raphaël Sorin, François de Saint-Chéron, Pascal Culerrier, Ariane Kalfa. Lectures de Claude Vigée et Alain Suied.
P.A.F. : au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, métro Cadet. Réservations au 01-49-95-95-92.

– « **Première au CBL**, 10, rue Saint-Claude, Paris 3e, du livre *La Démocratie d'Israël* (éd. Le Seuil) par le professeur C. Klein de l'université de Jérusalem, ce jeudi 13 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-68-19 ».

Concerts

Lady sings the Jews !

Chants des traditions juives
par

Marlène Samoun-Szlakmann

Théâtre du Tourtour,
20, rue Quincampoix, 75004 Paris
Métro Châtelet
Loc. : 01-48-87-82-48. Places : 60 et 80 F.

Séminaires

● **Journée d'études**
Présences du modèle et action de la structure en psychanalyse (Freud et Lacan) avec F. Balmès, F. Baudry, M. Hatzfeld, P. Julien, P. Loraux, J.-P. Marcos, V. Micheli-Rechtman, C. Millot, J.-C. Milner, E. Porge, A. Soulez, D. Vaudène.
22 mars, 9 h 30-17 h 30, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris, et 23 mars, 9 h 30-17 h 30, faculté de théologie protestante, porte C, 83, boulevard Arago, Paris.

● **Forum**
Autour de l'œuvre de Françoise Héritier. La structure aujourd'hui : biologique, imaginaire, normes et *invariants* avec F. Héritier, M. David-Ménard, P. Fédida, M. Fellous, A. Prochiantz.
18 mars, 18 heures-22 h 30, amphi 24, Université Paris-7, 2, place Jussieu, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

COMMERCE Les fruits tropicaux ont retrouvé le chemin du port de Marseille. Un premier cargo est arrivé lundi 10 mars en provenance de Côte-d'Ivoire, chargé de bananes et d'ananas. Le trafic avait été interrompu à la suite de mouvements sociaux dans le port phocéen. ● LA VILLE a accueilli avec satisfaction ce retour, symbole de la capacité de son organisation portuaire à faire face à la compétition mondiale. ● LES ATOUTS du Port autonome par rapport à ses concurrents d'Europe du Nord, Rotterdam et Anvers, ne sont pas négligeables : position géographique centrale entre le nord et le sud, climat favorable, équipement moderne. Les coûts de sa main-d'œuvre sont cependant jugés trop importants et des dossiers sociaux menacent d'exploser. ● EN 1996, LE TRAFIC de marchandises a augmenté à Marseille de près de 5 %.

Les bananes africaines redonnent de l'énergie au port de Marseille

Malgré la concurrence portuaire du nord de l'Europe, la cité phocéenne a su reconquérir une part du trafic des fruits exotiques. Un bon point qui s'ajoute à celui de l'augmentation des mouvements de marchandises et de passagers en 1996. Cependant, d'importantes difficultés sociales persistent

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Lundi 10 mars. Dans la nuit, l'*Artic Universal* annonce à la vigie du port de Marseille son arrivée en provenance d'Abidjan (Côte-d'Ivoire). Ce porte-container armé par l'OCAB (Organisation centrale des producteurs exportateurs d'ananas et de bananes de Côte-d'Ivoire) transporte 3 700 tonnes de fruits. L'homme de la vigie, un des 90 salariés de la capitainerie du port, alerte les pilotes qui envoient un de leurs hommes. Celui-ci prévient aussi la coopérative des lamaneurs, 87 ouvriers-marins qui amarrent les navires : une de leurs équipes se prépare à la manœuvre avec des vedettes plates qui virevoltent sous les coques.

Quand l'*Artic Universal* se présente à la passe nord du bassin de la Joliette, tout est en place pour l'accueillir au poste 183, face aux hangars ultramodernes du terminal fruitier de Marseille, filiale du transitaire Léon-Vincent. Deux équipes de cette entreprise qui emploie 170 salariés, dont 80 dockers mensualisés, sont à pied d'œuvre dès les premières lueurs de l'aube : une trentaine d'hommes en tout. Le déchargement des 2 059 palettes d'ananas et des 2 102 palettes de bananes commence à 6 heures précises dans le ronflement des deux grues à vérin manœuvrées par quatre ouvriers du Port autonome (PAM) et le vrombissement des élévateurs.

Les pointeurs répartissent les palettes qui bringebalent sur les fourches des petits engins de levage vers les emplacements numérotés du hangar. Les gros ventilateurs de la climatisation ajoutent leur bruit sourd : les bananes ne supportent pas plus de 13 degrés, les ananas pas plus de 8. Une heure après le début de ces manœuvres, les premiers camions de bananes commencent leur chargement. Direction : les clients mûrisseurs. Dans la journée, d'autres poids lourds viendront emporter les fruits vers la France, l'Italie ou l'Espagne. En trois jours, le hangar devrait s'être vidé de la quasi-totalité des 3 700 tonnes de marchandise périssable

VENT DE PANIQUE

L'ensemble des acteurs des professions portuaires a donc réussi ce pari de maintenir la chaîne du froid entre Abidjan et ses clients européens : les fruits seront à temps et en bon état sur les marchés. Et c'est un soulagement. Car cette opération hebdomadaire avait été suspendue les deux lundis précédents. Après une semaine qui avait vu une grève de dockers, deux blocages des portes du port par des ouvriers de la *Compagnie marseillaise de réparation* (CMR) et une journée de grève des personnels de la Société nationale corse méditerranée (SNCM), l'OCAB avait en effet suspendu, le 21 février, son escale marseillaise et fait transiter ses fruits par Saint-Nazaire. Un vent de panique avait alors soufflé sur les quais et dans les bureaux du Port autonome (PAM), qui se réjouissait encore dans son bilan de l'année 1996 d'une fiabilité enfin revenue.

Le 28 février cependant, une déclaration commune de l'Union locale CGT du Port, du PAM, de l'Union maritime et de la CCIMP (Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence) tentait d'éteindre l'incendie. Elle affirmait l'engagement des partenaires de *« renforcer la fiabilité (...), la volonté d'améliorer les conditions pour fidéliser les trafics (...) et la détermination de privilégier dans tous les cas les discussions et les négociations »*. C'était assez pour que l'OCAB accepte de *« suspendre sa suspension »* et de continuer d'exporter 358 000 tonnes de fruits frais chaque année *via* Marseille. Mais un navire, fût-il gorgé de fruits frais, ne fait pas à lui seul le printemps. Le port phocéen dispose d'atouts puissants : sa position géographique permet des liaisons rapides avec toute l'Europe du Sud et du Nord ; il offre des conditions de navigabilité régulières et une météo exceptionnelle (les spécialistes du fruit l'apprécient, eux qui craignent tellement la pluie parce qu'elle interrompt le travail des dockers et détériore la marchandise) ; de surcroît, il peut accueillir des bateaux de toutes tailles et est équipé d'un matériel très moderne comme les deux hangars réfrigérés dans lesquels Leon-Vincent a investi près de 200 millions de francs en trois ans.

Ces atouts ont un prix. La main-d'œuvre du port reste une des plus chères de France. L'ensemble des opérations maritimes et portuaires sont estimées par l'OCAB à 20 ou 25 % du prix de revient de la tonne de bananes. Et si l'association *« ne dénie à personne le droit de se défendre »*, elle revendique ce droit pour elle-même.

« UNE DÉCLARATION DE GUERRE »

Tous ses interlocuteurs ont compris que son coup de semonce nazairien était une manière de se faire entendre pour que les tarifs – tous les tarifs – soient rediscutés. Le directeur du port, André Combeau, y voit d'ailleurs la preuve qu'à *« l'heure de la compétition mondialiste, un trafic n'est jamais définitivement gagné »*.

De nouvelles discussions sont donc en cours, principalement autour de deux dossiers majeurs : celui des emplois au PAM lui-même et, surtout, celui du statut des dockers. Un accord pour sept embauches a été trouvé entre le Port autonome et la CGT, ce qui a contribué à détendre l'atmosphère. Mais la question des dockers reste délicate. Depuis la loi de juin 1992, 560 d'entre eux ont été mensualisés, 140 dépendent du centre d'embauche et 150 restent occasionnels. Leurs employeurs se plaignent pourtant de salaires qu'ils trouvent exagérés.

De son côté, la CGT, par la voix d'un de ses délégués, M. Montoya, redoute qu'on remette en cause *« les équilibres qui ont été si difficiles à trouver »*. Elle en veut pour preuve les quinze propositions formulées à l'UNIM, l'organisation patronale de la manutention, qu'elle considère être *« une véritable déclaration de guerre »*, car celles-ci demanderaient *« carrément qu'on revienne au régime général »*, c'est-à-dire à la disparition d'avantages liés au statut des dockers.

Le retour des bananes, des mangues et des ananas ivoiriens, qui représentent 31 % du seul trafic fruitier local, mais une très faible partie du tonnage transitant par les deux bassins de Fos et de Marseille, a redonné espoir à tous les décideurs du Port. C'est que l'onde de choc de leur départ avait lourdement résonné, et bien au-delà de la communauté portuaire, dans une ville qui vit tout ce qui arrive à son port comme un drame.

Michel Samson

Les performances des ports autonomes en Europe

	en millions de tonnes	Var. 95/96	en millions de tonnes	Var. 95/96	en équivalent 20 pieds (en milliers)	Var. 95/96
1 ROTTERDAM	290	-0,9%	69,7	-1,5%	5 000	-0,5%
2 ANVERS	106	-1,9%	52	-2,0%	2 500	-12,0%
3 MARSEILLE	92	+4,8%	11,7	+4,7%	547	+10,0%
4 HAMBOURG	71	-1,4%	37	-3,0%	3 000	-5,5%
5 LE HAVRE	56,1	[illegible]	13,6	+0,2%	1 020	+4,3%
6 GÊNES	45	-1,2%	12,4	-14,0%	795	+30,0%

Source : PAM/CATRAM

Le port de Marseille connaît également une reprise du trafic passager, malgré une baisse d'activité sur la Corse (-5,3%) : +13,6% en 1996, avec 1 031 000 passagers.

Le don Quichotte qui a terrassé le métro bordelais

BORDEAUX
de notre correspondante

Le vendredi 28 février fut un grand jour pour Denis Teisseire, élu du conseil municipal de Bordeaux et l'une des principales figures de l'opposition à Alain Juppé après l'avoir été à Jacques Chaban-Delmas. Le conseil de la communauté urbaine (CUB) a adopté à l'unanimité un projet de tramway qui enterre définitivement le projet de métro VAL choisi par l'ancien maire. Pour ce personnage atypique de la vie politique – il n'appartient à aucun parti –, c'est l'aboutissement de dix ans de combat. Il fut en effet le premier à s'oppposer à ce projet qui figurait comme la priorité de l'ancienne municipalité.

PORTRAIT

Denis Teisseire, le « moine chevalier » comme le surnommait Chaban, continue en tout cas à jeter le trouble dans la classe politique

Ce quinquagénaire blond aux yeux bleus, toujours en pantalon de velours à grosses côtes et sans cravate, a des airs d'éternel adolescent. On imagine mal ses racines dans la grande bourgeoisie bordelaise du XIXe siècle, celle du commerce avec l'Afrique. C'est dans un petit séminaire des Pyrénées-Atlantiques, loin de ses parents, qu'il découvre foi, nature et solitude. Animateur d'aumôneries, il est ensuite bénévole chez les Petits Frères des pauvres pendant ses années de fac en sciences économiques à Bordeaux.

« Ma foi m'a permis de surmonter les obstacles », dit-il. Ses premières armes, il les effectue dans l'écologie, chez Les Amis de la Terre, de Brice Lalonde. Mais l'association est trop *gauchiste* à son goût. Il fonde alors Aquitaine Alternative en 1981, puis Trans'CUB en 1989, son tremplin dans la sphère politique. A quarante ans, alerté par le rapport sur le VAL d'un objecteur de conscience de son association, il lance, seul contre tous, la bataille contre le métro.

Denis Teisseire, qui se déclare *« contre les idéologies »*, serait entré en politique par hasard. *« Denis ne voulait pas briguer de mandat, c'est le conseil d'administration de Trans'CUB qui l'a poussé pour avoir accès à l'information plus rapidement et directement »*, assure Jean-Alain Bouyssou, un de ses proches qui tient les rênes de son agence immobilière. D'autres voient au contraire chez lui un condensé d'égocentrisme, d'opportunisme et d'intransigeance forcenée. Inclassable, cet électron libre a voté pour Chaban jusqu'en 1974. Moins de dix ans après, il voulait se présenter contre lui, comme candidat des Verts.

Ambigu Denis Teisseire. Il dit avoir peur du pouvoir et de ses mirages. Il assure même refuser la médiatisation. Pourtant, il multiplie les conférences de presse dans les endroits insolites et paraît plutôt bien s'accommoder de sa célébrité locale.

Mystérieux Denis Teisseire : chacun reconnaît l'efficacité de son combat contre le métro, mais les élus bordelais le cernent mal. Les socialistes ne lui font pas confiance. Ils le trouvent dérangeant, voire poujadiste, dans les nouveaux combats qu'il a engagés, celui de l'eau et celui de l'affichage (*Le Monde* du 28 décembre 1996). Pour les élus de droite, il est insaisissable, trop suspicieux : *« Il est le seul avec qui je n'arrive pas à parler normalement, il est de mauvaise foi et porte une haine viscérale aux formations politiques en général »*, constate Hugues Martin, premier adjoint d'Alain Juppé. *« Le VAL était son fonds de commerce, mais aujourd'hui il cherche le scoop et le scandale au risque de perdre sa crédibilité, car il a besoin d'exister »*, estime Alain Cazabonne, vice-président UDF de la CUB.

Le *« moine chevalier »*, comme le surnommait Chaban, continue en tout cas à jeter le trouble dans la classe politique bordelaise et, quoi qu'on en dise, chacun craint ses prochaines croisades.

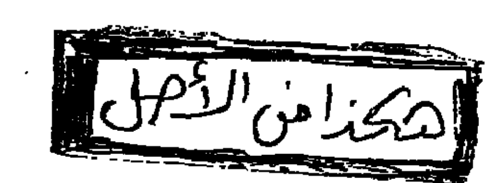
Claudia Courtois

L'agglomération d'Orléans choisit le tramway

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE (SIVOM) de l'agglomération orléanaise vient de décider de construire, d'ici trois ans, une ligne de tramway en *« site propre intégral »* qui reliera, sur 18 kilomètres, Fleury-lès-Aubrais à Orléans-La Source, pour un coût de 1,850 milliard de francs. Ce choix concerne une population de 256 000 habitants. Le début des travaux, suspendu à la déclaration d'utilité publique, est prévu pour septembre. Ce projet préfigure *« une nouvelle civilisation de la ville »*, a commenté Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans. Cette décision va également permettre d'appliquer *« la loi sur l'air qui prévoit de restreindre les flux d'automobiles en centre-ville »*. Le financement doit être assuré par un relèvement de 0,75 % de la cotisation transport payée par les entreprises, ainsi que par une subvention de l'Etat de l'ordre de 350 millions de francs.

■ **TAVERNY.** L'ancienne usine chimique abandonnée sur le site de Lunije, à Taverny (Val-d'Oise), a été débarrassée des 400 tonnes de fûts remplis de produits toxiques et du contenu des cuves souterraines. Cette opération ne comprend pas l'analyse des sols et de la nappe phréatique.

■ **STRASBOURG.** La France et l'Allemagne vont équiper les barrages d'Iffezheim (Allemagne) et de Gambsheim (Bas-Rhin) des passes à poissons les plus importantes d'Europe afin de favoriser le retour du saumon dans le Rhin supérieur. Les deux ouvrages représentent un investissement total de 120 millions de francs.



HORIZONS

REPORTAGE



Jeunesse iranienne sous voiles

De la maternelle à l'université, le régime islamique de Téhéran impose le strict respect de ses principes religieux à coups de censure et d'interdits. Le domicile reste, parfois, le dernier espace de liberté pour les jeunes

AVENUE Shohada, au centre-sud de Téhéran, le lycée est un bâtiment blanc anonyme dans un quartier de villas petites-bourgeoises aux hauts murs d'enceinte totalement aveugles qui intriguent le visiteur. Etablissement privé, le Lycée Refah pour filles est supposé accueillir une partie de la future élite qui gérera l'Iran demain, puisque 75 % de la population a moins de vingt-cinq ans.

Fatemeh, Zeinab, Mariam et bon nombre d'autres parlent un anglais quasi parfait et se proposent de jouer les interprètes pour celles qui le connaissent moins bien. Elles ont la répartie facile et la réponse toute prête : le fondement de toute leur vision du monde, du présent comme de l'avenir, voire de leurs loisirs, est l'islam. Du moins le disent-elles. L'unique régime au monde où les religieux sont au pouvoir prépare sa relève dans un double souci : concilier développement scientifique et technique, et rigorisme musulman.

S'il en fallait une preuve, les activités du Centre de recherches pour les affaires de la jeunesse, relevant de la présidence de la République, est là pour l'administrer. En coordination avec tous les ministères concernés, ce centre est chargé d'encadrer la jeunesse dans *« quatorze domaines essentiels »*, précise Seyed Hamid Kalantari, son directeur. Cela va des études proprement dites, à *« la foi et la connaissance »*, *« la morale et la spiritualité »*, les questions du mariage et de la famille, *« les arts et la littérature »*, *« les sciences et techniques »*, mais aussi *« les sports et l'éducation physique »*, *« les voyages et le tourisme »*.

Car le Centre, sur la base d'un sondage mené auprès de 25 000 jeunes, a dressé la liste des goûts et préférences de la jeune génération, pour répondre à certains besoins et exclure tout ce qui n'est pas conforme *« à la culture et aux valeurs islamiques »*. Les comités d'information, les centres culturels et sportifs, les activités sociales, ont été multipliés, mais ils demeurent strictement encadrés, dirigés et dirigistes.

Fatemeh, Zeinab, Mariam et les autres, avec leurs mots d'adolescentes de quinze à dix-sept ans, tiennent sur le fond exactement le même discours que leurs aînées de trente-cinq à quarante ans, membres du très officiel Conseil culturel et social des femmes, qui relève directement du guide Ali Khamenei, l'autorité suprême politique et religieuse. Le voile que les fillettes doivent porter dès l'âge de neuf ans ? *« C'est la dignité des femmes d'en porter »*, disent-elles. Et toutes les croyantes du monde musulman qui ne se voilent pas sont *« des musulmanes, certes, mais pas parfaites »*. Pourquoi ? *« Parce que c'est le prophète Mohammed qui l'a dit. (...) Parce que nos mères et nos parentes nous ont montré la voie. (...) Parce que nous avons étudié et découvert la vérité par nous-mêmes. »*

Elles affirment sans sourciller que *« la plupart des problèmes des autres sociétés sont dus au sexe »*, qu'elles l'ont appris *« en lisant des articles, y compris dans des revues occidentales »*. L'une d'elles dit avoir même *« entendu à la BBC que les Etats-Unis veulent maintenant séparer les garçons des filles dans les écoles, pour qu'ils se consacrent à leur travail et obtiennent de meilleurs résultats »*.

QUE pensent-elles du régime et du gouvernement ? *« Nulle part au monde, les gouvernements ne sont parfaits, et le nôtre ne fait pas exception à la règle. Mais nous lui faisons confiance et nous l'aiderons à améliorer les choses en nous éduquant et en demandant l'aide d'Allah »*. Que font-elles de leurs moments de loisirs ? *« J'étudie mes leçons, lis le Coran et d'autres ouvrages, j'aide ma mère à la maison et je regarde la télé »*, répond Zeinab. Les programmes télévisés sont, dit-elle, *« bons et variés. Certains films étrangers sont censurés, mais ça n'a pas d'importance parce que ce qui est coupé ne correspond ni à notre culture, ni à nos valeurs »*.

Celles d'entre elles qui sont allées à l'étranger, qu'elles soient filles de diplomates ou qu'elles aient pris des vacances, trouvent que les autres pays *« c'est bien, mais leur savoir religieux ne nous convient pas »*. Demandez leur si elles n'ont pas envie d'autre chose, d'aller danser par exemple, et c'est un « non » offusqué qui fuse de toutes les lèvres. *« Vous ne savez pas poser les questions essentielles »*, lance l'une d'elles. Et quelles sont les questions essentielles ? *« Demandez-moi quel est mon but dans la vie et je vous dirai que c'est d'apprendre à avoir confiance en moi. Je crois en Dieu, en son prophète et en nos imams, et c'est pour cela que je considère, par exemple, que danser c'est futile. (...) La vie doit être consacrée à Dieu et les loisirs aussi »*.

Ces adolescentes qui veulent être dentiste, mathématicienne, généticienne ou suivre des études religieuses, disent-elles vraiment ce qu'elles pensent, ou répètent-elles un discours stéréotypé qu'on leur a appris dès la maternelle ? *« Vous savez, quand vous vivez dans une pièce fermée et que l'on vous délivre constamment le même message, vous ne pouvez que croire ce qu'on vous dit »*, commente une jeune étudiante en médecine. *« C'est inévitable. L'endoctrinement est tel que les gens ordinaires deviennent, sans même s'en douter, de plus en plus fanatiques. Je me surprends moi-même dans la rue, et Dieu seul sait si j'en ai marre de ce régime, en train de regarder d'un œil presque noir une femme qui n'aurait pas de chaussettes ou d'épais bas sombres. »*

Et de raconter comment les étudiants islamistes exercent de fortes pressions à l'Université, dont nombre de facultés ne sont pas mixtes et où un professeur, pour peu qu'il soit jeune et célibataire, ne peut pas donner de cours aux jeunes filles. Si, pour les matières scientifiques et les sciences exactes, la censure ne sévit pas, nombre d'universitaires ont renoncé à donner des cours dans les facultés des sciences humaines, tant il est vrai que les sujets interdits dans ces matières et les rappels à l'ordre sont nombreux.

« Dans ce pays méfiez-vous de la triche, prévient Néguine, une jeune bourgeoise occidentalisée. *Pour avoir la paix chez soi, on nous force à mentir. Nous sommes un peuple d'hypocrites. Je dirai même de schizophrènes, surtout les jeunes, qui vivent souvent une contradiction entre leur mode de vie chez eux et ce qu'ils doivent afficher en public. Tous les jeunes suivent le même enseignement religieux puisqu'il est obligatoire. Et pourtant, voyez le nombre de ceux qui réclament plus de libertés. » « Oui, mais ces libertés, beaucoup de jeunes ne savent pas très bien ce qu'elles veulent dire, puisqu'ils ne les ont jamais vécues*, dit Mohamad, vingt-neuf ans. *Au point que certains de ceux qui ont l'occasion d'aller dans un pays occidental en reviennent en traitant les Européennes de "salopes". C'est la même chose lorsqu'ils rêvent d'Amérique : ils fantasment plus qu'autre chose. »*

Vivre chez soi et faire semblant dehors, c'est-à-dire, respecter la séparation entre hommes et femmes dans les cinémas, les bus, les files d'attente, le port – à défaut du tchador proprement dit – du voile et du manteau très long, pour les femmes, etc. Et encore, l'intimité n'est-elle pas garantie puisque le risque est permanent de voir intervenir chez soi une escouade de « gardiens de la révolution » ou de membres de la police, pour conduire au poste tous ceux qui auront été pris en flagrant délit de simple soirée dansante, ou de consommation de quelques verres d'alcool fabriqué à domicile. Mais il arrive aussi que ces gardiens de l'ordre se laissent « convaincre » de fermer les yeux en échange de sommes d'argent plus ou moins importantes.

DEVANT l'une des permanences de l'organisme chargé d'appliquer les « interdits » (mounkerat), avenue Motahari, dans le centre de Téhéran, des dizaines de personnes attendent tous les jours, pratiquement à toute heure. Ce sont des Téhéranais venus s'enquérir de l'un des leurs interpellé pour un « interdit », ou pour son allure, surtout si elle est jugée « rap ». Le « rap » dont parlent les cerbères des bonnes mœurs ne concerne même pas la musique, mais désigne une tenue jugée débraillée, une coupe de cheveux pas tout à fait réglementaire ou un type de lunettes solaires estimées ostentatoires. Le samedi, le nombre des interpellés est plus grand encore, après le congé hebdomadaire musulman.

Par rapport à la population de la capitale, les centaines d'interpellations quotidiennes peuvent paraître dérisoires. Mais c'est le principe même de l'ingérence chez soi, et dans les choix les plus privés, qui est insupportable pour les habitants de Téhéran. Selon un intellectuel islamiste, l'intolérance est encore plus grande dans d'autres villes du pays. Dites aux Iraniens qu'après tout, c'est la même chose qu'en Arabie saoudite, où les *mouttawain*, la police des mœurs, veillent eux aussi au grain, et ils vous répondront, indignés, que l'Iran n'a jamais été l'Arabie saoudite !

> « Je crois en Dieu, en son prophète et en nos imams, et c'est pour cela que je considère, par exemple, que danser c'est futile. (...) La vie doit être consacrée à Dieu et les loisirs aussi »

« Cela dit, ne vous y trompez pas, commente Nazanin. *Le régime représente, à des degrés divers, la majorité de la population, soit parce qu'elle est convaincue, soit parce qu'elle y trouve son intérêt. »* Nazanin et ses amis vivent, comme ils le disent eux-mêmes, *« en marge »*, ne se trouvant bien que chez eux et entre eux, écoutant de la musique occidentale interdite, ou visionnant des films vidéo entrés clandestinement dans le pays *via* Dubaï (Emirats arabes unis) ou la Turquie.

« Socialement et culturellement, il y a un fossé entre eux et nous. J'aurais souhaité qu'ils comprennent mon mode de vie de la même manière que je respecte le leur. Mais ils ne me feront jamais croire que, parce qu'ils sont islamistes, jeunes gens et jeunes filles n'éprouvent pas les mêmes envies et attirances, ni n'ont envie de contester ou de découvrir autre chose que ce qu'on veut bien leur apprendre, comme n'importe quels jeunes de leur âge partout dans le monde. »

Le régime islamique aujourd'hui – la précision est importante tant il est vrai que le comportement des autorités est imprévisible – donne l'impression de s'accomoder dans une certaine mesure de ceux qui refusent de se laisser convaincre par ses grands principes, tout en donnant des tours de vis à l'occasion, qui sont autant de gages aux purs et durs de l'idéologie rigoriste. Après tout, nombre de ces « marginaux » appartiennent à une catégorie sociale dont les ressources financières et les compétences professionnelles sont utiles à la reconstruction et au développement du pays, en attendant que soient formés ses futurs cadres. Le régime n'a-t-il pas, dès 1994, invité tous ceux qui étaient partis après la révolution à revenir, voire à récupérer leurs biens confisqués ?

Pour que la relève ne soit pas *« contaminée »* par une culture *« venue d'ailleurs »*, mieux vaut cibler les intellectuels par qui la « subversion » pourrait arriver, tout en comptant sur la masse des conservateurs traditionnalistes qui, sans soutenir le régime des religieux, n'en sont pas moins dans le ton. Ainsi va la société iranienne, truffée de contradictions et roulant à plusieurs vitesses – économique, sociale et culturelle.

Toute la question est de savoir si, comme le pense un jeune homme d'affaires, les choses ne peuvent qu'aller vers une plus grande tolérance forcée et non voulue, ou si le régime réussira son pari de faire de l'Iran, à l'orée du XXI[e] siècle, le « modèle » d'une société réellement islamiste.

« A côté de chez moi, dit Mohamad, *il y a une pizzeria où les jeunes viennent surtout le jeudi soir, premier jour du week-end musulman, parce que c'est bon, et aussi parce que c'est un lieu de rencontres entre jeunes gens et jeunes filles. Le propriétaire verse un tribut à la police des mœurs du quartier pour avoir la paix. Un "comité" d'un quartier voisin n'ayant pas réussi à avoir sa propre part du gâteau, des descentes sont organisées de temps en temps à la pizzeria. Les jeunes sont emmenés au poste. Que croyez-vous qu'il arrive ? Tous les jeudis, ils font à nouveau la queue devant la pizzeria. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre les autorités baissent les bras... »*

Mouna Naïm
Dessin : Pierre Lohner



e sous voiles

Salon du non-livre ?

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

L'ALLONGEMENT de la vie ne menace pas seulement le paiement des pensions. L'édition risque de succomber sous la non-littérature. C'est commencé. En une *semaine ont paru dix* livres de Mémoires. Quand on a brillé en rédac', étant petit, et qu'on a figuré ensuite dans le cirque du spectacle ou de la politique, que faire de ses vingt années de retraite, bientôt trente, sinon raconter sa vie par le menu, afin de laisser une trace, de se justifier, d'aider l'Histoire, bien entendu, et de redonner confiance à nos chers jeunes !

Les acheteurs de ces pavés coloriés, avec souvenirs de cols marins ou de tantes aux seins lourds et cahier-photos en prime, croiront avoir LU un LIVRE, alors qu'ils auront juste avalé le gros mensonge de l'écriture-vérité, que dénonce tout auteur qui se respecte.

Il reste encore de ces écrivains véritables ; heureusement pour le doute essentiel dont procède le pur et dur plaisir de lire. Prenez Michel Foucault : même oralement, il démontre qu'en histoire la rationalité n'est qu'un leurre fragile, une *« ruse au service des dominants »* (*Cours au Collège de France*, Gallimard-Seuil). Le même soupçon de manigance s'impose à l'égard du politique. Dominique de Roux, qui a d'abord cru jouer un rôle de *condottiere* dans les colonies africaines du Portugal post-révolutionnaire de 1974 a vite regagné les hauteurs de la littérature entendue comme une métaphysique nous tenant « suspendus » dans le vide du sens. *« Il y a tellement mieux à faire que de faire quelque chose ! »* (*cf.* la suite inédite du *Cinquième Empire*, *Le livre nègre*, et ses *Lettres à Georges Londeix*, Ed. du Rocher).

Ecrire pour de bon – donc, lire pour de bon –, c'est bien plus que renoncer à réformer le monde ; c'est s'avouer incapable de le rejoindre. *« Tout de ce que j'écris est logique, et pourtant tout est faux »*, confie Marguerite Duras à Michèle Manceaux (*L'Amie*, Albin Michel). Cet agnosticisme ne date pas du nouveau roman. Il remonte à la fin du siècle dernier, décisif dans l'histoire des croyances et incroyances littéraires. On le doit à des poètes, mieux à même de vivre l'imposture divinatrice des mots.

Mallarmé écrit *« pour voir ce que c'est écrire »*. Il est conscient, et nous rend conscients, que le sujet écrivant, lui-même, n'est qu'un *« effet de langage »*. Daniel Oster nous replace au cœur de cette incertitude en s'y aventurant personnellement, en tenant le journal intime de sa propre découverte (*L'Individu littéraire*, PUF ; *La Gloire*, POL). Philippe Sollers, lui aussi, revisite Rimbaud du dedans, gagné par ses fulgurances de voyant électrisé, ses frayeurs et ses ferveurs, et donnant envie d'en faire autant (*Studio*, Gallimard).

Il n'y a pas deux manières de visiter le Salon du livre, qui ouvre dans quelques heures. Ou on s'est fait à l'avance, de la littérature, l'idée la plus exigeante et la plus exaltante en y voyant le seul moyen de ressentir la fragilité des constructions humaines, de se découvrir unique et intense devant l'instant. Ou alors on ressortira du Salon les bras chargés de *Souvenirs* interchangeables d'élus, de dirigeants inculpés ou de stars, d'essais bâclés d'experts qui se sont toujours trompés, ou d'autres sous-produits jetables de la notoriété audiovisuelle. Sans l'avoir cherché, sans l'avoir voulu.

« N'entre pas ici sans désir », prévient Paul Valéry au fronton du Trocadéro. Le conseil vaut au seuil des librairies.

Mercenaires *par Ronald Searle*



Seuls les drapeaux étaient rouges

Suite de la première page

Que reste-t-il en effet du marxisme-léninisme-maoïsme, une fois expédiés aux oubliettes les deux dogmes jumeaux de l'internationalisme et de l'appropriation collective des moyens de production et d'échange ? Il reste certes la dictature du parti, mais d'un parti qui n'a plus de communiste que le nom et qui, en attendant que se fassent entendre à nouveau les voix des masses misérables et des amoureux de la liberté, doit de plus en plus composer avec les autres pouvoirs existants : l'argent, l'énorme complexe militaro-industriel, le crime, pour ne pas parler des Etats-Unis ; que Madeleine Albright se soit trouvée à Pékin au moment de l'incinération de Deng est significatif.

La volonté d'indépendance des Chinois rouges ne date pas d'hier. A la différence de ce qui s'est passé en Europe de l'Est, leur révolution n'était pas imposée de l'extérieur. L'objectif premier des fondateurs de leur parti, dont Mao, en 1920, était de mettre fin à une domination étrangère qui se nourrissait, dans tous les domaines, de l'abaissement national, et ils voyaient dans le marxisme-léninisme la meilleure manière d'y parvenir. Mais Staline ne détestait rien tant que l'idée que des communistes pourraient prendre le pouvoir dans des pays échappant au contrôle de son armée et de sa police, offrant ainsi aux travailleurs du monde entier une voie de rechange à la version soviétique du socialisme. C'est ainsi que, durant la guerre d'Espagne, ses hommes de confiance réservèrent l'essentiel de leurs coups aux trotskistes du Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM). Et qu'il fit tout pour renverser Tito, coupable d'avoir pris le pouvoir à Belgrade sans lui demander son avis et de nourrir de grandes ambitions balkaniques.

Ses relations avec Mao ne furent jamais aussi orageuses, mais le Komintern ne se priva pas avant la guerre de s'opposer à lui, et à sa volonté de s'appuyer sur les immenses masses paysannes plutôt que sur un prolétariat urbain alors au berceau. A aucun moment par la suite, le génial Petit Père des peuples ne donna l'impression de beaucoup se passionner pour la cause des maoïstes, ces *« communistes de margarine »* comme il les surnommait dans ses conversations avec *les Américains. Lorsqu'ils* parvinrent à leurs fins, en 1949, il fit lanterner le Grand Timonier deux mois à Moscou avant de lui accorder des crédits fort parcimonieux. Moyennant quoi il fut bien aise de pouvoir faire appel à des « volontaires » chinois, dans l'hiver 1950-1951, pour repousser l'offensive des forces des Nations Unies qui menaçaient de remonter, en Corée du Nord, jusqu'à la frontière sibérienne.

LIQUIDATEUR DU MARXISME

Dans la guerre de succession ouverte au Kremlin par la mort de Staline, Khrouchtchev obtint le soutien des Chinois, auxquels il avait promis, entre autres, de les aider à se doter de la bombe atomique. Mais bientôt la détermination de Mao de reprendre les îles du détroit de Formose, protégées par ce qu'il appelait le *« tigre de papier »* américain, le fit revenir sur cet engagement. Les relations entre les deux grandes puissances communistes ne s'en sont jamais remises et l'on entendit même, en 1969, de sérieux bruits de bottes sur leur frontière commune. La grande habileté de Nixon et de Kissinger, qui cherchaient à se dégager du Vietnam en position de force, fut alors de s'interposer entre l'URSS et la Chine en se présentant comme les garants de l'indépendance de cette dernière.

Mao pouvait difficilement mener de front le rapprochement avec La Mecque du capitalisme et la prétention de faire de Pékin celle du communisme mondial trahi par les *« nouveaux tsars »* de Moscou. Et c'est ainsi que fut tournée, avec la mort mystérieuse de l'ex-dauphin du Grand Timonier, Linbiao, la page de la folle Révolution culturelle. L'heure du retour de Deng avait sonné, qui avait été voué aux gémonies pour avoir proclamé que peu importait la couleur du chat, pourvu qu'il attrapât les souris. Des dogmes d'hier, il ne reste que la momie de Mao dans son mausolée et le rouge du drapeau national, et ce n'est évidemment pas l'imminente annexion de Hongkong qui va diminuer, dans l'économie, le poids de plus en plus essentiel de l'initiative privée.

Le disparu l'a dit lui-même : *« Même quand je mourrai, on ne parlera pas de moi comme d'un grand marxiste. »* En réalité, il aura été un liquidateur du marxisme, faisant passer en toutes circonstances l'intérêt national, où les pères fondateurs voyaient une survivance appelée à disparaître, avant cette « lutte de classes » à quoi se résumait selon eux l'histoire de l'humanité. En ce sens, il a fait comme Gorbatchev et Eltsine : il a mis fin à une expérience communiste à la faillite avérée. Mais eux ont provoqué le naufrage de l'économie et de l'Etat, alors qu'il a fait de la Chine l'un des plus performants « dragons » d'Asie et une puissance suffisamment redoutée pour que chacun, à sa manière, ferme plus ou moins les yeux sur la brutalité du régime.

UN ÉTAT CORROMPU

Ce n'est pas au lendemain du décès d'un homme d'Etat qu'on peut prétendre dresser un bilan définitif de son action. Ses actuels héritiers sont, au moins pour certains, trop âgés pour que l'on puisse considérer sa succession comme réglée, et les multiples précautions prises à l'occasion de ses obsèques, comme la bombe qui vient d'exploser dans un bus pékinois montrent qu'ils ne se sentent pas aussi sûrs d'eux qu'ils voudraient en donner l'impression. L'Etat est largement corrompu. Des dizaines de millions de paysans sans terre errent à la recherche de moyens de subsistance. Enfin, le risque est toujours présent, comme il l'a été tout au long de l'histoire, d'une décomposition d'un Empire trop vaste sur une base régionale : ce que le général Lebed appelait, lors de son récent passage à Paris, une « confédéralisation ». L'Empire le plus peuplé du monde est passé en moins d'un quart de siècle d'un maoïsme aux fortes connotations staliniennes à un succédané du régime Pinochet : libéralisme économique, autoritarisme politique. Il serait surprenant que la démocratie, dont la société de consommation a toujours porté le message, ne revienne pas frapper à sa porte. Mais il faudrait un rare courage et une non moins rare lucidité aux successeurs de Deng pour, cette fois, lui donner sa chance, au lieu de s'en remettre aux voies éprouvées, toujours tentantes pour une nation si souvent humiliée, de la politique de puissance.

André Fontaine

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une page de publicité

JACQUES CHIRAC préfère la communication qui arrange à l'information qui dérange. Il n'est certes pas le premier président de la République à illustrer ce penchant des hommes de pouvoir. Mais avec « Années 2000 : une chance pour tous », cette émission sur mesure et titrée comme un slogan électoral que vient de lui offrir France 2, la démonstration atteint la caricature. Et ce que le pouvoir espère gagner à ce jeu, la démocratie le perd.

N'ayant rencontré aucun obstacle sur sa route, aucune question dérangeante, aucun contradicteur insistant, le chef de l'Etat est sans doute convaincu d'avoir marqué un nouveau point dans sa patiente stratégiede reconquête de l'opinion. Portant la marque des professionnels de la communication, la séquence mise en scène depuis la mi-décembre 1996 est presque parfaite : rencontre sur TF 1 le 12 décembre avec quatre journalistes peu habitués des interviews présidentielles, livre intimiste d'Alain Juppé en librairie le 17, vœux du 31 décembre rectifiant lesmaladresses de l'émission de TF 1, débat sur la parité annoncé le 15 janvier, annonce télévisée d'une réforme de la justice le 20, et maintenant ces deux longues heures d'un « spécial jeunes » empreint de connivence.

La manœuvre est limpide : faire oublier la crise, parler d'autre chose, combattre la sinistrose, démentir les journalistes rabat-joie, montrer un président optimiste qui trace sa route au plus près des « vraies » préoccupations des Français. Mais on aurait tort de la croire sans efficacité. La communication ne peut rien à elle seule : elle se contente de profiter au mieux des faiblesses de l'adversaire. C'est ce qu'a su très bien faire, depuis deux semaines, le pouvoir en empruntant la voie laissée libre par une opposition socialiste en retrait, hésitante et timorée alors que la mobilisation civique autour du projet de loi Debré lui offrait un tremplin inespéré.

Que le chef de l'Etat organise avec systématisme sa contre-attaque, c'est évidemment son droit. Mais que le service public de télévision redevienne pour ce faire sa courroie de transmission n'est pas acceptable. Deux journalistes choisis par l'Elysée, dont l'un vient d'être nommé PDG de RFO avec le feu vert du pouvoir, des reportages réalisés en marge de la rédaction de France 2, un sommaire conçu à l'évidence en complicité avec la présidence, des témoignages uniquement positifs venant illustrer le propos présidentiel, l'absence de contradicteurs et de spécialistes pouvant démentir ou rectifier erreurs et approximations : cette émission ne grandit pas le journalisme.

La communication présidentielle manifeste un refus du conflit et du pluralisme dans l'espace public. Fût-elle un métier, comme le pense M. Chirac, la politique doit, en démocratie, respecter et accepter certaines règles du jeu. Un journalisme indépendant et sans complaisance est l'une d'entre elles.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un centre d'études atomiques à Saclay

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes Le Monde *n'a pas paru du 14 février au 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 7 février 1947.*

AU SUD de la capitale, entre les vallées de la Bièvre et de l'Yvette, s'étend le plateau de Saclay. La terre y est fertile, et les blés, l'été, y ondulent à perte de vue. Un décret du 11 décembre dernier a déclaré d'utilité publique l'acquisition de cent cinquante hectares sur le plateau, pour la création d'un centre d'études expérimentales sur l'énergie atomique.

Les habitants, hantés – et c'est compréhensible – par le spectre d'Hiroshima, le souvenir de Bikini et la crainte de la terrible « désintégration en chaîne », s'émurent. Les maires élevèrent des protestations. Ne risquait-on point à la fois de mettre en péril les populations environnantes et de défigurer entièrement ce coin champêtre de l'Ile-de-France ?

A ceci il fut rapidement répondu : le comité d'aménagement de la région parisienne a été consulté, et dans une séance où furent conviés les maires intéressés, il a été établi que les bâtiments prévus, installés uniquement sur le plateau, ne risquaient pas de déparer le paysage charmant des deux vallées. *« Nos laboratoires ne présenteront aucune espèce de danger pour la population »*, a d'autre part affirmé M. Raoul Dautry, ancien ministre de la reconstruction, qui occupe les fonctions de délégué du gouvernement, administrateur général du commissariat national à la recherche atomique.

Jean Planchais
(7 février 1947.)

هكذا من الأصل

La République, l'extrême droite et nous

par Gérard Noiriel

Il est dans l'ordre des choses que l'Histoire soit utilisée comme « réservoir d'exemples » par les acteurs de la scène politique soucieux de justifier, ou de rehausser, *leurs décisions en les installant* dans le noble prolongement des traditions de la République. Mais ces entreprises de légitimation ne peuvent pas satisfaire l'historien qui s'efforce d'approfondir la connaissance du passé pour mieux situer les enjeux du présent.

Dans cette perspective, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le désarroi et l'impuissance des hommes politiques, de droite comme de gauche, face à la montée de l'extrême droite, ne sont pas un phénomène nouveau. Tous les ingrédients qui nourrissent le débat actuel sont apparus, quasiment en même temps, à la fin du XIXe siècle.

Pour essayer de juguler le brusque développement du chômage consécutif à la grande dépression qui secoue la France dans les années 1880, la IIIe République élabore une législation sociale qui constitue le socle de notre « Etat-providence ». Toute cette politique, qui n'est évidemment pas propre à la France, est sous-tendue par un principe nouveau : la « préférence nationale » sur le marché du travail.

Auparavant, pour les classes populaires en tout cas, appartenance nationale et activité professionnelle étaient deux questions totalement séparées. Désormais, un étranger ne peut plus travailler en France que si les représentants de l'Etat l'ont autorisé à le faire. Pour mettre en œuvre cette « conquête sociale », la République a dû faire passer au sein du « peuple » une ligne de démarcation largement ignorée jusque-là : la nationalité française. Si cette ligne invisible, fondée sur un concept juridique terriblement abstrait – l'appartenance à l'Etat –, est rapidement devenue une frontière sociale, c'est parce que, dans le même temps, l'administration républicaine invente les techniques d'identification indivi*duelle auxquelles nous sommes* tous soumis aujourd'hui, fondées sur les papiers d'identité.

C'est grâce à ces techniques qu'il est devenu possible de s'assurer que X... est vraiment « français », mais que Y... ne l'est pas. Le fait que la première loi républicaine qui impose aux travailleurs étrangers (jusque-là, ceux-ci n'étaient enregistrés nulle part) de déclarer leur présence en France et de porter sur eux un document officiel attestant de la régularité de leur séjour ait été intitulée « loi sur la protection du marché du travail national » (en 1893) n'est donc pas le fruit du hasard.

La IIIe République a établi – pour des raisons éminemment louables, mais cela ne change rien aux faits – la connexion, à bien des égards explosive, entre le « national » et le « social ». Du coup, toute une série de problèmes nouveaux, désignés par des mots nouveaux, font brutalement leur irruption sur la scène politique française : « chômage », « immigration », « sans-papiers », « préférence nationale », etc. C'est dans ce contexte totalement inédit que les thèses de l'extrême droite vont pouvoir prospérer. Dès la fin du siècle, Maurice Barrès (élu à l'Académie française en 1906) élabore les grandes lignes du nationalisme xénophobe et antisémite qui empoisonne aujourd'hui encore la vie politique de notre pays.

Si l'on examine les stratégies mises en œuvre par les partis restés fidèles à la démocratie pour enrayer la progression de l'extrême droite, que ce soit au tournant du siècle ou dans les années 30, on constate qu'elles reposent sur une même logique politique. D'un côté, on rappelle les idéaux de la République, les traditions de « l'hospitalité française », on dénonce le racisme, on *justifie les mesures prises contre* les « mauvais » immigrés (tous les « clandestins » et les « sans-papiers » qu'a fabriqués la légalité républicaine) au nom de l'intérêt des « *bons* » immigrés.

Mais, d'un autre côté, les élus de la République multiplient les mesures visant à couper l'herbe sous le pied des organisations d'extrême droite, en appliquant la partie de leur programme qui ne paraît pas incompatible avec le respect des principes sur lesquels repose la démocratie parlementaire. D'où une législation de plus en plus hostile aux immigrés qui vise, à chaque fois, deux objectifs essentiels : restreindre l'accès des étrangers à la nationalité française et renforcer les lois de police pour éliminer les « clandestins ».

Mais les conclusions que l'historien est bien obligé de tirer après l'examen de ces deux précédents historiques, c'est que jamais cette stratégie n'a permis de faire reculer le nationalisme et la xénophobie. Que ce soit dans les décennies qui ont précédé la première guerre mondiale ou dans les années 30, c'est le contraire qui s'est produit, car la multiplication des mesures visant les étrangers a conforté l'opinion publique dans l'idée que ceux-ci étaient bien l'une des causes principales des *maux de la société française*.

Dans toute l'histoire de la France contemporaine, on ne trouve pas un seul exemple d'une législation compatible avec le respect de la démocratie qui aurait permis d'atteindre le fantasme d'une « immigration zéro ». C'est pourquoi l'extrême droite, qui ne s'est jamais embarrassée du respect des libertés individuelles, a toujours eu beau jeu de crier au « laxisme » et à la « trahison » des gouvernements en place.

> **Comment l'historien pourrait-il éviter de tirer la sonnette d'alarme lorsqu'il constate que les partis démocratiques, confrontés à une nouvelle poussée de l'extrême droite, reproduisent la stratégie qui a si mal réussi à leurs prédécesseurs ?**

Force est de constater aussi que cette logique répressive a enfermé les représentants de la République – et la sincérité de leurs convictions démocratiques n'est pas ici en cause – dans un cercle infernal dont il n'a jamais été possible, jusqu'ici, de sortir par des moyens démocratiques. Dans les deux cas, en effet, c'est la guerre qui a mis fin, provisoirement, à l'engrenage du nationalisme.

Naturellement, l'environnement international n'est pas, aujourd'hui, aussi inquiétant qu'en 1914 ou qu'en 1939. C'est plutôt la France qui fait peur, désormais, à ses voisins. Néanmoins, comment l'historien pourrait-il éviter de tirer la sonnette d'alarme lorsqu'il constate que les partis démocratiques, confrontés à une nouvelle poussée de l'extrême droite, reproduisent la stratégie qui a si mal réussi à leurs prédécesseurs ?

Une nouvelle fois, l'exaltation des valeurs républicaines, la défense des droits de l'homme, la dénonciation du racisme vont de pair avec la multiplication des mesures qui renforcent, dans l'opinion, l'idée que les étrangers sont, en partie au moins, responsables des problèmes que traverse la société française. Ces dernières années, la législation sur l'immigration a constamment été modifiée (dix fois en quinze ans, paraît-il !), en s'appuyant sur les deux moyens que la République a toujours privilégiés quand elle a voulu se montrer plus répressive à l'égard des étrangers : la remise en cause de l'accès à la nationalité française et le renforcement des lois de police. Mais nous constatons tous les jours que cette politique à courte vue aboutit aux mêmes résultats que dans le passé. Loin d'être affaibli, le Front national se renforce.

Si la mise en perspective historique du débat actuel sur l'extrême droite n'incite pas à l'optimisme, elle offre malgré tout quelques motifs d'espérance. Parmi tous les arguments xénophobes, antisémites et racistes que les précédents mouvements nationalistes ont mis à la disposition du Front national, il en est un, fort prisé avant la deuxième guerre mondiale, qui ne fait plus vraiment recette aujourd'hui : celui de l'immigré porteur de maladies « menaçant » la santé des Français.

Il y a quelques années, le Front national a essayé, il est vrai, de populariser l'équation immigrés = sida, mais cette propagande n'a pas rencontré l'écho escompté. La raison principale de cet échec tient, à mon avis, à l'évolution radicale du milieu médical.

Dans les décennies qui ont précédé la guerre 1914-1918 et dans les années 30, les médecins français ont joué un rôle important, notamment au sein de l'Action française, dans les campagnes orchestrées contre les étrangers. Certains d'entre eux n'hésitant pas alors à cautionner de leur science l'argument étranger = malade. En dénonçant publiquement cet amalgame raciste, le corps médical a largement contribué, ces dernières années, à le discréditer dans l'opinion publique.

La leçon que l'on peut tirer de cet exemple est que les thèses de l'extrême droite ne peuvent devenir populaires que lorsqu'elles ont acquis une certaine légitimité. Mais, depuis longtemps, les stratèges de ces partis ont compris que la légitimité dont ils avaient besoin pour faire prospérer leur fonds de commerce ne portait pas sur les réponses, mais sur la façon d'envisager les problèmes du monde social.

La victoire décisive que le Front national a remportée sur la démocratie, au cours des années 80, est d'avoir réussi à rendre légitime un débat public centré sur l'équation : « immigrés » (c'est-à-dire « maghrébins », « beurs », « arabes », « musulmans », etc.) = menace pour l'identité nationale. Il faudra bien qu'un jour nous procédions à un examen de conscience pour clarifier le rôle que nous avons joué, les uns et les autres, dans cette défaite de la pensée démocratique.

***Gérard Noiriel**, historien, est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales*

Université, autonomie, recrutement, réforme

AU début de l'été 1996, un débat s'est amorcé dans les colonnes du *Monde* sur les modalités de recrutement des professeurs et des maîtres de conférence des universités. Le 18 juillet, cinq universitaires – Christian Baudelot, Pierre Bourdieu, Christophe Charle, Bernard Lacroix, Daniel Roche (représentant l'Association de réflexion sur l'enseignement supérieur et la recherche) – réclamaient la création d'un *« vrai concours »* national, réunissant tous les critères de l'équité républicaine.

Répondant à cette proposition et la renvoyant au *« jacobinisme »* qui était censé l'inspirer, Jean-Marie Constant, doyen de la faculté des lettres du Mans, répliquait trois jours plus tard (*Le Monde* daté 21-22 juillet 1996) en défendant la position opposée : l'Université de demain a tout à gagner à prendre le vent de la décentralisation et à voir renforcée l'autonomie des établissements, auxquels la plus grande latitude doit être laissée, y compris en matière de recrutement.

La réforme de l'Université actuellement envisagée laisse la question en suspens. Rien, dans les déclarations du ministre, ne porte trace d'une quelconque intention en la matière. On peut imaginer les décideurs peu enclins à modifier une nouvelle fois des procédures qui ont changé une douzaine de fois en dix ans.

Si la règle a si souvent été modifiée, au gré certes des alternances politiques et des caprices bureaucratiques, c'est aussi que les gouvernements ont hésité et hésitent encore entre deux conceptions de l'Université, celles-là mêmes qui s'affrontaient en juillet dernier. Une conception centraliste, fondée sur un argument simple : les concours nationaux garantissent la qualité ; il est paradoxal qu'ils règlent les carrières à tous les niveaux de l'enseignement, sauf au plus haut niveau, celui de l'enseignement supérieur. Et une conception fondée sur plus de régionalisme ou plus de libéralisme, en tout cas plus d'autonomie des établissements.

L'évolution semble aller dans cette direction. Le sens même d'un mot –*« autonomie »* – a glissé. On parlait naguère de l'*« autonomie de l'Université »* pour désigner son indépendance par rapport aux pouvoirs, et la nécessité de cette indépendance : c'était une acception philosophique. On parle aujourd'hui de l'*« autonomie des universités »*, dans un sens administratif, pour résumer les articles de la loi donnant à chaque établissement la possibilité de choisir sa politique, de développer telle discipline ou tel type d'enseignement et, pourquoi pas, de désigner lui-même ses fonctionnaires, même s'ils restent salariés de l'Etat.

Or le système actuel de recrutement, au prix d'une certaine complexité, tente de concilier ces deux conceptions. Les candidatures aux fonctions de professeur et maître de conférence sont d'abord examinées par une commission locale, dite *« de spécialistes »*, qui procède à un premier choix. Un conseil national (le CNU, Conseil national des universités, constitué par disciplines) examine ce choix et, le cas échéant, écarte certaines candidatures retenues par les commissions locales. Celles-ci, réunies une seconde fois, procèdent au choix final, soumis ensuite à l'approbation du conseil d'administration de l'établissement.

Une telle procédure est lourde. Elle suppose une « navette » entre le jury local et le jury national, un examen et un réexamen des mêmes dossiers. On comprend pourtant que le gouvernement ait souhaité concilier deux exigences concurrentes : le jury local a le premier et le dernier mot. Il incombe au jury national de vérifier la conformité scientifique des candidatures au niveau requis, et, éventuellement, d'en écarter.

En vigueur depuis un an, ce système n'a donc été expérimenté qu'une fois. Le mouvement de postes de cette année va lui donner l'occasion d'être appliqué une deuxième fois. Or, autant que les systèmes antérieurs, il a engendré l'insatisfaction et parfois débouché sur des situations d'injustice, et cela dans les deux sens correspondant aux deux conceptions divergentes et aux deux pouvoirs concurrents dont nous parlions.

D'une part – il faut le rappeler, car cela semble un mal endémique de l'Université française –, les commissions locales privilégient trop souvent les candidatures « enracinées », appliquant une forme de droit du lieu qui heurte l'équité et la nécessité de renouvellement, créant une forme d'endogamie préjudiciable à la circulation des connaissances, des idées, des talents. Mais c'est là affaire de comportement plus que de règlement, et l'on doit espérer, l'Europe ouvrant ses frontières, que la tradition se crée ou se recrée d'une plus grande ouverture : chaque université, décidant de sa politique, a tout intérêt à comprendre le bénéfice des apports extérieurs.

> Il n'y a qu'une manière de conférer enfin sa légitimité au Conseil national des universités : qu'il soit intégralement composé de membres élus, sur candidature *libre et non sur liste*, de manière que le critère scientifique l'emporte sur des clivages politiques ou syndicaux

D'autre part – et c'est là un problème de nature différente –, le Conseil national, du moins dans certaines disciplines, n'a pas toujours honoré sa mission, accompagnant des décisions sans appel de rapports parfois très brefs, et sans commune mesure avec les évaluations antérieures des candidats. Il faut rappeler que les titres requis pour occuper les fonctions universitaires – le doctorat pour devenir maître de conférence, l'habilitation à diriger des recherches pour être professeur – sont l'occasion de soutenances devant des jurys de haut niveau, donnant lieu à des rapports circonstanciés.

Il est évidemment choquant que des titres garantis par un tel concours de compétences puissent être brutalement réduits à néant par le jugement sommaire d'un évaluateur qui travaille dans la hâte : car, au moment des recrutements, tout se déroule dans la précipitation, la bureaucratie se réservant le temps d'hésiter, dont elle prive les jurys chargés de l'examen des dossiers.

Depuis qu'il existe, le Conseil national des universités n'a jamais trouvé sa véritable légitimité ni la reconnaissance dont a besoin une instance de régulation de cet ordre. Si l'on admet, en effet, qu'une telle instance est nécessaire, qu'une vérification de la conformité scientifique des dossiers s'impose à ce niveau, encore cette instance doit-elle être investie d'une légitimité entière. Or, comment le serait-elle dans l'état actuel de sa composition, dès lors que ses membres élus – deux tiers de l'ensemble – le sont au scrutin de liste excluant le panachage, ce qui favorise la politisation, et qu'un tiers – un quart naguère, devenu un tiers – de ses membres est nommé par le ministre, ce qui suffit à faire basculer des majorités et politise plus encore la composition et la mission du Conseil national ?

Il devrait être entendu que le ministre désigne les membres nommés au nom de l'Etat impartial. Est-ce toujours le cas ? Prenons l'exemple du Conseil national constitué au titre de la discipline « langue et littérature françaises ». Les élections avaient donné l'avantage à des listes penchant d'un côté de l'échiquier politique : premier effet de politisation, dû au scrutin de liste et à l'interdiction du panachage. Or, après les nominations, curieusement, la majorité s'est retrouvée de l'autre bord. Le ministre, par le choix des membres nommés, n'aurait-il voulu atteindre que ce but, il l'a atteint.

Et si l'on sait que ces jurys nationaux procèdent aux promotions aussi bien qu'à l'examen des candidatures aux recrutements, que faut-il penser du fait qu'une majorité se soit trouvée, au sein du Conseil, pour distribuer les quatre seules promotions à la « classe exceptionnelle » des professeurs à quatre membres dudit Conseil, suivant une forme déplorable d'autopromotion, et pour accorder la plus haute des promotions à un professeur en disponibilité de ses fonctions et qui se trouvait être, à l'époque, le directeur adjoint du cabinet du ministre ?

Il n'y a qu'une manière d'éloigner les soupçons et de conférer enfin sa légitimité au Conseil national : qu'il soit intégralement composé de membres élus, sur candidature libre et non sur liste (ou, s'il faut garder les listes, qu'au moins le panachage soit autorisé), de manière que le critère scientifique l'emporte sur des clivages politiques ou syndicaux dont on ne voit pas bien la pertinence lorsqu'il s'agit d'évaluer scientifiquement des dossiers.

Si le système paritaire de la fonction publique implique une représentation de l'Etat, celle-ci peut très bien se réduire à un seul membre, ou, en tout état de cause, ne pas excéder dix pour cent du total. Quant à l'autopromotion, une règle de démocratie élémentaire doit l'exclure : tout membre, élu ou nommé, d'une instance décidant de l'avancement des carrières ne peut faire l'objet d'une promotion, pour le temps de son mandat.

Les responsables politiques ont en France un certain goût pour le grand théâtre réformiste qui bouleverse tout et ne change rien. L'Université est à cet égard un champ d'expérimentation permanent qui semble échapper au principe de stabilité de l'Etat de droit. Peut-être suffit-il parfois, au contraire, pour améliorer les choses, de quelques retouches inspirées par l'intérêt général et l'esprit de liberté dont l'enseignement supérieur et la recherche ont besoin pour exister.

Michel Autrand, Jean-Louis Backès, Jacqueline Cerquiglini, Antoine Compagnon, Michel Crouzet, Georges Forestier, Henri Godard, André Guyaux, Michel Murat, Jacques Noiray, Jean de Palacio, Philippe Sellier, et Jean-Yves Tadié
sont professeurs à l'université Paris-Sorbonne (Institut de littérature française et comparée).

AU COURRIER DU « MONDE »

Chercheurs à la retraite

Les directeurs de recherche du CNRS et de l'Inserm concernés par la décision leur refusant un prolongement de carrière jusqu'à soixante-huit ans ont raison.

Ils ont raison de s'indigner de la procédure cavalière utilisée pour les informer du changement des règles du jeu relatives à leur fin de carrière ; ils ont raison de s'indigner du caractère discriminatoire d'une mesure qui ne touche pas leurs homologues traditionnels, les professeurs d'université ; ils ont raison de faire état de conditions de travail qu'un chercheur débutant (s'il en existe encore) dans le secteur privé n'accepterait pas ; ils ont raison de rappeler leur implication nécessaire dans des responsabilités administratives quasi bénévoles, tout en poursuivant leurs obligations de chercheurs (...)

Les (plus ou moins) anciens qui siègent dans les commissions nationales de recrutement d'universitaires et de chercheurs, qui constatent avec effroi le blocage des carrières pour les chargés de recherche, le vieillissement du corps des chercheurs et l'allongement de la liste d'attente de jeunes diplômés de très haut niveau (...) peuvent aussi se dire qu'une saine politique de la recherche, notamment en période de pénurie de création d'emplois, consiste prioritairement à ne pas désespérer ceux qu'ils ont formés, quitte à ce que cela implique de leur céder la place. L'intégration solide du partant dans divers réseaux scientifiques nationaux et internationaux est à même d'atténuer ses scrupules légitimes, et d'assurer la poursuite de son utilité sociale, même bien au-delà de la soixantaine.

François Constantin,
Pau

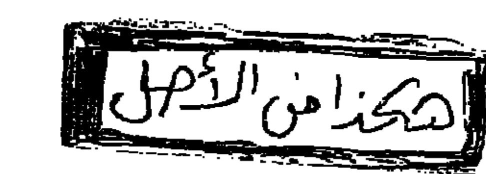
Relire Bachelard

Le Monde a offert à ses lecteurs un important dossier réunissant les opinions contradictoires concernant le concept de « mémoire de l'eau » formulé par Jacques Benveniste. Ce débat, au carrefour de la science et de l'imaginaire, aurait sans doute ravi le Gaston Bachelard de *L'Eau et les Rêves*.

Malgré ce que nous appelons le « progrès », notre culture reste fondamentalement schizophrène, partagée qu'elle est entre une quête permanente du rationnel et une profonde attirance de l'idéologique, qu'une fragile cloison sépare.

La mémoire de l'eau est peut-être un artefact basé sur quelque biais méthodologique, mais soyons alors tout de même reconnaissants à son auteur d'avoir fabriqué une magnifique image poétique aux Narcisse que nous sommes, qui peuvent désormais penser que l'eau qui les a reflétés ne sera plus jamais la même.

Jean Poujol,
Nice



PRIVATISATION Le gouvernement a décidé mardi 11 mars de nommer un nouveau PDG à la tête du groupe d'électronique grand public Thomson Multimédia (TMM). Thierry Breton, actuel numéro deux de Bull, remplace Alain Prestat à ce poste. Il est également désigné PDG de Thomson SA, la maison-mère de TMM. ● LA MÉTHODE utilisée pour la privatisation du constructeur d'ordinateurs servira de modèle à celle de TMM. Il s'agit d'ouvrir son capital progressivement à des actionnaires privés, qui seront aussi des partenaires industriels. ● LA CESSION de TMM au groupe sud-coréen Daewoo, telle qu'elle avait été évoquée lors de la première tentative de privatisation infructueuse, n'est plus à l'ordre du jour. ● THOMSON-CSF, la filiale de défense de Thomson SA, reste dirigée par Marcel Roulet, qui se consacrera à sa privatisation. Celle-ci entre dans une phase décisive, avec la publication, mardi 11 mars, du cahier des charges.

Le gouvernement nomme Thierry Breton à la tête de Thomson Multimédia

L'actuel numéro deux de Bull remplace Alain Prestat à la tête du fabricant de téléviseurs. Il dirigera également la maison-mère, Thomson SA. Le nouveau PDG sera chargé de privatiser TMM en ouvrant progressivement son capital. Marcel Roulet continue à présider Thomson-CSF

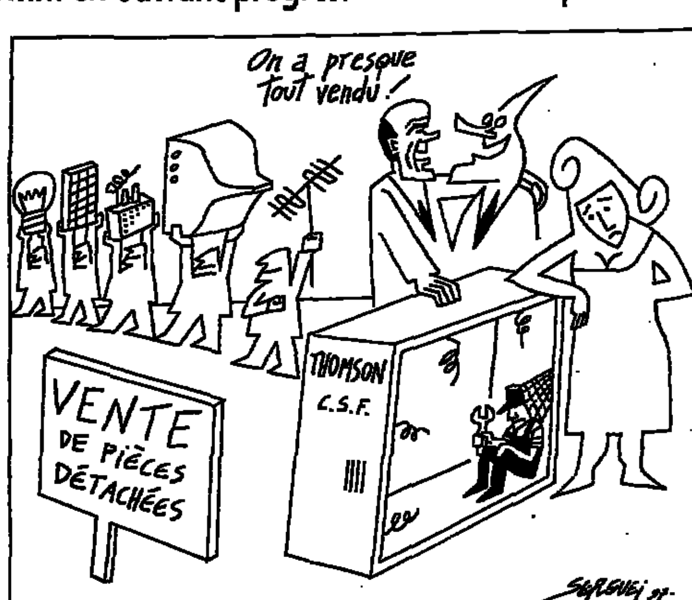
LE GOUVERNEMENT a annoncé, mardi 11 mars, la nomination de Thierry Breton comme PDG du groupe public d'électronique Thomson SA. Actuel numéro deux du constructeur informatique Bull, M. Breton, âgé de 42 ans, remplacera Marcel Roulet. Ce dernier conservera son fauteuil de PDG de Thomson-CSF, la filiale (à 58 %) d'électronique de défense et professionnelle de Thomson SA, en cours de privatisation. M. Breton remplacera également Alain Prestat à la tête de Thomson Multimédia (TMM), la seconde filiale (à 100 %) de Thomson SA, spécialisée dans les équipements d'électronique grand public. M. Breton conservera temporairement ses fonctions chez Bull. Le temps pour le PDG, Jean-Marie Descarpentries, de trouver un nouveau numéro deux.

La nomination de M. Breton est intervenue le jour même où les conseils d'administration de Thomson SA et de Thomson-CSF ont été informés du contenu du cahier des charges élaboré par le gouvernement pour la privatisation de gré à gré du groupe d'électronique militaire et professionnel. Selon certains proches du dossier, l'arrivée de M. Breton à la tête de Thomson SA devrait permettre à M. Roulet de se concentrer pleinement sur la privatisation de Thomson-CSF. La dissociation des fonctions de PDG de Thomson SA et de PDG de Thomson-CSF pourrait également contribuer à montrer aux actionnaires minoritaires de Thomson-CSF (42 % des actions du groupe sont cotées en bourse) que leurs intérêts seront pris en compte.

SIGNAL FORT

Pour TMM, le remplacement de M. Prestat par M. Breton apparaît comme un signal fort. Le gouvernement indique ainsi qu'il entend suivre le *« modèle Bull »* de privatisation pour le fabricant de téléviseurs, en s'appuyant directement sur l'un de ses principaux artisans. Aux côtés de M. Descarpentries, M. Breton, ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité (Supelec), a contribué à redresser le constructeur et, surtout, à négocier son passage au privé. C'est lui qui a multiplié les déplacements au Japon et aux Etats-unis pour convaincre les dirigeants de NEC et de Motorola d'accroître leur participation dans le groupe français pour les uns et d'entrer dans son capital pour les autres.

Pourquoi remplacer M. Prestat aujourd'hui, alors que la privatisation de TMM a été repoussée, après l'échec de la tentative de la vente en bloc de Thomson SA fin 1996 au groupe Lagardère et à son associé sud-coréen Daewoo, qui devait reprendre TMM ? Pourquoi ne pas lui laisser mettre en oeuvre le plan de restructuration qu'il a engagé depuis quelques semaines (8 000 à 10 000 suppressions d'emplois sur un effectif total de 45 000, huit fermetures d'usines) afin de redresser les comptes de l'entreprise et lui laisser prouver que, selon son expression, TMM est *« mécaniquement rentable »* ?



Cette petite phrase, prononcée le 30 octobre 1996 lors d'un entretien au *Monde*, lui est aujourd'hui reprochée. M. Prestat était intervenu pour *« remettre en place factuellement les choses »* alors que la polémique battait son plein sur la valeur de TMM. On considère également au sein du gouvernement que M. Prestat, ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius à Matignon, n'a pas fait preuve de suffisamment de transparence dans sa gestion pour inspirer confiance à des investisseurs internationaux.

Malgré tout, le communiqué du gouvernement, annonçant son limogeage, devait souligner les aspects positifs de son action à la tête de TMM. Même si le bilan 1996 paraît particulièrement mauvais, avec une perte nette qui s'est creusée à 3,13 milliards de francs, contre 1,09 milliard un an plus tôt, on peut créditer M. Prestat, d'avoir repris le groupe en main. Nommé en janvier 1992, il a, entre 1993 et 1995, sorti TMM de l'ornière en taillant dans les coûts et en réussissant à entrer sur le marché prometteur de la télévision numérique.

Alors que la recapitalisation de 11 milliards de francs promise par le gouvernement à TMM et qui fait l'objet de discussions avec la Commission européenne, devrait être acquise sous peu, selon des sources gouvernementales, M. Prestat sortira la tête haute. Son idée de ne pas laisser TMM passer sous la coupe totale d'un groupe sud-coréen, peu impliqué dans les matériels de haut de gamme, devrait être, semble-t-il, conservée.

Si une entrée de Daewoo au capital n'est pas totalement exclue, une privatisation de type Bull suppose en effet l'entrée d'autres partenaires industriels, les uns et les autres détenant à peu près des participations identiques. Il reviendra à M. Breton de trouver ces partenaires. Sa tâche ne s'annonce pas aisée. Elle ne l'était guère plus lorsqu'il est arrivé à la tête de Bull à l'automne 1993.

Philippe Le Cœur et Anne-Marie Rocco

L'exemple Bull

AUTOMNE 1993. Le gouvernement français décide de remanier la direction de Bull. Il nomme Jean-Marie Descarpentries au poste de PDG, en lieu et place de Bernard Pache, et Thierry Breton au poste de directeur général. Qui aurait pu penser, alors, que le constructeur informatique puisse un jour servir d'exemple à d'autres entreprises françaises ?

Peu de monde, en fait, tant il est vrai que le groupe apparaissait en situation périlleuse. Les pertes s'accumulaient depuis plusieurs années. Les fonds propres étaient devenus négatifs, rendant urgente une recapitalisation massive. La possibilité d'un redressement laissait plus que perplexe. Sans parler de la perspective de la privatisation voulue par le gouvernement...

Aujourd'hui, Bull revendique deux exercices bénéficiaires consécutifs. L'Etat ne détient plus que 30,5 % de son capital et sa part pourrait même descendre au-dessous de 20 % d'ici à fin 1997, grâce à un appel à la Bourse.

Pour en arriver là, Bull a déroulé pas à pas le plan arrêté fin 1993 par le gouvernement, sur proposition de M. Descarpentries. Celui-ci comportait trois volets : effectuer une recapitalisation *« pour solde de tout compte »* (11 milliards de francs), redresser les comptes en deux ans en procédant à des réductions de coûts (non salariaux et salariaux) et à quelques cessions d'actifs (la micro-informatique par exemple) et négocier le passage au privé de façon progressive en ouvrant le capital à des partenaires industriels.

Ce dernier volet n'a pas été des plus simples à réaliser. Si le japonais NEC et l'américain Motorola détiennent aujourd'hui 17 % chacun du capital de Bull, devenant les actionnaires de référence avec France Télécom – le japonais Dai Nippon Printing détient aussi 5,8 % –, les négociations ont été longues. Le passage au privé n'a été effectif que le 19 février 1997. Et Bull doit prouver qu'il peut retrouver le chemin de la croissance : en 1996, ses ventes ont encore reculé.

Ph. L. C.

Les mineurs allemands s'opposent à la diminution des subventions

GELSENKIRCHEN
de notre envoyé spécial

« Depuis des années, on a déshabillé les mineurs. Maintenant, on veut leur arracher la peau, alors ils se défendent » : Hans Derks retient à peine sa colère pour justifier la vague de protestations qui secoue l'Allemagne du charbon. Ce syndicaliste est membre du comité d'entreprise d'un des plus gros sites d'extraction de la Ruhr, le puits Hugo/Consolidation, à Gelsenkirchen, au nord d'Essen. Depuis le vendredi 7 mars, les 3 500 salariés soutenus par la direction du groupe, la Ruhrkohle AG, ont cessé le travail et occupent les installations. Des piquets de grève ont été mis en place à chaque entrée, et des drapeaux rouge et noir du syndicat des mineurs flottent sur les bâtiments. Comme tous leurs collègues allemands, les employés s'opposent au projet du gouvernement de Bonn de réduire les subventions attribuées à ce secteur sinistré.

REPORTAGE

Plus de la moitié des 90 000 salariés du secteur pourraient perdre leur emploi

Jeudi, le chancelier Helmut Kohl a dévoilé un plan qui a mis le feu aux poudres : d'ici à 2005, les aides fédérales doivent passer progressivement de 9,1 milliards de deutschemarks (environ 31 milliards de francs) à 3,8 milliards. Dans un contexte d'économies budgétaires, et sous la pression du FDP et de la CSU, la coalition veut mettre fin à ce que certains considèrent comme un « anachronisme » et affecter cet argent à des activités plus porteuses. Le gouvernement est désormais réticent à tenir à bout de bras une production locale dont le coût est quatre fois plus élevé qu'ailleurs dans le monde. Le chancelier Kohl est longtemps resté partisan des subventions. Les mineurs incarnent en effet une partie de la tradition industrielle du pays et ont largement contribué à la reconstruction après la guerre.

Les coupes importantes étaient dans l'air depuis quelque temps, mais les « gueules noires » ont été pris de court par leur ampleur. *« Cette somme équivaut à la fin des charbonnages,* selon Hans Derks, *c'est un coup dans la figure des salariés. »* Six ou sept sites seraient menacés dans un avenir proche ; plus de la moitié des quelque 90 000 mineurs allemands pourraient perdre leur emploi. A Gelsenkirchen, comme dans les villes voisines, on craint que le chômage, déjà élevé, ne grimpe au-dessus des 25 % de la population active.

A la fin des années 50, plus de 600 000 personnes travaillaient dans la branche. Depuis, la production allemande a été divisée par trois (à 49 millions de tonnes fin 1996). Seuls dix-neuf puits restent en activité, pour l'essentiel dans la Ruhr et la Sarre. *« Nous avons fait beaucoup de sacrifices ces derniers temps, en termes d'emplois et de salaires. Nous en avons marre des politiciens arrogants qui décident à Bonn »*, dit Bernard Hesseler, un mineur de fond qui a vécu trois fermetures de sites en vingt ans. Beaucoup d'entre eux se font du souci pour leur reconversion : *« Cela ne va pas être évident de retrouver un poste alors qu'il y a 4,6 millions de chômeurs dans le pays »*, dit un jeune mineur.

A Gelsenkirchen, le personnel, syndicalisé à 96 %, a installé une permanence au coeur de la ville, près de l'Apostle Kirche, une petite église de briques rouges. Le maire (SPD) passe régulièrement témoigner son soutien. Une messe est célébrée tous les jours à 18 heures. Des pétitions venues de toute la région sont accrochées au mur, un gros bloc de charbon est déposé devant l'autel. Lundi 10 mars, le mouvement s'est étendu. Dans la Sarre, 20 000 personnes ont occupé une autoroute. Des milliers de mineurs se sont rendus à Bonn et ont empêché l'accès au siège du FDP et de la CDU. *« On en veut surtout au FPD, le plus petit parti, qui a imposé ses vues dans cette affaire »*, dit un mineur. Comme en écho, la polémique s'est renforcée dans la classe politique. Opposé à la réduction des aides, le SPD refuse de poursuivre les négociations sur la réforme fiscale : le président du parti, Oskar Lafontaine, également ministre-président de la Sarre, a choisi une ligne dure, soutenue par son collègue de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Johannes Rau, qui parle d'*« explosif social »*. Les deux hommes, comme les mineurs, demandent au gouvernement de revoir ses propositions. La chancellerie a déjà annoncé qu'elle resterait ferme. 20 000 mineurs, dont certains ont passé la nuit sur place, sont attendus dans les rues de Bonn mardi 11 mars, avant une nouvelle rencontre entre le chancelier et le chef du syndicat des mineurs. *« Si on ne trouve pas de compromis, la Ruhr peut s'enflammer »*, estime Hans Derks, pessimiste sur l'issue des négociations et sur l'avenir de son métier.

Philippe Ricard

La France tente une reconversion moins douloureuse

Les responsables de l'entreprise publique Charbonnages de France ont pour tâche principale de gérer sans drame la fermeture des houillères et la reconversion des bassins miniers. En 1994, suivant les recommandations du ministère de l'industrie, direction et organisations syndicales ont signé un contrat d'entreprise appelé « pacte charbonnier national » qui prévoit la garantie d'emploi des 16 000 mineurs jusqu'à l'arrêt de l'extraction du charbon en 2005, et au-delà pour ceux qui n'auront pas atteint l'âge de la retraite. Le rythme des départs est d'environ 1 300 personnes par an. Charbonnages de France reçoit des subventions : 5,4 milliards de francs pour 1997, 2,4 milliards provenant du produit des privatisations. Le groupe a enregistré une perte de 4,16 milliards de francs en 1995, pour un chiffre d'affaires de 8,27 milliards. Ses dettes s'élèvent à 29 milliards.

L'Etat engage la procédure pour déchoir Eramet de ses titres miniers

APRÈS de longues hésitations, Matignon vient de décider d'engager la procédure de déchéance, annoncée le *24 février*, sur certains titres miniers possédés par la SLN, filiale néo-calédonienne du groupe Eramet (*Le Monde* du 25 février). Celle-ci *devrait être menée* par le haut-commissaire de Nouvelle-Calédonie, mais s'appuierait sur le droit minier français et non néo-calédonien.

Cet arbitrage de Matignon est destiné à mettre un terme à la polémique qui a sévi au sein du gouvernement sur cette affaire. Pendant quinze jours, les ministères des finances, de l'industrie et de l'outre-mer, tous les trois concernés, se sont rudement empoignés *sur ce dossier*. Les finances et l'industrie, soucieux de préserver les intérêts des actionnaires et de l'entreprise, prônaient le strict respect de la procédure, *bien que fort* longue. L'outre-mer, pressé de boucler l'affaire du nickel, considérée comme un obstacle aux discussions avec les indépendantistes, défendait l'idée d'une procédure raccourcie, privant Eramet d'une partie de sa défense.

Alors que Dominique Bure, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, affirmait le *10 mars dans Libération qu'il se réservait* le droit de *« mener illégalement une procédure illégale »*, Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'outre-mer, assure aujourd'hui que la procédure choisie *« sera la plus légale et la plus prudente possible afin de préserver les intérêts d'Eramet et de ses actionnaires »*.

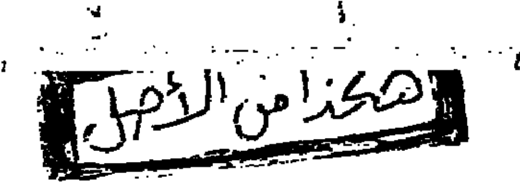
Ce revirement traduit l'embarras grandissant du gouvernement sur le dossier du nickel néo-calédonien. Préoccupé par les négociations avec les indépendantistes, l'Etat pensait qu'il lui serait facile d'accéder aux demandes du FNKLS et de forcer Eramet à échanger ses *titres miniers de Koniambo contre* ceux de Poum, détenus par la SMSP, société minière aux mains des indépendantistes. Cet échange devait permettre, par la suite, à la SMSP de construire une usine de retraitement de minerai dans le Nord, en association avec le groupe canadien Falconbridge.

Mais l'affaire s'est révélée beaucoup moins simple que prévu et a *tourné à l'épreuve de force* entre Eramet et le gouvernement. Si le groupe minier se dit toujours prêt à procéder à un échange *« équilibré »* avec la SMSP, il n'est pas disposé à être lésé. Il étudie tous les moyens pour défendre ses intérêts. Malgré les engagements du gouvernement à dédommager Eramet – dont l'Etat détient 55 % du capital –, les actionnaires minoritaires ont, eux aussi, fait savoir leur hostilité. En Bourse, le titre a perdu plus de 7 % *en quinze jours*.

De leur côté, les salariés d'Eramet se mobilisent. Une intersyndicale (CFDT, CGC, CGT FO), rejointe par les syndicats de la filiale suédoise du groupe, a publié un communiqué dénonçant la procédure engagée par l'Etat, qui menace *« l'avenir industriel et social de la société SLN »*. *« L'intersyndicale étudie toute possibilité de poursuivre en justice tout éventuel abus de pouvoir et de biens sociaux qui mettrait en cause l'avenir des sept mille salariés du groupe »*, affirme le communiqué.

En Nouvelle-Calédonie, de nombreuses questions commencent à surgir sur la façon dont ce dossier a été mené depuis quelques semaines et sur le curieux jeu de la SMSP. Partie prenante dans l'échange, la société minière n'a jamais présenté officiellement ses projets avec Falconbridge, même à ses actionnaires. *« Il n'y a aucune transparence »*, se plaint le sénateur Simon Loueckhote (RPCR), vice-président des Iles Loyauté, actionnaire à hauteur de 5 % de la société minière. Constatant que son territoire n'a reçu depuis 1992 ni comptes ni dividendes, il a demandé un audit de la société.

Martine Orange



Renault devra multiplier les alliances et mettre l'accent sur l'international

L'activité camion du groupe a du mal à vivre seule

A l'occasion du comité de groupe européen de Renault, tenu mardi 11 mars, devaient être abordés le bilan et les perspectives de la stratégie de Renault en matière sociale, industrielle et commerciale. La capacité même du constructeur automobile à gagner de l'argent est aujourd'hui en jeu : les modèles de la gamme qui sont rentables sont rares. Les activités camion et autobus souffrent, comme l'automobile, d'un problème de taille.

MARDI 11 MARS devait se tenir un comité de groupe européen de Renault. A l'ordre du jour : le bilan et les perspectives de la stratégie de l'ex-Régie en matière sociale, industrielle et commerciale. Question qui s'impose. Après neuf ans de bénéfices, le constructeur a plongé dans le rouge en 1996 avec une perte estimée de plus de 5 milliards de francs.

Mais les problèmes sont plus anciens. Depuis 1993, le résultat d'exploitation de la branche automobile s'érode : en 1995, il était négatif de 1,7 milliard de francs et en 1996 d'environ 3 milliards. La branche camion n'a pas résisté au retournement de conjoncture en 1996, aux Etats-Unis comme en Europe : elle a dégagé une exploitation négative d'environ 600 millions de francs l'an dernier. Entre 1990 et 1995, RVI (Renault Véhicules industriels) avait déjà perdu en exploitation 1,7 milliard de francs. Seule la branche financière est sortie indemne des années Schweitzer, dégageant avec une constance remarquable plus de 1 milliard de francs de bénéfice d'exploitation.

La fermeture de l'usine belge de Vilvorde et la suppression de 2 764 postes en France seront-elles suffisantes pour ramener des bénéfices à Renault ? La fermeture de Vilvorde et la réorganisation industrielle qui va s'ensuivre – en 1998, chaque modèle, sauf la Mégane et la Clio, dont les volumes sont les plus importants, sera produit dans un site unique : Twingo à Flins, Safrane et Laguna à Sandouville, Mégane à Douai et à Palencia, Clio à Novo Mesto, Valladolid et Flins – vont permettre au groupe d'économiser à terme 850 millions de francs par an.

Le plan social en France, composé essentiellement de mesures d'âge, se traduira par une baisse de la masse salariale, mais aussi par un rajeunissement des effectifs. Celui-ci restera toutefois nettement insuffisant. Agés en moyenne de quarante-sept ans, les ouvriers de Renault sont moins « flexibles » que leurs homologues de vingt-neuf ans chez Honda en Grande-Bretagne ou de trente ans chez Honda outre-Manche. Louis Schweitzer, PDG de Renault, et Jacques Calvet, président du directoire de PSA, avaient demandé au gouvernement de financer le départ en préretraite de 40 000 salariés des deux groupes de plus de cinquante et un ans. Ils s'engageaient, en contrepartie, à embaucher 14 000 jeunes. Alain Juppé a refusé de soutenir, une fois encore, le secteur automobile.

Au-delà de ce problème, c'est la capacité même de Renault à gagner de l'argent dans l'automobile qui est en jeu. Ses modèles rentables sont rares. La Clio, en fin de vie, en fait peut-être partie. Mais elle a souffert, comme la Twingo, de la guerre des prix, sans précédent en Europe, que connaît le segment des petites voitures depuis deux ans. En France, les primes à la casse des gouvernements Balladur et Juppé n'ont fait que l'accentuer. Les clients veulent aujourd'hui des petites voitures qui soient les moins chères possible. Dans ce contexte, Renault perd de l'argent avec ses petites voitures, qui, en 1996, ont représenté 51,8 % de ses ventes en France et 46,7 % de ses ventes en Europe. *« Renault va devoir baisser la qualité de ses petits modèles pour suivre la concurrence et gagner de l'argent »*, commente un analyste.

> **L'ex-Régie vend 15 % de ses voitures hors du Vieux Continent et a pour objectif de faire monter cette proportion à 25 % en l'an 2000**

Le haut de gamme de Renault est également beaucoup moins rentable qu'il ne devrait l'être. La Safrane se vend trop mal (un peu plus de 29 000 en 1996) pour rapporter de l'argent. Elle souffre, comme tous les hauts de gamme des constructeurs généralistes, de la concurrence de Mercedes, Audi ou BMW, qui ont rendu leurs voitures plus accessibles ces dernières années. *« Dans l'avenir, je pense que les constructeurs développeront leur haut-de-gamme en commun, comme certains le font déjà actuellement pour les monospaces »*, estime un spécialiste. L'Espace, après avoir été le seul monospace européen, doit affronter une forte concurrence (806 de Peugeot, Evasion de Citroën, Ulysse de Fiat, Galaxy de Ford, Sharan de Volkswagen...) et une baisse de ses marges.

La Laguna, qui a souffert d'avoir été positionnée à un niveau de prix trop élevé, n'est pas non plus rentable. Il n'y a que sur la gamme moyenne inférieure que Renault est plus à l'aise. La R19, dont Raymond Levy avait retardé le lancement pour assurer au client une bonne qualité, a marqué un virage pour l'ex-Régie et s'est bien vendue, notamment en Allemagne. La Mégane, qui lui succède, a bien démarré mais le succès inattendu de la Scenic a tendance à « cannibaliser » le reste de la gamme : la version monospace représente près de la moitié de ses ventes. Les voitures de la marque au losange sont trop chères. M. Schweitzer demandait, en mars 1996 : *« Est-ce que nous faisons encore des voitures que nos clients peuvent payer ? »* Renault a revu le tir en lançant sa nouvelle politique commerciale le 1er octobre : simplification des équipements et baisse des prix de 3,5 à 5 % selon les modèles. Parallèlement, M. Schweitzer a mis en place un programme de réduction des coûts : baisse de 3 000 francs du prix de revient de chaque voiture d'ici à fin 1997 et réduction des achats de 500 millions de francs par an. Pour la Laguna, M. Schweitzer s'est fixé un objectif de baisse du prix de revient de 6 700 francs, ce qui laisse entrevoir à quel point l'ex-Régie laissait filer ses coûts. Ce programme semble avancer plus vite que prévu, car les économies sont multiples : de la moquette trop épaisse du coffre arrière à l'unification du type de ressorts.

Mais ces mesures ne seront probablement pas suffisantes pour assurer à Renault des marges solides. Le constructeur, qui, en 1996, a vendu 1,8 million de voitures, est trop petit pour gagner de l'argent en vendant ses voitures moins cher. Il a aujourd'hui le choix entre deux stratégies. Soit multiplier les alliances avec ses concurrents sur tout ce qui ne se voit pas dans une voiture. Renault le fait déjà, par exemple avec Volvo et PSA dans les moteurs. Il pourrait encore étendre ce type de collaborations, qui permettent de baisser considérablement les coûts.

Autre stratégie, qui est celle adoptée par les constructeurs allemands : miser sur les volumes pour amortir les voitures plus facilement et baisser les prix. La Mégane, composée de six versions, s'inscrit dans cette logique : en multipliant les modèles, Louis Schweitzer compte en vendre en tout 4 millions, soit 1 million de plus que la R19.

Mais c'est essentiellement hors d'Europe que Renault peut espérer trouver de nouveaux clients. En Europe, la concurrence est trop forte, et gagner des parts de marché coûte très cher. Renault vend 15 % de ses voitures hors du Vieux Continent et a pour objectif de faire monter cette proportion à 25 % en l'an 2000. En 1998, son usine brésilienne devrait entrer en service et produire 120 000 Mégane par an. En Asie, la marque au losange n'a pour l'instant aucun projet. En Europe de l'Est, elle reste prudente.

La filiale de Renault spécialisée dans les camions, RVI, a elle aussi un problème de taille. L'échec de la fusion Renault-Volvo restera un grand ratage stratégique. En Europe, RVI est surtout présent en France et en Espagne. Ailleurs, son réseau de distribution est trop faible. En Belgique, en Italie et au Portugal, son taux de pénétration est inférieur à 10 %. En Grande-Bretagne, en Allemagne et aux Pays Bas, il est compris entre 1,5 et 4 %. Renault Véhicules industriels est présent aux Etats-Unis, avec sa filiale Mack Trucks (12,1 % du marché des plus de 16 tonnes en 1996), mais reste en revanche quasiment absent des marchés sud-américain et asiatique. Il suffit que les marchés français, espagnol ou américain s'effondrent pour que RVI plonge dans le rouge. C'est ce qui s'est passé l'an dernier. En vendant 63 700 véhicules, soit 16 % de moins qu'en 1995, le groupe a renoué avec les pertes.

Là aussi, des coopérations s'imposent. RVI et ZF, fabricant allemand de composants, ont récemment signé un contrat de coopération pour les boîtes de vitesses mécaniques. Le constructeur de camions a également signé en janvier un accord avec le finlandais Sisu Trucks pour utiliser la moitié de son réseau de distribution et lui fournir des composants mécaniques et des cabines de camion. Mais nombreux sont ceux qui se demandent si Renault a encore les moyens de conserver son activité camions en solo. Les rumeurs concernant la vente de Renault Véhicules industriels ou une alliance globale avec un autre constructeur de camions vont bon train. On parle de l'allemand Man ou d'Iveco, la filiale de Fiat. L'avenir de l'activité autobus au sein du groupe pose exactement le même type de questions.

Virginie Malingre

Louis Schweitzer réunit son comité de groupe européen

PRESSÉ par Jacques Chirac et Alain Juppé d'utiliser une méthode moins expéditive pour fermer Vilvorde, Louis Schweitzer s'exécute. A sa sortie de l'hôtel Matignon, le 5 mars, le président de Renault a décidé de convoquer, mardi 11 mars, le comité de groupe européen, qui se réunit habituellement au printemps.

Alors que la directive sur les comités d'entreprise européens, adoptée en septembre 1994, n'a été transcrite dans le droit français qu'en novembre 1996, Renault, qui s'apprêtait à fusionner avec Volvo, a créé son comité de groupe européen dès avril 1993. Le préambule de l'accord expliquait que *« l'esprit d'initiative et la motivation du personnel du groupe Renault, le développement continu d'un dialogue social de qualité représentent des facteurs déterminants de réussite de l'entreprise »*. Ce comité était composé de trente membres titulaires, émanant des pays de l'UE où Renault avait au moins cent salariés. Des représentants de Volvo y assistaient au titre d'observateurs.

Les fiançailles rompues et la directive adoptée, un nouvel accord fut signé, le 5 mai 1995, entre la direction, les cinq syndicats français (CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO), les deux syndicats espagnols (CCOO, UGT) et un syndicat belge (CSC). Il comprend trente membres : les Français ont seize représentants, les Espagnols quatre, les Belges et les Portugais deux. Allemands, Britanniques, Autrichiens, Italiens, Néerlandais, Luxembourgeois en ont un chacun. L'usine slovène a un observateur. Ce comité de groupe dispose d'un bureau de sept membres et d'un budget annuel de fonctionnement de 300 000 francs.

« STRUCTURE D'INFORMATION »

L'accord définit le comité comme *« une structure d'information et de dialogue portant sur les orientations stratégiques du groupe au niveau européen dans les domaines économique, financier et social, ainsi que sur les évolutions majeures des filiales relevant de l'Union européenne dans la mesure où elles ont une répercussion au plan européen »*.

Présidé par un représentant de la direction – Louis Schweitzer la plupart du temps –, ce comité se réunit *« au moins une fois par an »*. Si la fermeture de l'usine de Vilvorde constitue incontestablement une *« orientation stratégique du groupe »*, on notera que l'accord ne prévoit – ni n'exclut – la tenue de réunions extraordinaires. Le comité européen est une instance *« d'information »*, pas de *« consultation »*. La direction informe les représentants des salariés. Elle ne leur demande pas leur avis, contrairement à ce que prévoit la directive. Mais celle-ci ne s'appliquera qu'aux entreprises n'ayant pas signé d'accord en novembre 1996, ce qui n'est pas le cas de Renault.

Jean-Paul Jacquier, directeur du centre d'observation de la directive sur les comités européens, faisait récemment remarquer qu'il y a deux types d'instances : celles qui ont un objet très précis et dont les membres échangent peu d'informations entre les réunions annuelles, souvent formelles, et celles, au contraire, où l'entreprise dote les représentants des salariés de moyens suffisants pour qu'ils nourrissent un dialogue régulier. La direction, elle, accorde au comité de groupe des moyens importants, mais rechigne visiblement à élargir ses prérogatives et à utiliser ses compétences.

Frédéric Lemaître

Rhône-Poulenc ferme une usine en Belgique

LE CHIMISTE FRANÇAIS a annoncé, lundi 10 mars, lors d'un comité d'entreprise, la fermeture de l'usine Tubize-Plastique, située dans le Brabant wallon (sud de Bruxelles), qui emploie 104 personnes. L'usine, qui produit de l'acétate de cellulose utilisée dans les montures de lunettes ou les manches d'outils, sera fermée le 30 avril.

L'activité est arrêtée, car elle est jugée par le groupe structurellement déficitaire, l'usine ayant enregistré des pertes de l'ordre de 500 millions de francs belges (80 millions de francs) au cours des cinq dernières années. Rhône-Poulenc a proposé un reclassement du personnel, une aide financière pour la reconversion et une aide pour les cas sociaux. Pour les dirigeants, cette annonce n'a pas de rapport avec celle faite par Renault, la fermeture de l'usine étant préparée depuis plusieurs semaines *« en accord avec les représentants syndicaux »*.

DÉPÊCHES

■ **CISI : la société de services en informatique**, jusqu'ici contrôlée à 64 % par CEA-Industrie et à 36 % par Cap Gemini, devrait prochainement passer sous le contrôle de la Compagnie des signaux. Un *« projet d'accord »* a été annoncé, lundi 10 mars, par les deux groupes. L'opération mettra fin à une longue quête pour CEA-Industrie, qui a mis sa filiale en vente il y a deux ans. CEA-Industrie avait déjà trouvé un accord de principe avec la firme franco-britannique Sema Group, mais l'opération avait été stoppée en mai 1996, les syndicats s'opposant à un projet de 450 suppressions d'emplois.

■ **BANQUE PALLAS-STERN : refusant la liquidation de Comipar et de sa filiale**, la Banque Pallas Stern (BPS), son président, Gérard Eskénazi, et ses salariés ont fait appel du jugement prononcé le 28 février par le tribunal de commerce de Paris. L'audience en cour d'appel doit avoir lieu le mardi 25 mars. Certains espèrent que d'ici là les actionnaires de Comipar (la SBS, Elf, le CDR, les AGF...) amélioreront leur contribution à un éventuel plan de continuation.

■ **AIR FRANCE : la compagnie française va offrir**, à compter du 5 mai, une desserte Francfort-Berlin en partenariat avec l'allemand Eurowings. Il s'agit du premier engagement d'Air France sur un marché intérieur européen. Le Syndicat national des pilotes de ligne, qui est majoritaire à Air France, avait déposé, le 27 février, un préavis de grève pour les 27, 28, 29 et 30 mars, pour protester contre l'introduction d'une double échelle des salaires pour les nouveaux entrants dans la compagnie.

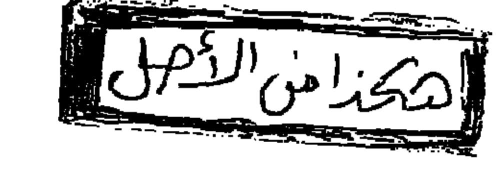
■ **AOM : la compagnie détenue par le Consortium de réalisation** (structure destinée à vendre les actifs du Crédit lyonnais) a perdu 140 millions de francs en 1996, contre un bénéfice de 27 millions en 1995. AOM a pour objectif de renouer avec les bénéfices cette année.

■ **DAEWOO ELECTRONICS : le groupe sud-coréen** officialisera, mercredi 12 mars, l'installation à Thionville (Moselle) d'une usine de verre pour tubes cathodiques de téléviseurs. L'investissement, annoncé en février 1996, représente 1,8 milliard de francs et 700 emplois.

■ **BAYER : le groupe chimique allemand a réalisé un bénéfice net record en 1996** d'au moins 2,6 milliards de deutschemarks (8,76 milliards de francs), a déclaré à l'hebdomadaire *Der Spiegel* du 10 mars le président du directoire du groupe, Manfred Schneider.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : les fonctionnaires et contractuels de droit privé** sont appelés, mardi 11 mars, à élire leurs représentants aux commissions administratives et consultatives paritaires. Il s'agit des premières élections depuis la transformation de France Télécom en société anonyme.

■ **ALCATEL-CIT : les syndicats CFDT, CGT, CGC, CFTC, FO et FSU** ont appelé les habitants de Lannion à constituer, samedi 15 mars, une « chaîne pour l'emploi » pour demander le maintien des effectifs chez Alcatel-CIT, qui prévoit de supprimer 530 postes.



■ **LE DOLLAR** était en baisse face au yen, mardi, sur le marché des changes de Tokyo. En fin de séance, le billet vert s'échangeait à 121,45 yens, contre 121,64 yens à l'ouverture.

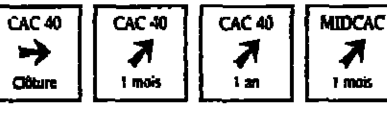
■ **L'OR** a ouvert en hausse mardi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 351,95-352,25 dollars contre 349,60-350,10 dollars la veille en clôture.

■ **L'INDICE DOW JONES** de la Bourse de New York a terminé lundi en hausse de 77,73 points (1,12 %), au niveau record de 7 078,62 points. Il avait gagné 56,19 points vendredi.

■ **LE PÉTROLE BRUT** a clôturé en forte baisse, lundi, sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de brut de référence a perdu 79 cents à 20,49 dollars. Vendredi, il avait gagné 34 cents.

■ **LES BOURSES EUROPÉENNES** n'en finissent pas de battre des records. C'était le cas, lundi, sur les marchés de Paris, Bruxelles, Londres, Francfort et Madrid.

LES PLACES BOURSIÈRES



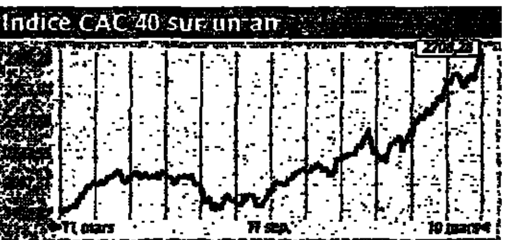
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
➔ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	➔ MIB 30	↗ DAX 30

Nouveaux sommets à Paris

LA BOURSE DE PARIS poursuivait son ascension, mardi 11 mars, en quête de nouveaux sommets dans un marché actif, dopé par la vive progression de Wall Street. En hausse de 0,60 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait trois quarts d'heure plus tard un gain de 0,78 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,52 % à 2 723,39 points. L'indice évoluait très nettement au-dessus de ses *records affichés la veille* : 2 709,21 points en clôture, soit le dix neuvième record depuis le début de l'année et 2 736,71 en cours de séance, soit un record absolu. Le marché était déjà très actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 3,3 milliards de francs.

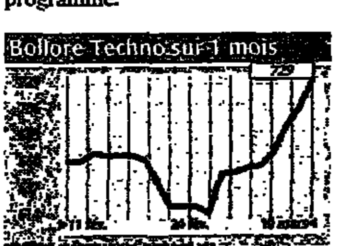
Wall Street a battu un record lundi, ainsi que de nombreuses places européennes comme celles de Bruxelles, Londres, Francfort et Madrid qui ont terminé à leur plus haut niveau historique.

Les conjoncturistes sont confiants sur l'évolution de l'économie américaine : selon une étude du Conference Board la croissance se poursuivra jusqu'en 1998 mais un risque de relèvement des taux de la Fed d'au moins 75 centièmes pourrait intervenir. Cette perspective ne soucie pour l'instant pas trop les investisseurs européens en raison de la déconnexion des économies américaine et européenne.



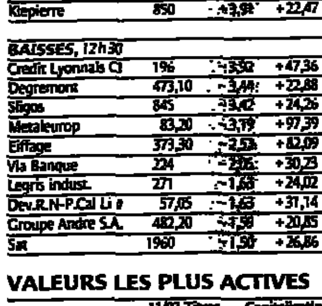
Bolloré Technologies, valeur du jour

LA HOLDING Bolloré Technologies s'est inscrite parmi les quinze plus fortes hausses de la séance, lundi 10 mars, à la Bourse de Paris. Le titre a progressé de 3,4 % à 729 francs, avec des échanges portant sur 29 000 pièces. Selon les opérateurs, un article de l'hebdomadaire financier *Le Journal des finances* a relancé les spéculations sur une possible restructuration du groupe. L'hebdomadaire estimait notamment que le groupe *« est prêt pour fusionner Albatros Investissement et Bolloré, sans doute dans les mois qui viennent »*. Au sein du groupe, on précise que rien n'est programmé.



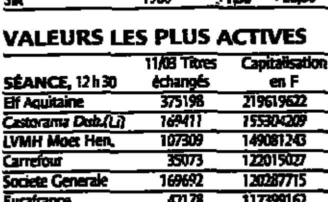
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 11/03	Var. % 10/03	Var. % 31/12
Carbone Lorraine	1376	+8,34	+40,12
Fives-Lille	536	+6,98	+9,38
Infogrames Enter.#	852	+5,85	+42
Immeubl.France	412	+5,84	+34,64
Essilor Intl ADP	1545	+4,37	+18,84
G.F.C.	563	+4,25	+19,91
Nordon (Ny)	490	+4,25	+33,51
Essilor Intl	1678	+4,08	+6,53
Unibail	570	+4,01	+10,46
Klepierre	850	+3,91	+22,47
BAISSES, 12 h 30			
Credit Lyonnais CI	196	−3,92	+47,36
Degremont	473,10	−3,44	+22,88
Sligos	845	−3,42	+24,26
Metaleurop	83,20	−3,19	+97,39
Eiffage	373,30	−2,53	+82,09
Via Banque	224	−2,06	+30,23
Legris indust.	271	−1,63	+24,02
Dev.R.N-P.Cal Li #	57,05	−1,63	+31,14
Groupe Andre S.A.	482,20	−1,59	+20,85
Sat	1960	−1,50	+26,86



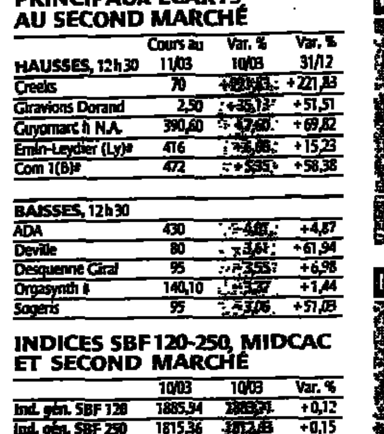
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	11/03 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	375198	219619622
Castorama Dub.(Li)	*169411*	*155304209*
LVMH Moet Hen.	107309	149081243
Carrefour	35073	122015027
Societe Generale	169692	120287715
Eurafrance	42178	117399162
Eaux (Gle des)	131664	106640428
Alcatel Alsthom	162479	104860688
Axa	244856	92534739,10
Total	164178	81301967,90



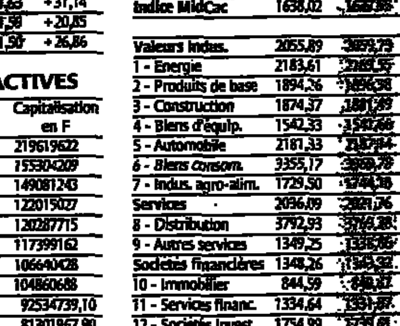
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

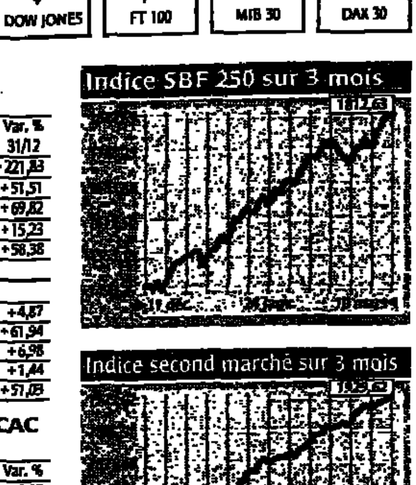
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 11/03	Var. % 10/03	Var. % 31/12
Creeks	70	[illegible]	+221,83
Giravions Dorand	2,50	+35,13	+51,51
Guyomarc'h N.A.	390,60	+7,60	+69,82
Emin-Leydier (Ly)#	416	+6,66	+15,23
Com 1(B)#	472	+5,35	+58,38
BAISSES, 12 h 30			
ADA	430	−4,65	+4,87
Deville	80	−3,61	+61,94
Desquenne Giral	95	−3,55	+6,98
Orgasynth #	140,10	−3,37	+1,44
Sogeris	95	−3,06	+51,03

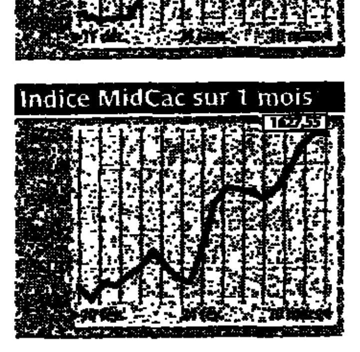


INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	10/03	10/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1885,94	[illegible]	+0,12
Ind. gén. SBF 250	1815,36	1812,65	+0,15
Ind. Second Marché	1934	1929,62	+0,23
Indice MidCac	1638,02	[illegible]	+0,64
Valeurs Indus.	2055,89	[illegible]	−0,19
1 - Energie	2183,61	[illegible]	+0,65
2 - Produits de base	1894,26	[illegible]	−0,11
3 - Construction	1874,37	[illegible]	−0,38
4 - Biens d'équip.	1542,33	[illegible]	+0,04
5 - Automobile	2181,33	[illegible]	−0,27
6 - Biens consom.	3355,17	[illegible]	−0,43
7 - Indus. agro-alim.	1729,50	[illegible]	−0,84
Services	2036,09	[illegible]	+0,71
8 - Distribution	3792,93	[illegible]	+0,63
9 - Autres services	1349,25	[illegible]	+0,78
Sociétés financières	1348,26	[illegible]	+0,37
10 - Immobilier	844,59	[illegible]	+0,44
11 - Services financ.	1334,64	[illegible]	+0,21
12 - Sociétés Invest.	1754,99	[illegible]	+0,88







Records en série sur toutes les places

LA BOURSE DE TOKYO a gagné du terrain, mardi 11 mars, les investisseurs profitant du net recul de la cote au cours des dernières séances pour effectuer des achats à bon compte. L'indice Nikkei a gagné 153,83 points à 18 267,72 points, soit une avance de 0,85 %.

La veille, Wall Street a terminé sur un nouveau record, grâce à une poursuite de la tendance de vendredi accentuée par des vagues d'achats *informatisés dans la dernière heure*. Ces achats ont également été encouragés par l'espoir que la Réserve fédérale (Fed) laisse les taux directeurs inchangés lors de sa réunion du 25 mars. L'indice Dow Jones a gagné 78,50 points (+ 1,12 %) à 7 079,39 points. Le précédent record avait été établi le 18 février à 7 067,46 points.

En *Europe, la majorité* des places ont terminé la séance à des niveaux historiques. La Bourse de Londres a atteint un nouveau record en clôture, pour la cinquième séance consécutive. L'indice Footsie a terminé en hausse de 17,2 points à 4 437,4 points, soit un gain de 0,39 %. La tendance était identique à Francfort où l'indice DAX 30 a finalement gagné 1,77 % à 3 436,07 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 10/03	Cours au 10/03	Var. en %
Paris CAC 40	2708,13	2708,28	−0,01
New-York/DJ indus.	7029,75	7000,89	+0,41
Tokyo/Nikkei	18113,90	18198,78	−0,47
Londres/FT100	4436,20	4420,30	+0,36
Francfort/Dax 30	3436,07	3376,20	+1,74
Frankfort/Commer.	1182,20	1162,79	+1,64
Bruxelles/Bel 20	2617,38	2617,38	—
Bruxelles/Général	2205,20	2185,81	+0,88
Milan/MIB 30	1064	1064	—
Amsterdam/Gé. Cbs	517,10	514,10	+0,58
Madrid/Ibex 35	486,40	480,89	+1,13
Stockholm/Affarsal	2201,84	2201,84	—
Londres FT30	2916,60	2908,19	+0,29
Hong Kong/Hang S.	13268,80	13337,40	−0,52
Singapour/Strait t	2172,48	2178,27	−0,27

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

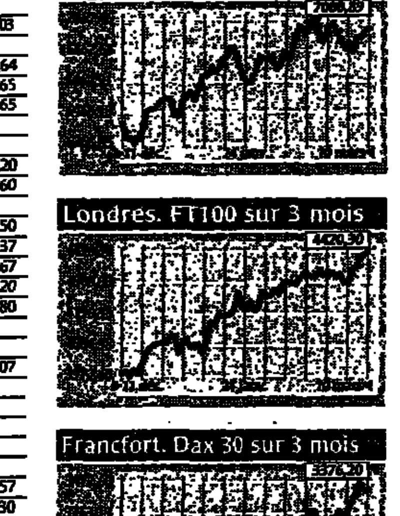
	10/03	10/03
Alcoa	74,87	72,50
Allied Signal	73,50	72,37
American Express	67,62	66,75
AT & T	36,75	36,25
Bethlehem	8,25	8,25
Boeing Co	105,87	106,37
Caterpillar Inc.	81,62	81,50
Chevron Corp.	67,37	66,12
Coca-Cola Co	61,25	60,62
Disney Corp.	76,87	76
Du Pont Nemours&Co	113,50	113,12
Eastman Kodak Co	91	91,50
Exxon Corp.	*103*	*100,37*
Gen. Motors Corp.H	57,25	56,75
Gen. Electric Co	105,87	105,37
Goodyear T & Rubbe	53	53,37
IBM	146	144,75
Intl Paper	42,75	42,50
J.P. Morgan Co	109,75	109,25
Mc Donalds Corp.	44,75	44,62
Merck & Co.Inc.	95,37	93
Minnesota Mng.&Mfg	92,50	91,37
Philip Moris	139	136
Procter & Gamble C	124,75	120,50
Sears Roebuck & Co	55	55,12
Texaco	105	103
Union Carb.	48,75	48,12
Utd Technol	77,25	77,50
Westingh. Electric	19,50	19,62
Woolworth	21,50	21,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	10/03	10/03
Allied Lyons	4,54	4,52
Barclays Bank	11,12	11,14
B.A.T. industries	5,54	5,49
British Aerospace	13,56	13,51
British Airways	6,61	6,61
British Petroleum	7,16	7,06
British Telecom	4,35	4,29
B.T.R.	2,84	2,73
Cadbury Schweppes	5,39	5,38
Eurotunnel	0,77	0,76
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	11,18	10,79
Granada Group Plc	*9,64*	*9,55*
Grand Metropolitan	4,82	4,73
Guinness	4,84	4,79
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,50	6,54
H.S.B.C.	15,46	15,56
Impérial Chemical	7,38	7,35
Legal & Gen. Grp	4,10	4,14
Marks and Spencer	4,93	4,90
National Westminst	7,46	7,43
Peninsular Orienta	6,67	6,69
Reuters	6,45	6,52
Saatchi and Saatch	0,99	0,99
Shell Transport	10,95	10,75
Tate and Lyle	4,46	4,38
Univeler Ltd	15,76	15,59
Zeneca	*18,96*	*18,81*

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	10/03	10/03
Allianz Holding N	3443	3382
Basf AG	66,15	63,64
Bayer AG	77	72,65
Bay hyp&Wechselbk	51,40	50,65
Bayer Vereinsbank	62,15	62
BMW	1220	1210
Commerzbank	45	44,20
Daimler-Benz AG	132	129,60
Degussa	742	739
Deutsche Bank AG	93,40	91,50
Deutsche Telekom	33,92	33,37
Dresdner BK AG FR	57,80	57,67
Henkel VZ	*99,60*	*99,20*
Hoechst AG	79,50	77,80
Karstadt AG	606	604
Linde AG	1168	1149
DT. Lufthansa AG	24,27	24,07
Man AG	481	467
Mannesmann AG	671	675
Metro	161,10	161
Muench Rue N	4335	4300
Preussag AG	445	433
Rwe	77,10	77,57
Sap VZ	274	270,30
Schering AG	161,90	160,50
Siemens AG	87	86,60
Thyssen	361,50	352,70
Veba AG	100,40	98,30
Viag	*763*	*760*
Volkswagen VZ	724,50	696



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

3376,20

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	➔ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	↗ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

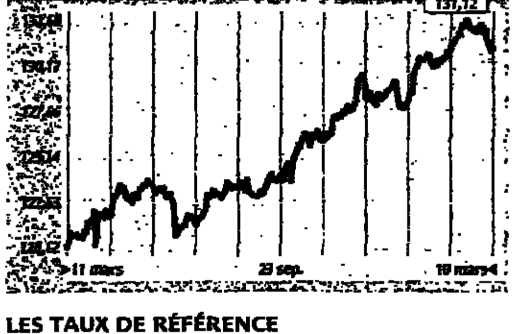
Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, mardi 11 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 26 centièmes, à 131,38 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'inscrivait à 5,54 %, soit 0,12 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en très légère baisse dans un marché peu actif, les opérateurs attendant la publication des statistiques de ventes au détail et des prix de gros. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'était inscrit en clôture à 6,82 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs ne prévoient pas de geste de l'institut d'émission, jeudi 13 mars, à l'issue de son conseil.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 10/03	*Taux jour le jour*	*Taux 10 ans*	*Taux 30 ans*	*Indice des prix*
France	3,12	5,57	6,41	1,70
Allemagne	3,05	5,67	6,47	1,40
Grande-Bretagne	—	7,28	—	2,50
Italie	7,31	7,45	8,30	2,70
Japon	—	2,45	—	0,20
Etats-Unis	—	6,54	6,82	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 10/03	Taux au 10/03	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,16	4,12	99,48
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,91	4,89	100,61
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,32	5,31	101,71
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,66	5,65	102,90
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,24	6,21	104,49
Obligations françaises	5,63	5,61	101,69
Fonds d'Etat à TME	−1,86	−1,96	98,89
Fonds d'Etat à TRE	−2,15	−2,13	99,01
Obligat. franç. à TME	−1,96	−2,06	99,34
Obligat. franç. à TRE	+0,06	+0,05	100,11

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 10/03	Vente 10/03	Achat 10/03	Vente 10/03
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,21	3,31	3,18	3,31
3 mois	3,27	3,37	3,20	3,33
6 mois	3,32	3,47	3,25	3,40
1 an	3,40	3,55	3,35	3,50
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3633	—	3,3633	—
Pibor Francs 6 mois	3,4004	—	3,4004	—
Pibor Francs 9 mois	3,4375	—	3,4375	—
Pibor Francs 12 mois	3,4805	—	3,4805	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2500	—	4,2500	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2500	—	4,2500	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2604	—	4,2604	—

MATIF

Échéances 10/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	91236	131,12	131,16	130,96	131,12
Juin 97	13471	129,88	129,92	129,76	129,88
Sept. 97	157	128,20	128,24	128,20	128,24
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	11578	96,61	96,63	96,61	96,62
Juin 97	24600	96,54	96,59	96,53	96,56
Sept. 97	17820	96,43	96,51	96,43	96,51
Déc. 97	10872	96,34	96,40	96,33	96,39
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	2814	96,83	97	96,76	96,76
Juin 97	586	95,36	95,44	95,24	95,42

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 10/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 97	11990	2715	2733	2707	2712
Avril 97	418	2715,50	2733	2713,50	2713,50
Mai 97	1	2700,50	2700,50	2700,50	2700,50
Juin 97	1235	2683	2695	2676	2680,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 5,7520	➔ 1,7016	➔ 121,6200	↗ 3,3726	↘ 9,1965

Repli du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, mardi matin 11 mars, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,70 mark, 5,73 francs et 121,35 yens. La veille, Ernst Welteke, membre de la Bundesbank, avait estimé qu'une poursuite de la forte appréciation du dollar face au deutschemark risquait d'importer de l'inflation en Allemagne. La hausse du billet vert *« doit maintenant s'achever »*, avait-il ajouté. Le dollar avait également été victime des déclarations de Herbert Hax, responsable des conseillers économiques du chancelier allemand Helmut Kohl, estimant que l'Allemagne ne sera pas prête pour le rendez-vous de l'euro le 1er janvier 1999. Le franc était stable, mardi matin, face à la monnaie allemande, cotant 3,3725 francs pour 1 deutschemark. La lire s'inscrivait à 993 lires pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 10/03	% 10/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,2600	+0,01	325	349
Ecu	6,5500	−0,20	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7520	−0,57	5,4600	6,0600
Belgique (100 F)	16,3480	+0,01	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,4500	+0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3920	−0,29	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	*88,4500*	*−0,01*	*82,2500*	*92,2500*
Irlande (1 iep)	8,9410	−0,64	8,5200	9,3600
Gde-Bretagne (1 L)	9,1965	−0,98	8,7800	9,6300
Grèce (100 drach.)	2,1460	−0,09	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,3400	−0,21	70	80
Suisse (100 F)	390,5800	−0,10	377	401
Norvège (100 k)	84,0200	+0,42	79	88
Autriche (100 sch)	47,9210	+0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9775	−0,16	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3600	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1949	−0,79	3,9100	4,5100
Japon (100 yens)	4,7225	−1,05	4,5200	4,8700
Finlande (mark)	113,0600	+0,03	107	118

PARITES DU DOLLAR

PARITES DU DOLLAR	11/03	10/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7016	[illegible]	—
TOKYO : USD/Yens	121,6200	121,6200	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7635	5,7625	5,7907	[illegible]
Yen (100)	4,7387	4,7360	4,7824	[illegible]
Deutschemark	3,3732	3,3727	3,3734	[illegible]
Franc Suisse	3,9057	3,9024	3,9115	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3868	3,3842	3,4050	[illegible]
Livre sterling	9,2251	9,2177	9,3142	[illegible]
Peseta (100)	3,9801	3,9728	3,9864	[illegible]
Franc Belge (100)	16,356	16,349	16,357	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,26	3,32	3,33
Eurodollar	5,37	5,49	5,60
Eurolivre	6,06	6,20	6,35
Eurodeutschemark	3,18	3,14	3,14

L'OR

	cours 10/03	cours 10/03
Or fin (k. barre)	64800	64500
Or fin (en lingot)	64850	64550
Once d'Or Londres	350,30	350,25
Pièce française(20f)	375	370
Pièce suisse (20f)	376	371
Pièce Union lat(20f)	376	371
Pièce 20 dollars us	2360	2320
Pièce 10 dollars us	1347,50	1347,50
Pièce 50 pesos mex.	2435	2415

LE PÉTROLE

En dollars	cours 11/03	cours 10/03
Brent (Londres)	19,80	19,27
WTI (New York)	21	21,10
Light Sweet Crude	21,20	20,45

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	11/03	10/03
Dow-Jones comptant	153,43	[illegible]
Dow-Jones à terme	158,95	159,99
CRB	*245,38*	*247,19*

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2486,50	2447
Cuivre à 3 mois	2367	2339,50
Aluminium comptant	1638,50	1620,50
Aluminium à 3 mois	1674,50	1655
Plomb comptant	690,50	690,50
Plomb à 3 mois	683,50	674
Etain comptant	5775	5872,50
Etain à 3 mois	5900	5885
Zinc comptant	1237,75	1243,50
Zinc à 3 mois	1253	1249
Nickel comptant	8055	7999,50
Nickel à 3 mois	8155	8050

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	514,40	[illegible]
Platine à terme	378,20	[illegible]
Palladium	148,75	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	375	[illegible]
Maïs (Chicago)	306	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	827,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	270,10	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		***£/tonne***
P. de terre (Londres)	59,50	[illegible]
Orge (Londres)	90,50	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1287	[illegible]
Café (Londres)	*1695*	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	308	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	73,53	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	84,75	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 11 MARS

Liquidation : 20 mars
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,51 %
CAC 40 : 2723,14

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1015	1007	- 0,78	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	880	890	+ 1,13	21,99
Renault (T.P.)	1701	1693	- 0,47	95,39
Rhone Poulenc(T.P)	2101	2107	+ 0,28	105,00
Saint Gobain(T.P.)	1340	1340	—	85,41
Thomson S.A (T.P)	1020	—	—	38,64
Accor	846	854	+ 0,94	30
AGF-Ass.Gen.France	215,20	215,30	+ 0,04	3,75
Air Liquide	924	939	+ 1,62	16
Alcatel Alsthom	645	641	- 0,62	8
Axa	376,40	378,70	+ 0,61	6,50
Axime	744	739	- 0,67	—
Bail Investis.	860	877	+ 1,97	21,52
Bancaire (Cie)	789	787	- 0,25	10
Bazar Hot. Ville	595	600	+ 0,84	16
Bertrand Faure	285	296	+ 3,85	3,50
BIC	910	911	+ 0,10	5
BIS	490	490	—	8
B.N.P.	264	260,90	- 1,17	3,60
Bollore Techno.	729	737	+ 1,09	5
Bongrain	2270	2260	- 0,44	61
Bouygues	598	605	+ 1,17	17
Bouygues Offs.	152,60	152	- 0,39	—
Canal +	1100	1123	+ 2,09	20
Cap Gemini	358	356	- 0,55	7
Carbone Lorraine	1270	1376	+ 8,34	34
Carrefour	3427	3509	+ 2,39	32
Casino Guichard	274,50	276	+ 0,54	3
Casino Guich.ADP	231	231,30	+ 0,12	3,85
Castorama Dub.(Li)	880	910	+ 3,40	11
C.C.F.	287,50	285,30	- 0,76	4
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,50	—	—	0,50
Cegid (Ly)	796	802	+ 0,75	20
Cerus Europ.Reun	138,50	138,50	—	20
Cetelem	736	736	—	10
CGIP	1635	1630	- 0,30	37
Chargeurs Intl	324,90	324,30	- 0,18	—
Christian Dior	846	846	—	5,80
Ciments Fr.Priv.B	227,40	231,50	+ 1,80	17,50
Cipe France Ly #	702	703	+ 0,14	2
Clarins	793	789	- 0,50	15
CLF-Dexia France	596	603	+ 1,17	18,90
Club Mediterranee	433	434,50	+ 0,34	4,50
Coflexip	341,50	341,60	+ 0,02	3,30
Colas	814	816	+ 0,24	25
Comptoir Entrep.	14,10	14	- 0,70	0,50
Comptoirs Mod.	2890	2885	+ 0,86	132
CPR	508	512	+ 0,78	20
Créd.Fon.France	66,30	66,75	+ 0,67	28
Credit Lyonnais CI	204	196	- 3,92	10
Credit National	371,30	374,90	+ 0,96	13,50
CS Signaux(CSEE)	318,90	317,90	- 0,31	5
Damart	4405	4410	+ 0,11	65
Danone	929	925	- 0,43	16
Dassault-Aviation	1450	1465	+ 1,03	8,50
Dassault Electro	695	693	- 0,28	4,30
Dassault Systemes	374	374	—	—
De Dietrich	273	271,20	- 0,65	6,50
Degremont	490	473,10	- 3,44	9
Dev.R.N-P.Cal Li #	58	57,05	- 1,63	—
DMC (Dollfus Mi)	152,80	153,50	+ 0,45	4
Dynaction	145,10	144	- 0,75	3
Eaux (Gle des)	806	809	+ 0,37	11,25
Eiffage	383	373,30	- 2,53	28,80
Elf Aquitaine	582	585	+ 0,51	13
Eramet	288	291	+ 1,04	6,60
Eridania Beghin	964	956	- 0,82	33
Essilor Intl	1613	1678	+ 4,02	13,50
Essilor Intl ADP	1481	1545	+ 4,32	14,30
Esso	626	622	- 0,63	8
Eurafrance	2784	2800	+ 0,57	72
Euro Disney	10,40	10,45	+ 0,48	0,68
Europe 1	1264	1268	+ 0,31	19
Eurotunnel	7,10	7	- 1,40	—
Filipacchi Medias	1513	1510	- 0,19	13
Fimalac SA	541	543	+ 0,36	160
Finextel	110	108,50	- 1,36	4,23
Fives-Lille	501	536	+ 6,98	14
Fromageries Bel	4350	4350	—	45
Galeries Lafayette	2083	2120	+ 1,77	31
GAN	140,40	141,60	+ 0,85	4
Gascogne (B)	518	518	—	13
Gaumont #	424,60	420	- 1,08	7,50
Gaz et Eaux	2580	2575	- 0,19	55
Geophysique	557	554	- 0,53	8
G.F.C.	540	563	+ 4,25	18,50
Groupe Andre S.A.	490	482,20	- 1,59	6
Gr.Zannier (Ly) #	175	174	- 0,57	2
GTM-Entrepose	320	318,90	- 0,34	8
Guilbert	1034	1041	+ 0,67	12
Guyenne Gascogne	1991	2000	+ 0,45	26
Havas	453	453	—	8,50
Havas Advertising	682	689	+ 1,02	11,80
Imetal	843	852	+ 1,06	14,50
Immeubl.France	390	412	+ 5,64	5
Infogrames Enter.#	805	852	+ 5,83	—
Ingenico	111,50	111	- 0,44	5
Interbail	246	246,90	+ 0,36	20
Intertechnique	1390	1430	+ 2,87	13,60
Jean Lefebvre	312	310	- 0,64	10
Klepierre	818	850	+ 3,91	26,67
Labinal	1330	1340	+ 0,75	21,50
Lafarge	379,40	375	- 1,15	10
Lagardere	179,70	179,20	- 0,27	3
Lapeyre	365	372,90	+ 2,16	5
Lebon	228	225	- 1,31	7
Legrand	1074	1091	+ 1,58	3,25
Legrand ADP	730	735	+ 0,68	6,16
Legris Indust.	275,50	271	- 1,63	4
Locindus	860	865	+ 0,58	20,50
L'Oreal	3025	2064	+ 1,92	13,30

LVMH Moet Hen. ... UIC — [illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
Vaal Reefs #	410	413	+ 0,73	11,47
Volkswagen A.G #	3120	3170	+ 1,60	14,86
Volvo (act.B) #	144,10	145,10	+ 0,69	2,16
Western Deep #	185,50	191,60	+ 3,28	8,72
Yamanouchi #	116,90	117,50	+ 0,51	0,35
Zambia Copper	16,25	15,75	- 3,07	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 11 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	3,205
CEPME 8,5% 88-97CA	—	5,962 d
CEPME 9% 89-99 CA#	111,33	3,108
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,510
CFD 9,7% 90-03 CB	124,05	8,903 d
CFD 8,6% 92-05 CB	120,65	0,259
CFF 10% 88-98 CA#	109	3,918
CFF 9% 88-97 CA#	102,77	3,995
CFF 10,25%90-01CB#	119,67	10,222 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,61	2,071
CLF 9%88-93/98 CA#	104,59	1,027
CNA 9% 4/92-07	125,40	2,210 d
CRH 8,6% 92/94-03	118,73	6,079
CRH 8,5% 10/87-88#	108,76	0,209
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,83	6,636 t
EDF 8,6% 92-04 #	119,81	7,987
Emp.Etat 6%93-97 #	100,88	3,962 d
Finansder 9%91-06#	124,57	4,863 d
Finansd.8,6%92-02#	116,93	7,084
Floral9,75% 90-99#	—	6,224
OAT 8,5% 87-97CA#	101,40	6,101
OAT 88-98 TME CA#	101,26	8,639
OAT 9/85-98 TRA	—	2,558
OAT 9,50%88-98 CA#	107,32	6,689
OAT TMB 87/99 CA#	99,88	8,428
OAT 8,125% 89-99 #	109,14	6,522
OAT 8,50%90/00 CA#	112,45	8,126
OAT 85/00 TRA CA#	106,71	5,061
OAT 10%5/85-00 CA#	117,14	7,923 d
OAT 89-01 TME CA#	104,95	8,639
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,28	2,588
OAT 8,50% 89-19 #	128,90	3,268
OAT 8,50%92-23 CA#	128,40	7,522 d
SNCF 8,8% 87-94CA	108,51	10,961
Lyon.Eaux 6,5%90CV	948	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	85,50	[illegible]
Baccarat (Ny) ♦	502	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	201,20	201,20
Commerzbank AG	148,10	153

	Cours précéd.	Derniers cours
Moncey Financiere	2690	2700
M.R.M. (Ly)	195	195,10
Navigation Mixte ♦	920	920
Part-Dieu(Fin)(Ly) ♦	129	129
Pechiney CIP	272	272
Pechiney Intl	118	114,30
Poliet	501	502
Sabeton (Ly)	790	770
Samse (Ly)	894	894

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 11 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
C.E.E #	192,90	192,90
Cermex (Ly) ♦	370,30	370,30
CFPI #	321	315,50
Change Bourse (M)	285	288
Christ.Dalloz #	2250	2295
CNIM CA#	247,90	246
Codetour	331	326
Comp.Euro.Tele-CET	433	432
Confandey S.A.	315	310
C.A.Haute Normand.	324,90	321
C.A. Paris IDF	885	890
C.A.Ille & Vilaine	334	335

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 11 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	58	57
Belvedere	315	318
BVRP	177,10	179
Coil	245,80	248,80
Electronique D2	900	925
FDM Pharma n.	242,50	242
Genset	283,90	281,90
Guyanor action B	29,40	30
High Co.	158	184,90
Infonie	161,50	121
Joliez-Regol	78	77,50
Mille Amis	107	97
Naturex	110	111,60
Olitec	1305	1394
Picogiga	328	322,90
Proxidis	35,60	35,50
R21 Santé	329	330
Stelax	5,45	5,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 11 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ♦	820	830
Crédit Gén.Ind. ●	8,25	8,25
Générale Occidentale ♦	90	90
Mumm ♦	1400	1400
Sté lecteurs du Monde ♦	140	140

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

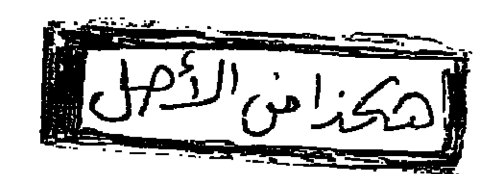
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Avenir Alizes	2317,49	2272,05
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	162,67	158,32
Créd.Mut.Ep.Cour.T ♦	912,91	912,91
Revenus Trimestr. D	5299,14	5246,67
Solstice D	2371,60	2365,69
Thésora C	976,13	966,47
Thésora D	888,52	879,72
Cadence 3 D	1862,09	1851,57
Capimonétaire C	407,41	407
Capimonétaire D	378,54	378,16
Sogeoblig C	9122,72	9032,40
Interoblig C	7173,49	7102,47
Intersélection France D	701,12	687,37
S.G. France opport. C	2041,99	2001,95
S.G. France opport. D	1949,33	1911,11
Sogenfrance C	1805,86	1770,45
Sogenfrance D	1650,66	1615,28
Sogépargne D	309,85	306,78
Soginter C	2203,21	2168,81
Fonds communs de placements		
Favor D	1525,79	1495,87
Sogelance D	1726,66	1709,56
Sogenfrance Tempo D	188,82	185,72

SYMBOLES
◇ cours du jour; ♦ cours précédent.



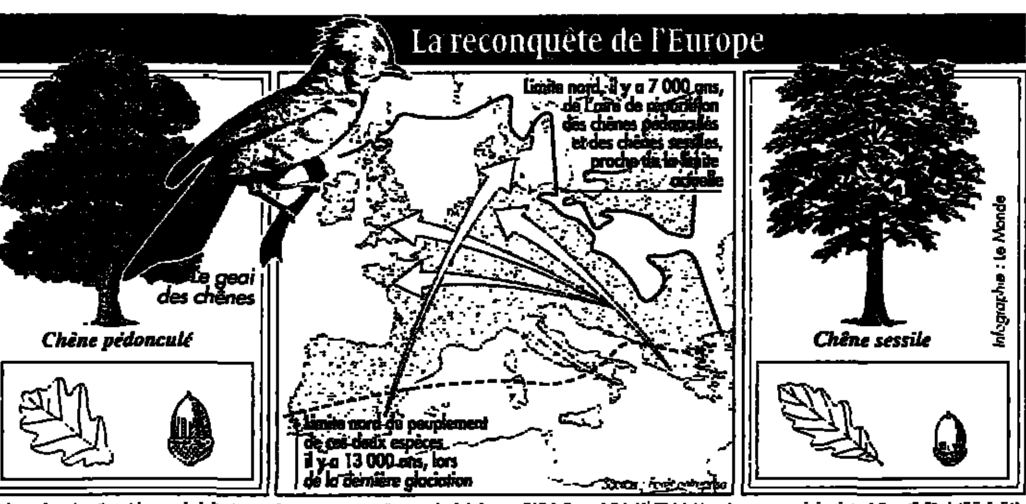
SYLVICULTURE Depuis 1986, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Office national des forêts (ONF) ont planté, dans quatre forêts françaises, 250 000 chênes que l'INRA compte étudier pendant deux cent cinquante ans. Le but premier de ces recherches sera de mieux connaître la diversité génétique et l'origine géographique des deux principales familles de chênes, le sessile et le pédonculé. ● IL Y A 13 000 ANS, à la fin de la dernière glaciation, ces arbres s'étaient réfugiés dans le sud de l'Espagne, de l'Italie, des Balkans ainsi qu'en Turquie. De ces bases arrière, ils ont reconquis l'Europe grâce au geai des chênes. ● CET OISEAU, qui se nourrit principalement de glands, est considéré par les chercheurs comme le premier reboiseur européen. Enterrant les glands afin de se constituer des réserves, un seul geai plante chaque année près de 5 000 graines, dont la moitié donnent une pousse.

Dix générations de chercheurs seront mobilisées pour étudier le chêne

L'Institut national de la recherche agronomique et l'Office national des forêts ont lancé en 1986 un ambitieux programme d'études sur le principal habitant de nos forêts afin de mieux connaître la diversité génétique de cet arbre au bois cher et apprécié

EN 1669, tout à son effort de développement de la marine française, Colbert voit loin, très loin. En signant l'« *Ordonnance de réformation des forêts* », il veut réorienter la sylviculture pratiquée dans les domaines royaux et favoriser les fûtaies aux dépens des taillis, qui fournissent le bois de chauffe. Son objectif, planter des chênes qui feront les frégates, corvettes, galions, galiotes et autres galères du vingtième siècle... Mais, tout grand homme d'Etat qu'il fût, Colbert n'en avait pas pour autant des talents de visionnaire dans le domaine maritime. Il n'imagina pas que, dans ce futur lointain, l'homme ferait flotter des vaisseaux de métal.

En 1986, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Office national des forêts (ONF) ont lancé un programme qui, par son lointain objectif temporel et la bonne dose d'optimisme qu'il implique, rappelle l'ambitieux projet du ministre de Louis XIV. En vue d'analyser, pendant les deux cent cinquante prochaines années, la génétique et la provenance des deux principaux chênes de nos forêts, le sessile (ou rouvre) et le pédonculé, ces deux organismes ont, depuis dix ans, effectué un travail de titan.



Les chênes sessiles et pédonculés ont rapidement reconquis l'Europe après la fin de la dernière glaciation. La forêt s'est déplacée de 500 mètres par an, ce qui implique, étant donné qu'un chêne ne peut se reproduire qu'à partir de 15 ans, que les graines voyageaient de 7 km/an. Leur moyen de transport : le geai des chênes, qui enterre les glands pour se constituer des réserves de nourriture.

UNE SÉLECTION AU HASARD

Des dizaines de kilos de glands ont tout d'abord été récoltés dans 127 chênaies d'Europe – dont 74 en France – et même d'un peu plus loin, puisque les chercheurs de l'INRA ont poussé leur quête jusqu'en Turquie et en Arménie afin d'élargir la provenance de leurs échantillons. Ces fruits ont ensuite été semés dans la pépinière expérimentale de Guémené-Penfao (Loire-Atlantique). De 1989 jusqu'à cet hiver, 250 000 jeunes pousses ont été replantées sur 140 hectares répartis dans quatre forêts domaniales françaises : Vierzon (Cher), Vincence (Nièvre), Sillegny (Moselle) et Petite Charnie (Sarthe).

Maintenant, on attend l'âge adulte. Deux cent cinquante ans, dix générations d'hommes, de forestiers et de chercheurs. L'ONF et l'INRA ne comptent pas pour autant rester les bras croisés pendant deux siècles et demi. Au cours des premières années, le travail consistera notamment à « éclaircir » les rangs des jeunes pousses. A terme ne demeurera qu'un arbre sur vingt-quatre plantés, soit quelque 10 400 chênes, la sélection se faisant au hasard et non selon les critères classiques retenus par les forestiers, ce qui risquerait de fausser les expériences.

Chaque individu sera ensuite suivi régulièrement à l'aide des techniques – actuelles et à venir – de la biologie moléculaire. Comme l'explique Alexis Ducousso, ingénieur de recherche au laboratoire de génétique et d'amélioration des arbres forestiers de l'INRA, le but premier de cette longue étude sera de mieux connaître la diversité génétique des chênes sessiles. « *En France, la chênaie est régénérée artificiellement pour 50 %. Même si on limite le transfert de graines d'une région à une autre pour éviter d'apporter des semences qui ne seraient pas adaptées au climat et au sol de la région où l'on souhaiterait les implanter, tout ce travail se fait actuellement de manière empirique. Nous voulons désormais introduire une méthode génétique et scientifique.* »

Les récents travaux des chercheurs de l'INRA ont déjà abouti à lever les premiers secrets de la chênaie française sur l'origine géographique de ses ressortissants. Il y a 13 000 ans, lors de la dernière glaciation, la France était couverte par la toundra. Les derniers chênes rescapés s'étaient « réfugiés » dans le sud de la péninsule Ibérique, de l'Italie et des Balkans, ainsi qu'en Turquie. Lorsque le climat s'est réchauffé, le chêne pédonculé, grâce au geai qui transporte ses glands, a vite recolonisé l'Europe, à partir de ses bases arrière. En 6 000 ans, sans souci des frontières et des douanes, cet émigrant traversait le continent pour se retrouver en Scandinavie, ce qui correspond à une vitesse de progression de la forêt de 500 mètres par an. Un chiffre important pour un organisme immobile et de croissance lente.

TONNEAUX ET TANNIN

Les premières recherches génétiques sur l'ADN, support du message génétique, ont montré que le massif de la Petite Charnie, dans la Sarthe, était « originaire » des Balkans ou de Turquie, alors que toutes les chênaies de la région avaient des ancêtres espagnols. Preuve que proximité géographique ne signifie pas proximité génétique. Un des objectifs de l'étude est de dresser une carte précise de l'Europe des chênes.

Les premiers résultats mettent en évidence des taches de 40 kilomètres de diamètre, qui racontent l'histoire du repeuplement postglaciaire. La future classification qui résultera de ces travaux permettra aussi de contrôler l'origine exacte des produits de la filière bois. Ainsi, les tonneliers qui fournissent les producteurs de cognac exigent-ils le plus souvent des chênes de la forêt de Tronçais (Allier), riches en tannin. Un éventuel tableau génétique pourrait les aider à choisir plus précisément encore leur matière première.

L'INRA et l'ONF ne cachent pas les enjeux économiques de cette étude de longue haleine. Avec un prix dépassant les 10 000 francs le mètre cube pour les meilleurs morceaux, le chêne fait partie des bois des pays tempérés les plus chers, avec le noyer et des espèces fruitières comme le merisier ou l'alisier. Une meilleure connaissance de cette mine d'or vert ne pourra qu'optimiser son rendement.

A condition cependant que les crédits à la recherche tiennent le rythme de ce marathon forestier. Si l'ONF n'a, de 1988 à aujourd'hui, dépensé que 2 millions de francs pour cette étude et devrait pouvoir veiller, sans surcoût excessif, sur les 140 hectares concernés, les chercheurs de l'INRA, eux, ne sont pas assurés de pouvoir étudier longtemps les futurs chênes. Le volet scientifique est en effet soumis à des contrats de courte durée.

Aujourd'hui, l'Union européenne, le ministère de l'agriculture et le secrétariat d'Etat à la recherche lui accordent leurs subsides à hauteur de 900 000 francs par an, salaires non compris. Mais demain ? Cette étude aura-t-elle la longévité du programme russe d'amélioration génétique des arbres qui, engagé en 1904 sous le règne du tsar Nicolas II, a survécu à la Révolution, à deux guerres mondiales, aux différentes purges du régime soviétique et à son effondrement ? Réponse au vingt-troisième siècle.

Pierre Barthélémy

Plus d'un tiers de la forêt française

La forêt française couvre 13 millions d'hectares. Plus de 36 % de cette surface boisée est constituée de chênes (4,826 millions d'hectares, dont 3,672 millions d'hectares pour les seuls chênes sessiles et pédonculés). Pendant la dernière campagne, de l'automne 1995 au printemps 1996, l'ONF a replanté 16,64 millions d'arbres dont 4,442 millions de chênes sessiles et pédonculés.

Les 250 000 arbres de l'étude, plantés en huit ans, ne représentent donc qu'une petite partie de l'effort de reboisement entrepris par l'ONF. En 1996, la vente de chênes sessiles et pédonculés a rapporté 881 millions de francs : 505 millions venaient de forêts domaniales et ont été versés au budget de l'ONF ; le reste, issu des forêts communales, alimente le budget des communes propriétaires.

Le geai, auxiliaire ailé et avisé de nos bois

SI LE CHÊNE, et notamment le pédonculé, a pu reconquérir si vite le continent européen après la dernière glaciation, c'est que ses glands avaient des ailes. Membre de la famille des corvidés, le geai des chênes s'est uni pour le meilleur avec le seigneur de nos bois, au point que ce dernier lui a donné son nom. Dominé par ses cousins – corbeaux freux, corneilles noires, choucas des tours et autres pies – qui occupent les milieux ouverts, cet oiseau a trouvé refuge au cœur des forêts, qui lui fournissent le vivre et le couvert.

L'explication de l'étroite association qui lie le geai au chêne est à chercher dans l'estomac de ce passereau. Son aliment favori : le gland. Mais attention, pas n'importe lequel. Comme il en transporte, en vue de les stocker, quatre à cinq en même temps – la plupart dans son œsophage, le dernier dans son bec –, ce piètre voilier cherche la charge optimale, à l'instar des compagnies aériennes. Il opte donc pour les fruits longs et effilés pesant entre 3 et 4 grammes et mesurant entre 13,5 et 15 millimètres de diamètre. Cette sélection préalable favorise les glands du chêne pédonculé au détriment de ceux du chêne sessile, plus légers et plus trapus. Déjà très précis, le tri du geai ne s'arrête pas là pour autant. L'oiseau est difficile. Il préfère les glands marron – c'est-à-dire matures – aux verts, bons sans doute pour les goujats. La sélection s'achève par un examen « sanitaire » du fruit. D'un coup de bec, le geai sonde le gland. Si celui-ci rend un son mat, c'est qu'il est plein, sain et bon pour le service. S'il émet un son creux, cela signifie qu'un parasite l'a attaqué : éliminé.

Ensuite, l'oiseau se métamorphose en parfait forestier. Pour cacher sa récolte, il enterre un à un les glands, à 4 ou 5 centimètres de profondeur et à intervalles réguliers. Comme il n'a d'autre outil que son bec pour effectuer l'opération, il préfère un terrain meuble qui, par la suite, facilitera l'enracinement de la future pousse. Afin de pouvoir mieux retrouver ses « planques », le geai choisit des sites peu denses en végétation – et donc bien éclairés –, ce qui, quelques années plus tard, réduira la compétition entre jeunes chênes, sans compter que les herbivores s'aventurent moins volontiers à découvert...

Chaque année, un seul geai enfouit ainsi près de 5 000 glands, ce qui fait de lui le premier reboiseur européen, puisqu'on estime que 59 % des régénérations naturelles de chênes lui sont imputables. La moitié des fruits qu'il disperse donnent une pousse. Une fois enterré, le gland germe en quelques semaines, mais le geai parvient, en tirant sur la plantule, à en déterrer les réserves nutritives, les cotylédons. Cette opération a pour conséquence d'arracher certaines racines de la jeune pousse et, paradoxalement, de la renforcer en l'obligeant à en reformer. L'oiseau reproduit ainsi involontairement ce que les forestiers effectuent sur leurs plants.

Dernier volet, mais non le moindre, de cette association à avantages réciproques, le geai consomme aussi bon nombre d'insectes, surtout au printemps et pendant l'été, lorsqu'il lui faut un apport de protéines pour nourrir ses petits. Or, à qui s'attaque-t-il principalement ? Aux chenilles défoliatrices, qui dévorent les feuillages et les fleurs des arbres...

P. B.

Nouveaux problèmes techniques pour la station russe Mir

LE PRINCIPAL générateur d'oxygène à bord de la station orbitale russe Mir est tombé en panne vendredi 7 mars, et les cosmonautes doivent utiliser un appareil de secours, selon la NASA, qui précise que la situation « *n'est pas critique* ». La station vieillissante a été victime d'incidents en série. En novembre, une panne dans le système de pompage des eaux usées avait compliqué pendant plusieurs jours la vie des cosmonautes. Plus récemment, l'allumage d'une des cartouches génératrices d'oxygène avait provoqué un début d'incendie (*Le Monde* du 27 février). Cette fois, les responsables russes des vols spatiaux ont dû renoncer, après plusieurs tentatives infructueuses, à réarrimer le cargo Progress M-33 qui avait été momentanément décroché de Mir, le 6 février, afin de laisser la place au vaisseau Soyouz amenant une mission germano-russe. Les cosmonautes attendent un nouveau Progress de ravitaillement le 8 avril.

DÉPÊCHES

■ **Le module Columbus orbital facility (COF)**, contribution européenne à la future station internationale Alpha, sera lancé gratuitement par une navette américaine, aux termes d'un accord signé mercredi 5 mars entre l'Agence spatiale européenne (ESA) et la NASA. En échange, l'Europe fournira des services et du matériel supplémentaires, notamment les « *éléments de jonction 2 et 3* » servant d'interface de raccordement entre différents modules de la station, et qui seront fabriqués par l'Italie.

■ **TECHNOLOGIE : un béton conducteur de l'électricité** a été mis au point par des scientifiques de l'Institut de recherche en construction canadien, annonce le *Wall Street Journal*. Obtenu par simple adjonction de matériaux conducteurs dans le mélange, ce béton résistant et peu coûteux rend inutiles les équipements de mise à la terre des ouvrages métalliques qu'il supporte et peut servir à la confection de routes ou de murs chauffants.

Le plus ancien reptile volant connu est une curiosité de l'évolution

Le « Coelurosauravus jaekali » disposait d'un appareillage de vol différent des autres vertébrés

LE SQUELETTE presque complet du plus ancien reptile volant connu, datant d'environ 230 millions d'années, a récemment été mis au jour dans le centre de l'Allemagne. Selon les paléontologues qui l'ont découvert – dont les travaux sont publiés dans la revue américaine *Science* du 7 mars –, ce spécimen, désigné sous le nom de *Coelurosauravus jaekali*, dispose d'un appareillage de vol différent de ceux de tous les autres vertébrés. Il pourrait ainsi aider à mieux comprendre la mécanique et l'évolution des tentatives, qui furent multiples dans le règne animal, pour conquérir les airs.

Coelurosauravus n'était pas inconnu des paléontologues. Entrés dans la nomenclature des espèces dès le début du siècle, ces lézards de l'époque du trias, longs d'une trentaine de centimètres, furent longuement étudiés dans les années 20 par le paléontologue français Jean Piveteau, à partir de fossiles découverts dans l'île de Madagascar. Ces mêmes fossiles, ou leurs semblables, furent à nouveau décrits ultérieurement. En 1978, le Canadien Robert Carroll, de l'université McGill de Montréal, suggéra notamment l'existence d'un lien de parenté entre ces gros lézards et certains reptiles volants préhistoriques, tel *Daedalosaurus*. Chez ces derniers (ainsi nommés par Carroll lui-même, en hommage au père d'Icare), les ailes sont directement raccordées au squelette grâce à l'allongement extrême de vingt et une paires de côtes. Il en va de même chez le draco, ou dragon volant, petit saurien actuel des Philippines, d'Indochine et de l'Inde dont la membrane, supportée par des côtes très allongées, fait un remarquable planeur.

A la différence du draco et de ses ancêtres, notait alors Carroll, *Coelurosauravus* présentait des côtes d'une longueur normale. Si ailes il avait, il fallait les chercher ailleurs. Ce qui impliquait, entre autres, de disposer d'un fossile complet. C'est aujourd'hui chose faite, et la découverte est étonnante. Selon l'étude que viennent de publier Hans-Dieter Sues (Muséum royal de Toronto, Canada), Eberhard Frey et Wolfgang Munk (Muséum d'histoire naturelle de Karlsruhe, Allemagne), les ailes de ce reptile sont en effet raccordées à son corps par une série de tiges osseuses formées directement à partir de la peau.

DU JAMAIS VU

Du jamais vu de mémoire de naturaliste. « *Chez tous les autres vertébrés volants, les ailes sont directement rattachées au squelette* », rappelle Bernard Battail, spécialiste des reptiles au Muséum national d'histoire naturelle (Paris). Chez la chauve-souris, plusieurs doigts sont mis à contribution. Chez les oiseaux, un seul doigt (le deuxième) de chaque membre antérieur constitue le principal soutien de l'aile, dont la portance est essentiellement assurée par les plumes. Cette structure anatomique est complétée par un développement exceptionnel des muscles pectoraux, qui s'attachent à des clavicules soudées, à l'humérus et à une saillie volumineuse du sternum, le bréchet. C'est cette particularité, essentielle pour le mécanisme de propulsion des oiseaux, qui leur a notamment permis de devenir les champions du vol battu.

Quant aux ptérosauriens, grande famille de reptiles volants qui vécut – et disparut – en même temps que les dinosaures, la nature les avait dotés d'une autre singularité anatomique qu'ils ne partagent avec aucun autre groupe. Le quatrième doigt de leurs membres antérieurs, démesurément allongé, était relié sur toute sa longueur au flanc de l'animal par une grande membrane, tandis que les autres doigts, courts et reptiliens, étaient armés à leur extrémité d'une griffe acérée.

Avec ses étranges ossifications dermiques, *Coelurosauravus* constitue donc un cas à part. Une exception à classer strictement dans la catégorie planeur, puisque ses fines membranes, pas plus que celles du draco aujourd'hui, ne lui permettaient pas de maîtriser le vol battu.

Catherine Vincent

Trois coureurs sont contraints de quitter Paris-Nice après un contrôle sanguin

Ce nouvel instrument de lutte contre le dopage permet de détecter l'érythropoïétine, substance qui augmente la résistance à l'effort

Le Français Erwan Menthéour et les Italiens Luca Colombo et Mauro Santaromita ont dû quitter le peloton de Paris-Nice, après avoir subi les premiers contrôles sanguins de l'histoire du cyclisme, *dimanche 9 mars. Les résultats* ont révélé chez eux un taux d'hématocrite supérieur de 50 % à la norme retenue *par l'Union cycliste internationale (UCI). Ils* sont suspendus pour une durée de deux semaines, et devront payer des amendes de *4 000 francs, tandis que leurs équipes s'ac*quitteront de 40 000 francs.

LE FRANÇAIS Erwan Menthéour et les Italiens Luca Colombo et Mauro Santaromita visaient d'autres honneurs en s'alignant, dimanche 9 mars, au prologue de Paris-Nice. Ils resteront pourtant comme les premiers à avoir pâti des prélèvements sanguins nouvellement instaurés par l'Union cycliste internationale (UCI). Les trois coureurs n'ont pas été autorisés à poursuivre la course, lundi 10 mars. Motif : la prise de sang a *révélé un taux* anormal de globules rouges. En application de la nouvelle donne du cyclisme, ils ont donc été « descendus » de vélo et leurs licences *suspendues pour une durée de* quinze jours. Des amendes – respectivement de 40 000 francs et 4 000 francs – ont été infligées aux équipes et aux coureurs.



CYCLISME

Samedi, les directeurs sportifs avaient été informés que l'UCI inaugurerait sa nouvelle politique *de dépistage sanguin sur Paris-*Nice. Dimanche, dès potron-minet, six médecins du laboratoire de Lausanne se sont présentés devant un hôtel de Suresnes, hébergeant cinq équipes participant à la « Course au soleil » : La Française des Jeux, Cofidis, Batik, Once et la *Mutuelle de Seine-et-Marne.* Quatre coureurs de chaque formation ont été soumis à un prélèvement de quatre millilitres de sang. Parmi eux figuraient Laurent Jalabert et le Russe Evgueni Berzine, deux ancien maillots jaunes, mais également Erwan Menthéour et Luca Colombo.

Lundi, une nouvelle série était opérée – impliquant cette fois seize coureurs – dans un hôtel de Blois. Dans le lot, Mauro Santaromita, de l'équipe MG. Les résultats *des analyses, réalisés trois heures* avant le départ, sont, en principe, disponibles avant que les coureurs *ne s'élancent. Mais dimanche,* désireux ne pas commettre d'erreur au cours de cette importante inauguration, les commissaires ont préféré en référer à Hein Verbruggen, le président de l'UCI, avant de prendre une quelconque décision. Après le feu vert du Néerlandais, les trois interdictions ont été prononcées en même temps, lundi, à Vendômе.

Dopage ? Officiellement, il ne s'agit pas de cela. Les prélèvements sanguins ne viseraient qu'à protéger le coureur et s'inscrivent dans le cadre de la médecine préventive. *Ils sont distincts des classiques* contrôles anti-dopage effectués sur les urines à la fin de chaque course. La *décision, qui a été prise* lundi, se veut plus un arrêt de travail qu'une sanction. Elle rend simplement le coureur inapte à la pratique sportive et ne signifie pas *qu'il soit positif.*

Les prélèvements sanguins sont l'aboutissement d'une vaste campagne entamée à la fin de la saison dernière. Le 22 octobre 1996, Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC), Roger Legeay, président de la *Ligue* du cyclisme professionnel et Jean-Marie Leblanc, directeur général de la Société du Tour de France, *rendaient publique* une lettre adressée à Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports (*Le Monde* du 25 octobre 1996). Les auteurs de ce texte lançaient un véritable appel à l'aide devant le développement du dopage dans leur sport. Ils constataient que les coureurs succombaient de plus en plus à *l'utilisation de substances* prohibées, simplement pour espérer se maintenir à niveau. Ils préconi*saient des contrôles sanguins afin* de limiter le fléau, et détecter le principal produit incriminé : l'érythropoïétine (EPO).

Dénonçant des *« rumeurs et accusations sans fondement »*, l'Association nationale des coureurs professionnels italiens annonçait, le *8 novembre 1996,* qu'elle donnait son accord pour se soumettre à des contrôles sanguins. L'UCI avait bien procédé à quelques expérimentations au cours de la saison 1996, mais le peloton avait alors renâclé. Les coureurs français emboîtaient le pas, le 15 novembre 1996. *L'ensemble des pays souscrivaient* bientôt à la requête. Le 24 janvier, l'UCI et les coureurs adoptaient le principe de contrôles sanguins sur les grandes épreuves. La mesure n'a donc pour ambition que de préserver les coureurs de tentations inhérentes à leur profession.

Le test permet de jauger le taux d'hématocrites, *c'est-à-dire la part* de globules rouges *dans le volume* total de sang. S'il dépasse 50 %, il est jugé anormal et provoque l'ar*rêt immédiat du coureur.* Au bout de deux semaines, ce dernier pourra reprendre son activité si le taux est redescendu à des proportions raisonnables.

*L'ennui est qu'une telle interdic*tion de rouler fait du coureur en cause un présumé coupable. Or il est admis que le taux d'hématocrites peut s'élever naturellement, notamment après un long séjour en altitude. C'était le but des longues préparations au-delà de *3 000 mètres que se sont imposées* les coureurs avant les championnats du monde en Colombie, en 1995. *A l'inverse, un taux en deçà* de 50 % ne garantit en rien que la personne disculpée n'ait pas usé de produits prohibés.

La barrière symbolique fixée par l'UCI avec l'accord du peloton ne se veut en fait qu'un frein à l'escalade qui semblait s'être enclenchée. Avec *plus* ou moins de conviction, la famille cycliste a décidé, la première dans le sport, de *s'imposer une limite. Comment* maintenant critiquer un usage unanimement adopté ? Les « pu*nis » de Vendôme* sont les premiers à en faire les frais, sans vrai recours. Trois exemples pour la bonne cause.

Benoît Hopquin

L'EPO, produit miracle et dangereux

L'érythropoïétine est plus connue sous le nom d'EPO, son abréviation. *Il s'agit d'une* hormone qui décuple la production de globules rouges, augmente la *quantité d'air transportée dans* le sang vers les muscles et multiplie ainsi la résistance des coureurs. L'EPO est, *à ce jour,* indétectable dans les faibles quantités d'urine prélevées lors des contrôles antidopage. Mais elle produit des effets secondaires graves, l'arrêt de son utilisation pouvant provoquer la coagulation du sang. Son usage, inauguré sans doute par certaines équipes italiennes à la fin des années 80, s'était répandu dans le peloton. Un climat de suspicion *s'était établi,* l'EPO apparaissant comme le seul viatique du succès.

Un colloque olympique les 22 et 23 avril

Le Comité international olympique (CIO) a invité tous les experts internationaux du dopage, les 22 et 23 avril à Lausanne, *afin de procéder à un vaste tour d'horizon sur l'ensemble de la* recherche, pour ce qui concerne notamment l'utilisation de l'érythropoïétine (EPO), des hormones de croissance et du salbutamol. *« Une telle réunion nous permettra de savoir où on en est exactement, de confronter les chercheurs et, ainsi, de mettre un terme à toutes les sottises qui circulent à ce sujet »*, a expliqué le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO.

***S'agissant de l'EPO,* utilisée en milieu médical contre les *insuffisances rénales et les anémies, le prince de Mérode a annoncé *« des progrès significatifs »* dans les recherches du professeur italien Francesco Conconi *pour déceler cette substance* avec efficacité par analyse d'urine et non par examen sanguin. Le programme de recherche bénéficie d'un budget de 60 000 dollars.**

■ **Le Belge Tom Steels a remporté au sprint** *la deuxième étape* de Paris-Nice, lundi 10 mars, à Bourges, devant le Français Frédé*ric Moncassin. Au classement gé*néral, Laurent Jalabert conserve le maillot blanc de leader.

Françoise Aubert et Jean-Christophe Lafaille réinventent la face nord des Grandes Jorasses

GRENOBLE
de notre correspondant régional

« Nous voulions réaliser un "voyage" dans la large, austère et lointaine face nord des Grandes Jorasses », ont expliqué Françoise Aubert et Jean-Christophe Lafaille après leur course dans le massif du Mont-Blanc. Le 3 mars, *les deux guides ont ouvert un* nouvel itinéraire dans cette paroi, admirée et désirée, qui demeure l'un des hauts lieux de l'alpinisme. Depuis la première ascension de cette montagne en 1935 par deux grimpeurs allemands, Meier et Peters, une vingtaine de voies prestigieuses ont été tracées dans cette face. A la fin de l'hiver 1992, Jean-Christophe Lafaille a inscrit, pour la première fois, son nom sur le flanc nord des Grands Jorasses en ouvrant en solitaire une voie rocheuse baptisée « Chemin des étoiles », *qui se développe* sur le célèbre éperon Croz.

Depuis deux ans, ce spécialiste des ascensions himalayennes en technique alpine convoitait une fine ligne de glace d'environ 800 mètres de hauteur qui ne se forme pas chaque hiver. En 1996, il rata son rendez-vous avec ce « chemin éphémère » qui n'est ni une cascade figée par le gel, ni une *goulotte,* mais une *étroite* langue de glace posée sur de la roche lisse et légèrement moutonnée. *« Curieusement, ces lignes ne s'écoulent pas verticalement mais se forment légèrement en diagonale dans la paroi »*, explique Jean-Christophe Lafaille. L'ascension de cette mince et étroite pellicule – à certains endroits, elle ne dépasse pas 40 centimètres de largeur – est rendue délicate en raison de l'extrême fragilité de la couche. Certains passages, peuvent céder et se briser au pre*mier coup de piolet-traction*, contraignant alors la cordée à progresser sur du rocher alors que *les alpinistes sont équipés* d'un matériel adapté à l'évolution sur la glace.

Après 14 heures d'efforts, Fran*çoise Aubert et Jean-Christophe* Lafaille sont finalement parvenus à surmonter les importantes diffi*cultés rencontrées* tout au long de cet itinéraire original et fugitif. Leur exploit pourrait rester unique si aucun autre hiver ne reconstitue la voie qu'ils viennent d'ouvrir.

La recherche de ces parcours éphémères offre aux alpinistes un *nouveau champ d'expérimentation* dans un massif – les Alpes – où l'ouverture de voies nouvelles *devient exceptionnelle.* La découverte des cascades de glace au milieu des années 70 donna l'occasion aux alpinistes d'inventer un *nouveau terrain de jeu et de relever* d'autres défis verticaux. La recherche de lignes de glaces éphémères dans les grandes faces nord des Alpes impulse un nouvel élan à cette pratique qui exige une gestuelle très particulière : bras tendus, poignets fermes, pieds écartés et talons baissés, ainsi qu'un matériel très spécifique : manche profilé du piolet et « lame ba*nane »*, crampons équipés de pointes avant.

Claude Francillon

DÉPÊCHES

■ ***FOOTBALL* : Roger Lemerre est le nouvel entraîneur du RC Lens,** après le limogeage de Slavo Muslin, arrivé en début de saison. La défaite à domicile des Lensois en championnat face au *Havre (0-1),* samedi 8 mars, a été fatale à ce dernier. L'année dernière, il avait déjà dû *quitter* Bordeaux en cours de saison. Roger Lemerre, le nouvel entraîneur, était jusqu'à présent en charge de l'équipe de France militaire. Ancien joueur du club où il a *fini sa carrière en 1974, il avait déjà* entraîné Lens, lors de la saison 1978-1979, marquée par la remontée en D1.

■ **Romario a été entendu pendant deux heures par la police** à Rio de Janeiro. Elle soupçonne l'avant-centre de l'équipe du Brésil *d'évasion et de fraude* fiscale, après les accusations formulées à son encontre par son ex-épouse. Accompagné de son avocat et d'un dirigeant du club de Flamengo, le *joueur s'est déclaré innocent. – (AP.)*

■ **OLYMPISME : Kitzbühel envisage de se porter candidat à l'organisation des Jeux olympiques** d'hiver de 2006. Le maire de la station de ski autrichienne en a fait l'aveu, lundi 10 mars, à la télévision nationale. 85 % des habitants de *Kitzbühel se sont prononcés pour* les JO dans leur ville, à l'occasion d'un référendum, alors qu'à Inns*bruck une majorité (52,5 %) s'était* dégagée contre. – *(AFP.)*

■ **RUGBY : BSkyB a acquis les droits de la Coupe d'Europe,** pour une durée de cinq ans. Le réseau de télévision, propriété du magnat australo-américain Rupert Murdoch, possède déjà les droits de retransmission *du championnat et de la* Coupe d'Angleterre, et s'est offert les matches de l'équipe d'Angleterre à *Twickenham à partir de l'an pro*chain. Grâce à ce contrat pour la Coupe d'Europe, dont le montant *n'a pas été dévoilé,* il étend sa mainmise sur le rugby européen après s'être emparé des compétitions de l'hémisphère Sud. – *(AFP).*

RÉSULTATS

FOOTBALL

Championnat d'Allemagne
Vingt et unième journée

Bochum-Schalke	0-1
Rostock-Cologne	0-0
Fribourg-Dortmund	1-2
Stuttgart-Hambourg	4-1
Moenchengladbach-Brême	4-1
St-Pauli - Karlsruhe	2-4
Duisbourg-Bielefeld	0-0
Munich 1860 - Düseldorf	3-0
Leverkusen - Bayern Munich	5-2

Classement : 1. Borussia Dortmund, 43 pts ; 2. Bayern Munich, 43 ; 3. Bayer Leverkusen, 41, etc.

Championnat d'Angleterre
Matches avancés de la trentième journée

Sunderland - Manchester United	2-1
Arsenal-Nottingham	2-0
Coventry-Leicester	0-0
Leeds-Everton	1-0
Liverpool-Newcastle	4-3

Classement : 1. Manchester United, 57 pts ; 2. Liverpool, 56 ; 3. Arsenal, 54, etc.

Championnat d'Espagne
Vingt-huitième journée

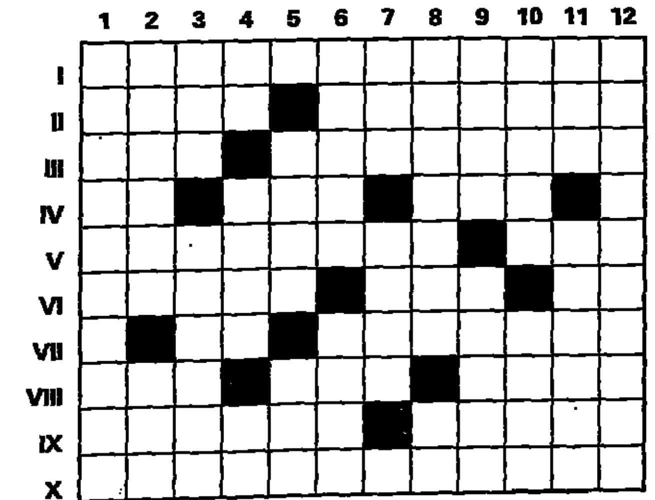
Valence-Séville	4-2
Betis Séville - Atletico Madrid	3-2
Gijon-Logrones	2-0
FC Barcelone - Compostelle	3-0
Valladolid-Tenerife	0-2
Extremadura-Sociedad	1-0
Celta Vigo - Espanyol de Barcelone	2-2
La Corogne-Oviedo	3-0
Alicante - Rayo Vallecano	1-0
Bilbao-Saragosse	2-2
Real Madrid - Santander	2-1

Classement : 1. Real Madrid, 65 pts ; 2. FC Barcelone, 56 ; 3. Betis Séville, 58, etc.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97044

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Aussi vrais à *l'église que dans* la ruche. – II. Sur des plaques à l'église. Regrettée. – III. Personne *morale en affaires.* Son pouvoir ne s'étend pas beaucoup. – IV. Clinton's place. Dansante chez Charles. *Un peu salé.* – V. Préparais le grand saut. Il faut le vider en cas de problème. – VI. Son droit donne du mal à Debré. S'attaque au sillon. Fêté chaque jour. – VII. Personnel. Va bien avec. – VIII. Plus petit qu'un *if. Pousse en force.* Pousse sous les Tropiques. – IX. Protégées par les huiles. Matamore politique. – X. Conservateurs de tout poil.

VERTICALEMENT

1. Peut faire du cinéma, mais rarement du bon travail. – 2. Parfumés à la *badiane. Indique le pas*sage. – 3. N'a pas pu participer au Salon de l'agriculture. Fait la liai*son.* – 4. *En quatorzième position* chez Euclide. Découvre le talon. Personnel. – 5. Un tube souvent indigeste. *La dernière levée.* – 6. *Là,* chaque voix compte. Rasa mais n'importe comment. – 7. Pour prendre l'air en toute *liberté.* Venu d'ailleurs. – 8. Prêts à repartir d'un bon pied. Plus d'un demi-kilomètre *sur la Muraille.* – 9. *Se font* à quatre mains au piano. Ceux de la bande. – 10. Dans les Alpes. Ramassage pas du tout prévu. – 11. Bien arrivée. Elle est montée au ciel après avoir répandu justice et vertu. – 12. Des tris souvent discutables.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97043

HORIZONTALEMENT

I. Demi-douzaine. – II. Etalon. Epris. – III. Pan. Déclamés. – IV. *Imago. Rénale.* – V. Lige. Visa. Ln. – V.. Anergie. Guet. – VII. Termes. Ees. – VIII. Aérien. Ise. – IX. Obi. Et. Vénal. – X. Naturalisées.

VERTICALEMENT

1. Dépilation. – 2. Etamine. BA. – 3. Managerait. – 4. Il. Germe. – 5. Dodo. Gérer. – 6. One. Visita. – 7. Crié. – 8. *Zélés.* Envi. – 9. Apanage. Es. – 10. Irma. Usine. – 11. Niellé. SAE. – 12. Essentiels.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 8

A la recherche du troisième mot

1) Vous avez tiré B A D E E I R

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres. Deux placements sont possibles, dont l'un rapporte 72 points et l'autre 65.

b) Avec ce même tirage, trouver cinq mots de huit lettres en le *complétant avec cinq lettres différentes* appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2) Préparation de la grille du problème de la semaine prochaine

c) Premier tirage : E O R R T U V. trouvez deux sept-lettres.

d) Deuxième tirage : B I N T T U Z. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 19 mars.

Solution du problème paru dans Le Monde du 5 mars. Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

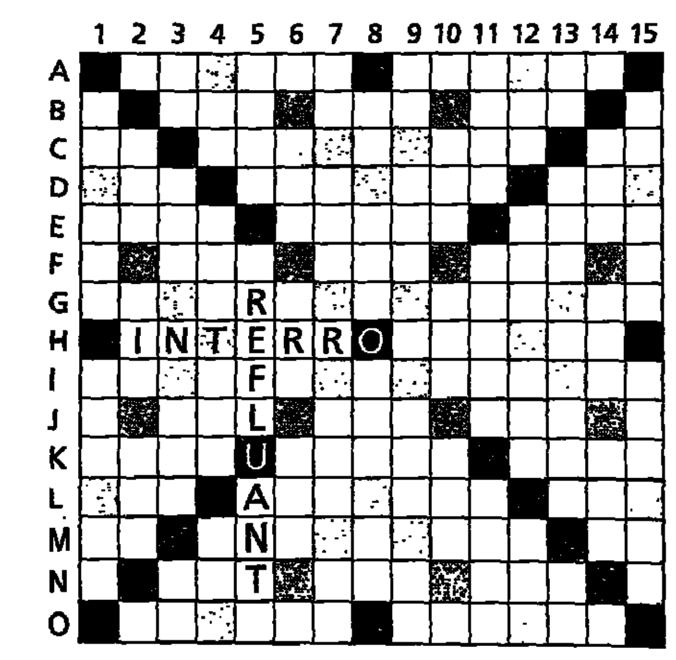
a) DEGELAI, 3 G, 91, faisant EVOCABLE ; en K 9, 83, faisant POURFENDE.

b) DEPLIAGE, C 8, 76, ou l'anagramme DEPILAGE-DELEGUAI, E 5, 90-DEREGLAI, F 8, 62-DELOGEAI, 5 E, 90-DECILAGE, division en dix classes de même effectif (stat.), 6 F, 68.

c) INTERRO.

d) REFLUANT ou FLEURANT.

Michel Charlemagne



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE

Coups de campagne

Du Val-d'Oise à la Seine-et-Marne, visite à deux auberges étoilées

EN ÉPINGLANT cinq étoiles d'un coup au plastron d'Alain Ducasse, le Michelin 1997 aura été sur le point de masquer sa sévérité à l'encontre d'un fort contingent de cuisiniers n'ayant pas trouvé grâce à ses yeux au cours de l'année passée. Une soixantaine se sont vu déclasser et dix-sept macarons ont disparu du palmarès général : 515 contre 532 pour la précédente promotion. La récession frappe aussi la distribution de médailles.

Le Rouge ne fait jamais autant sentir son poids que quand il châtie. Pour la majorité des punis, le désarroi est extrême – le Ducasse fameux a d'ailleurs très mal pris que son Louis XV de Monte-Carlo soit repositionné au rang trivial de deux étoiles. La différence serait à ce point telle ? Elle l'est souvent. Deux courtes expéditions dans des campagnes proches allaient le prouver.

Délogé de quelques dizaines de kilomètres au-delà des murs, voilà le Parisien très imbu de son exploit, très fanfaron de sa sortie, respirant à pleins poumons ce qu'il prend pour de la haute nature. Où sommes-nous ici, monsieur ? C'est où l'auberge Machin, mon brave ? Les gens du lieu en voient souvent passer de ces ploucs de la ville qui s'emmêlent les *crayons au premier carrefour un peu tordu*. Ils donnent vaguement la direction en espérant que le pékin se perdra encore un petit coup. On finit toujours par trouver. Et l'on entre, habillé de cette condescendance que l'on peut de moins en moins pratiquer en ville, tant les aubergistes y sont devenus arrogants.

Alors, c'est épatant. Une cheminée avec un léger feu de bois, trois tables de bourgeois en train de se demander dans quelle époque on vit, des poutres de chêne certifiées chêne, des hommes d'affaires pris les doigts dans la confiture en train d'arrondir ou d'écorner leur cash-flow, et, indispensablement, un couple, là-bas, qui s'échange des informations sur l'amour toujours et le dernier état de la question.

On pourrait se moquer encore et trouver cocasse la situation de ce Relais Sainte-Jeanne, perdu sur cette colline de Cormeilles-en-Vexin, si les malins du Michelin ne persistaient à l'honorer de deux étoiles bien senties, signalisation, rappelons-le, dont ne disposent cette année que soixante-quatorze établissements en France. Une sorte d'oasis plantée dans une cambrousse qui se piquerait de gastronomie, une halte au large, mais certifiée fréquentable. Il fallait voir.

Qu'est-ce qu'un « deux étoiles » ? Un ténor assis entre deux chaises ; un cent mètres couru un rien au-dessus des 10 secondes ; une mention spéciale au Festival de Cannes. En tout cas, une situation jamais confortable. Il y a ceux qui savent qu'ils pourraient franchir la barre et ceux qui reconnaissent qu'ils n'en auront pas la force. Le Rouge lui-même ne cesse de se tourmenter sur l'attribution ou non de cette foutue troisième étoile ; seuls dix-huit lauréats en bénéficient dans leur dernière évaluation.



DESSINS DESCLOZEAUX

UNE AUBAINE

« Cornélien » et dépassé, excessif et *provocateur*, le *filon du pur goût* ne cessera pourtant d'être animé par de féroces piocheurs qui s'accrochent à cette vocation qu'il croient la leur en essayant de faire *« reculer les limites de l'art »* ; formule employée par Brillat-Savarin à propos de la cuisine du clergé.

Lui est un sobre. Un persuadé de son boulot et pas mécontent de l'éloignement des feux un peu trop vifs qui, dans la capitale, brûlent rapidement le plumage des vraies et fausses vedettes. Justement, son frère aîné, Jacques Cagna, vient de se faire remettre au pas en perdant le deuxième scintillement michelinesque de son restaurant de la rue des Grands-Augustins. Reste Gérard, le campagnard, l'isolé, le nouvellement reconduit dans l'ordre dangereux des postulants au grand cordon ou à la chute vers les profondeurs du classement.

Pigeon au jus de griottes acidulées, huîtres chaudes au curry, paupiettes de sole aux asperges vertes : il sait que ses préparations méritent leur réputation. Il sait aussi que le Michelin n'entreprendra jamais la grande démarche à son égard. Il fait partie de la petite centurie qui protège la gastronomie contre les barbares et sert de rempart à toute agression qui pourrait se pointer à l'horizon. La haute cuisine citoyenne, c'est à sa table qu'on la trouve. Il lui suffit de travailler quinze heures par jour, de *ne tricher sur rien et de n'en vouloir* à personne ; surtout pas aux inspecteurs de l'ombre.

Le cas du « une étoile » – 423 au dernier recensement – ne manque, lui non plus, pas de sel. Là encore, mais développé sur un principe plus aléatoire, on trouve ceux pour lesquels cette distinction est une aubaine et ceux à qui elle va servir de marchepied. Parlons de l'aubaine. Là où Gérard Cagna, avec son prix d'excellence en périphérie profonde, a du mal à faire la jointure, un moins délié trouvera, avec son seul macaron à la boutonnière, facilement le chemin de la réussite pour peu qu'il sache choisir le bon poste d'affût.

Barbizon n'est pas Cormeilles-en-Vexin, et Jean-François Millet autrement plus intrigant que l'une des multiples haltes où la Pucelle s'était décorsetée de son armure. Fort public et grosse affaire que cette Hôtellerie du Bas-Bréau, avec des fourneaux depuis longtemps tenus solidement par Alain Tavernier ; un chef généreux, aux plats qui méritent sûrement la reconnaissance que l'instance suprême lui accorde.

On se demande tout de même si les asperges de Pertuis et leur œuf *coque aux truffes, à 245 francs*, la poularde de Bresse pour deux personnes, à 480 francs, ou la côte de veau de Corrèze, à 300 francs, ne bénéficient pas un peu trop de l'aimable protection de l'Angélus et de la bonne étoile tombée de l'escarcelle des gens de l'avenue de Breteuil.

Jean-Pierre Quélin

★ Gérard Cagna, Relais Sainte-Jeanne, 95830 Cormeilles-en-Vexin, tél. : 01-34-66-61-56. Menus : 200 et 500 F. Carte : 450 à 600 F.
Hôtellerie du Bas-Bréau, 77630 Barbizon, tél. : 01-60-66-40-05. Menus : 350 et 400 F. Carte : 500 à 800 F.

Les ris de veau

Qui a encore envie d'aller *« cueillir la fraise et l'amourette »* comme le chantait Boris Vian dans *Les Joyeux Bouchers*. Le tango des abattoirs a sérieusement ralenti son tempo depuis que les Français ont la peur aux tripes. La profession n'était déjà guère florissante. Il ne reste plus aujourd'hui chez nous que 380 de ces artisans tripiers, et la crise de la vache folle n'a pas arrangé le commerce des abats.
« *Pire*, commente amer, Henri Metras, un tripier en gros de Marseille, *notre profession a servi d'exutoire. L'été dernier, les responsables des métiers de la viande, au lieu de nous soutenir, ont laissé courir les rumeurs sur la triperie. Résultat : depuis un an, nos ventes ont baissé entre 50 et 70 %.* » Parmi les produits dont le négoce s'est effondré, outre la tête de veau, que même « l'effet Chirac » n'a pu soutenir, ce sont les plus luxueux des abats, les ris de veau, qui ont été atteints de plein fouet.
Au printemps 1996, au restaurant parisien Pharamond, connu pour son talent à *accommoder* le cinquième quartier, ces ris qui existaient sous plusieurs versions à la carte ont tous été supprimés. *« Les gens n'en commandaient plus. Le plat suscitait trop de doutes, de réticences »*, raconte Jocelyne Faget. Si elle s'apprête à remettre ces ris à son menu dans les jours qui viennent, *« c'est qu'on me les demande à nouveau, preuve que les phobies sont passées »*.
Publié par Jean-Philippe Derenne, *L'Amateur de cuisine* n'est cependant pas pour rien dans ce climat de suspicion. Son auteur y affirmait que l'Académie de médecine *« a vivement déconseillé la consommation de ris de veau, en raison du risque – à vrai dire encore hypothétique – de transmission à l'homme de la maladie de la vache folle »*. Ce gastronome, omettait de préciser que cette mise en garde concernait les ris de veau britanniques !
Ils sont aujourd'hui interdits à la vente, tout comme les abats pouvant présenter, quelles que soient leurs origines, un risque de transmission de la maladie, tels les yeux ou la moelle épinière. *Les ris de veau* sont-ils pour autant dénués de tout danger ? Ils proviennent d'animaux abattus avant six mois et dont l'alimentation, majoritairement d'origine lactée, est dénuée de toute farine animale, ce qui devrait être rassurant. L'OMS juge ces abats parmi les moins susceptibles d'être infectés.
Tout cela devrait donc inciter à faire l'achat de ces fameux ris dont, à quelque chose malheur est bon, le prix a fondu depuis un an, passant de 180 francs à 90 francs en moyenne le kilo. Alain Passard n'a d'ailleurs jamais retiré de sa carte ses ris de veau aux châtaignes et aux truffes, dont il n'est pas interdit de s'inspirer chez soi. La consommation de ce met rare peut encore augmenter : en 1995, selon la Confédération nationale de la triperie française, nos compatriotes n'avaient dégusté que 17 grammes de ris de veau par habitant.

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE

Pomerol

Château Montviel

Libourne commande l'accès à Pomerol, terroir *d'élection du Château* Pétrus, l'un des plus grands et des plus chers de tous les vins rouges de Bordeaux. Paysage plat au sol d'argile nappé de graves, vignoble morcelé surtout composé de cépage merlot à la puissance et au bouquet incomparables. Inaccessibles, les pomerols ? Catherine et Yves Péré-Vergé ont acheté le château Montviel en 1985 et n'ont cessé, depuis, d'entretenir avec passion et persévérance, le petit domaine de 5 hectares bientôt confié aux soins éclairés de Michel Rolland. *Une dégustation verticale* des vins des dix dernières années montre le chemin parcouru et la constance d'un caractère désormais entièrement affirmé. Le millésime 1994, après un très bel ensoleillement, a souffert des intempéries de septembre. Vendanges rapides, tri sophistiqué : l'art de la vinification sait faire des miracles. Tout le charme d'un pomerol de garde est dans cette bouteille d'un prix élevé mais encore accessible, le meilleur millésime à Montviel depuis 1990. *Visite sur rendez-vous.*
★ Château Montviel 1994 : 112 F. En vente à la boutique Verrerie Cristallerie d'Arques : 6, place des Etats-Unis, 75116 Paris. Tél. : 01-47-23-72-19. Commandes : 03-21-38-23-64. Télécopie : 03-21-38-06-23.
J.-C. Rt

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE « 6 » BOSQUET

■ Emmanuel Joinville, après une douzaine d'années près de Dijon, vient de reprendre l'ancien Duquesnoy, où il offre une *délicate cuisine du* marché. Des plats d'inspiration bourguignonne, le persillé maison et sa crème à la moutarde, la fricassée d'escargots ou la compote de lapereau et, surtout, un épatant coq au vin, mariné, moelleux à cœur, accompagné de tagliatelles au beurre. Pas de sophistication excessive, des goûts justes, une certaine abondance, notamment avec le croustillant d'agneau forestier aux carottes confites à l'estragon, et un bon marsannay de B. Clair. Voici une table de qualité à prix serrés. Accueil charmant de Christine Joinville. Menu : 165 F. Formule au déjeuner à 125 F (1 verre de vin compris).
★ Paris. 6, avenue Bosquet (75007). Tél. : 01-45-56-97-26. Fermé samedi midi et dimanche.

PAU BRASIL

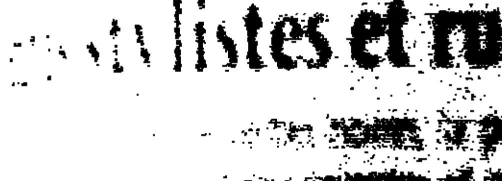
■ La cuisine brésilienne à Paris exprime d'abord le sens de la fête, et de la musique de ce pays. Installé depuis dix ans dans l'ancienne piscine de l'Etoile, Pau Brasil évoque la table colorée et l'incroyable oisellerie qu'appréciaient, au dire des voyageurs, les Indiens de l'Amazonie. A défaut de la viande boucanée de pécari ou de la chair du perroquet multicolore, onze viandes différentes préparées sur les braises *(rodizio)* sont proposées dans le premier menu à 198 F ! Macérés dans le citron vert et les épices, parfaitement rôtis, l'agneau, le veau, les cœurs et cuisses de poulet, puis les viandes rouges sont signe d'abondance et de joie de vivre. Des entrées parfumées au gingembre et au cumbawas donnent un note de fraîcheur. La danse, la musique endiablée et le vinho verde (165 F) complètent cette carte postale de Copacabana. Menus : 198 F (onze viandes), 370 F et 450 F (cocktail, vin compris).
★ Paris. 32, rue de Tilsitt (75017). Tél. : 01-42-27-31-39. Tous les soirs.

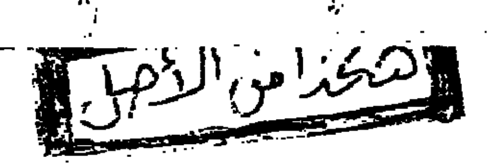
Gastronomie

MAISON BLANCHE

■ Succéder à José Lampréia, cuisinier magicien qui enchantait déjà nos palais du côté de la porte Brancion dans les années 70, était pour José Martinez presque aussi incongru – au 15, avenue Montaigne – que prendre la suite d'Auguste Perret et Bourdelle réunis, pour construire ce restaurant sur le toit du Théâtre des Champs-Elysées ! Après trois années difficiles – 240 couverts à maîtriser – et une remise en question de quelques plats de son prédécesseur, José Martinez, à nouveau cité, cette année, par le Michelin, s'est décidé à clarifier ses choix. Certes, l'on pourrait ironiser sur la terrine de foie de canard à la vanille ou la salade de homard et céleri rémoulade à la réglisse. Mais c'est un travail de parfaite exécution, sans confusion de saveurs, une vision esthétisante et maniériste de la cuisine, mais respectable. En ces temps d'interdit et d'invectives, l'on fera crédit à José Martinez d'affirmer ses certitudes, son goût enraciné pour les parfums de la Méditerranée, car il sait aussi faire apprécier la simplicité d'un thon rôti au poivre et à la moelle ou la juste cuisson d'un bar accompagné d'un tian de légumes. La carte des vins ménage quelques heureuses surprises. A la carte, compter 500 F.
★ Paris. 15, avenue Montaigne (75008). Tél. : 01-47-23-55-99. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut





Poursuite du temps printanier

LE VASTE ANTICYCLONE qui s'étend de la péninsule Ibérique aux pays d'Europe centrale continue à influencer favorablement le temps sur la *quasi-totalité* de l'Europe. La France connaîtra donc encore des conditions *printanières* ce mercredi, à l'exception des côtes de la Manche, qui en raison d'un flux d'ouest maritime subiront des brumes tenaces.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur les côtes, la journée commencera souvent dans la brume et sous les nuages bas. Ceux-ci pourront persister l'après-midi en bord de Manche etlimiter le mercure à 12 degrés. Dans l'intérieur, le soleil restera très généreux avec quelques nuages d'altitude et des températures avoisinant 16 à 18 degrés.

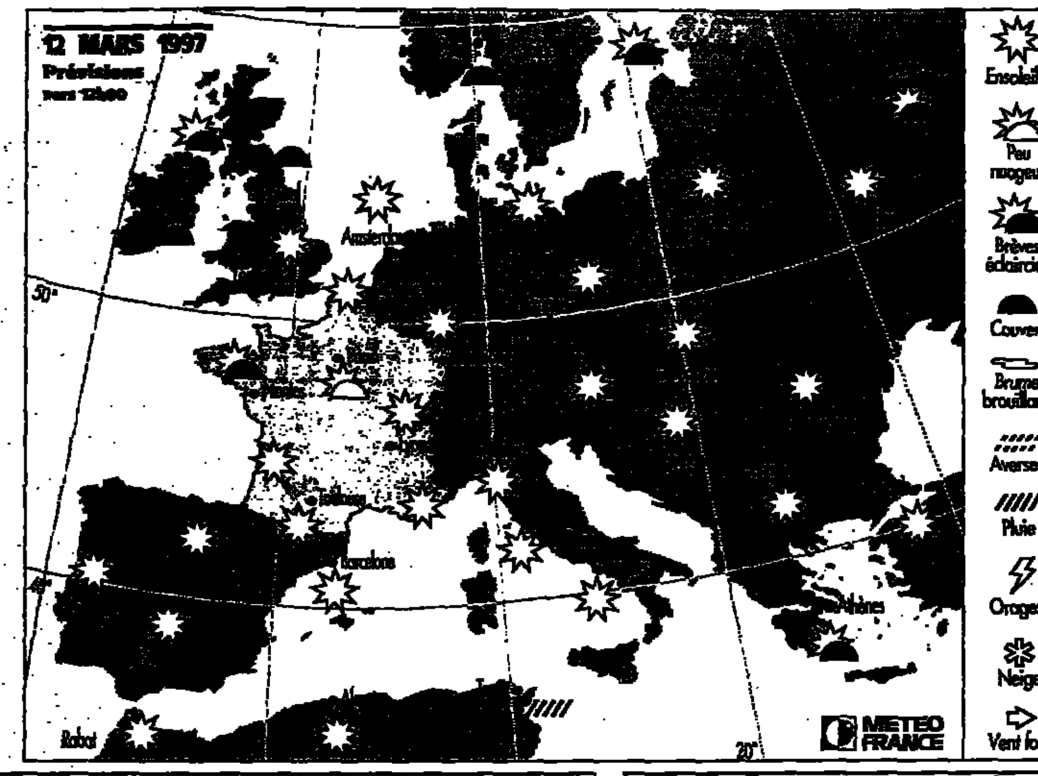
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les brouillards affecteront la côte et seront localement tenaces. Dans l'intérieur, les nappes seront très localisées et rapidement le soleil s'imposera. Il fera 17 à 20 du nord au sud, seulement 12 sur la côte d'Opale.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les brumes se dissiperont vite et laisseront place au soleil. Le mercure en grande forme affichera 17 à 20 degrés, mais la matinée sera fraîche.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil brillera de mille feux, quelques brumes peu tenaces affecteront le littoral en début de journée. Il fera un peu moins chaud, environ 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil resplendira sur ces régions. Après quelques gelées blanches locales, la hausse du mercure sera appréciable avec 19 à 21 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Il fera un temps splendide avec des régimes de brises faibles et des températures très agréables, 16 à 18 en bord de mer, 19 à 21 dans l'intérieur.



PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/28 P	KIEV	-3/8 S	VENISE	2/10 S	LE CAIRE	7/23 S
				POINTE-A-PIT.	25/26 S	LISBONNE	7/20 S	VIENNE	-5/9 S	MARRAKECH	10/19 S
				ST-DENIS-RÉ.	25/26 S	LIVERPOOL	3/11 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/29 S
				EUROPE		LONDRES	1/11 S	BRASILIA	17/27 S	PRETORIA	16/22 P
				AMSTERDAM	2/10 S	LUXEMBOURG	-3/13 S	BUENOS AIR.	16/23 S	RABAT	10/19 S
FRANCE métropole		NANCY	-1/18 S	ATHENES	9/11 S	MADRID	-2/16 S	CARACAS	22/27 S	TUNIS	10/13 P
AJACCIO	4/17 S	NANTES	4/18 S	BARCELONE	8/13 S	MILAN	1/12 S	CHICAGO	-2/3 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	6/19 S	NICE	8/17 S	BELFAST	7/11 S	MOSCOU	0/1 S	LIMA	16/21 S	BANGKOK	23/29 P
BORDEAUX	5/21 S	PARIS	7/18 S	BELGRADE	-3/9 S	MUNICH	-4/11 S	LOS ANGELES	12/18 S	BOMBAY	22/32 S
BOURGES	3/20 S	PAU	3/19 S	BERLIN	-2/6 S	NAPLES	5/13 S	MEXICO	11/19 S	DJAKARTA	26/28 S
BREST	5/14 N	PERPIGNAN	6/19 S	BERNE	0/10 S	OSLO	-3/2 C	MONTREAL	-11/-5 *	DUBAI	21/28 S
CAEN	3/13 S	RENNES	4/17 S	BRUXELLES	-2/13 S	PALMA DE M.	13/14 S	NEW YORK	-2/3 S	HANOI	18/27 S
CHERBOURG	1/13 N	ST-ETIENNE	2/19 S	BUCAREST	-5/10 S	PRAGUE	-5/10 S	SAN FRANCIS.	8/14 S	HONGKONG	19/25 S
CLERMONT-F.	1/20 S	STRASBOURG	0/16 S	BUDAPEST	-3/10 S	ROME	2/13 S	SANTIAGO/CHI	5/22 S	JERUSALEM	9/19 S
DIJON	1/19 S	TOULOUSE	5/20 S	COPENHAGUE	1/3 S	SEVILLE	4/18 S	TORONTO	-6/-3 S	NEW DEHLI	12/28 S
GRENOBLE	2/20 S	TOURS	2/19 S	DUBLIN	7/11 C	SOFIA	-4/7 S	WASHINGTON	-4/8 S	PEKIN	-2/5 P
LILLE	2/16 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-4/12 S	ST-PETERSB.	-1/3 S	**AFRIQUE**		SEOUL	2/12 S
LIMOGES	6/18 S	CAYENNE	24/27 P	GENEVE	0/11 S	STOCKHOLM	0/6 S	ALGER	9/13 S	SINGAPOUR	26/28 S
LYON	3/20 S	FORT-DE-FR.	26/27 S	HELSINKI	1/3 S	TENERIFE	17/19 S	DAKAR	22/29 S	SYDNEY	18/25 S
MARSEILLE	6/19 S	NOUMEA	25/26 S	ISTANBUL	4/7 S	VARSOVIE	-2/6 S	KINSHASA	22/26 C	TOKYO	2/8 S

Situation le 11 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 13 mars à 0 heure TU

CARNET DU VOYAGEUR

■ **JAPON.** La compagnie Air France reliera, à partir du mois de juillet, la ville japonaise de Nagoya sans escale depuis Paris, en partage de codes avec la Japan Airlines. La compagnie française effectuera ses vols Paris-Nagoya les mardi et samedi avec arrivée le lendemain ; le retour sera opéré les mercredi et dimanche avec arrivée le jour même à Roissy-CDG 2.

■ **FRANCE.** La traversée de Lyon sera interdite en permanence, d'ici quelques semaines, aux poids lourds de 7,5 tonnes et plus circulant dans le sens sud-nord. Les camions ne pourront plus emprunter le tunnel de Fourvière et devront emprunter l'autoroute de contournement à l'est de l'agglomération.

■ **TAÏWAN.** La deuxième compagnie aérienne taïwanaise, EVA, ouvre à partir du 10 avril trois vols hebdomadaires, avec des Boeing 767-200 entre Taïpeh et Phnom Penh.

PRÊT-À-PORTER HIVER 1997-1998

Jeunes stylistes et rue cosmopolite

« Melting mode » contre vestes noires, la génération des trente ans croise les inspirations colorées et refuse l'uniforme

C'EST UN SOULIER de velours bois de rose posé comme un fard. *C'est un foulard de tête porté* comme un bibi, un chignon de bouts de laine, de dreadlocks et de boucles pour impératrice en transit. C'est une allure plus libre, une manière de trotter, de chavirer, d'accorder ses mélanges à l'humeur du jour. De s'approprier d'un lieu, d'y accrocher trois tentures et quelques rêves pour faire le tour du monde.

Entre la jungle urbaine évoquée dans l'urgence par Londres, et l'univers cossu et gris de Milan (*Le Monde* du 11 mars), Paris retrouve à travers la génération des trente ans et quelque chose l'esprit de sa différence, style, amours, cosmopolitisme. Installé à Milan, le Français Stéphane Janson fait défiler, dans une *église*, des lianes « *couture* » drapées dans des capes de cachemire *double face jaune et orange*, et autre boubous de velours dévoré. *Un acheteur part en claquant la porte. « Si vous aimez les Noirs, alors faites des robes pour eux... »*

A travers l'attrait de l'ailleurs, certains expriment leur refus. Refus d'un retour à l'uniforme, qui au nom du réalisme et de la vie pratique, standardise l'apparence. Refus d'un monde sans pitié, avec clones en pardessus qui marchent la peur au ventre, pressés, murés, toujours joignables mais indisponibles. A Paris, la première journée des défilés de prêt-à-porter de l'hiver 1997-1998 aura fourni la meilleure illustration de cette attitude rebelle.

En choisissant l'idée d'un « défilement », d'une parade, plutôt que celle d'un *défilé*, Isabel Marant casse, à sa manière, un mur. Entre *fripes et bazar, atelier de couture* à l'africaine tenu par des Mamma Benz, ses reines de Saba, aventurières, merveilleuses ou chefs de tribu, retrouvent *sous la parure* une force radieuse. Au rez-de-chaussée *du magasin Franck et Fils, transformé* en caverne des mille et une nuits, cette styliste de trente et un ans, ancienne élève du cours Berçot, célèbre sa « melting mode » avec panache, animant la rue sur un tapis volant.

Dans le sillage du duo Gaultier-Chopinot, elle retrouve l'écho des ailleurs familiers : l'Afrique transparisienne des princesses de banlieue, boubous moulants de mohair et godillots, amazones jouant aux sapeurs dans leur complet de soie à palmettes orientalistes, mais aussi la Mongolie, le temps d'un détour par Oulan-Bator. Arêtes d'or, plastrons, *les bijoux se posent comme* des talismans sur la peau nue, *ambre et délices*. Paris se réserve la force de ses apparitions, et ici la richesse consiste à créer un monde à soi.

Question de couleurs pour Isabelle Ballu, dont les manteaux pour *petite fille trop vite poussée*, les longs pantalons et les talons hauts s'allument dans de subtils camaïeux, bleu canard, framboise, cassis.

Question de charme et d'atmosphère pour Christophe Lemaire, qui, au Bataclan, fait défiler ses girls Bastille et ses Arletty de Harlem, crâneuses, cachant sous leur trench un ou deux petits bleus au cœur. Aux rythmes de Billie Holiday et Ella Fitzgerald, quelque chose de doux, de tendre se dégage de cette collection, qui remet à l'honneur les jambes des femmes, le frôlement d'un tissu masculin sur un bas de *soie, des tailleurs, et des robes* faites pour rêver de diamants gros *comme* le Ritz, et refaire le monde le temps d'un Singapour sling.

Laurence Benaïm



RAPHO POUR LE MONDE

Photographie de Françoise Huguier

Harlem doux à la Bastille

Jupes frôleuses, robes jazzy et souliers de velours : Marie-Sophie et Chrystèle, deux « belles de blues » de Christophe Lemaire, le temps d'un mélo très parisien du côté de Harlem. Présentant sa collection au Bataclan, cet ancien assistant de Christian Lacroix, élevé au Sénégal par sa mère, cultive le chic Mimi Pinson des nomades de ville et affirme : *« J'aime celles qui luttent. L'élégance, c'est une façon de rester digne, toujours. »*

ENVIRONNEMENT

Paris est à nouveau touché par une vague de pollution

APRÈS LA POLLUTION hivernale au dioxyde de soufre principalement liée aux pollutions industrielles et d'installations de chauffage, le printemps arrive avec ses pics d'azote. Le niveau 2 de la procédure d'alerte sur la pollution de l'air par le dioxyde d'azote (NO_2) – qui en compte trois – a été déclenché dans la région parisienne, lundi 10 mars, par le réseau de surveillance de la qualité de l'air, Airparif. Le seuil de 300 microgrammes par mètre cube (ug/m³) a été franchi aux stations Champ-de-Mars et Neuilly-sur-Seine (respectivement 302 et 307 ug/m³). Les niveaux atteints dans les autres stations restaient *sous le niveau 2 mais étaient tout* de même élevés avec des niveaux *supérieurs* à 250 ug/m³ alors que le niveau 1 de la procédure d'alerte est fixé à 200 ug.

Quelques autres grandes villes ont connu, lundi, elles aussi, une poussée de pollution mais de moindre importance. Lyon a déclenché son niveau *« de mise en éveil »* en atteignant 270 ug/m³ de dioxyde de soufre ; Marseille affichait un indice de la qualité de l'air *« médiocre »* avec 250 ug/m³ de dioxyde d'azote ; Rouen annonçait un taux de SO_2 de 172 ug/m³, tandis que Le Havre at*teignait 356 ug/m³* de SO_2 *avec un* indice de qualité de l'air *« très médiocre »*.

Les émissions polluantes dues à la circulation automobile sont à nouveau en cause. Les conditions météorologiques n'ont fait qu'accentuer le phénomène. L'anticyclone installé sur l'Hexagone depuis trois jours avec ses températures élevées, un vent trop faible et la fameuse inversion thermique qui, comme un couvercle, *maintient la pollution* au niveau du sol : tous les ingrédients *étaient là pour que le baromètre* d'Airparif s'affole.

Météo France prévoyant le maintien des conditions climatiques jusqu'à jeudi, la France devrait à nouveau connaître une semaine noire. Les responsables d'Airparif ne cachaient d'ailleurs pas leur inquiétude pour les jours à venir : *« Il y a un risque de dépasser le niveau 3 de l'alerte mardi ou mercredi. »* La dernière alerte à la pollution avait touché les grandes villes à la mi-janvier et poussé le ministre de l'environnement à demander aux préfets la mise en œuvre de plans d'urgence prévus par la loi sur l'air (*Le Monde* du 18 janvier).

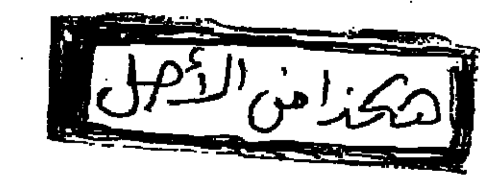
Alertées par les mesures relevées *lundi matin*, les autorités publiques ont décidé de réagir plus tôt que lors de la dernière vague de pollution. La préfecture de police de Paris a annoncé qu'elle réduisait la vitesse autorisée sur les boulevards périphériques à 60 km/h (au lieu de 80) et à 50 km/h (au lieu de 70) sur les voies sur berges ; les usagers empruntant les autoroutes et voies rapides de l'Ile-de-France doivent, eux, réduire leur vitesse de 20 km/h par rapport aux vitesses autorisées. La préfecture recommande par ailleurs aux automobilistes se déplaçant sur les axes nord-sud d'éviter de traverser la capitale et la région Ile-de-France et *d'emprunter « de préférence »* l'axe des autoroutes Calais-Reims et Troyes-Dijon-Beaune. Comme à chaque alerte, les autorités ont, par ailleurs, recommandé, lundi, aux personnes sensibles *« d'éviter tout exercice de plein air »*.

Les émissions polluantes dues à la circulation automobile sont à nouveau en cause

De son côté, la Mairie de Paris a annoncé la gratuité du stationnement résidentiel : pour la première fois dans la capitale, cette mesure, décidée en juillet 1995 et réservée aux niveaux maximums de pollution, est appliquée pour un seuil d'alerte 2 au dioxyde d'azote (NO_2).

Les réactions se sont faites plus rapides mais les moyens restent faibles pour enrayer la pollution. L'opposition n'a pas tardé à stigmatiser la timidité des mesures. Pour les Verts de l'Ile-de-France, les mesures annoncées sont *« inadaptées et insuffisantes »*. Considérant, lui aussi, qu'elles s'avèrent *« sans effet »*, Georges Sarre, maire (MDC) du 11e arrondissement, a déclaré, lundi, qu'il fallait *« immédiatement instaurer la circulation alternée par plaques minéralogiques paires et impaires, mettre en place des itinéraires de contournement de l'agglomération pour détourner la circulation de transit, rendre gratuit l'accès aux transports publics »*.

Sylvia Zappi



MARCHÉ Le Salon de la vidéo se tiendra cette année, du 12 au 17 mars, conjointement au Salon du livre et à celui de l'étudiant, au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris. Cette proximité satisfait les éditeurs de vidéogrammes, qui veulent désormais revaloriser une image marquée par les films de sexe et de violence qui firent le succès de ce support pendant de longues années. ● LES GROSSES productions font encore largement les plus importants scores de vente, poussées par un marketing intense que favorise la publicité télévisée. Le budget publicité d'un film vidéo dépasse parfois celui de sa sortie en salle. ● LES PETITS éditeurs de collections cinéphiliques parviennent toutefois à conserver une place dédiée aux films d'auteur. La vidéo reste en effet le seul moyen d'y avoir accès en dehors des festivals ou rétrospectives en salles.

Les éditeurs de vidéo s'appliquent à revaloriser leur image

Le Salon de la vidéo, qui se tient à Paris, conjointement à celui du livre et à celui de l'étudiant, veut marquer l'entrée de la cassette vidéo parmi les pratiques culturelles. Si les nouveautés commerciales se taillent la part du lion, le support permet aux classiques et aux raretés d'exister

SALON DE LA VIDÉO. Parc des expositions de la porte de Versailles, Paris 15e. Mo Porte-de-Versailles. Du 12 au 16 mars. Entrée 30 F (accès à l'ensemble des manifestations, Salon du livre, Salon du multimédia et Salon de l'étudiant et du lycéen). De 10 heures à 19 heures ; jusqu'à 23 heures, jeudi 13.

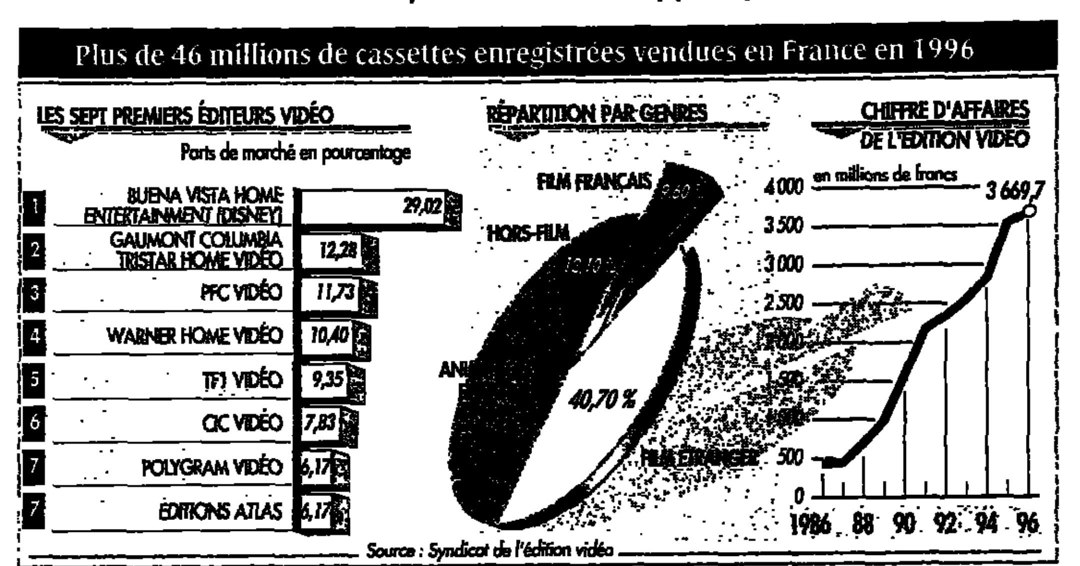
La vidéo souffre encore, aux yeux de certains, de l'opprobre lié à ses origines : le sexe et la violence. Et les éditeurs comptent sur leur association, cette année, avec le Salon du livre, pour revaloriser leur image et démontrer que la vidéo n'est pas seulement un produit de consommation mais aussi un bien culturel, pour lequel ils revendiquent, comme l'industrie du disque, l'alignement sur le taux réduit de TVA (5,5 % au lieu de 20,6 % actuellement). Comme dans l'édition, on trouve le meilleur et le pire, et si les best-sellers occupent de plus en plus le devant de la scène, les cinéphiles savent bien que la cassette vidéo est le meilleur moyen de revoir classiques et raretés. Dans les pratiques culturelles d'aujourd'hui, bibliothèque et vidéothèque ne sont plus antinomiques.

Après plusieurs années de croissance à deux chiffres (+ 15,3 % en 1994 et + 13,02 % en 1995), le marché de la vidéo a connu, en 1996, un certain ralentissement, ne progressant « que » de 6,45 %, mais devançant le cinéma, le livre et le disque. Aujourd'hui, si on est encore loin du modèle japonais qui revendique un taux de pénétration de 120 %, plus de 65 % des foyers français sont équipés de magnétoscopes. Alors que la vente se stabilise (+ 4,3 % en 1996), on assiste à un redémarrage de la location (+ 21,3 %), dû notamment à la crise économique.

La location d'une cassette à la journée coûte en effet environ 20 francs, ce qui est peu par rapport au prix d'une place de cinéma et carrément bon marché quand on regarde le film en famille. La professionnalisation des vidéo-clubs accentue cette tendance. Ils n'ont désormais plus grand-chose à voir avec les magasins d'antan. Les films X n'y occupent désormais qu'une place marginale, ce type de produits trouvant plus volontiers sa place dans les distributeurs automatiques qui commencent à apparaître dans les grandes villes.

EFFET PERVERS

Avec plus de 46 millions de cassettes vendues en 1996, la vidéo est définitivement *« sortie de l'ère artisanale »*, explique Jean-Paul Commin, délégué général du Syndicat de l'édition vidéo, qui représente 80 % de la profession. Plus de la moitié des ventes est aujourd'hui réalisée dans les hypermarchés. Mais, en touchant une large clientèle, la grande distribution a provoqué un effet pervers, la prime aux nouveautés les plus commerciales (20 % des titres représentent 80 % des ventes) au détriment de l'ensemble de la production, valorisée par les magasins spécialisés, comme la FNAC et Virgin.



Le marketing est devenu roi. Jean-Paul Commin précise : *« On en arrive à dépenser plus pour la mise sur le marché d'un film en vidéo que pour sa sortie en salle, qui ne peut prétendre, il est vrai, à la publicité télévisée. »* TF 1 Vidéo, que son actionnaire ne peut que privilégier dans ce domaine, a ainsi investi l'équivalent de 15 millions de francs pour le lancement des *Trois frères*, plus que Disney pour *Pocahontas* !

Loisir familial, la vidéo donne la prime aux films consensuels. Dans ce registre, Disney se taille la part du lion. Ses trois titres-phares se sont vendus, en 1996, chacun à plus de 1 million d'exemplaires : *Les 101 Dalmatiens* (1 900 000), *Pocahontas* (1 800 000), *Peter Pan* (1 300 000). Viennent ensuite *Les Anges gardiens* (750 000), chez Gaumont Columbia Tristar Home Vidéo, *Les Trois Frères* (750 000), chez TF 1 Vidéo, *Babe* (700 000) et *Casper* (600 000), chez CIC, ou encore *Astérix et les Indiens* (350 000), chez PFC Vidéo. A de rares exceptions près, ces dernières années, comme *Les Visiteurs* (plus de 3 millions) ou *Un Indien dans la ville* (plus de 1 million), le film français fait figure de parent pauvre, avec moins de 10 % des ventes globales.

Jean-Paul Commin souhaite aller plus loin. *« 90 % des recettes des salles de cinéma sont réalisées dans les douze premières semaines d'exploitation. C'est pourquoi nous souhaitons que le délai soit ramené à six mois ou, mieux, qu'on laisse les producteurs des films en décider eux-mêmes. »*

« LA FORCE QUI FAIT LA TAILLE »

« C'est la force qui fait la taille et pas la taille qui fait la force. » Renaud Delourme, le patron des Editions Montparnasse, qui ne pèse « que » 1 % de part de marché, aime citer ce proverbe chinois qui pourrait servir de slogan aux « petits » éditeurs. Il s'élève contre la domination exercée par les mastodontes de la vidéo sur le marché des droits des films, trusté par les filiales des compagnies cinématographiques. Aux Etats-Unis, on en arrive aujourd'hui à ce paradoxe qu'un « gros » film peut tirer 40 % de ses revenus de son édition en vidéo contre seulement 20 % pour sa diffusion en salles. Et si Renaud Delourme a réalisé un joli coup en achetant, au moment de la production, les droits de *Microcosmos*, il ne s'agit que d'une exception.

L'univers de la vidéo ne saurait pourtant se résumer à une surenchère autour du box-office cinématographique, même si c'en est l'aspect le plus visible. Administrateur de Gaumont Columbia Tristar Home Vidéo, Thierry Rogister précise : *« Aujourd'hui, si vous voulez regarder un Truffaut au moment de votre choix, seule la vidéo vous le permettra. »* Les Editions Montparnasse, René Château (qui vient de confier la distribution de son catalogue à TF 1 Vidéo) ou Film Office (filiale vidéo de Hachette Filipacchi) effectuent un travail encyclopédique pour mettre sur le marché petits et grands classiques. De plus en plus de films étrangers sont aussi disponibles en version originale sous-titrée. Et ce qu'il est convenu d'appeler le « hors-film », catégorie fourre-tout, constitue aussi une mine de documentaires souvent d'excellente qualité dont la diffusion est parfois loin d'être confidentielle. Aux Editions Montparnasse, *De Nuremberg à Nuremberg* s'est vendu à 160 000 exemplaires et, en un mois, 5 000 coffrets du récent *Abécédaire de Gilles Deleuze* ont amené à la vidéo un public qui lui était jusqu'alors réfractaire. Par sa simplicité d'utilisation et son interactivité naturelle, la vidéo est, selon l'expression de René Château, *« la chaîne de la liberté »*.

Face au développement de l'offre d'images, notamment par le biais des nouveaux bouquets numériques, la profession affecte de ne pas s'inquiéter de cette concurrence potentielle. *« Cette année, on vendra encore plus de magnétoscopes que de coupoles satellites,* pronostique Jean-Paul Commin, *et l'apparition sur les chaînes numériques du* pay per view [le paiement à la séance] *n'est pas encore la vidéo à la commande. »* Quant à l'apparition du DVD, il laisse les professionnels dans une prudente expectative.

« Le marché de la vidéo est arrivé à maturité mais pas encore à saturation », se félicite Christian d'Amécourt, patron de Buena Vista Home Entertainment, la filiale de Disney. 40 % des possesseurs de magnétoscopes n'achètent pas de cassettes préenregistrées et, d'après une étude de la Sofres réalisée en octobre 1996, les cadres supérieurs et professions libérales ne représentent que 12,6 % du marché de la vente, contre 23,8 % pour les retraités et 19,3 % pour les ouvriers. Il y a donc une importante marge de progression pour la cassette vidéo.

Olivier Mauraisin

La concurrence du DVD

Le *digital versatile disc* (DVD) est l'eldorado promis par les industriels de l'électronique grand public. Conçu pour remplacer tous les supports existants (cassette audio et vidéo, CD et disque laser, CD-ROM), de la taille d'un disque compact audio et comme lui réputé inaltérable, il offrira une qualité d'image deux fois supérieure à celle du format vidéo VHS ainsi que des doublages dans huit langues et des sous-titres dans trente-deux langues pour une capacité de stockage sans précédent. Si les premiers lecteurs font leur apparition à la fois au Salon de la hi-fi et à celui de la vidéo, aucun programme n'est, pour l'heure, disponible en France. En fait, le DVD ne commencera à être mis en place qu'à l'automne. Les éditeurs vidéo considèrent ce concurrent potentiel avec sang-froid. Tous considèrent qu'il est urgent d'attendre avant de se lancer dans l'aventure...

L'aménagement des délais de mise en vente après la sortie en salles a beaucoup fait pour doper le marché. En juin 1996, un accord interprofessionnel, sous l'égide du Centre national de la cinématographie (CNC), l'a ramené à neuf mois pour les films à succès, avec des dérogations pouvant aller jusqu'à quatre mois pour des films à la carrière météorique, au lieu de douze comme le prévoyait la loi de 1982.

Des films que nous ne verrons jamais en salle

JUSQU'IL Y A encore peu de temps, la vidéo n'était qu'un média de diffusion. Mais devant l'énorme potentiel de ce marché certains se sont lancés dans la production de titres conçus directement pour la vidéo. C'est le cas notamment de Buena Vista Home Entertainment, qui décline désormais les succès de Disney sans passer par les salles de cinéma.

Aladdin a ainsi donné naissance à deux suites : *Le Retour de Jafar*, qui s'est vendu en six mois à 1 million d'exemplaires, et qui sera diffusé pour la première fois à la télévision le 22 mars à l'occasion du lancement du Disney Channel sur une partie du réseau câblé français, et *Aladdin et le roi des voleurs* (500 000). Forte de ce succès, la filiale de Disney va poursuivre cette politique d'autant plus juteuse que, les personnages existant déjà, les coûts de production sont réduits. *Le Roi Lion 2*, qui sortira en 1998, ne pourra que bénéficier de l'impact de l'original, dont près de 3 millions de cassettes ont été vendues.

Le marché « direct » de la vidéo fait aujourd'hui un tabac aux Etats-Unis, en particulier dans le domaine des films d'action de série B. En France, ces produits sont d'abord destinés à la location et peuvent faire de bons scores, comme *American Yakuza* (TF 1 Vidéo) ou *No Way back* (Gaumont Columbia Tristar Home Vidéo), produits par Overseas Filmgroup, un spécialiste du genre au même titre que Republic Pictures (*Texas*, d'après le roman de James Michener) ou Live Entertainment (*The Young Americans*, avec Harvey Keitel). On a même vu la super-star du basket Shaquille O'Neal dans une comédie bon enfant, *Kazaam* (*Polygram Vidéo*).

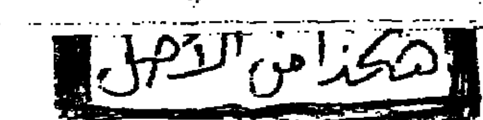
FILON INÉPUISABLE

La vidéo fait aussi son miel de tous les films américains que les majors ne peuvent pas sortir en salles, vu l'exiguïté du circuit en regard de l'abondance de la production, et qui mènent ainsi une seconde carrière. Des acteurs célèbres figurent souvent au générique de ces inédits, comme Mickey Rourke dans *Exit in red* ou Nick Nolte dans *La Petite Star* (tous deux chez Gaumont Columbia Tristar Home Vidéo). Film Office commercialise d'ailleurs une collection intitulée « Les Inédits », où thriller, fantastique et action font bon ménage.

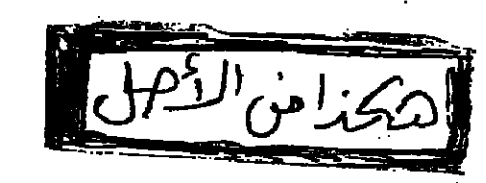
Le filon semblant inépuisable, on trouve aussi, dans les catalogues, des films tournés pour la télévision – ce que les distributeurs français s'abstiennent bien de signaler – comme *La Révolte d'Attica*, réalisé par John Frankenheimer pour Home Box Office, ou le remake-fleuve des *Envahisseurs*, produit, comme *Beverly Hills*, par Aaron Spelling (tous deux chez TF 1 Vidéo).

On serait bien en peine de dénicher des chefs-d'oeuvre, aussi bien dans le « direct » vidéo que dans les inédits. Ce n'est pas la vocation de ce marché parallèle, qui n'a pour seule ambition que d'augmenter toujours plus l'offre d'images disponibles. Mais, pour peu qu'on se donne la peine de fouiller dans le lot, on y trouvera de bons petits films, parfois même meilleurs que certains qui ont réussi à trouver le chemin des salles de cinéma...

O. M.



(Publicité)



Signac, la contagion de la couleur

Un petit groupe d'anarchistes a redonné un allant au néo-impressionnisme, que la mort de Seurat, en 1891, avait laissé orphelin

SIGNAC ET LA LIBÉRATION DE *LA COULEUR*, de Matisse à Mondrian. Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38000 Grenoble. *Tél. : 04-76-63-44.* Jusqu'au 24 mai. Catalogue, 400 p., 280 F.

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Au printemps de 1933, une pétition intitulée « La culture contre le fascisme » circula parmi les intellectuels et les artistes parisiens. Signac, qui avait soixante-dix ans, donna sa signature. En janvier de l'année suivante, il participa à l'exposition organisée par l'Association des écrivains et des artistes révolutionnaires. Puis le vieil anarchiste mourut, en 1935. Il avait échoué dans son rêve de créer un art monumental, des fresques conçues pour le peuple dont l'une – *Au temps de l'harmonie (L'âge d'or n'est pas dans le passé, il est dans l'avenir)* – honore encore les murs de la mairie de Montreuil. Mais, à défaut de contribuer à émanciper les hommes, il avait libéré la couleur.

C'est ce que démontrent sans ambiguïté les quelque 120 tableaux, aquarelles et gravures – dont certains rarement vus –, rassemblés dans l'exposition organisée par Serge Lemoine à Grenoble : une quarantaine de Signac, et des œuvres de plus de trente-cinq de ses disciples, de Matisse à Mondrian. Un petit groupe d'anarchistes, s'inspirant des théories du physicien Charles Henry, a redonné un allant au néo-impressionnisme, que la mort de Seurat, en 1891, avait laissé orphelin : Paul Signac et le trop méconnu Henri-Edmond Cross, soutenus par le critique Félix Fénéon, ont ouvert la voie au fauvisme, à l'expressionnisme des mouvements allemands Die Brücke et Der Blaue Reiter, au futurisme italien, et à la peinture abstraite. Rien de moins. La thèse est audacieuse : elle déplaira. L'histoire de l'art qui aime les filiations bien directes, mais solitaires, devra accepter le fait que Cézanne n'est pas le père exclusif de la modernité.

Y puise tout d'abord Matisse, qui lors d'un séjour chez Signac à Saint-Tropez, durant l'été 1904, voit *L'Air du soir*, de Cross, et peint *Luxe, calme et volupté*, qu'achète Signac ; Braque, aussi, qui déclare être allé dans le Midi sur les traces de Cézanne, mais peint alors comme Signac ; Derain est également un habitué de la Côte d'Azur. Les fauves furent donc touchés, au premier chef. Les Allemands ne furent pas épargnés. On a beaucoup glosé sur une possible influence du fauvisme sur l'expressionnisme. Peut-être. Ce qui est certain, c'est que Kirchner, Nolde, Schmidt-Rottluff, Heckel, ont pu lire une version résumée en allemand des théories de Signac dans un numéro de la revue *Pan*, publié en juillet 1898. Ils ont également pu voir des tableaux néo-impressionnistes à la galerie Arnold de Dresde, qui les montra en 1902 et en 1904. Lors de leurs premières expositions, leurs travaux ont été comparés par les critiques aux œuvres de Signac.

MODERNITÉ

Les tableaux du Français furent également exposés à Berlin dès 1898, par l'entremise du comte Harry Kessler, qui fut aussi l'acheteur des *Poseuses*, de Seurat. Jean Arp, qui étudiait à Weimar, Hans Hofmann, Gabriele Münter, Jawlensky et Kandinsky furent touchés. Kandinsky s'était fait traduire en russe le livre de Signac, *D'Eugène Delacroix au néo-impressionnisme*. Les théories de l'un imprègnent les écrits de l'autre. Après l'Allemagne, l'Italie. Quand Balla séjournait à Paris, en 1901, c'était pour cet art alors à la pointe de la modernité, auquel il initia ensuite ses amis Boccioni et Severini. Lui-même pratiquait un divisionnisme à la française, dont la touche prit une ampleur dynamique pré-futuriste avec *La Lampe à arc*, et la *Fillette courant sur un balcon*, malheureusement absente de l'exposition. La Hollande fut plus rétive, malgré les nombreux voyages qu'y effectua Signac. Dans ce pays de brumes, on préférait le symbolisme. Jan Toorop s'essaya pourtant à la touche divisée des néo-impressionnistes, ainsi que Piet Mondrian qui en illuminait ses moulins à vent, dans ce qu'un contemporain qualifia d'« *accès d'hallucination chromatique...* ».

La contagion gagna la Suisse (Cuno Amiet et Giovanni Giacometti), l'Autriche (où Gustave Klimt perçoit les possibilités décoratives du procédé), la Slovénie (Rihard Jakopic), la Hongrie (Joseph Rippl-Ronai), et la Russie, où le jeune Malevitch peignit ses premières toiles néo-impressionnistes. En France, l'étoile de Signac pâlit pourtant, confrontée à la véhémence de ses cadets. Matisse réalise *Le Bonheur de vivre*, en 1905 : si la composition s'inspire directement du tableau peint par Signac pour la mairie de Montreuil, si le sujet peut, malgré la nudité intemporelle des personnages, résonner comme un écho du droit au bonheur que revendiquent les anarchistes, la touche divisionniste a disparu. Signac et Cross le ressentiront comme une trahison. Délaissés par les jeunes qu'ils ont initiés, ils entrent dans un oubli dont l'exposition de Grenoble vient de les libérer.

Harry Bellet



« Voiles et pins », 1896. Huile sur toile (81 × 59 cm). Collection particulière.

Succès croissant pour le Marché des arts du spectacle africain

Un carrefour couru du spectacle et des affaires

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Likembé Géant a été l'une des vedettes du troisième Marché des arts du spectacle africain (MASA), qui s'est tenu à Abidjan du 2 au 8 mars. Ce succès tient bien sûr au charme gentiment suranné de la rumba de ce groupe congolais. Mais Likembé Géant a aussi séduit les programmateurs de festivals européens ou américains, venus faire leurs courses dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire, pour des raisons plus prosaïques : ils ne sont que trois artistes, ce qui réduit les frais de transports, sur des liaisons – Afrique, Europe et Amérique – qui restent les plus chères au monde ; ils ont tous passé la cinquantaine et les consulats du monde industrialisé estiment que cette tranche d'âge ne présente qu'un faible « risque migratoire » ; ils s'accompagnent chacun d'un *sanza*, petit instrument à lamelles métalliques que l'on fait vibrer avec les pouces ; les trois sanzas de Likembé Géant tiendraient dans un attaché-case, pas de fret à payer, pas d'ennuis à la douane... En revanche, le Panafrican Orchestra du Ghanéen Nana Danso Abiam – tentative réussie de constituer un orchestre symphonique avec des instruments traditionnels d'Afrique de l'Ouest – a beau avoir emballé ses auditeurs par sa rigueur dans les compositions et son audace dans les recherches sonores, le poids financier de la logistique nécessaire au déplacement des trente et un artistes et techniciens qui le composent rend peu probable sa venue en Europe.

Ces considérations mercantiles sont la substance même du MASA, qui se veut – avec une réussite croissante – un rendez-vous des affaires du spectacle africain. La troisième édition du Marché proposait vingt et un spectacles de théâtre et de danse et vingt-six formations musicales à plus de quatre cents programmateurs de salles et de festivals venus d'Afrique (un peu), d'Europe (surtout) avec, pour la première fois, une importante présence nord-américaine. Si les professionnels venus du Nord ont été bien accueillis (l'accès au Marché est gratuite, le voyage et l'hébergement restent à leurs frais), les artistes africains ont eu à souffrir de l'organisation, couchant parfois à la dure. Reste que les spectacles annoncés ont été présentés dans l'ensemble en temps et en heure et dans de bonnes conditions techniques.

BRICOLAGE COMPENSATEUR

La manifestation s'est ouverte sur la ville d'Abidjan. Lors des deux premières éditions, la totalité des concerts étaient présentés dans la très glaciale salle des congrès de l'Hôtel Ivoire. En 1997, le MASA s'est installé aussi dans une boîte de nuit du centre ville et a proposé, outre les représentations théâtrales, des concerts au Centre culturel français. Le gouvernement ivoirien (qui finance le Marché à hauteur de 1 million et demi de francs, l'Agence de la francophonie apportant 8 millions) avait par ailleurs invité la mairie d'Abidjan à organiser un MASA Festival gratuit destiné aux citadins, pour la plupart incapables de payer les 5 000 francs CFA (50 F) demandés à l'entrée des concerts du marché. A la surprise générale, plusieurs orchestres venus du reste de l'Afrique ont fait le déplacement à leurs frais pour profiter de ce *off* tout à fait officiel, témoignant ainsi de la renommée croissante du MASA.

Au terme d'une semaine, on a pu développer un instantané des arts de la scène en Afrique. Le théâtre et la danse restent extrêmement fragiles. Les quelques réussites sont d'autant plus remarquables que les troupes vivent en équilibre instable, à la recherche d'un public que le manque de moyens les empêche d'atteindre. La musique, en revanche, n'a pas de mal à trouver sa place. Qu'elle soit commercialisée ou jouée dans le cadre traditionnel, sa vitalité reste inépuisable. Cette année, les sélectionneurs avaient tourné le dos au reggae, au rap et à la variété, prenant d'abord en compte les goûts des programmateurs européens et américains, qui ne sont jamais tout à fait ceux du public africain.

Trogode, un orchestre de trompes venu de Centrafrique, proposait une musique minimale, au sens le plus moderne du terme. Chaque trompe, fabriquée à partir de racines d'arbre évidées par les termites, joue une seule note et les morceaux sont constitués de petites cellules mélodiques jouées en boucle, à la manière des compositions de Steve Reich. Les programmateurs nord-américains ont été séduits. Du côté des modernes, les écueils qui guettent la musique africaine restent omniprésents. Le Béninois Danialou Sagbohan joue une musique vaudoue, dans laquelle on retrouve les racines du son cubain. Mais les synthétiseurs omniprésents, la faiblesse de la petite section de cuivres entravent l'énergie des percussions et de la voix. La plupart des musiciens qui viennent au MASA jouent d'ordinaire dans des conditions techniques très précaires qu'ils compensent à force de bricolage technique et musical (d'où le recours au clavier numérique, instrument idéal pour dissimuler les faiblesses d'une sonorisation ou d'un arrangement). Mais le rendez-vous d'Abidjan reste pour beaucoup la seule occasion de jouer dans des conditions professionnelles sans quitter le continent.

Thomas Sotinel

Moins de francophonie, plus d'artistes

Fondé en 1993 à l'initiative de l'Agence de la francophonie, le Masa avait pour vocation première de favoriser la diffusion internationale de spectacles créés dans les pays d'Afrique francophone. Mais, au fil de ses trois éditions, il est apparu que la division linguistique, opératoire dans le domaine du théâtre, n'avait aucun sens en ce qui concerne la danse et la musique populaires, dont les textes sont généralement écrits en langues africaines.

Cette année, le Ghana, la Guinée-Bissau, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe ont reçu la visite des sélectionneurs du Masa, et leurs représentants à Abidjan ont recueilli un succès certain. Cette ouverture se justifie artistiquement, mais aussi économiquement. Si le Marché reste trop centré sur le « pré carré » francophone, le risque existe de voir les pays anglophones se lancer à leur tour dans l'organisation d'une manifestation similaire. Les organisateurs du Masa ont préféré prendre les devants. Mais cette ouverture coûte cher, et les instances de la francophonie seront sans doute réticentes à la financer. Il faudra donc trouver d'autres ressources, privées (cette année une firme sud-africaine de sonorisation a offert ses prestations) ou publiques (pour le troisième Masa, l'Unesco a déboursé 90 000 dollars, soit 500 000 francs environ).

Olivier Cadiot et Benoît Delbecq mettent du désordre dans la musique

Le poète et le pianiste se produisent à Aubervilliers dans le cadre de Banlieues bleues

***BENOÎT DELBECQ QUARTET ET* OLIVIER CADIOT. Première partie : MARC DUCRET SOLO. Mardi 11 mars à 20 h 30. *Espace Renaudie*, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). De 70 F à 90 F. Tél. : 01-43-85-66-00**

Olivier Cadiot, écrivain, poète, quarante ans, et Benoît Delbecq, pianiste, trente ans, poursuivent, à la demande du festival Banlieues bleues, le long fil du rapport des mots et de la musique. C'est d'autant plus périlleux qu'ils ne sont pas bêtes. La non-bêtise est la question-clé de l'écriture aujourd'hui, de la musique actuelle. Olivier Cadiot commence avec une casquette de poète. Ses livres (*Le Colonel des zouaves*, POL) quittent la route ordinaire dès la première ligne. C'est de l'expérience. C'est rigolard, méchant, ancré dans l'amour de la langue (lire *Futur, ancien, fugitif*).

Benoît Delbecq, pianiste. Tous deux aux prises avec les mains. Vifs, agitateurs, menant leur besogne sans souci du bruit. Ou avec son autre souci. Delbecq, autre clique, mêmes mœurs. Rien à voir avec ce qu'inspire ordinairement le jazz. L'autre idée du jazz. Delbecq, technicien électroacoustique lâche tout pour le piano. Premier atelier, l'IACP (Institute for Artistic and Cultural Perception), basé à Paris sous la direction d'un bassiste, Alan Silva, dont l'histoire reste à faire. Trop cuisante pour intéresser encore. Deuxième atelier, la Banff School of Fine Arts (Alberta, Canada), avec Dave Holland, Muhal Richard Abrams, George Russell, Kenny Wheeler et Steve Coleman. Quartet avec Guillaume Orti (anches), Joe Carver (basse) et Steve Arguëlles (batterie). Trio avec ce dernier et Noël Akchoté (The Recyclers). Big band avec Quoi de Neuf Docteur.

Banlieues bleues n'y va pas par quatre chemins. Si des festivals comme celui-ci se passaient ailleurs, on serait confondu. Festivals en plein hiver, dans la banlieue nord, le plein tous les soirs en semaine, un public local qui s'y connaît, une idée par soirée, des musiciens en vue ou pas, pas ceux que l'on voit à la télévision en tout cas, un parcours à travers Le Blanc-Mesnil, Noisy-le-Grand, Aubervilliers, Bondy, Saint-Denis, Romainville, Bagnolet, Livry-Gargan, Saint-Ouen, Drancy, Pantin, La Courneuve et Tremblay, tout pour plaire.

LE JAZZ EST UN OPÉRA

Tonalité du millésime 97 : les voix, les mots, le rock, Enrique Morente pour le flamenco, Heiner Goebbels « *Ou bien le débarquement désastreux* », l'Art Ensemble of Chicago, David Linx et l'octet de Barthélémy, des textes de Taslima Nasreen dits en musique par Steve Lacy et pour finir Sam Rivers (anches) avec Akchoté (tranchant), Tony Hymas (piano), Jacques Thollot (batterie : des gens se déplacent de loin juste pour voir Thollot jouer) et Paul Rogers (contrebasse). Le même soir (vendredi 4 avril, à Bobigny), le duo Max Roach et Randy Weston en duo. C'est Banlieues bleues qui régla le duo Max Roach-Dizzy Gillespie (1989).

Donc, le jazz est un opéra, Banlieues bleues propose le livret et les salles. Cadiot et Delbecq ont peur. Dire des textes fait peur. Cadiot quand il lit est irrésistible, gesticulateur sonore, bouillant. Delbecq découpe les sons, anticipe, active. Ça ne suffit pas. Leur peur est fondée sur l'histoire. Cadiot : « *Je ne veux pas d'une lecture de « poète sonore ». Je ne peux pas. Je lis comme je peux, pour communiquer un livre. Ce qu'on entend toujours, c'est, ah oui, bien sûr, tout texte est musical, tagada. Or, rien du tout... La littérature, c'est l'espace du livre. On ne va pas tronquer. Personne n'a intérêt à ce qu'on serve des pastilles. Il faut foncer ailleurs. Ne pas entrer dans la bagarre entre spontanéisme et sérieux; dire, je lis de la poésie, et vous, les musicos, allez-y ! Ça, c'est la fin du monde, le plus humiliant. Comment ne pas faire dans la séduction ou, pis encore, un morceau de bravoure ?* »

Delbecq écoute, travaille la première version enregistrée, se plie aux boucles du texte, à sa mise en boucle, écrit pour les défaire : « *La seule question, dessiner un espace musical assez désordonné, rigoler, riposter. Jouer le jeu de l'illustration. Ce travail d'accord entre les mots et les sons a été fait, accompli parfois, comme par les poètes de la beat generation. Il faut jouer à fond, voler les idées du livre, capillariser le texte, inventer sa respiration. Si ça marche, on recommence, on va plus loin.* »

Voilà. Comment sortir de l'idée bête que la poésie serait de la musique. Comment ne pas chercher midi à onze heures. Toute la question est là. C'est leur question, celle de tous.

Francis Marmande

Le rappeur Notorious B.I.G. assassiné à Los Angeles

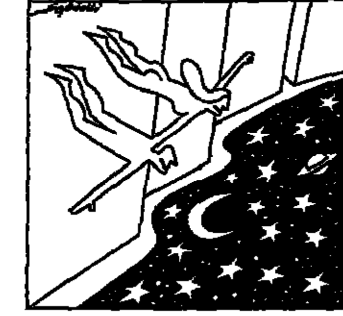
LE RAPPEUR américain Notorious B.I.G. a été assassiné par balles, par un ou plusieurs inconnus, dans la nuit du 8 au 9 mars à Los Angeles. Il circulait dans sa voiture après avoir assisté à la cérémonie des Soul Train Music Awards, prix récompensant les meilleurs artistes de soul et de rhythm and blues.

De son vrai nom Christopher Wallace, Notorious B.I.G., âgé de vingt-quatre ans, originaire de Brooklyn (New York), est le deuxième chanteur de rap à mourir de façon violente, après l'assassinat de Tupac Shakur, à Las Vegas le 13 septembre 1996, dans des conditions identiques. Il était en première ligne de la rivalité qui oppose les rappers du label californien Death Row (Snoop Doggy Dogg, Tupak Shakur...), à ceux du label new-yorkais Bad Boy Entertainment auquel il appartenait. Cette « guerre » des clans, sur fond judiciaire de trafics de drogue et de détournements de fonds, a commencé il y a trois ans par voie médiatique. Une première tentative d'assassinat de Tupac Shakur avait eu lieu en 1994, à New York.



Polymachina à Lille

Concerts, performances et installations diverses à l'Aéronef



AVEC Pascal Comelade en fil rouge et en « programmateur », Polymachinia permettra de retrouver à l'Aéronef de Lille quelques-uns des artistes-musiciens des « non consensuelles » qui sont issues, en partie, du jazz – plutôt free –, du rock – plutôt éloigné des hit-parades – ou des musiques électro-acoustiques – qui ne se regardent pas le nombril. Outre diverses formations de Comelade (avec Pierre Bastien, le Bel Canto Orchestra, dans un nouveau répertoire), se succéderont les Franco-Allemands de Faust, en avance bruitiste de vingt ans sur l'ambient-techno-jungle, Ulan Bator, trio parisien « rock » faute d'un meilleur terme, le Japonais Otomo Yoshihide et ses platines, les Barcelonais de Macromassa, Jac Berrocal en poète libre de toutes les musiques, le Danois Jacob Draminsky en solo, le duo Berthet et Le Junter, le Catalan Toti Soler, la *formation de Gérard Jacquet.* Toutes ces musiques pertinentes complétées par des installations et projections.

★ **L'Aéronef, avenue Willy-Brandt, 59 Lille-Euralille. Mº Lille-Flandres. 20 heures, les 12, 13 et 15. Tél. : 03-20-78-00-00. De 30 F à 120 F (abonnement).**

UNE SOIRÉE À PARIS

Cinéma
L'amour est à réinventer, à l'affiche depuis le 12 février, résulte d'un concours de scénarios lancé en 1995, sur le thème de l'amour au temps du sida. Ce programme d'une heure est composé de dix films courts réalisés par dix réalisateurs dont Marion Vernoux, François Dupeyron, Pierre Salvadori, Paul Vecchiali, Merzach Allouache. Tous les mardis et jeudis, à la suite de la séance de 21 heures au 14-Juillet Beaubourg, une rencontre a lieu avec les réalisateurs. Françoise Decaux-Thomelet, auteur d'un des dix courts-métrages, est l'invitée du mardi 11 mars.
14-Juillet Beaubourg, 50, rue Rambuteau, piazza Beaubourg, quartier de l'Horloge, Paris-3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-40-30-30-31.

Khaled
En s'associant avec Jean-Jacques Goldman, Khaled a joué la carte qui gagne. Le single *Aïcha* culmine à 1 million d'exemplaires et 300 000 albums *(Sahra/Barclay)* ont d'ores et déjà été vendus. Résultat : une Victoire de la musique en poche et un Olympia quasi complet. Khaled n'est pas prêt de perdre le sourire...
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 12, 13, 14 et 15 ; 18 heures, le 16. Tél. : 01-47-42-25-49. De 150 F à 180 F.

Shubhendra Rao
Pour la première fois en concert en France, ce jeune sitariste, âgé de trente-deux ans, possède son instrument avec une maîtrise et une sensibilité subtiles et fascinantes. Il fut à bonne école, puisque pendant des années il suivit l'enseignement de Ravi Shankar. Il est accompagné par Shubankar Banerjee au tabla.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Juan Carlos Caceres
Pianiste et chanteur alternant tendres murmures et farouches rugosités, l'auteur-compositeur argentin Juan Carlos Caceres célèbre le tango. Il en relie les grands pages ou le réinvente en figures libres et fécondes.
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, les 13 et 20, jusqu'au 27. Tél. : 01-43-57-24-24. 70 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

14 février Saint-Valentin
de Sandra J. Albert, mise en scène de Régis Santon, avec Annie Mercier, Marie-Christine Danede, Attica Guedj, Anne-Marie Philipe, Liliane Rovère, *Marie-France Santon et Agathe Teyssier.*
Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, Paris-5e. Mº Monge. A partir du 11 mars. Du mardi 11 au samedi 15, à 20 h 45 ; le dimanche 16, à 15 h 30. Tél. : 01-43-31-11-99. De 50 F à 130 F. Jusqu'au 20 avril.*

L'Alerte
de Bertrand Poirot-Delpech, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Michel Favory, Jean-Baptiste Malartre et Gilles Privat.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e. Mºs Saint-Sulpice et Sèvres-Babylone. A partir du 11 mars. Les mardi 11, mercredi 12, vendredi 14, samedi 15, à 20 h 30 ; le jeudi 13, à 19 heures ; le dimanche 16, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 20 avril.*

Snakesong-le Désir
d'après Jan Lauwers, Joris Karls Huysmans, Oscar Wilde et Lautréamont, mise en scène de Jan Lauwers, avec Viviane De Muynck, Ina Geerts, Carlotta Sagna, Mil Seghers et Paul De Clerck ou Werner Dickel (alto).
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18e. Mº Abbesses. Du mardi 11 au samedi 15, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Tartuffe ou l'Imposteur
de Molière, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Catherine Ferran, Jean Dautremay, Anne Kessler, Philippe Torreton, Igor Tyczka, Cécile Brune, Nathalie Nerval, Christian Blanc, Olivier Dautrey, Bruno Raffaelli, Nourredine el-Amsari et Stéphanie Labbé.
Comédie-Française salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Mº Palais-Royal. Les samedi 15 et dimanche 16, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 30 juillet.

SÉLECTION

L'Annonce faite à Marie
de Paul Claudel, mise en scène de Frédéric Fisbach, avec Christian Montoux, Claire Aveline, Valérie Blanchon, Bertrand Bossard, Antoine Caubet, Cécile Cholet, Elsa Rueff et un chœur de comédiens amateurs.
Ex-entreprise Unipierre, 6, rue des Courrières, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 2 h 45. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 22 mars.*

Le Cirque Plume
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Alexandre Demay, Valérie Dubourg, Michèle Faivre, Valérie Garçon, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Alain Mallet, Robert Miny, Rachel Ponsonby, Patricia Reynier-Peugniez, Jacques Schneider et Brigite Sepaser.
Parc de La Villette (Espace chapiteau), avenue Corentin-Cariou, Paris-19e. Mº Porte-de-La-Villette. Du jeudi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. Duree : 1 h 45. 110 F et 140 F. Dernières.*

Eloge du cycle
de Joël Jouanneau, Alain Pierremont et Gilles Costaz, mise en scène de Gilles Bouillon, Anne-Marie Lazarini et René Loyon, avec Muriel Amat, François Clavier, Stéphane Comby, Christian Drillaud et Chantal Mutel.
Artistic-Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris-11e. Mº Voltaire. Les mardi 11 et vendredi 14, à 20 h 30 ; les mercredi 12 et jeudi 13, à 19 heures ; le samedi 15, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche 16, à 16 heures. Tél. : 01-43-56-38-32. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 20 avril.*

La Force de l'habitude
de Thomas Bernhard, mise en scène d'André Engel, avec Hubertus Biermann, Serge Merlin, Pascal Bongard, Rémy Carpentier et Juliette Croizat.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 2 heures. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 28 mars.*

François Truffaut Correspondance
d'après François Truffaut, mise en scene de Marie-Paule André, avec Robin Renucci et Marie-Paule André.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 14 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 15. 75 F et 180 F. Jusqu'au 30 juin.*

J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Marie Cariès, Sarah Chaumette, Valérie Lang, Madeleine Marion et Véronique Nordey.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris-18e. Mº Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-42-62-59-49. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 5 avril.

La Jeune Fille, le Diable et le moulin
d'Olivier Py, d'après les frères Grimm, mise en scène d'Olivier Py, avec Cécile Camp, Christophe Garcia, Eric Laguigné, Gaël Lescot et Didier Sutton.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris-13e. Mº Glacière. Les mardi 11 et vendredi 14, à 20 h 30 ; les mercredi 12 et dimanche 16, à 15 heures ; le samedi 15, à 16 heures. Tél. : 01-45-88-62-22. Durée : 1 h 10. 30 F et 40 F. Jusqu'au 19 mars.*

Karl Marx, théâtre inédit
de Jean-Pierre Vincent, Bernard Chartreux et Eleonora Rossi, d'après William Shakespeare, Karl Marx, Jacques Derrida, Bernard Chartreux, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Anne Caillère, Eric Elmosnino, Hélène Fabre, Malik Faraoun, Christine Fersen, Eric Frey, David Gouhier, Fabrice Michel, Jérémie Ogier, Anne-Sophie Robin et Véronika Varga.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 5 avril.*

Macbeth
de William Shakespeare, mise en scène de Katharina Thalbach, avec Jean-Claude Adelin, hélène Babu, Gauthier Baillot, Jeanne Balibar, Ahmed Belbachir, Jérôme Bergman, Jacques Boudet, Mathieu Delmonté, Michel Dussarrat, Isabelle Gomez, Vanessa Larré et Valentin Rossier.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mº Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 20. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 29 mars.*

Matériau Heiner Müller
d'après Heiner Müller, mise en scène de Philippe Chemin, avec Charles Chemin, Jean-Frédéric Ducasse, Yann de Graval, Flore Grimaud et Frédéric Bocquet.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi 11, vendredi 14, samedi 15, lundi 17, à 21 heures ; le jeudi 13, à 19 h 30 ; le dimanche 16, à 17 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 h 30. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 8 avril.*

Nouvelles de Sicile
de Luigi Pirandello et Myriam Tanant, mise en scène de Myriam Manant et Jean-Claude Penchenat, avec Aziz Arbia, Patrick Azim, Daniel Gibert, Hélène Philippe, Geneviève Rey-Penchenat, Marc Schapira, Michel Toty, Benoît Urbain et Marie Zamora.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mº Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-31-10-96. Durée : 2 heures. 100 F et 130 F. Jusqu'au 13 avril.*

Ouragan sur le Caine
d'Herman Wouk, mise en scène de Robert Hossein, avec Robert Hossein, Marc Cassot, Sylvain Joubert, Jean Negroni, Yves Le Moign, Frédéric Smektala, Hervé Bellon, hélène Médigue, Cheik Doukouré et Stéphane Boutet.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mºs Alma-Marceau, Champs-Elysées. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 40. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.*

La Prose du Transsibérien et la petite Jehanne
d'après Blaise Cendrars, mise en scène de Marc Cormier, Georges Emmanuel et Marisabel Marratt, avec Silvia Sella, Marc Cormier et Georges Emmanuel.
Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris-18e. Mºs Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Les samedi et lundi, à 19 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 heure. 60 F et 90 F. Jusqu'au 31 mars.*

Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Roger Planchon, Sophie Barjac, Marie Bunel, Nicolas Moreau, Hervé Pierre, Victor Garrivier, Régis Royer, Joseph Malerba, Claire Borotra, Catherine Vuillez, Claude Lesko, Sara Martins, Hervé Pierre, Thomas Cousseau et Sylvie Ferrandis, Denis Manin, Claire Maxime, Pierre Plancoulaine et Patrick Séguillon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mº Gambetta. Du mardi 11 au samedi 15, à 20 h 30 ; le dimanche 16, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 h 40. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 19 avril.*

Sertorius
de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Luis Miguel Cintra, Anne Consigny, Marie-Armelle Deguy, Philippe Demarle, Mourad Mansouri, Pierre-Stéfan Montagnier, Sylvie Fédensieu, Hervé Marongiu, Christophe Labas-Lafite et Victor De Oliveira.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 2 h 15. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 30 mars.*

Le Traité des mannequins
d'après Bruno Schulz, mise en scène de Wladyslaw Znorko, avec Elisabeth Ernoult Saint-Cast, Jean-Pierre Hollebecq, Philippe Puigserver, Emiliano Suarez, Irina Vavilova, Philippe Vincenot et Silvi Znorko-Bronsart.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi 11, vendredi 14, samedi 15, lundi 17, à 20 h 30 ; le jeudi 13, à 19 heures ; le dimanche 16, à 16 h 30. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 h 15. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 29 mars.*

La Vie de Galilée
de Bertolt Brecht, mise en scène de Philippe Delaigue, avec Sophie Allot, Paule Annen, Alain Bert, Henri Boyer, Maurice Deschamps, Georges Bilbille, Gil Fisseau, Vincent Garanger, Benoît Lefebvre, Juan Martinez, Gérard Morel, Alain Rais, Pauline Sales et Christian Taponard.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris-20e. Mºs Pelleport, Saint-Fargeau. Les mardi 11, vendredi 14, samedi 15, à 20 h 30 ; les mercredi 12 et jeudi 13, à 19 heures ; le dimanche 16, à 15 heures. Tél. : 01-43-64-80-80. Durée : 2 h 40. 90 F et 140 F.*

La Vie parisienne
d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Thierry Hancisse, Alain Lenglet, Sylvia Bergé, Laurent Rey, Céline Samie, Catherine Salviat, Bruno Raffaelli, Simon Eine, Christian Blanc...
Comédie-Française salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Mº Palais-Royal. Les mardi et jeudi, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 35 F à 220 F. Jusqu'au 30 juillet.

Voyages dans le chaos
de Yakov Drouskine, Daniil Harms et Léonid Lipavski, mise en scène de Lukas Hemleb, avec Jérôme Derre, Denis Lavant et Laurent Manzoni.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. Du mardi au samedi, le lundi, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 70 F. Jusqu'au 22 mars.*

Zakat
d'Isaac Babel, mise en scène de Bernard Sobel, avec Estelle Aubriot, Christian Aufauvre, Philippe Blanc, Marie Desgranges, Vincent Dissez, Claude Guyonnet, Rafaèle Huou, Jérôme Kircher...
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. Durée : 1 h 50. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 23 mars.*
(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES ANGES DÉCHUS
Film de Wong Kar-Wai, avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e.

GHOST DANCE
Film britannique de Ken McMullen, avec Jacques Derrida, Léonie Mellinger, Pascale Ogier, Robbie Coltrane, Dominique Pinon (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

JERRY MAGUIRE
Film américain de Cameron Crowe, avec Tom Cruise, Cuba Gooding Jr., Renee Zellweger, Kelly Preston, Jerry O'Connell, Jay Mohr (2 h 18).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

KARDIOGRAMMA
Film kazakh de Darejan Omirbaev, avec Jasulan Asauov, Saile Toktybaeva, Gulnara Dosmatova (1 h 13).
VO : Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).

MARION
Film français de Manuel Poirier, avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA MOINDRE DES CHOSES
Film français de Nicolas Philibert, avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

PARTITION
Film britannique de Ken McMullen, avec Roshan Seth, Zohra Segal, Zia Mohyeddin, Saeed Jaffrey, Léonie Mellinger, John Schrapnel (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RÉSISTANCE
Film britannique de Ken McMullen, (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RIMBAUD VERLAINE
Film français d'Agnieszka Holland, avec Leonardo Dicaprio, David Thewlis, Romane Bohringer, Dominique Blanc, Félicie Pasotti Cabarraye, Nita Klein (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

STAR TREK-PREMIER CONTACT
Film américain de Jonathan Frakes, avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes, Brent Spiner, Alice Krige (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TEMPS DE CHIEN
Film français de Jean Marboeuf, avec Catherine Arditi, Françoise Arnoul, Evelyne Bouix, Fabienne Chaudat, Josiane Lévêque, Julie Marboeuf (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TYKHO MOON
Film français d'Enki Bilal, avec Julie Delpy, Johan Leysen, Michel Piccoli, Marie Laforêt, Richard Bohringer, Yann Collette (1 h 47).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECTION

BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosseliani,
avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Guio Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli.
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 09).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA COLLINE OUBLIÉE
d'Abderrahmane Bouguermouh,
avec Djamilia Amzal, Mohand Chabane, Samira Abtout, Abderrahmane Kamal, Abderrahmane Debiane, Farroudja Hadjloum.
Franco-algérien (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

EAU DOUCE
de Marie Vermillard,
avec Nathalie Richard, Antoine Chappey, Elie Tazartes, Alexis Batoussov, Raymond Martin.
Français (58 min).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

GET ON THE BUS
de Spike Lee,
avec Richard Belzer, Deaundre Bonds, Andre Braugher, Thomas Jefferson Byrd, Gabriel Casseus, Albert Hall.
Américain (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LARRY FLYNT
de Milos Forman,
avec Woody Harrelson, Courtney Love, Edward Norton, Brett Harrelson, Donna Hanover, James Cromwell.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).

MACADAM TRIBU
de José Laplaine,
avec Lydia Ewandé, Hassane Kouyaté, Sidy Camara, Assitou Kanté, Gabriel Magma Konaté, Maïmouna Hélène Diarra.
Franco-zaïrois-portugais (1 h 27).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

POUR RIRE
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

SUEURS FROIDES
d'Alfred Hitchcock,
avec James Stewart, Kim Novak.
Américain, 1958 (2 h 10).
VO : L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



AUDIOVISUEL Le bureau du Sénat devait avaliser, mardi 11 mars, la nomination de Francis Balle, universitaire et ancien membre du CSA, comme directeur de la future « chaîne parlementaire et civique » de télévision. ● *LES PARLEMENTAIRES* se sont mis d'accord sur les structures juridiques de la station, mais le contenu des programmes est encore flou. La première mission de *M. Balle sera de mettre au point une* grille ouvrant l'antenne à d'autres institutions que le Parlement (Conseil d'Etat, Conseil constitutionnel, Cour des comptes et leurs homologues européens). ● *LE MODÈLE* rêvé par les hommes politiques français est la chaîne des « affaires publiques » américaine C-SPAN. Créée il y a dix-huit ans et financée par le *privé*, cette télévision est regardée par 12 % de la population adulte des Etats-Unis, et ne cesse de se diversifier avec succès.

Les parlementaires tentent avec difficulté de créer leur télévision

Après trois années d'études et d'expériences diverses, le Sénat et l'Assemblée nationale sont tombés d'accord sur les modalités de création d'une « chaîne parlementaire et civique ». Son directeur, Francis Balle, nommé mardi 11 mars, doit encore en définir le contenu

LES PARLEMENTAIRES français sont en train d'expérimenter la différence qu'il y a entre se montrer à la télévision et faire de la télévision. Depuis près de trois ans, le Sénat et l'Assemblée nationale s'essaient à mettre sur pied une chaîne de télévision parlementaire et civique. Le bureau du Sénat devait avaliser, mardi 11 mars, la nomination de Francis Balle, universitaire et ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), à la tête de cette station.

« *Nous ne sommes pas des spécialistes. Il faut être pragmatique et expérimental* », explique Jacques Valade (RPR), vice-président du Sénat et membre de la délégation commune aux bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat pour la télévision parlementaire. Plus que les divergences politiques, c'est la conception que les deux assemblées ont chacune de leur rôle qui complique la mise au point de ce projet.

Partie la première, l'Assemblée nationale, élue au suffrage universel et dotée d'un service communication ambitieux, accepte mal la parité avec un Sénat réputé moins dynamique. La situation a été si tendue qu'un moment la création de deux chaînes séparées a même été envisagée. Mais les deux présidents sont parvenus à éviter cette cassure. Philippe Séguin (RPR) y voit un nouveau moyen de valoriser les travaux du Parlement ; René Monory (UC), qui espère y utiliser les nouvelles technologies en tout genre dont il est un fan, souhaite que « *cette chaîne* [soit] *l'œil du citoyen et non la voix du Parlement* ».

Les parlementaires ne partaient pas de zéro. En 1992, à l'instigation de Laurent Fabius (PS), alors président, l'Assemblée nationale installe des caméras dans l'hémicycle et la salle Lamartine pour la diffusion des séances et de certaines réunions des commissions ou des missions d'information.

50 MILLIONS DE FRANCS

Quatre ans plus tard, le Sénat s'y met à son tour ; il s'offre, pour 15 millions de francs, un studio d'enregistrement et un banc de post-production. Pour sa diffusion, cette chaîne, baptisée Canal Assemblée, a sauté du câble au satellite. Depuis l'an dernier, elle s'est faufilée dans le bouquet TPS, moyennant quelque 3 millions de francs. Cette dépense, comme toutes celles qui sont liées à ce projet, est partagée à égalité par les deux assemblées. Pour 1997, elles ont chacune budgeté 25 millions de francs.

Avant de discuter des programmes, les parlementaires ont voulu définir les structures juridiques, un exercice où ils sont plus agiles. Dans le cadre du projet de loi sur l'audiovisuel en cours de discussion, le Sénat a proposé la création d'un Groupement d'intérêt public (GIP), qui sera placé « *sous l'autorité d'un conseil d'orientation composé de huit sénateurs et huit députés (...) et y assurant une représentation de l'ensemble des groupes politiques de chaque Assemblée* ». Ensuite, un règlement intérieur sera rédigé pour définir les relations entre le directeur et le conseil d'orientation, le montant des dépenses qu'il pourra engager directement ou la manière de conclure des contrats...

Pour les programmes de cette chaîne qui n'est pas encore baptisée, les choses sont assez floues. Une charte fondatrice de deux pages, adoptée en décembre 1995, et une étude, qui reste confidentielle, confiée à Edouard Pellet, un journaliste de télévision, serviront de base d'élaboration d'une grille au nouveau directeur. Pour ce poste, certains regrettent de ne pas avoir eu le choix entre plusieurs noms et auraient préféré la nomination d'un praticien de la télévision. La désignation de M. Balle, universitaire, auteur de nombreux ouvrages sur les médias et ancien membre du CSA, est intervenue à la suite de discussions qui n'ont pas abouti avec Jean-Marie Cavada.

La partie parlementaire doit, selon l'amendement des sénateurs, donner « *une image réelle et concrète de nos travaux – ce qui devrait trancher avec la caricature qui en est souvent présentée* ». Il est plus difficile, en revanche, de savoir ce que recouvre l'adjectif « *civique* ». Une chose est sûre, cette antenne sera ouverte à d'autres institutions : Conseil d'Etat, Conseil constitutionnel, Cour des comptes et à leurs homologues européens.

TRAVAILLER VITE

Mais comment attirer les « *cibles spécifiques : élus locaux, fonctionnaires territoriaux, enseignants et étudiants, scolaires concernés par les programmes d'éducation civique* » ? Tables rondes, clubs de la presse, magazines, reportages, programmes interactifs : tous les ingrédients des programmes traditionnels sont évoqués, sans que pour l'instant aucun choix précis ne soit fait. Certaines émissions pourraient être réalisées par des prestataires de services dont France Télévision.

« *C'est un beau pari et un beau défi, car c'est une chaîne unique en son genre* », déclare M. Balle, dont l'équipe de base est constituée de la dizaine de personnes qui, dans les deux assemblées, réalisent les programmes existants. Des aménagements techniques seront nécessaires, ne serait-ce que pour créer une liaison entre les deux assemblées, dont l'une dispose d'un studio numérique et l'autre d'un studio analogique.

M. Balle, en tous cas, devra travailler vite. Car l'idée prévaut que si la chaîne parlementaire n'apparaît pas à l'automne, sa naissance risque bien d'être reportée d'un an. Pour cause de campagne électorale.

Françoise Chirot

La réussite exemplaire de C-SPAN aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

On les appelle les « *C-SPAN junkies* », les drogués de C-SPAN. Ils regardent leur chaîne câblée au moins cinq heures par jour. Certains incurables restent branchés 24 heures sur 24 sur les programmes austères d'une télévision sans commentaire, sans analyse, sans publicité, sans star, sans recherche effrénée du « scoop ». Ingurgitant avec passion la retransmission en direct des débats de la Chambre des représentants (C-SPAN), du Sénat (C-SPAN 2) ou d'une obscure commission, ils savent tout sur la vie politique de Washington. Et c'est peut-être pour cela qu'ils ne l'aiment guère.

Combien sont-ils ? Difficile à dire, puisque C-SPAN, à la différence des chaînes commerciales, se refuse à payer l'Institut Nielsen qui évalue l'indice d'écoute. Au moment où le réseau câblé a fêté son dix-huitième anniversaire, en janvier, un sondage a cependant révélé que 12 % de la population adulte des Etats-Unis, soit plus de 22 millions de personnes, regardent chaque semaine la chaîne des « affaires publiques ».

Qui sont-ils ? Dans l'ensemble plutôt conservateurs, de race blanche et de sexe masculin, assez âgés (44 % ont plus de soixante ans), plutôt *moins éduqués que les téléspectateurs de CNN*, et extrêmement motivés : dans un pays où moins de la moitié des électeurs se rendent aux urnes, 93 % des habitués de C-SPAN ont voté lors des élections de 1996. Ce qu'ils apprécient, c'est la neutralité de leur chaîne, cette religion d'une vraie objectivité qui consiste à laisser parler les acteurs de la vie politique sans tronquer leurs déclarations.

PAS UN DOLLAR D'ARGENT PUBLIC

C'est pour cela que C-SPAN (Cable Satellite Public Affairs Network) a été créée, en 1979, par Brian Lamb, un ancien officier de marine devenu journaliste. Il a réussi à convaincre l'industrie du câble de financer l'aventure. La moitié des sénateurs croient encore que la chaîne est contrôlée par le gouvernement, mais ils se trompent lourdement : pas un dollar ne provient de l'argent public.

Aujourd'hui, quelque 70 % des foyers américains peuvent capter C-SPAN et 46 millions C-SPAN 2, par câble ou satellite. Pour répondre à leur attente, la chaîne ne cesse de se diversifier. *C-SPAN 3 a commencé à émettre, et M. Lamb a* des projets pour deux autres chaînes. Le programme *About Books* diffuse cinq heures d'émissions, le week-end, à propos des livres et de l'industrie de l'édition. Il complète *Booknotes*, l'émission dominicale d'une heure au cours de laquelle Brian Lamb interroge un auteur. *C-SPAN online Archives* permet, d'autre part, aux téléspectateurs d'obtenir des documents à la demande, via Internet ; *C-SPAN Web Page*, lancée en mai 1995, offre une diffusion en ligne et en direct des débats du Congrès.

Enfin *C-SPAN International* propose une retransmission hebdomadaire de la séance de la Chambre des communes consacrée aux questions au premier ministre britannique. Et à l'occasion, la chaîne élargit sa couverture à de grands événements nationaux et internationaux, comme pendant la guerre du Golfe.

Laurent Zecchini

Les éditions Glénat rachètent « Ski français »

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Après avoir raté, il y a dix mois, la vente de son magazine, *Ski français*, la Fédération française de ski (FFS) a conclu, lundi 10 mars, un contrat de cession du journal à l'éditeur de bandes dessinées Jacques Glénat. Depuis un an, la FFS recherchait un acquéreur pour ce magazine créé en 1969 et dont la diffusion atteint aujourd'hui 25 000 exemplaires.

Ski français, dont le chiffre d'affaires est passé au cours des deux derniers exercices de 8 à 5 millions de francs, est considéré comme le dernier « bijou de famille » de la FFS, elle-même en proie à de sérieuses difficultés financières. En 1995, la suppression par décision fédérale du couple licence-abonnement a privé le journal d'environ 30 000 destinataires et provoqué une chute de ses recettes publicitaires. Le 30 avril 1996, Denis Bonzy, PDG des éditions Didier-Richard (cartes de montagne et livres de randonnées et d'alpinisme), avait signé avec la FFS un protocole de rachat du titre d'un montant de 3,3 millions de francs. Puis il s'était brutalement retiré de la transaction.

LA CONCURRENCE DE NIVÉALES

Le nouvel acquéreur, Jacques Glénat, qui n'a pas révélé le prix d'achat du titre, dirige depuis 1969 à Grenoble la maison d'édition qui porte son nom. Son chiffre d'affaires était en 1996 de 220 millions de francs, dont 70 % réalisés par le secteur BD. Jacques Glénat édite aussi des livres sur la mer, la montagne, le vin et la gastronomie. En outre, il a racheté, en 1989, la revue de montagne *Vertical*, et il a créé, à partir de 1993, quatre autres titres liés aux activités sportives pratiquées en altitude : *Skier*, *Snowbeat* (surf), *Roc and Wall* (escalade), *Arial* (parapente). Récemment Glénat a repris deux publications de la Fédération française de rugby (*RugbyMan*, *Rugby Magazine*).

Ski français va renforcer le pôle presse de Glénat, regroupé au sein de la société Concerto Vertical, dont le chiffre d'affaires 1996 était de 19 millions de francs. Glénat tente ainsi de contenir l'offensive que mènent depuis 1992 les éditions Nivéales dans le secteur de la presse de montagne. Ce groupe, également installé à Grenoble, a accompagné avec succès le très porteur marché du surf des neiges, par l'intermédiaire des magazines *Snowsurf* et *Freestyle*. Nivéales, qui possède également les revues *Montagnes*, *Grimper* et *Skieur*, a réalisé en 1996 un chiffre d'affaires de 34 millions de francs.

Claude Francillon

L'ARC repart en campagne

L'ASSOCIATION pour la recherche sur le cancer (ARC) poursuit sa quête du « pardon ». Discréditée par la mise en examen de son ancien président, Jacques Crozemarie, pour « *abus de confiance, faux, usage de faux, complicité de faux et d'usage de faux* » (*Le Monde* du 11 octobre 1996), l'association, dont les recettes sont en chute libre (de 200 millions francs environ en août 1995, elles sont tombées à 117 millions de francs en août 1996), tente de regagner la confiance de donateurs désabusés.

La nouvelle équipe, présidée depuis janvier 1996 par Michel Lucas, repart donc en campagne à l'occasion de la Semaine nationale de lutte contre le cancer, du 14 au 23 mars. Thème de cette communication de printemps : « L'ARC tient ses engagements et poursuit son action ».

Un spot de vingt secondes, tiré du film de la campagne d'octobre que certaines chaînes avaient refusé de diffuser, reprend la signature publicitaire mise en place par l'agence Euro RSCG Institutionnel : « *Tout a changé à l'ARC sauf le cancer.* »

Les 9 millions de francs investis lors de cette campagne d'octobre ont rapporté près de 20 millions de francs en dons. Pour la première fois, le budget de communication de l'ARC n'est pas déficitaire, indique l'agence de communication. « *Lorsque Crozemarie communiquait, son budget annuel approchait 60 millions de francs, pour susciter à peine 40 millions de francs de dons* », ajoute Marc Saint-Ouen, directeur adjoint à Euro RSCG Institutionnel.

« RISQUE MAXIMAL »

L'association aurait « *conservé un noyau dur de donateurs* » (200 000 sur les 2,2 millions qui composaient son fichier) et leur contribution moyenne serait, selon l'association, plus élevée qu'en 1995 (172 francs en moyenne, contre 155). 70 % des ressources auraient été allouées aux programmes de recherche. Les frais de fonctionnement de l'association seraient passés de 53 % des ressources en 1995 à 30 % en 1996.

Lors de la campagne de 1996, l'ARC était au pied du mur. Pour renaître de ses cendres, il lui fallait jouer cartes sur table. Mais en choisissant de communiquer par l'intermédiaire de la télévision, le média de prédilection de Jacques Crozemarie, l'association prenait un pari risqué.

Tout en reconnaissant le « scandale » dont elle décidait de s'indigner, elle rappelait qu'« *il est le fait d'un seul homme* ». L'ARC poursuit sur le même registre : « *La communication de la nouvelle équipe correspond à une prise de risque maximal* », reconnaît-on à l'agence Euro RSCG Institutionnel.

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : Euronews, chaîne européeenne d'information, est diffusée depuis le 10 mars par CanalSatellite**, bouquet numérique de Canal Plus. Créée en 1993, Euronews regroupe dix-huit chaînes publiques, membres de l'Union européenne de radiodiffusion (UER). Son programme, en cinq langues, est diffusé simultanément dans trente-huit pays.
■ **Onze entreprises privées ont annoncé la création au Brésil d'une chaîne dédiée à l'éducation.** Dotée d'un budget de 12 millions de dollars, elle sera diffusée à partir du 31 juillet dans les écoles de plus de 100 élèves. – (*AFP.*)
■ **ÉDITION : le groupe Latingy (éditions de La Martinière) va acquérir les éditions Abrams, leader mondial du livre d'art, détenues depuis 1966** par l'américain Times Mirror (notamment éditeur du *Los Angeles Times*). Le montant de la transaction n'a pas été révélé.
■ **INTERNET : le nombre de sites commerciaux sur le World Wide Web devrait atteindre 100 000 d'ici trois ans**, selon une étude publiée par le cabinet américain International Data Corp (IDC). Quarante-cinq sites d'entreprise étaient répertoriés fin 1996 dans les domaines de la technologie (logiciels, matériels), de l'information (sports, immobilier, tourisme) et des services financiers. Le chiffre d'affaires de chaque site varie entre 100 000 dollars et 70 millions de dollars.
■ **HORS-MÉDIAS : le groupe britannique Henderson Investors a acquis 15 % du capital du groupe Jean-Claude Darmon**, agence de communication par le sport, au prix de 295 francs par action. Le groupe est désormais détenu par Jean-Claude Darmon (59,31 %), la Bourse (20 %) et le gestionnaire de fonds Henderson Investors (15 %).

Grèce 1946 : la libération confisquée

Dans « Les mercredis de l'Histoire », sur Arte, Robert Manthoulis rappelle l'épisode oublié de la guerre civile grecque, premier laboratoire de la guerre froide

LA FAILLITE du système bipolaire qui a commandé le partage du monde au lendemain de la seconde guerre mondiale permet de poser aujourd'hui un regard neuf sur certains des aspects les plus méconnus d'une partition plus cynique qu'on ne l'a communément admis. Ainsi l'épisode oublié de la guerre civile qui déchire la Grèce de 1946 à 1949.

Marquée par une instabilité politique sans exemple en Europe, la Grèce illustre toutes les fragilités où s'abîme l'autorité. Ce royaume récent a été offert à une branche danoise de la grande famille victorienne (1863). Durant la Grande Guerre, le nouveau roi Constantin marque une forte sympathie pour son beau-frère, le kaiser Guillaume II, ce qui pousse les Français à le contraindre à l'abdication (1917). Revenu sur le trône à la mort de son fils Alexandre (1920), il doit s'effacer à nouveau devant le recul international de son pays face à la jeune Turquie.

Son successeur Georges II ne se maintient qu'un an (1922-1923), balayé par l'échec du règlement gréco-turc et les difficultés économiques. Il ne sera rétabli qu'en 1935, au terme d'une improbable parenthèse républicaine, et accepte bientôt, en abolissant la Constitution (août 1936), la dictature de Metaxas, version jumelle du fascisme à l'italienne. Seule l'invasion de l'Albanie conduit Athènes à se rapprocher du Royaume-Uni dont le projet hégémonique en Méditerranée s'accorde avec une alliance contre nature (avril 1939). Tout cela, le film du réalisateur Robert Manthoulis ne le dit pas. Et c'est dommage pour l'intelligence du sujet.



Lorsqu'en 1944, Churchill, Metternich du siècle nouveau, qui n'a aucune considération pour le roi d'opérette qu'il entend restaurer au nom des intérêts britanniques, s'accorde avec Hitler sur l'évacuation du territoire grec (Lisbonne, août 1944), puis avec Staline pour le contrôle des espaces libérés par la fin du conflit (Moscou, octobre 1944), il ne tient aucun compte des mouvements qui ont incarné dès 1940 la résistance à l'invasion étrangère, italienne puis allemande. L'EAM (Front de libération national) et sa branche armée, l'ELAS, sont à ses yeux trop marqués par le communisme pour qu'on puisse leur laisser la gestion de l'après-guerre.

Le cynisme d'Etat qui prévaut dès l'automne 1944 porte en germe l'insurrection qui éclate deux ans plus tard. C'est l'ordre du général Scobie d'un désarmement général qui conduit l'EAM à la rupture : il quitte le gouvernement provisoire (1er décembre) et, deux jours plus tard, Athènes devient le théâtre d'une guérilla urbaine sans merci qui ne cède finalement qu'à la remise en ordre de Yalta et sa version locale Varkiza (12 février 1945). Et ce sont les premiers replis au maquis malgré la promesse d'élections libres. Annoncé par un plébiscite organisé dans la terreur, le retour du roi Georges, compromis par son passé fascisant, met le feu aux poudres. S'ensuivent trois ans de luttes fratricides où les enjeux des deux blocs se jouent en terrain expérimental, compliqués par les reclassements à vue (la Yougoslavie de Tito qui soutient l'armée démocratique contre les forces anglo-monarchistes, sitôt condamnée par Moscou, ferme ses frontières aux maquisards).

RENDRE UNE LÉGITIMITÉ

Ce premier laboratoire de la guerre froide méritait ces tableaux engagés et vibrants de Manthoulis. Les sympathies du réalisateur sont claires, son but aussi : rendre une légitimité, mieux, une mémoire à une aventure généreuse que l'histoire officielle semble disqualifier. La somme des témoignages, des archives croisées (images du maquis, films de propagande hongrois ou britanniques, échos perplexes des actualités vues de France ou d'Italie), des chants et des hymnes qui restituent la voix humaine par-delà le fracas des combats, tout dit le formidable hommage à un rêve confisqué, à peine légitimé en 1982 par un débat au Parlement grec. Un film qui est aussi un acte d'engagement contre l'oubli.

Philippe-Jean Catinchi

★ « Les mercredis de l'Histoire » : *La Guerre civile grecque*, Arte, mercredi 12 mars à 20 h 45.

Télé shopping

par Alain Rollat

LES CONSEILLERS en communication commerciale savent que la meilleure façon de vendre des pizzas est d'établir un contact physique avec le consommateur potentiel. Jacques Chirac n'a jamais vendu de pizzas, mais il sait qu'en matière de communication politique rien ne vaut une bonne poignée de mains. Il parle donc comme il serre les mains et cette méthode en vaut bien une autre parce qu'elle établit une relation affective qui permet, quand il s'agit de vendre sa propre image, de faire l'économie des autres ficelles du métier politique.

Bien sûr, l'exercice de mercatique qui consiste à serrer les mains par télévision interposée oblige à certaines précautions. Mais pour peu que l'on soigne la forme de son propos on parvient à l'extase communicationnelle, ce sommet magique où l'énonciation des choses prime sur leur contenu et où l'acte de parler devient une fin en soi.

La représentation télévisée donnée par M. Chirac était un modèle du genre. Nous ne saurions trop recommander à notre clientèle de l'analyser à la lumière des travaux du philosophe anglais John L. Austin (*Quand dire, c'est faire*, Seuil, 1970) et de son disciple Daniel Bougnoux, qui enseigne les sciences de la communication à Grenoble (*La communication contre l'information*, Hachette, 1995).

M. Chirac a mis beaucoup de conviction dans l'expression de sa volonté : « *Je veux...* » ; « *Je ferai en sorte que...* » ; « *Il faut que...* » Il y a mis aussi beaucoup de chaleur : notre jeunesse est « *formidable* », notre pays est « *formidable* », nous sommes tous « *formidables* » ! Et il nous a parlé d'amour de l'endroit le plus approprié à sa vision optimiste de l'an 2000 et devant l'auditoire le plus adéquat. Ces deux détails – le choix de la Cité des sciences et d'un public muet mais représentatif de notre France « *formidable* » – étaient indispensables pour que le rite produise son effet d'autorité.

Qu'on ne fasse donc pas grief à M. Chirac de n'avoir pas vraiment répondu à toutes les questions. Ni d'avoir poussé la franchise jusqu'à avouer qu'il lui arrive parfois de donner des directives sur des sujets qu'il connaît mal, tel l'apprentissage de la lecture (« *Je n'ai pas de compétence, mais...* »). Ni d'avoir laissé Jean-Marie Cavada voir quelque chose de « *tout à fait nouveau* » dans son projet de créer des comptes d'épargne-temps pour la formation continue, alors que cette idée figure parmi les recommandations du rapport remis à l'Unesco, en mars 1996, par la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle présidée par Jacques Delors (pages 28 et 29). M. Chirac, en revanche, nous donnera sûrement l'adresse de cette brave boulangère d'Aubervilliers qui « *sait parfaitement interroger sa banque par Minitel, alors que la boulangère de New York en est incapable* ». Et, surtout, celle de cette fillette de sept ans qui lui a fait redécouvrir, « *il y a quelques jours* », les vertus de la « *causette* ». Il nous en a fait bien profiter. Nous avons un président formidable !

MARDI 11 MARS

TF 1

20.45

LA CHÈVRE ■ ■
Film de Francis Veber, avec Pierre Richard, Gérard Depardieu (1981, 100 min). 368324
Un excellent scénario et deux personnages attachants. Des gags poétiques terminent cette comédie burlesque.

22.25

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (100 min). 9717614
- **0.05** et 0.45, 2.00, 3.00, 4.20, 4.50 TF1 nuit.
- **0.20** Reportages. Des femmes à moto (rediff., 25 min). 41947 *Portraits de femmes qui ont choisi la moto par passion ou par goût de la liberté.*
- **1.00** Ensemble Matheus. *Concert (60 min).* 4241812

2.10 et 3.10, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.50

JEAN DE FLORETTE ■
Film de Claude Berri, avec Yves Montand, Gérard Depardieu (1986, 125 min). 53137343
- **22.55** Les Films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.10

PREDATOR 2
Film de Stephen Hopkins, avec Danny Glover, Gary Busey (1990, 105 min). 6052445
- **0.55** Journal, Bourse, Météo.
- **1.10** Le Cercle de minuit. *Magazine présenté* par Laure Adler. Cinéma (50 min). 8844744

2.35 Urd. Documentaire. Les sentiers de la Favelle. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 4.35 La Compète. Copies *conformes*. 5.00 Chip et Charly. Le casino de Fafnirville (35 min).

France 3

20.50

21e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO
Divertissement présenté par Sergio (90 min). 303633
- **22.20** Mr. Bean. Série. Mr. Bean va en ville.
- **22.50** Journal, Météo.

23.25

VU DE PRÈS
Georges Courtois, paroles d'un taulard. *Documentaire de Frédéric Goldbronn* (55 min). 3931695
La première permission de sortie, après douze ans d'incarcération, de celui qui avait pris en otage, devant les caméras de France 3, les membres de la cour d'assises de Nantes.
- **0.20** Cinéma étoiles. *Magazine.*

1.20 Matlock. Série. Les mercantis. 2.05 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre : *Sonate opus 45*, de Grieg (30 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : UN FLIC À TALLIN
Documentaire de Max Rehbein et Wolfgang Wegner (1995, 55 min). 6904169
Portrait d'un Estonien âgé de 49 ans qui dirige l'unité spéciale de la police chargée de réprimer le crime organisé. L'équipe de tournage l'a suivi lors de diverses opérations.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : DENTELLES ET DESSOUS
Petite chronique de la lingerie fine. Proposée par Olaf Grunert.
- **21.45** *Corsages et cotillons.* Les dessous des dessous, documentaire de Wolfgang Hastert (70 min). 6832576 *De chaque côté de l'Atlantique, des hommes et des femmes parlent de leurs préférences en matière de lingerie.*
- **22.55** Le Piège de Vénus ■ Film de Robert Van Ackeren, avec Myriem Roussel (1988, *v.o., 100 min*). 126121
- **0.35** Muriel ■ ■ ■ Film d'Alain Resnais, avec Delphine Seyrig (1962, 115 min). 4058270 *Rediff. du lundi 3 mars.*

M 6

20.50

LES AVENTURES FANTASTIQUES DE TARZAN
Série de Brian Yuzna, avec Joe Lara, Andrew Divoff. Tarzan et l'orchidée noire. Tarzan et le diamant rouge (110 min). 183258
De liane en liane...

22.40

LA VIE, MALGRÉ TOUT
Téléfilm de David Jones, avec Amy Madigan, Dennis Boutsikaris (100 min). 6887661
En 1984, un bébé, conçu par insémination artificielle, naît atteint du sida. Les parents passent les tests de dépistage.
- **0.20** Zone interdite. Magazine (rediff.).

2.15 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.40 Movida opus 2. Documentaire. 3.20 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.45 Girls of Saint-Tropez. Documentaire. *4.55 Jeux et Combats. Documentaire.* 5.20 Rites et Croyances. Documentaire. 5.45 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

ALERTE !
Film de Wolfgang Petersen, avec Dustin Hoffman, Rene Russo (1995, 120 min). 945633
Un film catastrophe qui se réfère à la peur contemporaine engendrée par le sida.
- **22.35** Flash d'information.

22.45

DENISE AU TÉLÉPHONE ■ ■
Film d'Hal Salwen, avec Tim Daly, Caroleen Feeney (1995, v.o., 74 min). 742362
Satire très aiguë d'une génération accrochée au téléphone et à l'ordinateur, et qui supprime tous les rapports humains.
- **0.00** La Loi du plus fort. Film de S. Lettich (1993, v.o., 100 min). 5194928
- **1.40** Taxandria ■ Film de Raoul Servais (1995, 80 min). 2242218

Radio

France-Culture

- **20.30** Archipel médecine.
- **21.32** Grand angle (rediff.).
- **22.40** Nuits magnétiques. Les aventuriers de la science [1/4].

0.05 Du jour au lendemain. Pierre Assouline (Le Fleuve Combelle). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

- **20.00** Concert. Donné par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Heinz Holliger : (S)irato, de Holliger ; Concerto pour hautbois et orchestre n° 3, de Maderna, Maurice Bourgue, hautbois ; *Concert à quatre pour flûte*, hautbois, violoncelle, piano et orchestre, de Messiaen.
- **22.30** Musique pluriel.
- **23.07** Atout Chœur.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Montana, Villa-Lobos, Castelnuovo-Tedesco. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

- **20.40** Les Soirées de Radio-Classique. La pianiste Anna Kravtchenko. XVIIe festival Piano aux Jacobins. Œuvres de Liszt, Tchaïkovsky, Prokofiev.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres *de Nicolaï, Brahms, R. Wagner*, Schmidt. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

- **20.00** Envoyé spécial. Magazine. Au royaume des caissières.
- **20.30** L'Honneur perdu des Dominici. Documentaire.
- **21.30** Perfecto. Magazine.
- **21.55** Météo des cinq continents.
- **22.00** Journal (France 2).
- **22.35** Bouillon de culture. Magazine. Dans les secrets du monde littéraire (France 2 du 7/03/97).
- **23.50** Viva. Magazine. Les rois du jazz.

Planète

- **20.35** Vertical. [3/6] Les voitures tournantes.
- **21.25** Ados, Amour et Confidences.
- **22.20** ▶ Les Jardins du Luxembourg.
- **23.20** El Mozote, l'histoire muselée.
- **0.20** Deux Frères.

Animaux

- **20.30** et 2.30 Planète sauvage. Lions de mer.
- **21.00** Monde sauvage. Cobra ou python.
- **21.30** La Vie des zoos. Magazine.
- **22.00** Sous la glace.
- **23.00** Le Braque.
- **0.00** Monde sauvage. Les démons de Tasmanie (30 min).

Paris Première

- **20.00** et 0.15 Paris modes. Magazine. Spécial collections prêt-à-porter automne-hiver 1995/96.
- **21.00** Le Gai Savoir. Magazine.
- **21.50** et 1.55 Le J.T.S. Magazine.
- **22.20** La Passante du Sans-Souci ■ ■ Film de Jacques Rouffio (1981, 115 min). 28964085

France Supervision

- **20.30** Simple Minds en concert (100 min). 48835633
- **22.10** *Rue Cases-Nègres* ■ Film de d'Euzhan Palcy (1983, 105 min). 52963695
- **23.55** Parole portée. *Nicolas Alquin.*
- **0.20** Les Esclaves de Michel-Ange. [2/7].

Ciné Cinéfil

- **20.30** Orage ■ ■ Film de Marc Allégret (1937, N., 90 min). 7132817
- **22.01** Du silence et des ombres ■ ■ Film de Robert Mulligan (1962, N., 84 min). 132238169
- **23.25** Le Trou ■ ■ ■ Film de Jacques Becker (1960, N., 120 min). 48103148

Ciné Cinémas

- **20.30** Beau-Père ■ ■ Film de Bertrand Blier (1981, 120 min). 9844169
- **22.30** *Aux bons soins* du docteur Kellogg. Film d'Alan Parker (1994, v.o., 120 min). 9657633
- **0.30** Fatale ■ Film de Louis Malle (1992, 110 min). 24046928

Série Club

- **20.15** Skippy le kangourou.
- **20.40** et 2.10 Le Club.
- **20.45** Buck Rogers. La montagne du sorcier.
- **22.15** et 1.20 Le Gerfaut.
- **23.05** *Le* choix de... Tay Garnett. La grande équipe.
- **23.30** Un ours pas comme les autres. *Madame et le jardinier.*
- **0.30** Chapeau melon et Bottes de cuir.

Canal Jimmy

- **21.00** Friends. Celui qui est mort dans l'appartement du dessous.
- **21.25** Le Fugitif. Scandale immobilier.
- **22.15** Chronique de la route.
- **22.20** Automobiles : Mercedes.
- **23.15** Star Trek : The Next Generation (v.o.).
- **0.00** V.R.5. Prisonnière (v.o.).

Festival

- **20.25** Plan séquence. *Court métrage de Cyrille Meunier.*
- **20.30** Maîtres et Valets. Feuilleton [9].
- **22.15** Des mots qui déchirent. Téléfilm de Marco Pauly, avec Patrick Bouchitey, Pascal Gregory (95 min). 13012701
- **23.50** La Baby-Sitter (25 min).

Téva

- **20.25** Téva mode. Magazine.
- **20.30** et 23.30 Téva interview.
- **20.55** Maï, la petite fille *de la guerre.* Téléfilm de Mel Damski, avec Cheryl Ladd (95 min). 504008879
- **22.30** Murphy Brown. Une concurrence féroce.
- **23.00** Téva débat. Homme, femme égaux devant l'exploit. Invités : Laurence de la Ferrière, Thierry Dubois.

Voyage

- **20.00** Suivez le guide. Magazine. La Nouvelle-Calédonie ; La réserve de la Scandola ; Prague.
- **22.00** A l'horizon. Magazine. Les Philippines.
- **22.30** L'Heure de partir. Magazine. L'Australie.
- **23.30** Suivez le guide. *L'aileron de requin* ; *Glasgow* ; Italie (120 min).

Eurosport

- **20.00** Basket-ball. En direct. Eurolique. 8e de finale match retour : Limoges-Panathinaïkos (90 min). 892850
- **22.00** Tennis. En direct. Tournoi d'Indian Wells. Coupe des champions aux Etats-Unis (150 min). 14326343
- **0.30** Equitation. Coupe du monde. Tour préliminaires de saut d'obstacles à Palm Beach (60 min).

Muzzik

- **20.00** et 23.55 L'Invité : André Ceccarelli. Magazine.
- **21.00** Symphonies de Mozart. K. 504, en ré majeur "Prague" et K. 543, en mi bémol majeur, par l'Orchestre Deutsche Kammerphilharmonie, dir. Gerd Albrecht et David Zinman.
- **22.05** Mozart en tournée. Concerto pour piano en fa majeur par Radu Lupu.
- **23.05** Les Instantanés de la danse. Le jeune ballet de France.
- **23.20** Jazz 625. Wes Montgomery Quartet (90 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Impact. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 0.10, 1.50 Economia. 19.45 et 21.15, 0.20 Correspondent. 20.10 et 21.40, 0.15, 1.40 Analysis. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Europeos. 21.45 Artissimo. *21.50 Media. 22.50 et 1.20 Internatio*nal. 23.15 Eurobusiness. 23.20 Agrinova. 0.40 Odeon. 0.50 Ecologia (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.15 L'Homme du jour. 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

Signification des symboles :
- ▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- ■ On peut voir.
- ■ ■ Ne pas manquer.
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

EN VUE

■ « *J'ai eu l'ambition d'écrire un essai, et cela me vexerait un peu qu'on le classe parmi les livres politiques* », prévient **Edouard Balladur** au sujet de son prochain livre. L'ouvrage aura pour titre *Caractère de la France*. « *Caractère au singulier, pour ne pas concurrencer La Bruyère* », plaisante sans plaisanter l'ancien premier ministre.

■ Le comte **John Attlee** rejoindra le rang des conservateurs à la Chambre des lords. « *Parce que je pense*, a-t-il expliqué au *Times* de Londres, *que le gouvernement conservateur a raison sur le plan économique.* » John Attlee est le petit-fils de **Clement Attlee**, qui, premier ministre travailliste après la deuxième guerre mondiale, avait mis en place l'Etat-providence en Grande-Bretagne.

■ **Chelsea Clinton**, dix-sept ans, est devenue en quelques mois une des adolescentes américaines les plus « en vue » sur plusieurs sites du Worldwide Web. Ses fans ont ainsi pu savoir que le plat préféré de « *la déesse de la Maison Blanche* » est du broccoli avec du fromage et des pommes au four. Et sa maman Hillary a confié, devant des millions de téléspectateurs, que Chelsea « *sortait avec un garçon* ».

■ Les responsables du zoo de Barcelone s'interrogent sur les possibilités de clonage de **Copito de Nieve**, le seul gorille albinos en captivité dans le monde, car l'animal prend de l'âge. En cas de décès, une copie de Copito permettrait de remplacer le singe sur le champ. Néanmoins le clonage soulèverait des questions éthiques, les primates étant encore plus proches de l'homme que le mouton.

La presse italienne surveille l'ébullition en Albanie

Les journaux s'intéressent de près aux troubles d'un Etat voisin qu'un bras de mer sépare de la Péninsule. Reportages et commentaires tentent de cerner les risques d'un nouveau « débarquement » de réfugiés dans le sud du pays

L'ITALIE suit d'un œil inquiet la révolte albanaise. La guerre est à peine suspendue en Bosnie que déjà un nouveau foyer d'instabilité se rallume dans les Balkans avec, en germe, des risques de propagation. Le conflit ne se transportera pas dans la Péninsule, mais ses victimes pourraient le faire. C'est pourquoi le gouvernement a pris les devants en faisant savoir qu'il fermait pratiquement les frontières et qu'il n'y aura pas de « *concession automatique du droit d'asile parce que, en Albanie, il existe un gouvernement légitime avec lequel le gouvernement italien a eu un dialogue intense dans le but de trouver une solution à la crise* », rapporte *La Stampa* en citant les propos de Giorgio Napolitano, ministre de l'intérieur, au TG 3, le journal de la RAI 3. Rome a mis en état d'alerte toutes les forces de sécurité basées sur la côte des Pouilles afin de prévenir un éventuel raz-de-marée de réfugiés – comme cela s'est produit en 1991 lors de l'agonie du régime communiste. Pour le moment, ils ne sont qu'une bonne centaine à avoir fui leur pays. Les autorités italiennes ont par ailleurs lancé trois opérations de récupération de leurs citoyens ou de ressortissants étrangers pris dans le feu de l'agitation au sud de l'Albanie.

Parallèlement à ces actions « *blitz* », comme le dit la presse transalpine, le gouvernement déploie une intense activité diplomatique pour tenter de rétablir la paix. Tous les journaux saluent l'accord obtenu, dimanche 9 mars, entre le président Sali Berisha et dix autres partis grâce à la médiation de Lamberto Dini, ministre des affaires étrangères. Paolo Foresti a tenté, lundi après-midi à bord d'un bâtiment de la marine italienne, le *Saint-Georges*, de faire accepter ce plan en neuf points aux rebelles. « *La Farnesina* [ministère des affaires étrangères] *est en première ligne* », fait remarquer *La Stampa* alors que *L'Unità* souligne que « *les insurgés n'acceptent pas de compromis avec le président Berisha* ». « *Nous sommes armés jusqu'aux dents et nous ne nous arrêterons pas* », a déclaré à *L'Unità* le colonel Xhevat Kocin, chef du comité de salut public de Saranda. « *Saranda chevauche l'orgueil sudiste* » : tel est le titre d'un reportage du *Corriere della Sera* sur « *un voyage dans la cité au cœur de la révolte* ».

Depuis le début des événements, toute la presse italienne consacre des pages entières aux turbulences qui secouent le « pays des Aigles », devenu le pays de la colère. Tous les journaux se demandent si le plan de paix, dont l'Italie s'est portée « *garante* », a des chances d'aboutir. « *Il n'est pas certain que la capitulation du président Berisha et la médiation de Lamberto Dini réussiront à sauver l'Albanie de la guerre civile.* », écrit Paolo Garimberti dans *La Repubblica*. « *L'Albanie est tombée cette semaine dans une situation intermédiaire entre celle de la Roumanie des dernières heures de Ceaucescu et celle de la Bosnie. Seul un miracle peut éviter le bain de sang.* »

Michel Bôle-Richard

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Jacques Chirac introduit une innovation intéressante : il passe du modèle présidentiel au modèle présidentiel fraternel. Avant lui, le patriarcat était la norme : le général de Gaulle, président fondateur jupitérien ; Georges Pompidou, à l'autorité plus débonnaire mais néanmoins fort dominatrice ; Valéry Giscard d'Estaing, si jeune pourtant au moment de son élection (quarante-huit ans) mais dont le brio patricien créait d'immenses distances ; François Mitterrand évidemment, le triple patriarche, de la gauche, de la République, de l'Europe. Jacques Chirac rompt avec tout cela et expérimente une présidence de proximité. Le double risque de cette présidence fraternelle, c'est de désacraliser la fonction ; c'est aussi de fixer des critères si concrets à ses propres objectifs que l'intendance doit absolument suivre.

FRANCE INTER
Pierre Le Marc

■ Il faut être secrétaire général du RPR pour croire ou feindre de croire que le président a répondu, hier, parfaitement à l'attente des jeunes. Rien en effet dans ce commentaire tantôt intéressant et pertinent, parfois, aussi, banal, n'est venu donner le sentiment que pourraient être bousculées, à court terme, les statistiques noires du chômage des jeunes et que pourrait être rapidement comblé le fossé entre les entreprises et la génération en recherche d'un premier emploi. Pour convaincre, il aura un peu trop manqué au volontarisme présidentiel le sel de l'imagination, l'appui concret de propositions nouvelles et originales, la crédibilité qu'apporte l'affectation précise de moyens aux objectifs affichés.

LA CHAÎNE INFO
Pierre Luc Séguillon

■ Jacques Chirac a-t-il convaincu ? La réponse dépend de l'idée que l'on se fait du rôle du chef de l'Etat. Le président doit-il être considéré comme l'entraîneur-animateur de l'équipe de France ? Si tel est le cas, il a été hier soir un « *formidable* » président.
Doit-il être considéré comme le premier analyste de la société française ? Si oui, il peut se targuer d'avoir fait une honnête prestation. Doit-il être considéré comme le patron de l'entreprise France ? Si tel est le cas, il s'est conduit en piètre patron.

LE FIGARO
Georges Suffert

■ S'il demeure en son logis, on lui reproche d'ignorer l'angoisse de ses compatriotes ; s'il voyage à l'étranger, on s'irrite de le voir jouer les VRP : il déchoit, souffle-t-on ; s'il entame un tour de France pour sentir le vent, on fait remarquer qu'il se prend une fois de plus pour un candidat. A travers son intervention d'hier soir, le président tente de tordre le cou à la morosité. Il y a, dans son obstination et sa bonne humeur, quelque chose de rassurant. Comme si le chef de l'Etat avait choisi le rôle de président-grand frère. C'est une nouveauté intéressante.

L'HUMANITÉ
Claude Cabanes

■ Les lampions sont éteints. La galère continue. Désormais, les exercices du chef de l'Etat devant les caméras de la télévision n'ont d'autre fonction que la mise en scène de sa propre personne. Est-ce bien le plus haut responsable de l'Etat qui parle ? S'agit-il bien du plus important homme politique au sens profond du terme ? N'a-t-il donc aucun projet d'envergure, aucun dessein d'avenir, aucune vision à long terme ? La réponse à ces questions est jusque-là tout à fait négative. Cette « *causette* » est consternante. Jacques Chirac, c'est la quadrature du cercle faite pathétiquement homme : comment prétendre « *intégrer* » d'une main les six cent mille jeunes chômeurs dans une société que l'autre main « *désintègre* » ?

MERCREDI 12 MARS

TF 1

16.15 La Clinique de la Forêt-Noire. Série. [2] Le retour au pays.
17.10 Melrose Place. Feuilleton. Le piège.
18.00 Papa revient demain. Série. Mauvais jumelage.
18.30 Jamais deux sans toi...t.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 **Journal**, L'image du jour.

20.45

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invitées : Corinne Touzet, Elsa Zylberstein. Thème : le luxe . La fillière du diamant ; Clientèle haute couture ; Yachts de milliardaires ; Les coulisses de l'hôtel "Beaurivage" à Ouchy... (125 min). 566102

22.50

COLUMBO
Le Chant du cygne. Série de Nicholas Colasanto, avec Peter Falk (100 min). 7714183
A la suite d'une plainte déposée par le frère d'une des victimes d'un « accident » d'avion, le lieutenant Columbo va enquêter dans le milieu des chanteurs de Country...

0.30 et 1.15, 2.25, 3.00, 4.10 **TF 1 nuit.**
0.45 Cas de divorce. Série. Bertin contre Bertin.
1.25 et 2.35, 3.10, 4.20, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.50 Musique. Concert (25 min).

France 2

17.25 Le Prince de Bel Air. Série. Willosophie.
17.50 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invité : Bernard Giraudeau.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 **Journal**, Image du jour, A cheval !, Météo.

20.55

▶ LA VOISINE
Téléfilm de Luc Béraud, avec Line Renaud, Fanny Cottençon (105 min). 2945947
Pour tenter de rétablir des liens avec la fille qu'elle a abandonnée à l'âge de trois ans, une femme s'installe sur le même palier qu'elle.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Faut-il rechercher ses origines ? (110 min). 4777657
Le débat fait suite au téléfilm.

0.30 **Journal**, Bourse, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Poésie (70 min). 4419416
2.30 Orthodoxie. Magazine (rediff.). 3.00 Jour du Seigneur. Magazine (rediff.). 3.25 Rapport du Loto. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.15 Dèlrenlair. Documentaire. 4.30 Outre-mers. Documentaire. Reprise de France 3 (rediff., 70 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Pierres*, de Hikaru Okuizumi.
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

ETATS D'URGENCE
Magazine proposé par Jean-Marie Cavada, Jean-Pierre Bertrand, Patrick Boitet et Pascal Richard. Paris - New York : au cœur des ghettos (95 min). 921541

22.25 **Journal**, Météo.

23.00

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Gilles Nadeau. Jacques Laurent (55 min). 98201

23.55 Cap'tain Café. Magazine présenté par Jean-Louis Foulquier. Depuis Rennes. Invités : CharlElie Couture, Ar Re Yaounk, KDD, Yasmine Band (50 min). 149299
0.50 Matlock. Série. Le délaissé.
1.40 Musique graffiti. Magazine. *Sonate opus 81 A. Les Adieux*, de Beethoven, par Giovanni Belucci (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Les grizzlis. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Magazine. Quinze ans de décentralisation. L'Italie : Petit mafieux deviendra grand.
20.00 Le Cormoran - Un pêcheur sans permis. Documentaire d'Ernst Sasse et Thomas Willers (1996, 30 min). 7676
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LA GUERRE CIVILE GRECQUE
Documentaire de Robert Manthoulis (1996, 60 min). 6472015
● Lire page 33.

21.45

▶ MUSICA : FAIRE KIFER LES ANGES
Documentaire de Jean-Pierre Thorn (1996, 95 min). 5133299

23.20 Profil : Moreau. Documentaire de Michel Jakar (1996, 80 min). 1197909
0.40 La Lucarne : Réminiscences d'un voyage en Lituanie. Documentaire de Jonas Mekas (1971-1972, 80 min). 9861961
Le cinéaste d'origine lituanienne, émigré à New York depuis 1949, était présent au Cinéma du réel pour la projection de ce film. Ce documentaire s'inscrit dans la série des Diaries, Notes and Sketches, *un journal intime, commencé peu après la création, aux Etats Unis, d'un mouvement « underground » dont il est l'instigateur.*
2.00 She Lives to Ride. Documentaire d'Alice Stone (rediff., 50 min). 5383787

M 6

19.00 Loïs et Clark. Série. Blackout sur Metropolis.
19.54 **Six minutes d'information.**
20.00 et 1.30 Mode 6. Magazine. Chanel.
20.05 Notre belle famille. Série. Les hommes objets.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Fourrure : le retour.

20.45

AVENTURES CARAÏBES
Téléfilm de Paolo Barzman, avec Vanessa Demouy, Patrick Forster-Delmas. [4/4] Au cœur de la jungle (105 min). 580657
Epilogue pour les aventures ensoleillées de la belle Linda.

22.30

CHASSE À L'HOMME EN CALIFORNIE
Téléfilm Δ de Bruce Seth Green, avec Richard Jordan (100 min). 3550909

0.10 Secrets de femmes. Magazine ☐ (35 min). 4363619
0.45 Deux flics à Miami. Série O. Y'a des jours comme ça.
1.35 Best of pop rock. 2.30 Fréquenstar. Invité : Alain Chamfort. 3.15 Femme dessus dessous. Documentaire. 4.10 Culture pub (rediff.). 4.35 Fréquenstar. Invité : Loïc Peyron. 5.25 E = M 6 (rediff., 25 min).

Canal +

14.55 Football. En direct. Championnat d'Europe Espoirs : France - Suisse (120 min). 4300305
16.55 Basket NBA. San Antonio - Houston.
17.50 Drôles de monstres.
▶ *En clair jusqu'à 21.00*
18.35 Nulle part ailleurs. Invitée : Vanessa Paradis.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

XY
Film de Jean-Paul Lilienfeld, avec Clémentine Célarié, Patrick Braoudé (1995, 100 min). 8060812
Une farce sinistre et vulgaire sur le capitalisme, le paternalisme et la fécondation « in vitro ».

22.40 **Flash d'information.**

22.50

BLUE SKY ■
Film de Tony Richardson, avec Jessica Lange, Tommy Lee Jones (1991, v.o., 94 min). 7722102
Un officier militaire, spécialiste en sûreté nucléaire, débarque dans une base de l'Alabama avec sa femme, trop coquette et toujours occupée à séduire, et leurs deux filles. Lors d'un essai, il est témoin d'un accident que l'armée s'emploie à dissimuler.

0.25 La Grande Bouffe ■ ■ Film de Marco Ferreri, avec Marcello Mastroianni, Ugo Tognazzi (1973, 130 min). 5009597

Radio

France-Culture

20.29 Paroles sans frontière. 20.30 Antipodes : Gilbert Gratiant, précurseur de la créolité ; 21.30 Correspondances ; 22.00 Communauté des radios publiques de langue française : Chemins de terre : Maurice Zermatten. Une émission de la Radio Suisse Romande.
22.40 Nuits magnétiques. Les aventuriers de la science [2/4].
0.05 Du jour au lendemain. Roger Marteau (Le Message de Cézanne). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct du Royal Festival Hall, à Londres, par le Chœur symphonique de Jeunes de la ville de Birmingham et l'Orchestre symphonique de la ville de Birmingham, dir. Simon Rattle : Chant funèbre à la mémoire des victimes d'Hiroshima, de Penderecki. Œuvre de Britten.
22.30 Musique pluriel. Présences 97.
23.07 Musicales comédies. Avec la participation de Leslie Caron à l'occasion de la nouvelle sortie du film de Vicente Minnelli Gigi.
0.00 Jazz vivant. Blues aux festivals de Vienne et de Juan-les-Pins avec Corey Harris, Lonnie Brooks, Koko Taylor, Luther Allison et BB King. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Rouslan et Ludmila, opéra en cinq actes, de Glinka, par le Chœur et l'Orchestre du Kirov, dir. Valery Gergiev.
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Tchéky Karyo. (France 3 du 7/03/97).
21.00 Strip-tease (RTBF du 19/02/97).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Savoir plus (France 2 du 2/11/96).
23.35 Bons Baisers d'Amérique. Magazine.

Planète

20.35 Grandeur et Miniature en Bosnie-Herzégovine.
21.25 La Vie secrète des machines. [10/18] Le téléphone.
21.55 Vertical. [3/6] Les voilures tournantes.
22.45 Ados, Amour et Confidences.
23.45 ▶ Les Jardins du Luxembourg.

Animaux

20.30 et 2.30 Le Retour des loutres de mer.
21.00 Monde sauvage. Dans l'antre du marécage.
21.30 Le Vagabond. Le fantôme du zoo.
22.00 Les Vagabonds de l'Arctique.
23.00 Le Cocker.
0.00 Monde sauvage.

Paris Première

20.00 et 23.05 Paris modes.
21.00 Soirée privée chez Armani.
21.45 et 1.45 Le J.T.S.
22.10 Les Nouveaux Voyageurs de la Petite Ceinture.

France Supervision

20.30 Les Enfants du voyage. [2/3] Les chiffonniers du rire (50 min). 49866396
21.20 Trio Esperança. Concert (55 min). 94870763
22.15 Concerts classiques (60 min). 16195676
23.15 Jet Star. Magazine.

Ciné Cinéfil

20.30 Romance in Manhattan ■ Film de Stephen Roberts (1935, N., v.o., 75 min). 70784742
21.45 Orage ■ ■ Film de Marc Allégret (1937, N., 90 min). 6703638
23.15 Intelligence Service (I'll Met By Moonlight) ■ ■ Film de Michael Powell et Emeric Pressburger (1957, N., v.o., 105 min). 65310386

Ciné Cinémas

20.30 Le Seul Témoin ■ Film de Peter Hyams (1990, 95 min). 8074299
22.05 Une semaine de vacances ■ ■ Film de Bertrand Tavernier (1980, 105 min). 12880164
23.50 Le Cinéma des effets spéciaux. Effets d'optique : La petite boutique de Stan Winston.

Série Club

20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Flash. Le super clone.
21.35 et 1.30 La Chambre des dames. Feuilleton [1/10].
22.30 Le choix de... Hugo Haas. L'homme de l'au-delà.
23.00 Buck Rogers. La montagne du sorcier.
0.30 Chapeau melon et Bottes de cuir. La dynamo vivante.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : The Next Generation.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.40 Mister Gun. Le maniaque du téléphone.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Les invitations.
22.40 Friends. Celui qui est mort dans l'appartement du dessous (v.o.).
23.05 Absolutely Fabulous. L'hôpital.

Festival

20.30 Bois d'ébène. Téléfilm de Patrick Saglio, avec Christian Charmetant (95 min). 28270386
22.05 Le Gorille compte ses abattis. Téléfilm de Jean Delannoy, avec Karim Allaoui, François Périer (95 min). 13948560
23.40 Les Yeux de la nuit. Téléfilm d'Eric Brach, avec Bruno Cremer (30 min). 91186454

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Téva document. Magazine. 40 minutes avec Danièle Mitterrand.
21.40 Femmes dans le monde. Femmes du Sahel.
22.30 Murphy Brown. [2] A chacun ses jeux.
23.00 Coups de griffes. Portrait du couturier Paco Rabanne (60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Derrière l'horizon. Chronique de Jacques Meunier.
20.00 Suivez le guide. New York ; Hongkong ; Un Américain à Miami.
22.00 A l'horizon. Magazine. Le nord de l'Inde.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. L'Australie.
23.30 Suivez le guide.

Eurosport

16.55 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Descente dames à Vail (E.U.) (95 min). 4433251
18.30 Motors. Magazine.
19.25 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Descente messieurs à Vail (E.U.) (95 min). 8058928
21.00 Tennis. En direct. Tournoi d'Indian Wells. (210 min). 56259102
0.30 Tennis. Magazine (30 min).

Muzzik

20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Billboards. Ballet. Chorégraphie de Laura Dean, Charles Moulton, Margo Sappington et Peter Pucci. Avec le Ballet Joffrey (80 min). 4364164
22.20 Puccini. Téléfilm de Tony Palmer (115 min). 3020725
0.15 Ornette Coleman. Concert. Au Festival international de jazz de Montréal 1996 (65 min). 9840077

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 1.45 Economia. 19.45 et 21.15, 0.15 Perspective. 20.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Label Europe. 21.40 et 22.50, 1.20 International. 21.45 Odeon. 21.50 et 0.50 Visa. 23.15 et 0.10 Analysis. 23.20 Labnews. 0.20 Perspective. 0.40 Artissimo (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.15 L'Homme du jour. 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Color of Night. Film de Richard Rush (1994, 125 min), avec Bruce Willis. *Thriller.*

RTL 9

22.20 L'Usure du temps. Film d'Alan Parker (1982, 125 min), avec Albert Finney. *Comédie dramatique.*
0.40 Un couple. Film de Jean-Pierre Mocky (1960, 85 min), avec Juliette Mayniel. *Drame.*

TMC

22.45 A belles dents. Film de Pierre Gaspard-Huit (1966, 100 min), avec Mireille Darc. *Drame psychologique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Sang contaminé : Jean-François Burgelin demande le non-lieu pour Mme Dufoix et MM. Fabius et Hervé

LE PROCUREUR général près la Cour de justice de la République (CJR), Jean-François Burgelin, a *demandé mardi 11* mars à la commission d'instruction de la Cour de rendre une décision de non-lieu à l'égard de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, poursuivis pour complicité d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé. La commission d'instruction présidée par M. Guy Joly, magistrat à la Cour de cassation, doit désormais décider si elle renvoie ou non les anciens ministres devant la CJR pour qu'ils soient jugés, mais elle n'a pas de délai pour prendre cette décision finale. Respectivement anciens ministre des affaires sociales et de la solidarité, secrétaire d'Etat à la santé et premier ministre, Georgina Dufoix, Edmond Hervé et Laurent Fabius avaient été mis en examen les 27, 29 et 30 septembre 1994. En septembre dernier, on avait appris que la commission d'instruction de la Cour de justice de la République avait achevé ses investigations (*Le Monde* du 6 septembre).

Le procureur général Jean-François Burgelin a estimé mardi que si la *« responsabilité politique »* des ministres pouvait être mise en cause, il ne lui apparaissait pas que la responsabilité pénale puisse être retenue. La responsabilité politique des ministres trouve sa sanction devant les électeurs, dit le magistrat, et non devant la justice. M. Burgelin ne souhaite pas une *« pénalisation globale de la société »*. *« Quelle que soit la compassion que le magistrat puisse avoir pour la victime d'un drame,* a déclaré le procureur général, *il n'apparaît pas que cela doive infléchir le raisonnement juridique. »*

M. Burgelin ne s'est en outre pas prononcé, dans son réquisitoire de 377 pages, sur la qualification d'*« empoisonnement »*. Il estime seulement qu'une simple *« complicité »* des ministres ne peut pas être établie, faute d'actes positifs ou de fourniture d'instruction de leur part. Le procureur général près la CJR, qui est également procureur général près la Cour de cassation, estime que seul aurait pu être envisagé de la part des ministres le délit d'*« homicide par imprudence »*. Mais, là encore, explique M. Burgelin, d'une part le dossier d'instruction ne met pas en évidence une *« relation de cause à effet »* entre le manque d'action des ministres et la mort des victimes, et d'autre part il existe un *« doute »* quant à l'étendue des informations reçues par les ministres de la part de leur entourage. Il s'agit, selon le magistrat, d'un doute sur l'étendue des informations données par le monde scientifique et médical, qui, à l'époque, en 1984-1985, a observé *« silences et réticences »*.

Dès leur mise en examen, les trois anciens ministres avaient contesté le choix d'une qualification criminelle – l'empoisonnement – qui suppose une intention de tuer. Selon leurs avocats, le dossier ne contient aucun élément pouvant justifier pareille mise en cause. Les avocats d'Edmond Hervé, Mes Gérard Welzer et Patrick Maisonneuve, avaient d'ailleurs estimé qu'il y avait violation de l'article 6 de la convention européenne des droits de l'homme, qui précise que le justiciable doit connaître les motivations des magistrats. En conséquence, ils avaient demandé que la procédure soit annulée.

« Dans le drame douloureux du sang contaminé, au terme d'une instruction longue et complète, la proposition du procureur général d'un non-lieu à l'égard des membres du gouvernement mis en cause marque une étape importante », a déclaré mardi 11 mars Laurent Fabius dans un communiqué. *« Il appartient maintenant à la commission d'instruction de prendre sa décision. J'espère qu'elle aboutira, elle aussi, au non-lieu »*, conclut le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Selon l'avocat de Laurent Fabius, Me Arnaud Lyon-Caen, l'instruction a permis de faire apparaître que Laurent Fabius, premier ministre au moment des faits, a pris la décision de mettre en œuvre le dépistage dès qu'il a été suffisamment informé. *« On ne pouvait à l'époque faire grief à M. Fabius de ne pas être informé, étant donné que les données sur le sida étaient très lacunaires »*, nous a déclaré Me Lyon-Caen.

En prenant des réquisitions de non-lieu, Jean-François Burgelin semble avoir voulu crever l'abcès de manière à en finir avec une affaire qui dure depuis maintenant près de douze ans. Ce faisant, il a créé une véritable surprise : ne disait-on pas que ce magistrat, proche de l'actuel pouvoir, allait chercher à « faire durer » cette affaire jusqu'aux prochaines élections législatives...

F. N. et C. P.

La majorité salue le message d'« espoir » de M. Chirac, l'opposition parle de « causerie médiatique »

■ **Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR,** a affirmé que *« Jacques Chirac avait répondu, en tous points, aux attentes des jeunes »*. *« La génération Chirac sera celle de l'emploi, de l'espérance et de la confiance »* quand *« la génération Mitterrand fut celle du chômage et de l'inquiétude »*, a déclaré M. Mancel. Il a annoncé que les jeunes du RPR *« lançaient,* [dès le 10 mars au soir] *en réponse au président de la République une campagne de mobilisation générale pour l'emploi des jeunes »*.

■ **Pierre-André Wiltzer, porte-parole de l'UDF,** a salué la volonté du chef de l'Etat *« de sortir l'économie des entraves accumulées par les gouvernements socialistes, seule solution durable pour améliorer la situation de l'emploi des jeunes »*. Pour M. Wiltzer, *« le président de la République a su faire passer son message : espoir dans l'avenir grâce à l'effort et au sens des responsabilités de chacun »*.

■ **Robert Hue, secrétaire national du PCF,** a reproché, mardi 11 mars, à Jacques Chirac, d'avoir fait une *« causerie médiatique »* qui *« ne débouche pas sur des actes concrets »*. M. Hue a jugé *« invraisemblable »* que M. Chirac *« n'ait apporté aucune proposition en matière d'emploi des jeunes »*. *« Il y a des mesures à prendre à la hauteur du problème et ce n'était pas le cas »*, a-t-il déclaré sur *France 2*.

■ **Daniel Vaillant, secrétaire national du Parti socialiste,** a dénoncé *« l'indigence des propos présidentiels »* sur l'insertion des jeunes. Les jeunes *« n'ont eu droit qu'à une causette désespérante sur les questions qui les concernent »*, indique-t-il. *« Au-delà des poncifs traditionnels sur l'éducation nationale et de la découverte bien tardive des nouvelles technologies, le chef de l'Etat s'est contenté d'ouvrir des débats, de lancer des réflexions, d'afficher des intentions »*, a estimé M. Vaillant.

■ **Bruno Mégret, numéro deux du Front national,** a qualifié, lundi 10 mars, *« d'affligeants »* les propos de Jacques Chirac.

■ **Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU** (Fédération syndicale unitaire) a exprimé, lundi 10 mars, sa *« déception considérable »* après la prestation du chef de l'Etat. Pour M. Deschamps, ce *« ne fut que bavardage de salon face aux problèmes concrets des jeunes et au chômage »*. *« Les seules propositions, si l'on peut dire, renvoient à l'associatif, au volontariat, à tout ce qui est spontané. Ce n'est pas un discours d'homme d'Etat »*, a ajouté le responsable du syndicat enseignant.

■ **L'UNEF-ID, principale organisation étudiante,** souligne, mardi 11 mars, qu'elle *« n'a rien signé avec le patronat ni le ministère de l'éducation nationale dans le domaine des stages »* et que la charte devant garantir les droits de l'étudiant stagiaire n'a *« toujours pas été rédigée contrairement aux engagements pris »*. En matière de lutte contre le chômage, aucune proposition n'a été faite lors de l'entretien télévisé de M. Chirac, relève l'UNEF-ID. *« Pire, l'Etat montre lui-même le contre-exemple en supprimant près de 20 % des postes aux concours de recrutement de l'enseignement »*, conclut l'organisation.

■ **La commission exécutive de la CFDT** a constaté, dans un communiqué diffusé lundi 10 mars, que le président de la République avait *« dressé un large panorama des difficultés auxquelles sont confrontées certaines catégories de jeunes »*. La CFDT déclare *« attendre des traductions concrètes des convictions et propositions »* de M. Chirac.

■ **La CFE-CGC** a approuvé, dans un communiqué diffusé lundi 10 mars, *« les orientations données par le président de la République en matière de formation professionnelle, de tutorat, de parrainage »*, tout en notant, *« avec satisfaction, la reconnaissance par le chef de l'Etat, que le code du travail n'est pas l'ennemi de l'emploi »*.

Les boulangères d'Aubervilliers : « Il a pas tout compris »

OÙ SE CACHE la cyber-boulangère albertivillarienne ? *« La boulangère d'Aubervilliers sait parfaitement interroger sa banque avec son Minitel. La boulangère de New York en est tout à fait incapable »*, a affirmé Jacques Chirac. Promue nouvelle égérie de la culture informatique, déesse du clavier rompue aux subtilités du Minitel alors que ses consœurs américaines seraient juste bonnes à confectionner des *cookies*, la femme du boulanger se dérobe pourtant à la starisation.

Parmi les dizaines de commerçantes répondant, à Aubervilliers, aux critères présidentiels, il y a d'abord toutes celles qui n'ont pas le Minitel, et n'ont même pas vu Jacques Chirac parce qu'elles étaient *« dans le chocolat »* à quelques jours des fêtes pascales. *« Il faut bien réduire les frais au minimum. Chirac aurait mieux fait de dire qu'il faut fermer les terminaux de cuisson et empêcher de vendre du pain dans les grandes surfaces ! Là, j'aurais applaudi des deux mains, parce qu'on est en train de crever ! »*, s'irrite Pierre Ladrière, mari d'une boulangère tenue à l'écart des plaisirs de la télématique. Pierre a un compte à la Banque populaire *« depuis 33 ans »* et un banquier qu'il voit une fois par semaine depuis tout aussi longtemps. Mme Charlot n'a pas non plus regardé *« l'émission du président »* parce qu'elle avait *« autre chose à faire »*. *« J'avais un film sur la 6, je sais plus sur quoi c'était, d'ailleurs »*. Le Minitel, elle n'en voit pas la nécessité. A l'en croire, *« Chirac, il a pas tout compris »* : *« Mon banquier, j'ai qu'à traverser la rue pour aller le voir. Et quand j'ai quelque chose à dire, moi, c'est dans les yeux, pas de travers »*. D'autres possèdent le précieux instrument, mais, comble d'hérésie, ne s'en servent pas. Le mari de la patronne de la « Miche Aubervilloise » en souffle la raison : *« A la banque, on y met des sous. Le Minitel, il vous en prend !... »*. Après moult recherches, nous pensons avoir débusqué la boulangère portée hier au pinacle par Jacques Chirac. Elle s'appelle Myriam Frize, a trente-quatre ans, utilise son Minitel depuis trois ou quatre ans, a poussé la perfection jusqu'à regarder l'émission et explique le Minitel avec l'enthousiasme, l'assurance et la pédagogie d'un Bill Gates parlant de ses logiciels. *« Le président a dit vrai,* assure-t-elle. *On a un service qui nous relie directement à notre banque. Comme ça, on sait où on en est tous les jours. C'est facile, on l'utilise même pour notre compte personnel ! »*. Pourquoi Jacques Chirac l'aurait elle prise, elle, Myriam Frize, comme exemple ? *« Peut-être parce que notre maire, Jack Ralite, a été ministre. D'ailleurs, il se fait toujours appeler "monsieur le ministre" »*.

Pascale Krémer

La France a produit de 1940 à 1944 du gaz Zyklon B à usage militaire

L'HISTORIENNE Annie Lacroix-Riz, qui avait émis l'hypothèse que des entreprises françaises aient pu, pendant la deuxième guerre mondiale, produire du cyanure d'hydrogène (*Le Monde* du 11 octobre 1996), vient de découvrir dans les archives du commandement militaire allemand en France, la preuve que ce gaz, utilisé dans les camps d'extermination et plus connu sous le nom du Zyklon B, a bel et bien été fabriqué, à usage militaire dans une filiale du groupe Ugine à Villers-Saint-Sépulcre (Oise). Des documents inédits, commentés dans *L'Humanité* du mardi 11 mars, permettent d'affirmer que la production de Zyklon B est passée, dans cette usine, de une à trente-sept tonnes entre septembre 1940 et mai 1944. En outre, en 1942, année la plus meurtrière de la Shoah, la participation allemande dans le capital de cette usine a été multipliée par dix.

■ **ESPAGNE : un fonctionnaire de prison a été tué,** mardi matin 11 mars, à Saint-Sébastien dans un attentat attribué par les autorités à l'organisation séparatiste basque ETA. Javier Garcia Elosegui, psychologue à la prison de Martutene, a été atteint de plusieurs balles, notamment à la tête, dans une rue de cette ville. L'un des deux auteurs de l'attentat a été arrêté, a indiqué la police. – (AFP.)

■ **THÉÂTRE : la comédienne Clotilde de Bayser a été engagée comme pensionnaire de la Comédie-Française** lundi 10 mars. Elle fera ses débuts, le 26 avril salle Richelieu, en jouant le rôle de Natalia dans *Un mois à la campagne*, de Tourgueniev. Ancienne élève du Cours Florent puis du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, Clotilde de Bayser a joué Marivaux, Musset et Shakespeare.

Une marée formidable

par Pierre Georges

DANS LE CASIER à nouvelles, ce matin, une ferme recommandation : *« De grande marée ! Et plus vite que cela ! A la vitesse d'un* (vieux) *cheval au galop ! »*.

Inouï ! De corvée de marée quand on aurait voulu parler d'autre chose. Par exemple, des chasses du comte Dassault, qui part, en forêt de Rambouillet, courser le chevreuil en 4X4 mitrailleur. Ou alors des Renault qui la trouvent saumâtre. Ou bien des Pénélope qui vont parler de l'introuvable parité. Ou encore du temps qu'il fait, bleu pollution. Ou toujours de l'heure d'été, dont la France, seule et abandonnée, voudrait, à Bruxelles, prouver les inconvénients après en avoir vanté les mérites. Ou, même, de la causerie jeunes, au coin de la Géode, du grand frère national !

Formidable, tout cela. Mais la marée, que voulez-vous qu'on dise de la marée ? Qu'elle fut du siècle ? Qu'on n'est pas près d'en revoir une pareille ? Qu'un coefficient 118, cela ne court pas les baies et raz ? Qu'avec un peu de patience et beaucoup de chance, en l'an 2015, on pourra à nouveau aller, à pied ou presque, pêcher l'étrille, la coque ou le crabe mou sans mettre des pantalons de golf ?

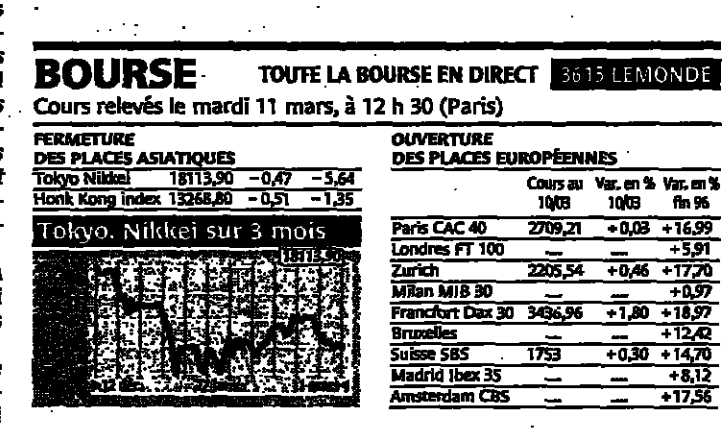
N'y connaissant pas grand-chose et pour cause, vu que la mer, c'est grand, c'est loin, c'est salé et notoirement plein de bestioles urticantes, toutes choses rédhibitoires pour un lunaire citadin et un humble terrien, on a été fort tenté de jeter l'éponge. Pas cela, pas la marée. Ni montante, ni descendante. Ni flux, ni jusant. Pas cette marée de syzygie, énorme et mémorable, complot commun de la lune et du soleil contre le chroniqueur incompétent.

Il paraît, on l'a vu à la télé, que la mer s'était retirée si loin, et si vite, que des milliers de piétons, harnachés, bottés, s'en furent à l'assaut et à sa poursuite, armés de pelles, de pioches, de filets, de cirés, de paniers. Ils s'en allaient glaner les fortunes de mer, fouailler les rochers, sonder les trous d'eau. Droit devant, sus à l'ormeau et à la crevette grise !

Il paraît, on l'a entendu à la *télé, que des côtes abandonnées*, dans l'odeur de fraîchin, monta un long cri émerveillé et unanime : *« Que pas d'eau, que pas d'eau ! »* Accompagné d'un qualificatif de circonstance : *« Formidable, formidable ! »*. Les vieux pêcheurs à pied firent leurs dévotions, voir cela une *dernière fois et mourir*. Les jeunes s'aventurèrent de rochers glissants en varechs odorants. Les cavaliers chevauchèrent les mers tant que les mers n'y étaient plus.

Ah ! pour sûr, ce fut une belle et bonne marée ! A larguer les amarres et les soucis. Un lundi de privilège, à sortir la mémé et le Caméscope. A cueillir les *fruits de la mer* et à banqueter au muscadet. Un lundi « formidable », sans rime ni raison. S'en aller à Cancale et voir, de ses yeux vu, un pauvre grand idiot de requin pèlerin, échoué dans un piège à huîtres. Neuf mètres de long l'animal, quatre tonnes, comme trahi par la mer.

La marée était belle. Trop belle. Elle fit à son retour, comme à l'ordinaire, quelques prisonniers. On dit même qu'un imprudent, parti à sa rencontre, n'en est toujours pas revenu.



BOURSE TOUFE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 11 mars, à 12 h 30 (Paris)

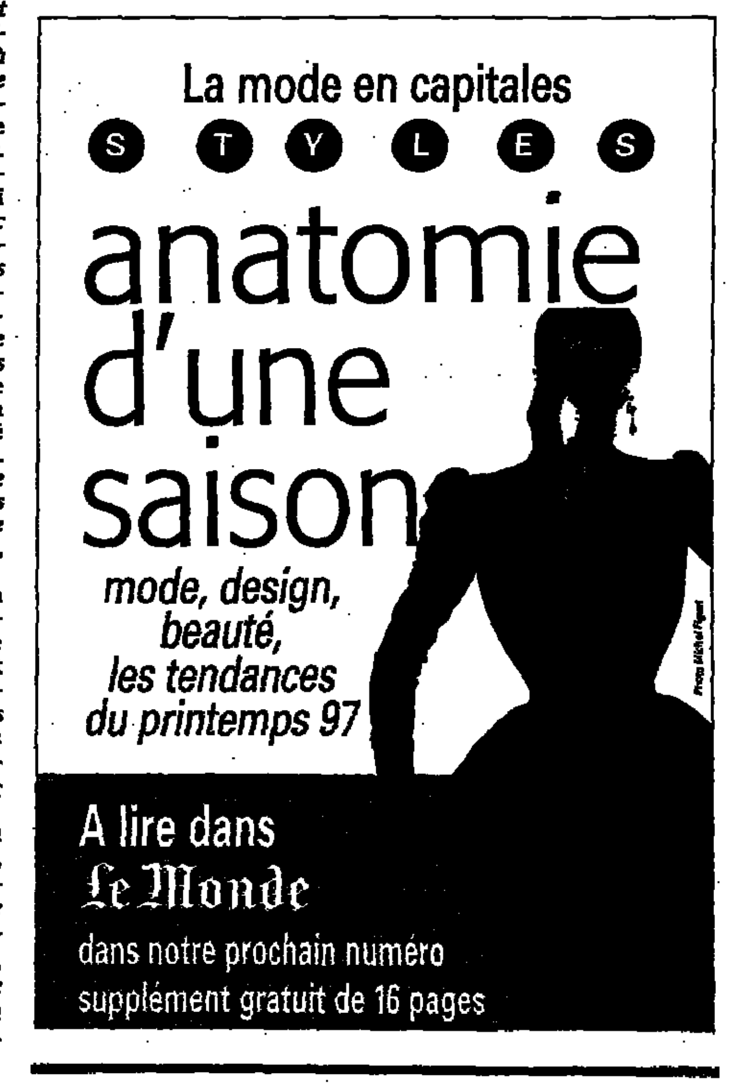
FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

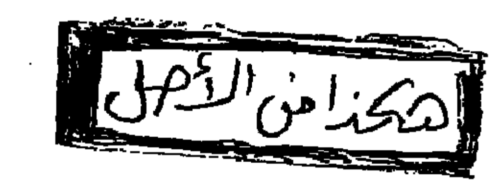
Tokyo Nikkei	18113,90	–0,47	–5,64
Honk Kong index	13268,80	–0,51	–1,35

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 10/03	Var. en % 10/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2709,21	+0,03	+16,99
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	2205,54	+0,46	+17,70
Milan MIB 30	—	—	+0,97
Francfort Dax 30	3436,96	+1,80	+18,97
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1753	+0,30	+14,70
Madrid Ibex 35	—	—	+8,12
Amsterdam CBS	—	—	+17,56

Tirage du *Monde* daté mardi 11 mars 1997 : 500 588 exemplaires 3





MANAGEMENT
Partie des Etats-Unis, l'idée de supprimer les titres hiérarchiques gagne l'Europe



FORMATION
Les très petites entreprises privilégient le système D pour actualiser leurs compétences

Le Monde EMPLOI

MERCREDI 12 MARS 1997



ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XII

DANS « LE MONDE EMPLOI » DU 19 MARS
Pratiques syndicales en Europe

INITIATIVES

DAMIEN CHAVANAT

dossier

Les plans sociaux se décrètent toujours dans l'urgence. Comme si chefs d'entreprise et politiques n'avaient rien appris depuis quinze ans

Restructurations : les leçons oubliées du passé

P[illegible] agit comme [illegible] ceux qui croyaient que l'époque des grandes restructurations appartenait désormais au passé, le sort réservé aux ouvriers de Renault-Vilvorde vient apporter un terrible démenti. Ce qui se prépare dans la construction automobile, en Belgique comme en France, et pourquoi pas ailleurs en Europe, montre que le processus n'est pas achevé. Pis, il pourrait trouver de nouveaux *terrains d'application, dans l'industrie de l'armement et de la construction navale militaire, dans* les banques et dans les activités tertiaires telles que les services commerciaux ou encore dans certains domaines de la grande distribution, notamment de centre-ville. Des dizaines de milliers d'emploi sont une fois de plus menacés.

La manière employée par les dirigeants *de Renault à l'égard de leur* usine de la banlieue bruxelloise prouve *davantage encore que* les leçons d'un passé pas si ancien n'ont pas été retenues. Non seulement le spectre des fermetures de site réapparaît, mais la brutalité des décisions [illegible].

A l'inéluctable, qui demeure la cause invariablement évoquée, il serait pourtant possible de se préparer. C'est d'ailleurs ce que tendent à démontrer, avec le recul, les précédents douloureux des années 80, quand la construction navale, la sidérurgie et le textile ont subi des coupes claires. On sait quelles erreurs ont été commises, en ces temps-là, et on a également *appris, sur le tas, quels devaient* être les ingrédients d'une reconversion réussie ou, mieux, à quelles conditions préalables celle-ci pouvait être tentée. Jacques Chérèque, syndicaliste qui fut nommé préfet, précisément pour se charger du dossier de la Lorraine, puis qui devint ministre pour les mêmes raisons, de 1988 à 1991, peut en témoigner. Il ne décolère pas. A la *moindre occasion, il répète qu'on* devrait s'inspirer de l'expérience acquise *et regrette, d'un même élan,* qu'on en tienne si peu compte pour traiter les situations d'aujourd'hui.

Que faudrait-il faire ? Même si la tâche n'est pas facile, il s'agit continuellement d'anticiper longtemps à l'avance, de poser des diagnostics lucides puis de déterminer des orientations stratégiques alternatives. Un exemple suffirait à illustrer la démarche, mais il est vrai qu'il vient de Suède et qu'on y voit les partenaires sociaux, les syndicats y compris, prendre leurs responsabilités à partir d'une analyse partagée. *Là-bas*, bien avant la France, dès la fin des années 60, on *avait pris conscience du déclin irréversible* de la construction navale. A partir de 1979, un plan fut mis à l'oeuvre qui consistait à programmer la mort des chantiers en organisant la suite, c'est-à-dire le développement parallèle des industries de l'avenir ou supposées telles, la filière papetière, l'automobile de haut de gamme et la téléphonie numérique. En priorité, les salariés les *plus jeunes furent réorientés* professionnellement et formés dans *cette perspective, tandis* que les plus anciens terminaient leur carrière dans leur métier. Au bout du compte, la transition s'opéra sans trop de dégâts sociaux.

Tout autre aura été l'attitude chez nous, compliquée par le refus de regarder la réalité en face, syndicats, dirigeants patronaux et responsables politiques confondus. Plutôt que de reconnaître que le devenir de la construction navale ou de la sidérurgie était compromis, on s'évertua d'en prolonger artificiellement la survie, et ce pendant des années, *au mépris de toute évolution*. Tant et si bien qu'il fallut *attendre la dernière ligne droite* pour aborder frontalement ces questions si longtemps occultées, et qu'on le fit alors dans les pires circonstances.

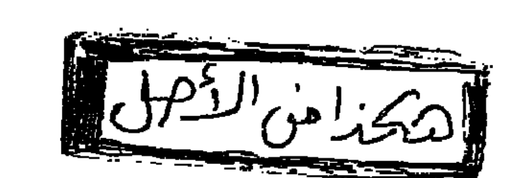
D'où les recours aux « chèques valise » par Alain Madelin, aux conséquences si désastreuses, et l'abus de mesures d'âge, qui auront tant de séquelles sociales ! Or l'histoire *se répète, aujourd'hui, dans* des termes quasiment identiques, *et c'est pourquoi l'affaire de Vilvorde* n'est malheureusement pas le fruit du hasard. Le mode de traitement adopté pour l'armement ou la construction navale militaire présente les mêmes failles, dangereuses pour des bassins d'emploi en situation de mono-industrie ou presque, comme à Cherbourg et Tarbes. Ce qui couve dans les banques relève d'un comportement similaire, où l'on continue d'entretenir l'illusion quand il faudrait enfin mettre les enjeux sur la table pour imaginer des solutions humainement acceptables.

Mais cela n'est encore rien au regard de ce qui se dessine pour les emplois administratifs, liés aux activités commerciales, qui sont appelés à fondre puisque les commandes, *les factures et les livraisons* peuvent être acheminées par l'informatique. *Dans de grands* groupes, où ces bataillons sont pléthoriques, *on redoute l'échéance*, fixée à quatre ou cinq ans, où il faudra s'attaquer au sujet. Or, entre-temps, le bac G et les BTS d'action commerciale, qui ont les effectifs les plus importants, continueront de déverser leurs cohortes vers des impasses. De même, les dirigeants de chaînes à magasins multiples ont repéré que, la saturation du marché étant atteinte, leurs gains de rentabilité ne se feraient plus par la croissance mais par l'amélioration de la productivité interne.

Tout en connaissant le terme, chacun de ces secteurs semble faire le dos rond et se donne bonne conscience en affirmant qu'il n'est pas socialement nécessaire d'inquiéter trop tôt, *surtout si les* moyens de riposte ne sont pas en*core déterminés. Autrement dit*, ils permettent que se recrée la situation des restructurations chirurgicales plutôt que préventives. Une façon de donner raison à Jacques Brel, un Belge, qui chantait : *« On n'oublie rien de rien. On s'habitue, c'est tout. »*

Alain Lebaube

PRADA



Les industries de l'armement abordent leur restructuration le dos au mur

Près de 60 000 emplois vont disparaître d'ici à l'an 2000. La majorité des mesures envisagées reposent sur le traitement social

Annoncées au printemps 1996, les restructurations dans l'industrie de l'armement mobilisent, depuis, salariés, syndicats, élus locaux et parlementaires. Ce *« front du refus »* est largement nourri par l'ampleur de la purge. Au total, près de 60 000 emplois doivent disparaître au cours des trois prochaines années, soit un cinquième des salariés d'un secteur qui compte aujourd'hui 200 000 emplois directs et 100 000 indirects.

Mai 1996 : Jacques Loppion, président de GIAT Industries – groupe dont l'unique actionnaire est l'Etat –, présente son *« plan de retour à l'équilibre »*. D'ici à l'an 2000, les suppressions de postes s'élèvent à 2 569, soit quelque 23 % des effectifs. Un mois plus tard, c'est au tour de Charles Millon, ministre de la défense, d'annoncer son intention de séparer les activités étatiques et industrielles au sein de la DCN (Direction des constructions navales). Sur un effectif de 23 430 salariés, les neuf arsenaux d'Etat devraient perdre 4 860 emplois d'ici à la fin de 1998.

Le contexte géopolitique, bouleversé par la fin des tensions Est-Ouest, change la donne du marché mondial des équipements militaires et les restrictions budgétaires plaident en faveur de la rigueur affichée dans la dernière loi de programmation militaire. Les vastes purges engagées, dans les années 80, aux Etats-Unis au sein de l'industrie d'armement incitent aussi la France à se restructurer pour affronter la concurrence.

Mais a-t-on suffisamment anticipé les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur ces industries ? Si tout un arsenal d'*« accompagnement économique et social »* semble se mettre en place, n'était-il pas possible, en traitant le problème plus tôt, d'éviter de tomber dans la spirale des départs anticipés et autres reclassements coûteux pour la collectivité ?

VISION ÉLECTORALISTE

« Dans un secteur où les capitaux publics sont très largement dominants, c'est à l'Etat de montrer l'exemple en créant les conditions économiques les plus favorables au maintien des emplois, souligne Yves Bonnet, député (UDF) de la Manche. *Or il est tout à fait clair que les différents gouvernements ont attendu le dernier moment pour traiter le problème. Dès 1990, nous avions suffisamment d'éléments pour savoir ce qui nous attendait. »* Un point de vue partagé par de nombreux experts, et défendu, dès 1993, par le député parisien René Galy-Dejean (RPR) dans un rapport d'information intitulé « La crise des industries de défense ».

Pour quelles raisons les pouvoirs publics ont-ils attendu aussi longtemps ? *« Trois éléments jouent un rôle majeur*, analyse Yves Bonnet : *le poids des lobbys industriels, d'abord, que les gouvernements successifs se sont refusés à affronter ; la pauvreté de la réflexion stratégique, ensuite, qui nous a privés depuis des années de choix politiques cohérents ; enfin, une vision électoraliste à court terme qui consiste à différer les conséquences sociales des problèmes tout en ménageant certains élus locaux. »*

« Et pourtant voilà des années que nous martelons la nécessité de travailler sur des stratégies de diversification des activités, dit Jean-Louis Naudet, secrétaire général de la FNTE (Fédération nationale des travailleurs de l'Etat) à la CGT. *Si vous prenez chacun des sites concernés, vous constaterez que des solutions existent localement pour sauver des emplois, tant dans le domaine militaire que civil. »*

Il est vrai que les industries de l'armement bénéficient d'équipements, de qualifications, de savoir-faire et de technologies qui facilitent les reconversions. Exemple : l'usine de Saint-Etienne de GIAT Industries doit perdre 130 de ses 638 emplois actuels. *« Après-guerre, il a été possible d'offrir, en un temps record, un catalogue de plus de 400 produits civils*, précise Jean Pierre Brat, délégué central CGT du site. *Aujourd'hui encore, notre outil pourrait rapidement évoluer vers cette cible, mais aucune véritable décision politique n'a été prise en ce sens. »*

Même son de cloche à Tarbes où le plan du groupe prévoit 595 suppressions d'emplois sur un effectif de 1 832 salariés. *« Nous avons de nombreux savoir-faire et technologies qui pourraient être adaptés, et donc créer des emplois*, souligne Bernard Bessou, directeur du cabinet du maire de la ville. *Nous avons d'ailleurs soumis un dossier comprenant pas moins de quinze propositions concrètes de diversification. »* Parmi celles-ci : la mise aux normes européennes des équipements et des machines-outils de tous les lycées techniques de la région. Une piste possible et qui, comme les autres, attend toujours une réponse.

Olivier Piot

Terminus pour les agents commerciaux

Les entreprises se taisent alors qu'un véritable marasme se prépare

Le pronostic est celui d'un responsable formation d'un grand groupe industriel : *« Avec l'échange des données informatisées (EDI), c'est-à-dire avec la constitution de réseaux d'informations en continu entre clients et fournisseurs, nous sommes au tout début d'une révolution en matière d'emploi et d'organisation : une transformation de la même ampleur que celle qu'a déclenchée l'automatisation industrielle voilà quinze ans. »*

La première de ces « révolutions » s'en était prise aux ouvriers. La seconde va s'attaquer aux employés des services administratifs et commerciaux d'entreprise. Dans les deux cas, c'est tout un pan de l'emploi salarié de base qui s'écroule : l'un des grands secteurs de travail accessibles à des jeunes ou des adultes ayant fait peu d'études.

Entrées chez CIT Alcatel voilà une vingtaine d'années, l'une et l'autre assistantes commerciales, Michèle et Patricia, savent, dès à présent, qu'elles sont concernées. *« Auparavant les commerciaux avaient toujours besoin de nous. Nous faisions la partie administrative de leur travail : nous assurions les contacts au jour le jour avec les clients et fournisseurs, prenions les rendez-vous, nous occupions du matériel. Maintenant qu'ils sont informatisés, ils passent par-dessus nous. Ils ne nous demandent plus que de faire les photocopies ou de nous occuper des fax. Un travail de boniche. » « Dans quelques années on n'aura plus besoin de nous. Qu'allons-nous devenir ? »*

Avec le cas de Lucien, ingénieur commercial dans la même société, c'est l'autre phase de cette réalité qui apparaît : *« Désormais nous sommes tous munis d'un portable. Quand nous démarchons nos clients, quand l'un d'eux nous passe une commande, nous nous connectons immédiatement à un réseau qui permet d'en informer directement l'usine. Auparavant, nous passions par le service où travaille Michèle. Voilà dix ans, celui-ci regroupait environ vingt personnes pour notre seule agence, mais il n'en compte plus que deux aujourd'hui, et finira sans doute par disparaître. »*

Cadre dans l'industrie agroalimentaire, Etienne précise : *« Si un supermarché à court d'un produit quelconque passe commande, cette dernière remonte automatiquement à sa structure nationale (Casino, Leclerc...), puis à son fournisseur, puis à l'usine de ce dernier qui fabriquera et livrera aussitôt. C'est vrai pour un nombre grandissant de produits. Et cela va rendre inutile beaucoup d'intermédiaires. »*

Trois catégories sont particulièrement menacées, outre les employés commerciaux comme Patricia et Michèle, ce sont les assistants de comptabilité chargés d'enregistrer les factures, de comparer les devis, d'émettre des ordres de paiement, et les employés des services logistiques, ceux que l'on appelait naguère les magasiniers. Pour le moment, CIT Alcatel dispose encore, à travers la France, d'un certain nombre de magasins de stockage, destinés à approvisionner les régions *« et où travaillent*, explique Lucien, *des équipes qui reçoivent, gèrent, expédient les articles et les pièces nécessaires à leur entretien. Mais ces emplois auront bientôt disparu. Les échanges entre producteurs et clients du monde entier se font désormais directement par voie informatique. Et même dans les usines, on ne stocke plus rien. »*

La révolution des systèmes d'information s'étalera certainement sur plusieurs années. Après avoir pris du retard sur les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, la France progresse aujourd'hui rapidement. A terme, plusieurs centaines de milliers d'emplois pourraient être touchés, en particulier parmi les femmes, qui sont restées longtemps au même poste, dans la même entreprise, et n'ont jamais suivi de formation continue.

TRANSFERTS

Face à une telle situation, le silence, l'absence de tout mouvement de réflexion, de concertation, laissent abasourdi. Par-delà l'impuissance à anticiper les problèmes, deux raisons peuvent en être données : au niveau de chaque entreprise, le nombre des salariés menacés n'est jamais très important. Il n'y a donc pas d'effet de masse pour servir d'amplificateur.

D'autre part, comme le souligne Anne, la responsable de formation d'un grand groupe concerné : *« Nous ne connaissons que les grandes lignes des changements à venir. Nous savons encore mal ce qui va se passer. »* Pour préparer correctement les salariés à une reconversion, il faudrait en parler dès que le passage de l'entreprise au nouveau système devient probable, soit trois ou quatre ans avant qu'il ne se réalise. Mais *« comment prendre le risque de les plonger dans l'inquiétude sur une telle durée, alors qu'on ne dispose pas de solution et qu'on n'a même pas toutes les données du problème ? C'est ingérable ! »*

La moins mauvaise solution lui paraît être d'agir immédiatement, mais prudemment. Dans sa société cela se traduit par un double effort pour *« préparer le terrain »* et apporter de la formation. C'est, par exemple, fournir aux personnes concernées des occasions de s'essayer à des tâches nouvelles à travers des chantiers, des missions, des échanges de postes. On peut ainsi, explique Anne, *« mettre les gens en mouvement »*.

La formation est insérée dans une démarche d'ensemble : *« On repère les compétences des intéressés et notamment leurs compétences transférables, c'est-à-dire celles qu'ils pourraient utiliser dans des contextes professionnels différents. On recherche dans quels métiers ces transferts pourraient se faire. On apporte des savoirs complémentaires en conséquence. »*

Si la situation des employés, victimes de la nouvelle révolution informatique, est indiscutablement grave, ils disposent néanmoins d'atouts : *« parce que leur travail a appris à la plupart à jouer un rôle d'interface, ces gens, qui sont réputés faire un métier assez étroitement spécialisé, ont en fait une compétence large, utilisable dans nombre de situations professionnelles : ils savent mettre en relation des personnes ou des instances différentes »*. Une telle compétence pourrait être utile à toutes sortes de petites structures de travail, notamment dans les services.

Marie-Claude Betbeder

Histoire meurtrie de la construction navale

Parfois la mémoire est sélective. *« Le passé, c'est le passé »*, dit cet homme pour couper court à toute discussion sur la restructuration de la construction navale en France, dont il fut l'un des acteurs au début des années 80. La réponse est tout aussi lapidaire quand on lui demande si les responsables français, avant de présenter leur plan de « modernisation industrielle » en 1984, s'étaient penchés sur le cas de la Suède qui avait su gérer plus tôt la mutation de ses chantiers navals. *« Vous parlez d'un succès suédois ! Les constructeurs de navires ont aujourd'hui disparu »*, déclare-t-il. Certes, le pays scandinave, qui était le deuxième constructeur mondial de navires en 1975 derrière le Japon, ne compte plus qu'un millier de salariés dans les secteurs de la construction et de la réparation contre environ 7 000 en France. Mais le volet social de la reconversion suédoise méritait pourtant l'attention.

La crise des chantiers navals remonte aux années 60 en Europe. Les dirigeants suédois, avec l'aval des syndicats, tireront en premier la sonnette d'alarme et feront adopter, dès 1979, un plan de restructuration qui conduit à la fermeture rapide des chantiers navals. *« On ne peut pas continuer indéfiniment à fabriquer des produits quand personne ne veut acheter. Mieux vaut miser sur les industries de l'avenir »*, soulignait alors Thage Peterson, le ministre de l'industrie (*Le Monde* daté 16-17 février 1986). L'automobile, la pâte à papier en font partie et les pouvoirs publics investissent lourdement dans la formation-reconversion des salariés. Le modèle consensuel des relations sociales bat alors son plein dans ce pays fortement syndiqué : les partenaires sociaux appliquent scrupuleusement la règle du « dernier entré, premier sorti » en cas de licenciement collectif pour cause économique. *« En maintenant les travailleurs les plus anciens et les plus âgés dans les entreprises des secteurs en difficulté et en contraignant les plus récents et les plus jeunes à se reconvertir vers les secteurs en développement, on rend plus aisés les nécessaires redéploiements de l'économie »*, explique Bernard Brunhes dans une note rédigée en 1988, en tant qu'expert auprès de l'OCDE sur les questions de flexibilité. *« C'est ainsi que les chantiers navals et de nombreuses usines textiles ont été fermés en quelques années, tandis que les entreprises Volvo, Saab, Ericsson [...] adoptaient les techniques les plus modernes et redevenaient très compétitives sur le marché mondial »*, poursuit-il.

En France, l'accord de 1984, qui met en place la préretraite à cinquante-trois ans dans les chantiers navals, le congé de conversion qui permet aux salariés de se former à un nouveau métier pendant une durée maximum de deux ans, etc. n'a concerné que les cinq grands sites nationaux : les trois sociétés de la Normed (Dunkerque, La Seyne et La Ciotat), Nantes et Saint-Nazaire. *« Pour le reste, il a fallu négocier l'application de l'accord entreprise par entreprise et, dans certaines, la durée du congé de conversion n'a été que de huit mois »*, se souvient Marcel Guiheneuf qui a été l'animateur de la branche navale de la CFDT pendant plus de trente ans. Tous les ouvriers ne retrouveront pas d'emploi et certains ont fini au RMI.

D'autre part, en 1986, la prime « Madelin », alors ministre de l'industrie, qui donne la possibilité aux salariés de quitter immédiatement l'entreprise avec la coquette somme de 200 000 francs, a été octroyée sans négociation préalable. En contrepartie, le salarié renonce à toute aide au reclassement. *« Une " prime à la valise " substantielle est une bonne manière, comme Ponce Pilate, de se laver les mains des conséquences sociales d'un licenciement économique »*, juge, critique, Guy Royon, directeur du personnel de la Normed de 1983 à 1990, dans son ouvrage intitulé *La Fin de la Normed ou la reconversion de 12 000 salariés* (L'Harmattan, 1990). La « prime à la valise » ralliera 4 492 salariés dont la grande majorité, près de 3000, s'inscriront par la suite à l'ANPE entre juillet et décembre 1986. Quand l'opération de reconversion de la Normed s'achève fin 1989, plus de mille d'entre eux restent sans emploi.

Clarisse Fabre

Les banques dans la tempête depuis vingt ans

Il y a eu la période d'euphorie. C'était vers la fin des années 60. Les banques, dopées par la déréglementation, ont ouvert des agences un peu partout en France, recrutant à tour de bras pour soutenir leur développement. Et puis les difficultés sont survenues : les banques se sont engluées dans l'immobilier, l'activité économique s'est ralentie. En 1979, Michel Godet et Jean-Pierre Plas, deux économistes, lançaient l'idée – qui allait faire date – que *« la banque pourrait être la sidérurgie de demain »* (*Le Monde* du 20 février 1979).

Aujourd'hui, à la veille de l'union monétaire, au moment où les établissements financiers doivent mobiliser toute leur énergie pour faire face à la concurrence internationale, nombre d'entre eux se retrouvent en situation de sureffectif et souffrent de la faiblesse de leurs marges. *« Il y a une quinzaine d'années, lorsque les banques ont vu venir les changements, elles ont essayé de s'y préparer, mais dans un contexte qui n'était pas très facile »*, expliquent Philippe Riot et Tugrul Atamer, professeurs à l'ESC Lyon et spécialistes du secteur. *« Face à l'effondrement de leurs marges, elles avaient la possibilité de jouer sur deux variables : les effectifs, c'est-à-dire augmenter la productivité en licenciant. Mais c'était politiquement et socialement difficile. Et facturer à la clientèle des services jusque-là gratuits. Mais celles qui ont augmenté leurs tarifs se sont rendu compte que c'était suicidaire. »* Depuis quelques années, les banques poursuivent donc leur effort d'informatisation et d'organisation en proposant parallèlement à leurs salariés toutes les mesures possibles et imaginables pour alléger, si possible en douceur, les effectifs : incitation aux départs volontaires, aide à la création d'entreprise, temps partiel, etc.

Entre 1984 et 1994, les banques adhérentes à l'AFB – l'Association française des banques (BNP, Société générale, Crédit lyonnais...) – ont perdu 30 000 emplois, soit une réduction moyenne des effectifs de 2,5 % par an. En 1996, ce taux était de 3 %, comme à la BNP, qui s'est lancée dans une gestion prévisionnelle des emplois avec une visibilité à trois ans. *« Il s'agit, en tenant compte des conséquences de l'informatisation et des besoins prévisionnels des différentes directions, de se maintenir en permanence* « au taquet », *au point d'équilibre, afin d'éviter les sureffectifs. C'est un exercice difficile à pratiquer, car il demande un énorme effort de prévision. Il faut le faire accepter par les partenaires sociaux »*, indique Bernard Lemé, directeur des ressources humaines de l'établissement bancaire.

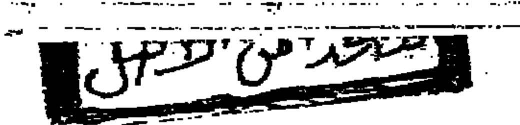
Autre préoccupation liée au déséquilibre de la pyramide des âges du secteur, hypertrophiée autour des 40-50 ans : les départs massifs en retraite à l'horizon 2005 risquent de provoquer un véritable choc démographique. D'où la volonté des banques de poursuivre un minimum de politique d'embauche de jeunes diplômés afin d'assurer la relève.

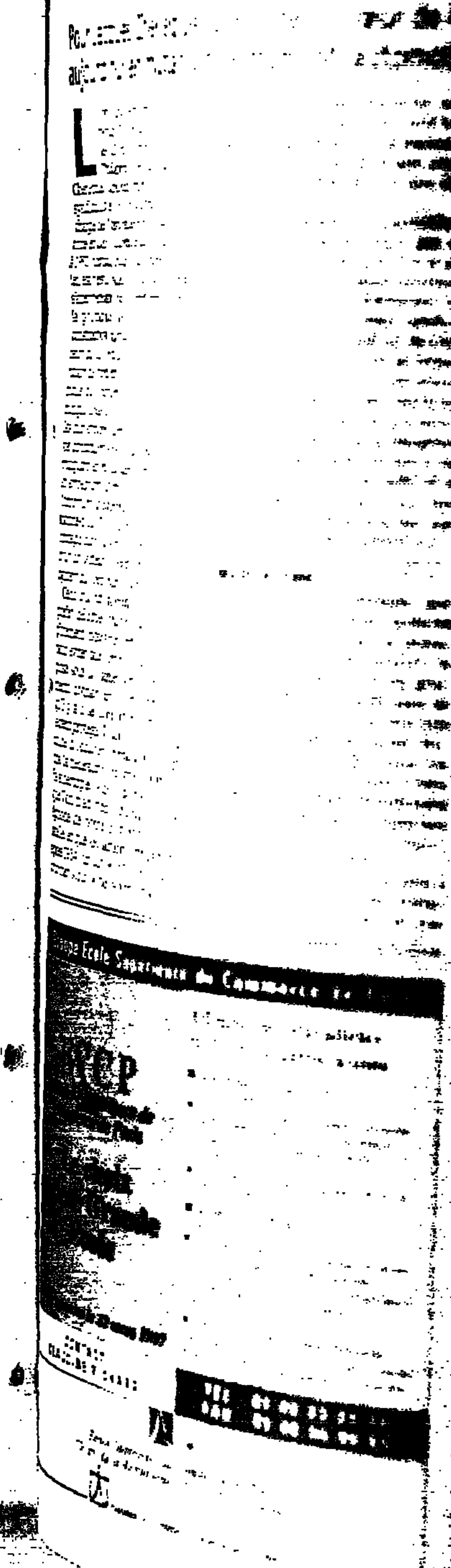
Reste qu'au-delà des effectifs, c'est la situation particulière du marché français qui préoccupe les banquiers. En effet, les affiliés AFB couvrent un tiers du marché, les deux tiers restants l'étant par les banques mutualistes (Crédit agricole, Banque populaire...) par la Caisse d'épargne et La Poste. Or seules les banques AFB sont soumises au décret du 31 mars 1937, qui régit l'organisation du travail dans les banques, interdit le travail par roulements et oblige les agences à fermer deux jours consécutifs. Depuis des années, les banques AFB se plaignent de cette distorsion de concurrence.

Il semble que, cette fois, elles aient été entendues par les pouvoirs publics. Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, soulignant que ce décret était *« destructeur en termes d'emplois, contraire aux souhaits des consommateurs et à l'origine de distorsions injustifiées de concurrence »*, vient d'affirmer qu'il était *« nécessaire »* de le réformer. Dans la foulée, les cinq fédérations syndicales de la banque se sont déclarées prêtes à accéder à la rénovation du décret, à condition d'obtenir des contreparties en termes d'emplois et de réduction du temps de travail.

Cela suffira-t-il à résoudre tous les problèmes ? *« En tout cas, cela permettra de donner des bases plus saines à la concurrence interne »*, souligne Bernard Lemé. *« Quoi qu'il advienne, pour faire face à la concurrence internationale, on n'échappera pas à des regroupements des concentrations d'établissements*, prédit Michel Badoc, professeur à HEC. *Cela va forcément poser des problèmes sociaux. »* Pronostic sinistre que Bernard Lemé se refuse à partager. Les faits trancheront.

Catherine Leroy







« On continue à ne gouverner que dans l'urgence »

Pour Jacques Chérèque, qui a été au cœur de la reconversion de la Lorraine, les secteurs aujourd'hui en mutation (armement, automobile, banques...) agissent à courte vue

Lors du Forum d'Epinal pour l'emploi, organisé les 21 et 22 mars 1996 par Philippe Séguin, Jacques Chérèque, ancien métallo, ancien syndicaliste, ex-ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions de 1988 à 1991, réputé pour son franc-parler, est resté fidèle à lui-même en s'interrogeant sur la pertinence de la politique de soutien à la construction navale. *« Pour les acteurs de ce secteur, il n'y a aucune raison de remettre en cause la politique de soutien à leur activité, puisque celle-ci est de qualité. Mais les subventions dont elle bénéficie ne constituent-elles pas un écran masquant les inéluctables évolutions et empêchant d'envisager le développement d'alternatives ?* questionne-t-il. *D'autant qu'aucune stratégie claire à long terme n'existe pour ce secteur. L'Etat et l'Europe agissent au coup par coup. »*

Celui qui fut nommé, en 1984, préfet délégué chargé du redéploiement industriel en Lorraine, pour éviter que cette région n'explose sous la vague des licenciements, connaît les effets pervers qu'il y a à se conforter dans un secteur protégé. Il sait ce qu'il en a coûté d'occulter, pendant vingt ans, la nécessaire reconversion de la sidérurgie. Aussi déplore-t-il que l'on n'ait rien retenu de cet épisode de notre histoire industrielle, et que les actions engagées après 1984 sur cet *« extraordinaire chantier social »* ne soient pas davantage capitalisées. Selon lui, une même cécité existe aujourd'hui pour les industries de l'armement et de l'automobile, ainsi que pour les banques, pour ne citer que ces trois activités.

Pour l'armement en particulier, Jacques Chérèque ne cache pas sa stupéfaction : *« Alors que l'on a affaire à une rationalisation classique du type de celle de la sidérurgie, on s'est longtemps battu pour améliorer la situation, bien que les besoins de production allaient en se réduisant. » « Faute de prévoir ces mutations,* enchaîne-t-il, *les mesures d'accompagnement nécessaires viennent trop tard, sans imaginer comment faire évoluer la force de travail pour répondre aux défis de la compétition mondiale. Ce qui conduit inéluctablement à des systèmes d'intervention défensifs. »*

CONSERVATISME

A l'image de l'automobile, qui, après avoir de nouveau sollicité l'Etat pour faire partir en préretraite près de 40 000 salariés et suite à la fin de non-recevoir gouvernementale, s'est lancée dans de nouvelles réductions d'effectifs dont la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, est l'une des plus spectaculaires. Dans la « navale », c'est dès maintenant qu'il faudrait penser à valoriser *« l'énorme potentiel de compétences et de savoir-faire »*.

La peur, le *« conservatisme »* dont le corps social reste fortement imprégné ne facilitent pas les prises de conscience : *« Le patronat et les syndicats sont complices pour ne pas évoluer. L'administration et les politiques n'intègrent pas ce qui se prépare, renonçant à tenir un langage vrai. Au niveau tant de l'Etat que des entreprises, on continue à ne gouverner que dans l'urgence. »*.

Jacques Chérèque sait qu'il n'y a pas de reconversion heureuse. Tout changement est un déchirement, *« mais il est possible,* affirme-t-il, *de lever le blocage social à partir du moment où l'on implique les personnes, on les forme et on leur propose une alternative crédible. Il ne faut pas dire brutalement que des restructurations doivent être engagées s'il n'y a pas en amont une préparation, une information des salariés et la perspective d'une solution crédible en aval. En Lorraine, c'est en mettant en place des lieux de concertation tripartites sur les bassins d'emplois, réunissant le patronat local, les syndicalistes et les responsables de l'administration, que l'on a réussi à mobiliser autour d'une dynamique alternative et à réduire la mentalité d'assistanat qui prévalait jusqu'alors dans la sidérurgie. Si les hommes et les femmes qui sont touchés ont le sentiment qu'ils ne sont pas condamnés, alors il se mettent en mouvement »*, témoigne-t-il.

Pour Jacques Chérèque, il faut aussi préparer l'avenir en se donnant les moyens d'un développement alternatif rattaché à la dimension territoriale. Il reconnaît cependant qu'il est moins facile pour des entreprises du secteur tertiaire de construire des projets alternatifs locaux. Basées essentiellement en zone urbaine, il leur est plus difficile de faire le lien entre territoire et lieu de travail. Ce qui ne signifie pas qu'il ne faille pas fédérer les salariés autour d'une nouvelle dynamique, surtout dans un secteur protégé comme la banque, *« sans quoi toute relance de l'entreprise se verra hypothéquée »*.

Jacques Chérèque sait aussi que les reconversions, *« qui ne peuvent être que longues et coûteuses »*, sont évidemment encore plus difficiles dans le contexte actuel. *« La diversification engagée en 1984 a été portée par l'embellie de la fin des années 80, qui nous a permis de créer de nouveaux emplois et de reclasser des personnes peu qualifiés. Aujourd'hui, la croissance est atone et l'Etat manque cruellement d'argent »*, souligne-t-il non sans inquiétude.

Jacques Chérèque veut néanmoins rester optimiste. *« Tout n'est pas passé à la trappe,* dit-il. *Le développement local est bien vivant. De nombreuses actions sont entreprises, qui amorcent ces mutations au ras des pâquerettes. »* Si au niveau central on n'a rien appris, le terrain fourmille d'initiatives créatives. Reste cependant à transformer celles-ci en une dynamique nationale.

Laetitia Van Eeckhout

Nuages sur la grande distribution

Le secteur crée encore de l'activité, mais pour combien de temps ?

Directeur des ressources humaines de Prisunic, Francis Dépernet ne craint pas de faire l'analogie entre la situation actuelle de la distribution et les difficultés de l'industrie au début des années 80 : *« La période de fort développement que nous avons connue depuis une vingtaine d'années est derrière nous. La France est parvenue à un taux d'équipement en grandes surfaces qui n'est pas loin de la saturation. Nous avons donc atteint le stade de la maturité. »* Une tendance confortée par la loi Raffarin du 5 juillet 1996 sur l'urbanisme commercial, qui, après un gel des ouvertures de plus de sept mois l'an dernier, soumet toute création ou agrandissement de magasin de plus de 300 mètres carrés (au lieu de 1 000 mètres carrés auparavant) à autorisation administrative.

A Prisunic, où un plan social est en cours, aucune ouverture de nouveau supermarché n'est prévue pour 1997, et les rayons alimentation des magasins de Pau, Tarbes, Dieppe et Valenciennes fermeront dans les semaines qui viennent, ce qui devrait se traduire par la suppression d'une cinquantaine d'emplois. Même constat à Monoprix : *« L'époque où l'on ouvrait de nouveaux établissements chaque année est révolue »*, martèle le DRH, Pierre Texier.

S'il réfute tout amalgame avec la crise de la sidérurgie d'il y a quinze ans (*« Ne serait-ce que parce que la distribution n'est pas menacée par la mondialisation des marchés : alors que les entreprises vont se fournir en acier en Corée, notre clientèle n'ira pas faire ses courses en Espagne, au motif que ce serait moins cher là-bas »*), Francis Dépernet, qui fut DRH de filiale chez Philips, puis Saint-Gobain, avant de rejoindre Prisunic, est persuadé de la pertinence de la comparaison avec les restructurations opérées dans l'industrie au cours des années 80 : *« Comme la période d'expansion des grandes surfaces est révolue, nous allons forcément chercher à faire progresser notre rentabilité en interne, en améliorant par exemple nos systèmes logistiques et informatiques ou en développant la gestion des stocks à flux tendus. »*

Mais, argumente Johanny Ramos, secrétaire fédéral pour le commerce à la CFDT : *« Il n'y a pas de comparaison possible entre la situation de l'industrie il y a quinze ans et celle des grandes surfaces, pour la bonne raison que nous continuons à créer des emplois. »*

« La grande distribution apparaît toujours comme un gisement d'emplois potentiel », claironne Michel-Edouard Leclerc, président des centres du même nom, qui s'enorgueillit de créer *« 2 500 postes chaque année depuis dix ans et 1 000 en 1997 »*, sachant que 62 000 salariés travaillent sous cette enseigne. Seule évolution notable à ses yeux : *« Nous commercialisons de plus en plus de produits à forte valeur ajoutée dont la vente requiert un personnel plus nombreux et plus qualifié. »* Et de citer pêle-mêle équipements sportifs, parapharmacie, cosmétiques, disques compacts, micro-informatique, multimédia, téléphones portables, voire robotique domestique. DRH de Casino, Serge Boyer ne dit pas autre chose : *« Nous cherchons à offrir des services supplémentaires dans nos hypermarchés : optique, assurance, maintenance informatique... »*

Michel-Edouard Leclerc anticipe malgré tout les *« effets pervers »* que risque d'induire la loi : *« A défaut de pouvoir s'étendre en créant des espaces de conseils ou de services, les distributeurs vont être obligés d'accroître leur chiffre d'affaires à surface constante. D'où une relance de la course à la productivité qui passera par davantage d'automatisation. »*

Est-ce à dire que les caissières doivent craindre pour leur place ? Pour l'avoir testée, Michel-Edouard Leclerc estime que *« la scannérisation du passage en caisse est technologiquement possible, économiquement plus rentable, mais socialement désastreuse »*. Jusqu'au jour – peut-être pas si lointain – où, productivité oblige, les géants de la distribution franchiront le Rubicon : nul doute que les petites mains des grandes surfaces connaîtront alors le même sort que les ouvriers de la sidérurgie.

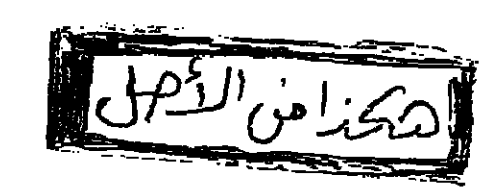
Philippe Baverel

Repères

● 1 888 plans sociaux ont été notifiés aux directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en 1996, et 1 122 en 1995, contre environ 4 000 en 1992.

● Une étude menée par le CNRS sur le contenu de plans sociaux mis en œuvre en 1993 et 1994 révèle que les préretraites et les aides au reclassement externe prédominent, alors que la mobilité interne reste très limitée, même dans le cas d'entreprises qui appartiennent à un groupe. L'âge et la faible compétence sont deux critères dominants dans la sélection des licenciés économiques.

● Premier grand secteur à avoir été confronté à des restructurations lourdes, la sidérurgie a perdu, entre 1981 et 1995, plus de la moitié de ses effectifs (de 98 823 à 45 010 salariés). Sur la même période, la sidérurgie européenne est passée de 549 000 à 280 000 personnes.



Partie des Etats-Unis, l'idée de supprimer les titres hiérarchiques gagne l'Europe

Les sociétés adeptes sont généralement multiculturelles, installées depuis peu, fonctionnent en réseau, et la moyenne d'âge de leurs salariés est plutôt basse

Il y a les « pour » et les « contre ». La démarche ne laisse pas indifférent. Lorsque des entreprises décident de supprimer les titres, dépouillant à l'extrême les cartes de visite de leurs collaborateurs, un nouveau pas est franchi dans l'aplatissement des hiérarchies. Ceux qui trouvent l'idée intéressante invoquent *« la fin des chasses gardées »* et *« le nécessaire décloisonnement des fonctions »*. Les opposants crient *« à une perte d'identité professionnelle supplémentaire »* tout à fait inutile.

Le phénomène a démarré aux Etats-Unis, terroir classique pour une nouvelle mode de management. Walt Disney, Harley-Davidson sont parmi les initiateurs déclarés. Au royaume de Mickey, les salariés sont tous considérés comme des *« représentants »* au service du client. Chez Harley-Davidson, le titre de directeur général ou celui d'opérateur sur machine ont été supprimés. Mais la vague touche aussi le Vieux Continent. Certes pas n'importe quelles entreprises. Celles qui sont concernées présentent les mêmes caractéristiques : sociétés multiculturelles installées depuis peu, dont la moyenne d'âge des salariés est plutôt basse. Et, point majeur, leur organisation est largement transversale.

« Nous souhaitons privilégier la souplesse, explique Etienne Menut, directeur des ressources humaines chez Microsoft France. *Plus vous distribuez de titres, plus vous figez les responsabilités. »* Le fabricant de logiciels, qui emploie cinq cents salariés dans l'Hexagone, insiste sur le fait que *« son organisation se remodèle sans cesse »* et qu'un collaborateur peut tout à fait occuper un poste au sein d'une direction fonctionnelle et devoir participer à un projet international où le responsable peut lui être hiérarchiquement inférieur. *« Tout cela est, il est vrai paradoxal*, reconnaît Etienne Menut, *mais c'est une réalité que les entreprises rencontrent de plus en plus souvent. Ne pas trop préciser un titre est certainement un avantage, à condition, bien sûr, de reconnaître les responsabilités réelles, notamment en termes de salaire. »* C'est au nom de cette même souplesse qu'Edward Roussel, responsable du bureau parisien (trente personnes) de l'agence d'information financière Bloomberg, se montre un fervent partisan de l'abandon des titres en interne. Bloomberg fait d'ailleurs figure de pionnier, puisque cela fait de nombreuses années que l'agence internationale (soixante-dix bureaux dans le monde) n'imprime que les noms de ses collaborateurs sur les cartes de visite.

« Un titre n'a pas du tout la même signification en France, au Japon ou en Italie, argumente Edward Roussel, *nos inter-actions avec les confrères sont donc plus faciles ainsi. »* Les échanges professionnels *via* Internet ont effectivement tendance à abolir les courriers et les mémos habituellement plus sophistiqués. *« Mais la philosophie profonde qui nous a amenés à ne donner aucun titre fonctionnel*, poursuit Edward Roussel, *tient à la volonté de ne pas fixer des périmètres qui restreignent les champs d'expertise. »* Il n'y a pas de reporter ou de rédacteur en chef chez Bloomberg, de même que les bureaux ont tous exactement la même taille. *« Légalement, un minimum de titres existent. Il faut bien des responsables hiérarchiques, mais le fonctionnement quotidien n'est pas marqué de cette empreinte. »*

En effet, la suppression de titres ne signifie pas que les salariés ne sachent pas où se niche le pouvoir. Chez Disneyland Paris où, en 1993, on a réduit de neuf à trois les niveaux hiérarchiques, Philippe Ravanas, porte-parole maison, précise *« que la clarification de l'organigramme n'a pas eu pour conséquence de diluer les responsabilités, mais au contraire de renforcer les pouvoirs opérationnels des managers qui animent une équipe de cinquante à quatre-vingts personnes en moyenne »*. Cette remise à plat a surtout permis de *« désacraliser »* les titres qui, érigés à la française, perturbaient les dix mille salariés où se côtoient cinquante nationalités différentes.

Reste à s'interroger sur une greffe possible en France, où la notion de statut, et notamment celui de cadre, a la dent dure. *« Toute idée nouvelle est intéressante. Je comprends que celle-ci se développe car elle est en phase avec les fonctionnements en réseaux qui prennent de l'importance*, lance l'un des directeurs des cadres de chez Rhône Poulenc. *C'est vrai que les titres perdent un peu de leur valeur, mais tout cela est relatif. On assiste en fait à la création de systèmes hiérarchiques complémentaires du système central qui, en aucun cas, n'est remplacé, mais cela permet tout de même de décentraliser le pouvoir. »*

On sait aussi, et les travaux de chercheurs l'ont démontré, que l'appel à la polyvalence et à la responsabilisation est créateur de stress pour des salariés longtemps habitués à être enfermés dans des boîtes par un encadrement jaloux de ses prérogatives. *« Si en plus, on touche maintenant à leur identité professionnelle, on risque d'entretenir la peur inutilement »*, estime ce directeur des ressources humaines d'un groupe industriel. D'où l'appel à la prudence et au traitement au cas par cas selon l'entreprise concernée.

Marie-Béatrice Baudet

Maintenir l'affichage en externe

Si les entreprises s'interrogent sur l'opportunité de supprimer les titres en interne, la cause est entendue pour l'affichage externe : titre il y a, titre il restera. *« Il serait impensable que nos responsables de vente ou marketing démarchent un client en France sans lui présenter une carte de visite qui met en avant ses responsabilités*, explique-t-on chez Microsoft. *Du coup, nous rétablissons leur fonction pour l'extérieur. »* Certaines entreprises vont même plus loin, expliquant *« gonfler »* les titres dès lors que les pays visés (Japon, Amérique latine) y attachent de l'importance. *« Les seuls salariés qui ont une carte de visite complète*, confirme-t-on chez Disneyland Paris, *sont ceux qui ont des contacts avec l'extérieur ».* Rare exception à cette règle, l'agence Bloomberg : *« Quand on rencontre des interlocuteurs, à nous de leur préciser nos tâches et nos responsabilités. Car finalement, une carte de visite n'indique pas où se trouve le pouvoir réel. »*

Les très petites entreprises privilégient le système D pour actualiser leurs compétences

Aux circuits classiques, elles préfèrent les connaissances acquises sur le tas

Cela se dit et s'écrit régulièrement : les très petites entreprises (TPE) – celles de moins de 10 salariés – sont brouillées avec la formation continue. Une loi de décembre 1991 leur a fait obligation d'y consacrer au moins 0,25 % de leur masse salariale. Et pourtant, en 1994, à peine 10 % d'entre elles ont eu une initiative organisée dans ce domaine, alors que près de la moitié des sociétés de plus de 10 salariés l'ont fait.

Une étude conduite par Elyes Bentabet, du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), vient de bousculer les *conclusions habituelles : non*, affirme ce chercheur, les TPE ne sont pas indifférentes à la formation continue, mais elles la pratiquent autrement. C'est *« la formation sur le tas* [qui] *est la modalité principale d'acquisition ou d'entretien de la qualification »*. Et cela parce que la formation classique est mal adaptée à leur réalité et à leurs besoins.

L'étude s'efforce de préciser cette réalité. Cet *« archipel obscur et négligé »* compte près de 2,2 millions d'entreprises, soit plus de 90 % du total des firmes françaises. Bien qu'une moitié des TPE ne fassent appel à aucun salarié, l'autre moitié en fait travailler plus de 3,5 millions, ce qui représente 26 % des emplois Unedic (hors secteur public et agriculture). De 1983 à 1993, cet effectif a progressé de 20 % alors que celui des PME n'augmentait que de 6 % et que celui des grandes sociétés (au-delà de 500 personnes) régressait de 30 %.

L'hétérogénéité des TPE est extrême. Il y a un monde entre les petits commerces de détail indépendants, les mini-entreprises du bâtiment, les uns comme les autres en déclin, et les TPE de conseil, d'études ou d'ingénierie qui pratiquent des activités en *plein développement ; entre l'épicier* de quartier qui pratique une profession restée presque inchangée et le réparateur automobile, confronté à l'irruption de l'électronique et de l'informatique.

PROFILS DIFFÉRENTS

Le fossé est également profond entre des *métiers auxquels on accède* en toute liberté sans devoir faire preuve d'aucune compétence préalable, comme certaines formes de restauration ou le toilettage canin, et d'autres dont l'entrée est verrouillée, notamment par des diplômes, telles l'expertise comptable ou les professions libérales de la santé. Enfin, les dirigeants présentent des profils et des trajectoires très différents : du professionnel autodidacte au cadre reconverti, de celui qui a créé son entreprise à celui qui en a hérité ou qui l'a reprise.

Cette exploration amène Elyes Bentabet a repérer un clivage décisif : celui qui sépare les TPE de type artisanal traditionnel des TPE de type manageurial. Les premières *« fonctionnent sur un modèle « familialiste », où l'histoire de l'entreprise se confond avec l'histoire de vie de l'entrepreneur »*. Les secondes rassemblent *« les unités franchisées ou bien intégrées dans des groupes commerciaux et financiers, et gérées selon des principes manageuriaux »*. Entre les deux, une zone floue : *« une configuration entrepreneuriale où s'opèrent les ruptures avec les dépendances familiales initiales (...) et une orientation vers une plus grande rationalisation »*.

OBLIGATION SUBIE

Aux deux grandes catégories repérées correspondent deux types de comportement face à la formation. Dans les TPE traditionnelles, celle-ci est vécue comme une obligation que l'on subit. Et l'on y fait appel quand on ne peut pas trouver d'autre solution en interne ou dans l'environnement proche. C'est un pis-aller dont on minimise le rôle. En revanche, pour les TPE manageuriales, elle est un atout et l'on y recourt au maximum.

Les spécialités étudiées diffèrent également : si l'informatique est privilégiée par toutes, elle ne vient en tête que dans les TPE traditionnelles. Dans les TPE manageuriales, ce sont les formations commerciales qui ont la priorité.

Mais la majorité des entreprises des deux types présente une assez remarquable communauté de vues quant à la meilleure manière d'acquérir des compétences. En ce qui concerne leurs dirigeants, la plupart ont un rapport ambivalent à la formation continue. Nombreux sont ceux à ressasser de mauvais souvenirs en matière de formation initiale. Beaucoup éprouvent un fort sentiment de ne devoir leur réussite qu'à eux-mêmes. Et la plupart tiennent par-dessus tout à leur autonomie.

Pour se perfectionner, ils préfèrent donc *« mettre en jeu des réseaux informels et miser sur le relationnel. Même dans le cas de professions fermées et réglementées (par exemple l'exercice comptable) (...), les TPE multiplient les manœuvres de contournement pour éviter les formations trop codifiées en créant des associations ou des clubs »*.

Ils aspirent à *« une formation digérée et individualisée »* pour reprendre l'expression d'un interviewé ou, comme le résume Elyes Bentabet : *« du conseil appréhendé sous la forme d'un dialogue ». « Une formation-action*, dit-il, *qui sache proposer des réponses immédiatement applicables aux problèmes rencontrés sur le terrain. Une prise en compte du couple homme-entreprise car le dirigeant « amène » cette dernière avec lui en formation... »*

Quant aux salariés, formation sur le tas, autoformation et apprentissage collectif sont de règle. Les nouveaux embauchés sont « accompagnés » par le patron ou par le salarié le plus expérimenté, en « doublon » ou en « binôme ». Et, quand les salariés en place doivent acquérir des connaissances nouvelles, cela se fait en général en deux temps. Ces connaissances *« sont généralement* [obtenues] *par un membre de l'entreprise (ou de la famille...) selon des modalités variées (stage en externe, achat de matériel nouveau, consultation de documentation spécialisée...), puis transmises aux autres salariés »*.

Au bout du compte, c'est une conclusion optimiste accompagnée d'un questionnement majeur qu'apporte le travail du Cereq. Pour Elyes Bentabet, les TPE ont bel et bien *« trouvé d'autres voies »* d'accès à la compétence, et celles-ci sont de nature à *« renouveler notre perception de la formation »*. Mais s'y adapter est un défi majeur pour le monde de la formation classique.

Marie-Claude Betbeder

Du grain à moudre

NÉGOCIER LES ACCORDS D'ENTREPRISE. LE GUIDE DES PARTENAIRES SOCIAUX
dirigé par *Karine Boullier*
Editions Liaisons, 800 p., 495 F.

Jacques Barrot le fait remarquer dans sa préface : bien qu'ils soient en progression, les accords d'entreprise ne couvrent encore que trois millions de salariés. C'est assez peu. Ce guide peut donc donner des idées aux patrons et aux syndicats en panne d'imagination. Il leur rappelle les règles du jeu, avant de décortiquer dix grands thèmes.

La durée-aménagement du temps de travail, les salaires, la formation et l'emploi constituent, bien sûr, des figures imposées dans ce type d'ouvrage. On s'attendait moins à y trouver la mobilité et la prévoyance complémentaire ; on en apprécie d'autant plus leur présence. Sur chacun des sujets de négociation abordés, l'exposé de la législation applicable est complété par des exemples d'accords.

On aurait pu craindre qu'un tel manuel soit réducteur (comment rendre compte de toutes les possibilités, même en 800 pages ?). Mais les auteurs invitent à l'innovation et rappellent que *« les partenaires sociaux jouissent d'une très grande liberté de choix dans les thèmes qui peuvent être abordés »*.

Entre contrainte et libération

FEMMES EMPLOYÉES. LA CONSTRUCTION SOCIALE SEXUÉE DU SALARIAT
de Philippe Alonzo
L'Harmattan, 236 p., 130 F.

Si la catégorie socioprofessionnelle des employés est aujourd'hui la plus nombreuse en France (et constituée à 80 % de femmes), elle recouvre des situations diverses selon les secteurs, les métiers, les types de responsabilités. Le sociologue Philippe Alonzo interroge cette hétérogénéité à travers une typologie qui va des tâches domestiques à des fonctions assez fortement qualifiées. Son but est de cerner les interactions entre sphères professionnelle, familiale et sociale.

Pour les femmes interviewées dans ces pages, le travail est souvent une contrainte (surtout dans les emplois non qualifiés, bien sûr), mais a aussi *« des vertus libératoires »* par rapport à une existence limitée au foyer et sans indépendance économique. Elles sont aussi davantage capables que les hommes de ne pas se laisser piéger par le tout-travail et de se conserver d'autres centres d'intérêt, mais au risque de se voir confiner dans un statut *« subalterne »* par le modèle masculin dominant.

Les paroles recueillies montrent aussi la souffrance née d'une fréquente absence de reconnaissance professionnelle dans l'entreprise. Ce livre soulève, à partir de situations concrètes, des questions sur le sens et le contenu du travail, sur ses rapports avec la vie privée, ainsi que sur la permanence de la discrimination sexuelle.

Le territoire contre l'exclusion

ACTION SOCIALE : LA DÉCENTRALISATION FACE À LA CRISE
de Jean-Louis Sanchez
Audas Editeur, 128 p., 150 F.

Avec l'extension de la crise, *« il ne s'agit plus aujourd'hui de gérer des situations marginales, mais de prendre en compte un nombre croissant d'individus précipités dans un processus d'exclusion »*. C'est désormais un *« nouveau public »* qui réclame aide et accompagnement. Le travail social doit s'adapter, et cela dans le contexte de la décentralisation, alors que les financements progressent moins vite qu'auparavant.

Les réponses aux demandes sont à la fois locales et, pour une part, liées à des politiques transversales mises en œuvre par l'Etat. Le repositionnement des différents acteurs, fondé sur une *« logique de projets »*, ne va pas de soi. Ainsi, comment *« préserver l'unité d'une politique départementale tout en favorisant l'expression des spécificités locales »* et en assurant une *« approche globale du travail social »* ?

On avance pourtant dans ce sens, comme le montre ce dossier remarquable, fruit d'une analyse menée par l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Audas). Il indique que des jalons sont posés pour dépasser les particularismes et les habitudes de fonctionnement. Il rappelle, et ce n'est pas inutile, que *« l'enjeu est de taille, car la reconstruction de l'action sociale à partir du territoire apparaît comme l'une des rares pistes permettant d'envisager l'optimisation des ressources affectées à la lutte contre l'exclusion sociale »*.

Daniel Urbain

RENCONTRES

● **EUROPE.** *« L'économie sociale européenne : penser et agir autrement dans l'Europe libérale »* sera le thème du colloque qui aura lieu, les 14 et 15 mars prochains à Paris, et où seront réunis universitaires, chefs d'entreprise, syndicalistes européens et experts de la Communauté européenne. Plusieurs tables rondes au programme : *« Economie sociale et service public face à la pensée unique », « L'économie sociale, une autre approche de l'entreprise », « Quel avenir pour l'économie sociale dans la construction européenne ? »*
Contact : CJDES. Tél : 01-42-93-55-65.

● **INSERTION.** Le Collège coopératif (Paris) organise, les 17, 18, 19 mars prochains, un colloque afin de replacer la question de l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans les grands problèmes de notre société : la protection sociale et l'emploi. Une population comme celle des personnes handicapées a-t-elle plus à redouter qu'à espérer dans ce paysage incertain ? Constitueront-elles durablement une sorte d'isolat ? Peuvent-elles, à l'inverse, servir la réflexion de tous ? Parmi les intervenants : Jean-Marie Spaeth, président de la CNAM, Bernard Perret, rapporteur général du conseil scientifique de l'évaluation, Renaud Sainsaulieu, professeur à l'Institut des sciences politiques de Paris.
Contact : Collège coopératif. Tél : 01-40-92-95-01.

● **RESSOURCES HUMAINES.** La troisième édition du Salon solutions ressources humaines et la quatrième édition du Salon Ludimat Expo se dérouleront du 19 au 21 mars 1997, au CNIT Paris La Défense. Organisés pour la deuxième année en parallèle, les deux Salons réuniront quelque 150 exposants, et plus de 5 000 visiteurs sont attendus. Réunis autour de quatre grands secteurs – l'informatique appliquée à la gestion des ressources humaines, le conseil en management, la formation et la protection sociale –, les exposants de Solutions ressources humaines présenteront leur offre de produits et de services au public. Ludimat Expo sera l'occasion de décerner les Lud'or qui récompenseront les supports les plus innovants dans différentes catégories de jeux.



Conseil et Audit



recrute des

CONSULTANTS HAUT NIVEAU EN STRATÉGIE

Ingénieurs X, Mines, Ponts, Centrale, Télécom, ...
HEC, MBA, ENA, ENSAE, Doctorats, ...

Les missions de SOLVING visent l'atteinte des meilleures performances et le renforcement des positions concurrentielles.

De dimension internationale, SOLVING est une société dont la taille autorise à la fois une capacité importante d'intervention et une forte personnalisation des contacts avec ses clients.

LES CONSULTANTS DE SOLVING interviennent dans des réorientations stratégiques majeures, des fusions d'entreprises et des améliorations substantielles de rentabilité.

SOLVING, par le pragmatisme de ses approches et le haut niveau de ses missions, offre d'excellentes opportunités de développement personnel pour des candidats à fort potentiel.

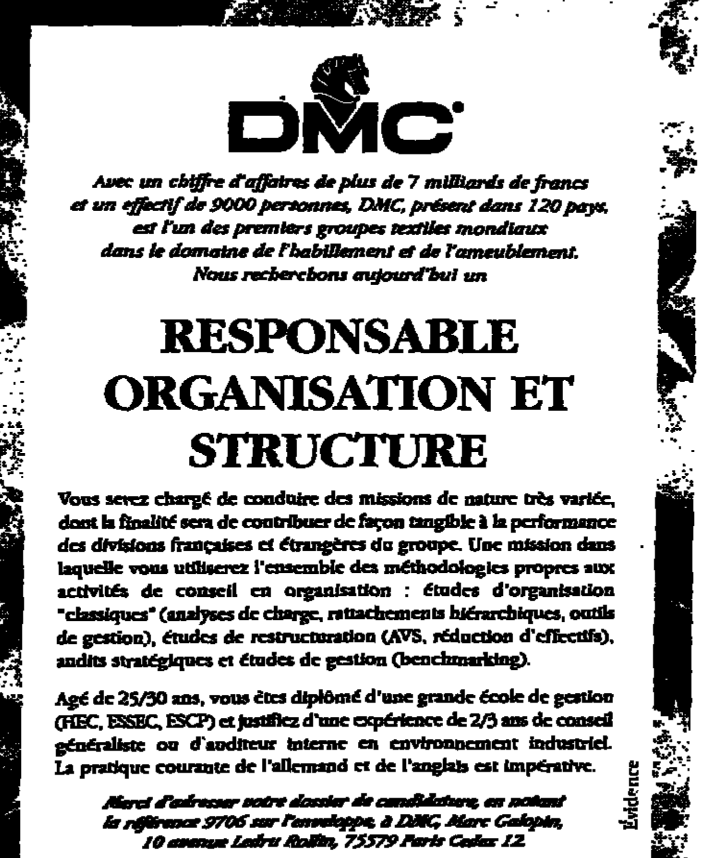


Nous cherchons à intégrer dans nos équipes des *"tempéraments de leaders" bénéficiant d'une expérience* professionnelle réussie, parfaitement bilingues et réunissant l'ensemble des qualités suivantes :

- Intelligence de la vie des affaires
- Largeur de vue et créativité
- Esprit analytique et grande rigueur intellectuelle
- Forte capacité de travail
- Excellence aptitude à communiquer et à promouvoir le changement.

Adressez votre candidature à
SOLVING INTERNATIONAL
A l'attention de Yves Hombreux,
22, avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS.

PARIS • BARCELONE • MUNICH • BRUXELLES • BUENOS AIRES
LONDRES • MILAN • NEW-YORK • ROME



DMC

Avec un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards de francs et un effectif de 9000 personnes, DMC, présent dans 120 pays, est l'un des premiers groupes textiles mondiaux dans le domaine de l'habillement et de l'ameublement. Nous recherchons aujourd'hui un

RESPONSABLE ORGANISATION ET STRUCTURE

Vous serez chargé de conduire des missions de nature très variée, dont la finalité sera de contribuer de façon tangible à la performance des divisions françaises et étrangères du groupe. Une mission dans laquelle vous utiliserez l'ensemble des méthodologies propres aux activités de conseil en organisation : études d'organisation "classiques" (analyses de charge, rattachements hiérarchiques, outils de gestion), études de restructuration (AVS, réduction d'effectifs), audits stratégiques et études de gestion (benchmarking).

Agé de 25/30 ans, vous êtes diplômé d'une grande école de gestion (HEC, ESSEC, ESCP) et justifiez d'une expérience de 2/3 ans de conseil généraliste ou d'auditeur interne en environnement industriel. La pratique courante de l'allemand et de l'anglais est impérative.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence 9706 sur l'enveloppe, à DMC, Marc Galopin, 10 avenue Ledru Rollin, 75579 Paris Cedex 12.

BOUGER AU RYTHME DE LA MODE

Evidence



Exad Galons **Quand un autre style s'impose...**

Partenaires, depuis dix ans, de plus de 300 clients prestigieux européens (publics et privés), nous menons de grands projets de réorganisation et de refonte du système d'information tout en intégrant l'ensemble des composantes nécessaires à la conduite du changement (organisationnelle, humaine et technique). Cette réussite soutenue et une croissance de + 25% par an nous amènent à rechercher des

Consultants

Vous justifiez d'une expérience réussie de 2 à 5 ans acquise dans un cabinet de conseil. Vous êtes spécialisé dans le management des systèmes d'information avec une expertise fonctionnelle dans les *domaines Finances ou Ressources* Humaines.

Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, bilingue anglais, vous souhaitez maintenant rejoindre un contexte stimulant par la variété de ses missions.

Postes basés à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et lettre manuscrite) en indiquant la référence AT10 *sur l'enveloppe à QUADR'*, 11 rue Baudin, 94207 Ivry-sur-Seine cedex.

LBW



ALTIME est un cabinet de conseil en systèmes d'information.
ALTIME aide ses clients (Directions Générales, Directions Utilisatrices, Directions Informatiques) à organiser, mettre en place et conduire les évolutions de leurs systèmes d'information.

Consultants expérimentés en organisation et système d'information

Vous êtes diplômés d'une grande école (X, Centrale, Supelec, HEC...). Vous avez entre 25 et 30 ans, une *expérience* de 3 à 5 ans dans le domaine du conseil en organisation et système d'information, acquise dans un cabinet de conseil ou en entreprise.

Nous sommes une structure jeune, dynamique en pleine expansion.

Au sein d'une équipe vous *aurez la responsabilité* de conduire des projets, depuis l'étude d'opportunité jusqu'à la mise en oeuvre du produit, ou des missions d'organisation. Vos compétences et votre ambition vous permettront d'évoluer rapidement au sein de notre cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de *candidature sous* la référence LM 18 (CV, lettre manuscrite et photo) à :

ALTIME - Valérie LAUGIER - 8, rue des Champs - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Implantés en région à travers 5 agences, nous sommes un important Cabinet de Conseil en Management auprès des PME/PMI et des collectivités locales et territoriales. Qualifiés OPQCM, nous intervenons, à travers une politique commerciale de proximité, sur la stratégie, le marketing, la qualité, l'environnement, *l'organisation et les ressources humaines...*

CONSULTANT EN INGÉNIERIE DES RESSOURCES HUMAINES

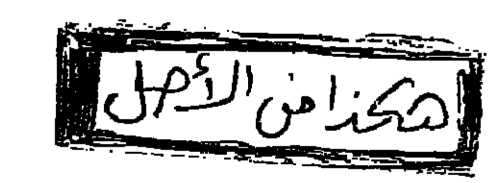
Vous prendrez en charge la conduite de projets de conseil en management dans l'univers des ressources humaines. Un rôle d'expert, que vous compléterez par une mission commerciale en assurant la fidélisation et le développement d'une clientèle déjà existante et en entreprenant des actions de prospection. Vous participerez également à la stratégie de développement de notre agence par vos idées et vos propositions concrètes.

A 28/35 ans, de formation ESC ou équivalent, vous justifiez déjà d'une expérience de 3 à 5 ans en *ingénierie des ressources humaines*, acquise dans un cabinet de conseil ou comme responsable des ressources humaines (formation, gestion de la mobilité, étude de rémunération...) au sein d'une entreprise.

Pour ce poste basé à Caen, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 87/703 à notre Conseil KEY MEN, Tour Franklin, 92042 Paris-la-Défense cedex.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN



Gestion - Finance

Pour contribuer à l'optimisation de ses coûts d'achats, Renault V.I. a mis en place une nouvelle organisation internationale réunissant la branche européenne et la branche américaine, Mack Trucks. C'est en sélectionnant les meilleurs fournisseurs mondiaux, notamment pour leur capacité d'innovation, leur qualité de service et en les intégrant le plus en amont de la phase de conception, que nous pourrons accroître notre compétitivité au plan mondial. Cette refonte de notre Direction des Achats nous conduit à intégrer de nouveaux collaborateurs.



Responsable de service achats

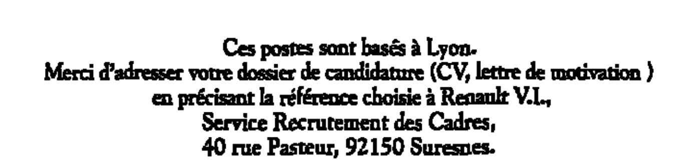
Au sein de notre Direction Achats Europe, vous encadrez et animez une équipe d'acheteurs. Vous choisissez vos fournisseurs en fonction de la stratégie d'achat et négociez les contrats dans un souci constant de qualité, délais et coûts. Vous validez les commandes et fournissez à l'entreprise les informations sur l'évolution des marchés. Votre sens de l'animation, votre excellente capacité relationnelle font de vous un interlocuteur crédible et un véritable manager d'équipe. A 35 ans environ, de formation supérieure Grande École d'Ingénieurs ou de Commerce, vous avez 5/7 ans minimum d'expérience dans le secteur automobile (équipementier ou constructeur) et de bonnes connaissances des matériaux plastiques. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et si possible une autre langue. Réf. RSA

Acheteur

Au sein de notre Direction Achats Europe et en relation avec l'ensemble des secteurs de l'entreprise (usines, études et qualité), vous prenez en charge les achats série et pièces de rechange de sous-ensembles mécaniques du véhicule. Votre responsabilité s'exerce en termes de qualité, coûts et délais. Force de proposition, vous prospectez les nouveaux marchés et informez l'entreprise sur les évolutions de son secteur d'activité. A 30 ans environ, diplômé d'une Grande École d'Ingénieurs vous avez des compétences en mécanique, et une formation complémentaire en économie/gestion. Vous possédez impérativement une expérience de 2 à 3 ans dans un environnement industriel. Rigueur, esprit de synthèse, ainsi qu'une forte aptitude aux relations commerciales sont des atouts indispensables pour mener à bien votre mission et à terme vous faire évoluer au sein du Groupe Renault. Vous maîtrisez l'anglais ainsi qu'une autre langue. Réf. ACH

Analyste marchés fournisseurs

Dans le cadre d'une équipe pluridirectionnelle visant à améliorer la performance de nos Achats, vous collectez les données du marché fournisseurs au plan mondial et recherchez parallèlement les informations internes à l'entreprise (achats, études qualité...). Vous croisez l'ensemble de ces éléments afin d'en réaliser une analyse critique qui vous permette d'apporter des recommandations. Jeune diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, votre aisance relationnelle fera de vous un négociateur potentiel. Mais dans un premier temps, c'est votre goût des chiffres, votre esprit d'analyse et votre capacité à vous intégrer à une équipe qui feront la différence. Vous intervenez pour nos branches Achats Europe et US et à ce titre vous maîtrisez parfaitement l'anglais et si possible une autre langue. Réf. AMF



Ces postes sont basés à Lyon.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation)
en précisant la référence choisie à Renault V.I.,
Service Recrutement des Cadres,
40 rue Pasteur, 92150 Suresnes.

RENAULT V.I.

MEDIA SYSTEM



Financiers
à fort potentiel

Multinationale leader, environnement industriel

300/400 KF — **Grandes Villes Européennes**

Exceptionnelles opportunités, pour des professionnels reconnus de la Finance, de participer au développement d'un groupe international leader.

LA SOCIETE
- ◆ 60 milliards de $ de CA.
- ◆ 220 000 personnes.
- ◆ Présente et leader sur les 5 continents.
- ◆ Multisecteur.

LE POSTE
- ◆ Dans des rôles de Financial Controllers ou de Business Analysts en rapport avec vos expertises, au sein d'équipes opérationnelles, vous :
  - réalisez des audits au sein des différentes filiales du groupe et préconisez des solutions,
  - prenez en charge les opérations comptables et financières au sein des Directions Financières des filiales,
  - assurez le bon fonctionnement des process financiers dans le respect de la stratégie financière du groupe,
  - élaborez les dossiers d'investissement et contrôlez leur déroulement,
  - participez aux réflexions globales au niveau européen.

PROFIL RECHERCHÉ
- ◆ Ecole de Commerce/Gestion de premier plan.
- ◆ Expérience de 3 à 8 ans en cabinet d'audit international et/ou dans une multinationale du secteur industriel.
- ◆ Anglais bilingue, la maîtrise d'une 3ème langue est un plus.
- ◆ Mobilité géographique obligatoire.
- ◆ Dynamique, disponible, ambitieux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. 70215/LM à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS. Fax : 00 33 1 42 56 90 60.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

O&C

COMPTABLE expérimenté

Grand Groupe Financier français, fortement implanté à l'international, nous recherchons pour notre activité Assurance-Vie

SPÉCIALISTE DES ASSURANCES

Professionnel reconnu dans le domaine de l'Assurance-Vie, votre expérience opérationnelle vous permet de prendre la responsabilité de la comptabilité auxiliaire de l'actif d'une institution de retraite.

Avec votre connaissance du nouveau plan comptable des assurances, vous assurerez notamment la comptabilité des opérations et l'élaboration des états réglementaires. La maîtrise des comptabilités technique et générale du NPC Assurance sera un plus pour donner d'emblée toute sa dimension à votre mission.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence 7234/LM et le nom des sociétés pour lesquelles vous ne souhaitez pas postuler, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne Billancourt Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Des Hommes au service de la communication

Filiale de MATRA HACHETTE et d'ERICSSON, MET COMMUTATION propose aux opérateurs de télécommunications des solutions clés en main pour réseaux téléphoniques fixes, mobiles et large bande.

Nous recherchons un

CONTROLEUR DE GESTION TECHNIQUE

Intégré à notre Direction Financière à Massy (91), vous intervenez pour notre Direction Technique. Vous animez les différentes étapes du processus budgétaire et produisez les synthèses correspondantes. Vous assurez le suivi des réalisations en regard des budgets fixés : tableau mensuel de suivi d'activité avec commentaires correspondants.

Fortement impliqué dans l'activité opérationnelle et le suivi des principaux projets, vous avez un rôle d'analyse et de synthèse vous permettant aussi de proposer toute amélioration de processus visant à accroître la productivité de la Direction. Vous êtes à ce titre impliqué dans l'amélioration et l'optimisation des outils de gestion.

L'ensemble de vos activités vous amène à entretenir de nombreuses relations avec les services opérationnels, la comptabilité et l'équipe des études informatiques.

De formation supérieure Bac + 4 Ecole de Commerce ou Universitaire, vous possédez une expérience de 5 ans dans une fonction similaire au sein d'un environnement High Tech ou Logiciel.

Une bonne compréhension de notre domaine technique, un bon relationnel et de l'autonomie sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à notre Direction des Ressources Humaines,

MET COMMUTATION
19, avenue Carnot
91348 Massy Cedex.

MET MATRA - ERICSSON



CYRANO est un éditeur de logiciel européen, résultant de la fusion récente de deux sociétés, l'une française et l'autre britannique. Le nouveau groupe, de forte culture internationale, est aujourd'hui renforcé par la présence d'actionnaires puissants (capital-risque) et entreprend un ambitieux plan de croissance. Dans ce cadre, le groupe recherche aujourd'hui son :

Financial Controller-France
(Responsable Administratif et Financier)

Rémunération motivante + SOP — **Paris + déplacements**

LE POSTE
- ◆ Rattaché au Chief Financial Officer, basé en U.K, vous :
  - êtes entièrement responsable de la gestion financière de la filiale française (25 % du CA du groupe),
  - assurez le contrôle budgétaire, la comptabilité et le reporting selon les normes internationales (US Gaaps),
  - veillez à l'amélioration d'un système de gestion réactif et performant,
  - contribuerez très largement, dans un futur proche, à l'introduction sur une place boursière de premier plan.

PROFIL RECHERCHÉ
- ◆ 27/32 ans, excellente formation supérieure.
- ◆ Parfaite connaissance des techniques comptables et financières françaises et anglo-saxonnes, si possible dans l'industrie du soft.
- ◆ Expérience préalable dans un cabinet Big Six particulièrement appréciée.
- ◆ Réactif et entreprenant, vous avez l'esprit start-up.
- ◆ Solidité à toute épreuve et parfaite familiarité avec la culture anglo-saxonne.
- ◆ Anglais absolument impératif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rém. actuelle en précisant sur lettre et enveloppe la réf. 70302/LM à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS. Fax : 01 42 56 90 60.
E mail : NBS_France@compuserve.com



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

LBW

Juristes - Ressources Humaines

■ *LA SOCIÉTÉ : Prestigieux Cabinet d'Avocats d'Affaires international, recherche un :*

Avocat Collaborateur

Paris

■ *LE POSTE : Au sein du Département Banque-Finance du Cabinet, vous interviendrez en relation avec les associés et les collaborateurs en qualité de conseil pour une clientèle de banques et de grandes entreprises sur tout un ensemble d'opérations de financement structuré.*

■ *LE CANDIDAT : A 28/32 ans, de formation supérieure en droit (maîtrise/3è cycle) et titulaire du CAPA, vous avez une expérience de 2 à 4 ans au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires international ayant une expérience significative dans le domaine bancaire et financier, ou au sein du service juridique d'une grande banque. Cette expérience vous a permis d'acquérir de bonnes bases notamment en droit des obligations appliqué aux opérations financières internationales et en droit des sûretés. Rigoureux, souple et efficace, vous saurez adhérer à la culture et aux méthodes du Cabinet pour y évoluer avec succès.*

■ *Merci d'adresser un dossier de candidature complet sous réf. 3369/CP à Catherine PAILLUSSEAU, ROBERT HALF JURIDIQUE ET FISCAL, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr».*

Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LBW ORC

L'Europe pour champ d'action, les Ressources Humaines pour terrain d'évolution

La haute technologie au service du médical

General Electric (79 milliards de $ de C.A., 239 000 salariés, dont 50 000 en Europe) est l'un des premiers groupes mondiaux, aux activités diversifiées dans le domaine de l'industrie, de la haute technologie et des services.

GE Medical Systems (GEMS), l'un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale et de la radiothérapie, réalise en Europe un chiffre d'affaires d'1 milliard de $ pour un effectif de 4 000 personnes.

GEMS Europe est le pôle d'excellence dans le domaine de la radiologie numérique, de la radiothérapie, et de la connectivité.

Manager Ressources Humaines
Environs de Versailles

Responsable des Ressources Humaines de votre entité, vous êtes l'interface privilégiée entre la direction européenne et nos opérationnels. En étroite collaboration avec nos experts en formation, recrutement, rémunération..., vous coordonnez et mettez en œuvre la politique Ressources Humaines du groupe et garantissez le respect des procédures et règles internes. En outre, vous apportez aux opérationnels toutes les compétences et l'expertise leur permettant de prendre les meilleures décisions. Communication interne, formation, législation sociale, motivation... vous intervenez sur tous les sujets.
A vous d'assurer également une veille efficace sur les nouveaux outils et méthodes ressources humaines, tant par la recherche documentaire que la participation à des conférences, etc... afin d'être une véritable force de proposition auprès de nos équipes. A terme, vous évoluerez au niveau du groupe, sous la responsabilité directe du Vice-président Europe des Ressources Humaines.

Professionnel reconnu des ressources humaines en entreprise, vous avez, après une formation supérieure, acquis une expérience de 7 à 10 ans dans un environnement industriel. Homme de communication, à l'écoute de vos clients internes, vous êtes de ceux par *qui l'évolution arrive. Une expérience dans un groupe international* serait un plus et la maîtrise parfaite de l'anglais est indispensable.

Adressez votre dossier sous réf. 70215 LM à notre Conseil NBS - 44, rue du Colisée - 75008 Paris.



GE Medical Systems

Intégrité, sens de l'engagement, goût du changement, rapidité, esprit d'équipe, respect des différences culturelles, souci du développement des hommes sont les valeurs que nous aimerions partager avec vous.

CONSULTANT SENIOR

en recherche de

CADRES ET DIRIGEANTS

Futur associé.

Notre cabinet met à la disposition des entreprises son expertise en recherche de cadres et dirigeants.
Depuis notre création en 1979 nous nous attachons à respecter une éthique professionnelle rigoureuse et à développer un véritable partenariat tant avec des grands groupes qu'avec des PME-PMI (High-tech • Chimie-Pharmacie • Papier-carton • Presse-Edition).
La très forte fidélisation de nos clients est pour nous le meilleur témoignage de la qualité de nos prestations.

De formation supérieure (grande école de commerce/gestion ou d'ingénieurs), après un parcours en entreprise vous vous êtes orienté vers le conseil en recrutement. Consultant senior, *vous êtes reconnu et apprécié pour votre professionnalisme,* aussi bien par vos clients que par les candidats que vous rencontrez.

Ouverture d'esprit, concertation dans la décision, autonomie dans le quotidien, respect d'autrui, honnêteté intellectuelle...
Vous partagez ces valeurs ?
Vous êtes parfaitement à l'aise en anglais ?

Prenez contact avec Yves Kernevez, 52 bis avenue d'Iéna - 75116 Paris.



YVES KERNEVEZ CONSULTANTS S.A.
EXECUTIVE SEARCH



Europe - Amérique du Nord - Amérique du Sud - Asie/Pacifique

RL&A

Juriste H/F

Au sein de la Direction Technique Vie individuelle, vous aurez pour mission de :
- répondre aux demandes de conseils des différents départements,
- mener des études portant notamment sur la réglementation de l'assurance vie et sur la fiscalité,
- traiter des dossiers contentieux de forte complexité,
- représenter la compagnie dans différentes instances professionnelles.

De formation juridique de type DESS ou DEA (droit des assurances, droit privé ou droit des affaires), vous possédez une expérience professionnelle d'environ 10 ans. Vous pourrez ainsi jouer un vrai rôle de conseil et mener à bien les missions d'études qui vous seront demandées. La connaissance de l'assurance Vie et de la fiscalité seront autant d'atouts qui vous permettront d'être rapidement *opérationnel dans vos fonctions.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à Monsieur BOTTIN - AGF - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.





AGF AVEC VOUS

★ EURO RSCG

ACOME (1,1 milliard de CA) fabrique et commercialise des câbles de courants faibles et diversifie ses activités dans le domaine du bâtiment second œuvre : profilés PVC, systèmes hydrocâblés et planchers chauffants basse température. Notre volonté permanente de recherche et de développement et les compétences de nos 1.100 collaborateurs nous permettent de gagner des nouveaux marchés. Dans ce contexte nous recherchons aujourd'hui notre

Juriste *d'Entreprise*

Votre formation en droit des affaires (maîtrise, DESS) complétée par une expérience d'au moins 5 ans en entreprise, votre culture économique et un sens relationnel développé vous donneront les moyens de prendre en charge, sous l'autorité de la Direction Financière et Juridique, l'ensemble des domaines suivants :
- le conseil et l'assistance aux opérationnels en matière de droit des affaires, technique contractuelle, propriété industrielle et commerciale,
- le droit immobilier,
- les assurances.

Votre sens de la rigueur et de la méthode, la pertinence de votre analyse et votre capacité à *mener à bien les dossiers qui* vous seront confiés sont essentiels pour réussir dans ce poste.
Ce dernier implique, outre la maîtrise de l'anglais et des outils micro-informatiques, une disponibilité géographique.

Merci d'adresser votre candidature sous réf JEG/JU (lettre manuscrite, CV et prétentions) à ACOME Service du Personnel, 52, rue du Montparnasse, 75014 PARIS

ACOME

ORC

Notre société, 2.500 personnes, C.A. 4.000 MF, recherche pour son Département Management des Contrats un

JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONALES H/F

En véritable expert juridique, vous assurez la rédaction, le contrôle des contrats et des accords clients, partenaires français et étrangers, et menez des analyses sur les droits de propriété intellectuelle.
Vous conseillez les opérationnels et les négociateurs commerciaux en contact avec nos clients, lors du montage des dossiers et au cours des négociations commerciales. Vous assurez ensuite le suivi de ces affaires sur le plan juridique.
Diplômé d'un 3ème cycle en droit des affaires et parlant couramment l'anglais, vous justifiez d'une expérience de 5 à 7 ans en droit des affaires dans un contexte industriel international.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre de motivation manuscrite et prétentions) sous la référence 05OJ à l'attention de Joëlle Digeon - D.R.H.,

Matra BAe Dynamics
37, avenue Louis Bréguet
78146 Vélizy Villacoublay Cedex.

Matra BAe Dynamics

R E U N I R   L E S   H O M M E S   D E   T A L E N T

RÉGION NORD

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Membre d'un réseau international
recherche pour renforcer ses structures

FISCALISTE

avec expérience minimum de cinq ans

Dans une clientèle composée de PME/PMI d'importance moyenne, il devra, dans un cabinet de taille humaine, assurer un rôle de conseil fiscal. Poste très motivant, mais demandant initiative et rigueur.

Adressez C.V., lettre manuscrite et prétentions sous référence 9079 au :
Monde Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris

---

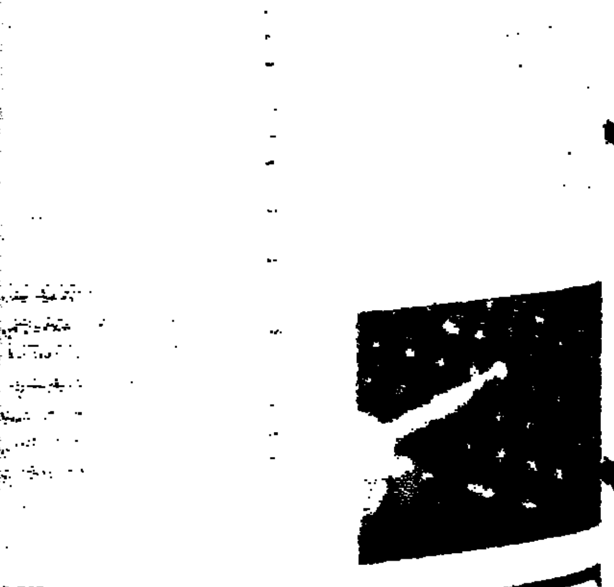
Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie
et
Le Monde Emploi
01-44-43-76-03
Fax : 01-44-43-77-32

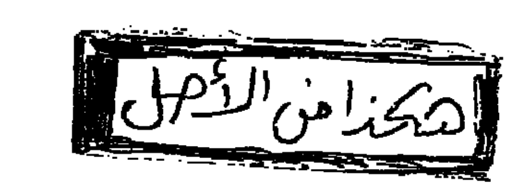
Acteur majeur de l'économie en Ile-de-France, **notre Etablissement Public** - 10.000 personnes - conduit un projet d'entreprise afin de se préparer aux nouvelles règles économiques.
La Direction des Ressources Humaines, élément essentiel pour accompagner le changement, recherche son

Directeur du Développement Social

Agé de 40 ans environ, de formation I.E.P., Ecole de Gestion, Maîtrise de Sciences Humaines, vous êtes un spécialiste de la fonction personnel et du développement social. Particulièrement à l'aise dans le dialogue avec les partenaires sociaux, vous savez animer une structure décentralisée.
C'est avec **votre expérience en économie privée**, votre aisance à travailler en réseaux et en gestion de projets que vous conduirez la mise en place d'une nouvelle politique managériale.

Merci d'adresser votre lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 3971 à Austin Knight 26, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS, qui transmettra.





Juristes - Ressources Humaines

■ *LA SOCIÉTÉ : La Direction Juridique d'un grand groupe dans le secteur des loisirs recherche un :*

Juriste d'Affaires Confirmé

■ *LE POSTE : Rattaché au Directeur Juridique, vous exercez une mission de conseil et de contrôle juridique en droit des contrats et en matière de réglementation économique auprès de l'ensemble des unités du Groupe. Véritable généraliste de la fonction juridique, vous interviendrez dans le cadre de la négociation et de la rédaction de contrats de toute nature (prestations de service, partenariats, baux commerciaux, joint-ventures...). Vous assistez les différentes directions de l'entreprise en droit des affaires en général (droit de la consommation, droit des sociétés, contentieux...). Vous accompagnez le développement du Groupe en France et à l'étranger.*

■ *LE CANDIDAT : A 30/35 ans environ, de formation supérieure en droit des affaires type DJCE, vous avez impérativement acquis 4 à 8 ans d'expérience en entreprise ou en cabinet, de préférence dans un environnement de produits de grande consommation. De solides connaissances en droit fiscal seront appréciées. Une bonne maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol est indispensable. Rigoureux, dynamique et pragmatique, vos qualités relationnelles vous permettront d'être rapidement opérationnel au sein d'un Groupe en fort développement.*

■ *Merci d'adresser un dossier de candidature complet sous réf. 3438/FS à notre conseil, Frédérique STOEFFLER, ROBERT HALF JURIDIQUE ET FISCAL, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr».*

RW/



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

***

Groupe industriel français parmi les leaders sur son secteur recherche pour renforcer son service juridique un

Juriste Confirmé en Droit des Affaires

Paris

Vous participez à la négociation et à la rédaction de contrats dans des domaines variés (achat, vente, distribution, baux, licence, brevets, recherche, réponses à appel d'offre ...).

Vous êtes également amené à traiter des dossiers contentieux du Groupe.

Enfin, vous intervenez en droit des sociétés (suivi juridique, opérations de restructuration, etc, ...).

Agé(e) d'environ 35 ans, doté(e) d'une solide formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE), vous justifiez d'une expérience de 10 ans acquise en entreprise évoluant de préférence au sein d'un secteur industriel.

Vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans un groupe dynamique.

Merci d'adresser lettre man. + CV + photo + rém. actuelle + n° de téléphone à **Pierre-Olivier Landry, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 3617 MPage** (Connexion 3,48 FHT/Mn) sous réf. POL15469

MP
Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Le Monde des Cadres

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon recherche un(e)

Responsable Département Prospection

Au sein de l'Aderly (Association pour le Développement Economique de la Région Lyonnaise), vous serez chargé(e) de l'animation et de la coordination de la prospection, en France et à l'étranger, des entreprises et des investisseurs, susceptibles de s'implanter en région lyonnaise.

Pour mener à bien cette mission, vous animerez une équipe de 6 collaborateurs dont 4 cadres.

Vous serez en relation permanente avec l'ensemble des partenaires de l'Aderly, afin de préparer et d'organiser l'accompagnement des projets.

Votre formation supérieure de type Ingénieur, Ecole de Commerce ou de Gestion sera complétée par une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la prospection d'investisseurs nationaux et internationaux. Vous êtes familiarisé(e) avec les institutions du Développement Economique régional et local.

Vous êtes bilingue anglais et montrez de réelles aptitudes à la négociation.

Merci d'adresser votre lettre, CV, photo et prétentions sous référence AD3/97 à Marc MONNOT - Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon - Direction des Ressources Humaines - 20, rue de la Bourse - 69289 Lyon cedex 02.



MEDIAPA

***



150 personnes : médecins spécialistes et généralistes, dentistes, opticiens, infirmiers, médecins rééducateurs et kinésithérapeutes constituent un des plus **gros potentiel de soins et de services du département.**

DIRECTEUR DES SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

La Mutualité de la Haute-Garonne recrute ***un Directeur*** chargé de mettre en oeuvre la politique de développement des services et d'optimiser le fonctionnement des réalisations mutualistes existantes. ***Membre du Comité Directeur***, il aura pour mission à court terme de ***mettre en place un nouveau mode de fonctionnement*** basé sur une plus grande responsabilité et autonomie budgétaire par département.

Il devra ***nommer les responsables de ses départements*** avec pour objectif de développer l'offre de soins et la qualité des services. Devenir une référence reconnue par les partenaires et la tutelle garantira à la Mutualité de pouvoir saisir les opportunités de développement et d'élargir son offre aux mutualistes : réseaux de santé, résidences et services à domicile.

Votre diplôme (ESC, ENSP, DESS, Master Santé) et une première expérience réussie en gestion d'établissement sanitaire vous qualifient pour ce projet. ***Concret, ambitieux***, vous savez construire les dossiers et réaliser les projets en équipe. Vous avez entre 30 et 40 ans et vos qualités de manager sont reconnues.



Votre candidature (lettre manuscrite + CV) sera traitée confidentiellement par :
Philippe DALLE - réf. 319 B
76, allées Jean Jaurès - 31071 TOULOUSE Cedex.

***

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

recherche pour un de ses titres de presse professionnelle

UN(E) SECRETAIRE GENERAL(E) DE REDACTION

Sous la responsabilité du rédacteur en chef, vous animez et encadrez l'équipe des secrétaires de rédaction, du studio et du service relecture (7 personnes).

Vous êtes responsable du secrétariat de rédaction et de la mise en page du journal, du chemin de fer au bon à tirer.

Agé de 30 à 35 ans, vous avez une bonne maîtrise de la PAO (Xpress, Illustrator, Photoshop), et justifiez d'une expérience réussie d'encadrement d'une équipe de secrétaires de rédaction.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 9703003, Le Monde Publicité, 133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08.

***

Le Groupe Impact Médecin, leader de la presse médicale (150 MF de chiffre d'affaires, 120 salariés) recherche pour son Hebdomadaire



Actualités Politiques et Professionnelles

Responsable d'une équipe de trois journalistes expérimentés, vous serez chargé d'animer la rubrique, de choisir et proposer des sujets, des angles de réflexion. Vous aurez aussi un rôle important de coordination interne en liaison avec le service de réalisation du titre. Bien sûr, vous aurez également en charge la rédaction d'articles et d'enquêtes.

Agé de 35 ans environ, diplômé d'une école de journalisme, vous avez une expérience similaire dans la presse écrite, et une connaissance solide des secteurs santé-société.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, cv, photo) sous référence HCR au Groupe Impact Médecin - Service des Ressources Humaines - 1, rue Paul Cézanne 75375 Paris cedex 08.



Publipanel

***

E3 France s.a.

FILIALE D'UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE, SPÉCIALISÉE DANS LES SYSTÈMES D'ACHATS ET DE GESTION DE STOCKS, OPÉRANT ESSENTIELLEMENT DANS LES SECTEURS DE LA DISTRIBUTION. NOUS CRÉONS À BOULOGNE (92) LE POSTE DE

Consultant/Chef de Projet

Après une période de formation aux méthodes de la Société, vous interviendrez chez les clients, pour faciliter et assurer la mise en œuvre des solutions.
Vous formerez, assisterez, conseillerez les opérationnels de la fonction Achats, Gestion des Stocks, Approvisionnement.
Vous guiderez les managers et chercherez à optimiser leurs systèmes de décision.
A 30 ans environ, issu d'une école d'Ingénieur ou d'une école de Commerce, vous avez une expérience de 5 ans acquise dans la fonction Achats, Approvisionnements.
Ouvert aux méthodes modernes d'organisation et de gestion, vous appréciez de jouer un rôle de conseil. L'anglais courant est exigé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence LM/514, à notre Conseil, Lydia TROALEN, ORYADE, 16 avenue Hoche, 75008 PARIS.

Membre de Syntec



Conseil en Ressources Humaines

***

ASSOCIATIONS HUMANITAIRES recherchent

Chef de secteur Cambodge-Vietnam (Réf. EED/LM)

BASÉ À PARIS **180 KF**
Mission : • supervision des programmes multisectoriels de développement • montage et suivi des dossiers de cofinancement.
De formation école de commerce, vous justifiez de 2 ans minimum d'expérience terrain (en Asie). Anglais courant.

Coordinateur de programmes (Réf. CP/LM)

BASÉ AU CAMBODGE **SMIC + PERDIEM**
Mission : • coordination de 4 programmes éducatifs • animation d'un programme concerté entre 5 O.N.G. • mise en place de nouvelles actions • recherche de financements.
De formation école de commerce, vous justifiez de 2 ans minimum d'expérience terrain (en Asie). Anglais courant.

Chargé de mission "appui aux projets" (Réf. EUR/LM)

BASÉ À VERSAILLES **180 KF +**
Mission : • développement des relations avec les O.N.G. et les O.I. • évaluations terrain.
De formation Bac + 5, vous avez une première expérience du développement en Bureau d'Etudes ou O.I. ; de la rédaction de rapports d'évaluation et de la réponse à des appels d'offres. Anglais courant.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo), sous référence choisie, à

Europact
4, rue de Mademoiselle
78000 Versailles.

★ EURO RSCG

***

Directeur Pédagogique
Service Economie Sociale et Familiale
Lyon



Lycée privé sous contrat et centre de formation

Vous prenez en charge les formations Economie Sociale et Familiale et en assurez le management et le développement en relation avec les partenaires extérieurs (administrations, organisations professionnelles, associations ...). Par ailleurs, vous êtes responsable de la coordination dans l'ensemble du département sanitaire et social.

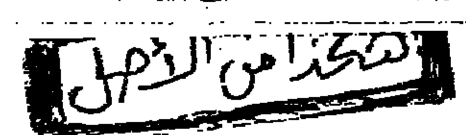
Diplômé de l'enseignement supérieur (30 ans minimum), vous avez nécessairement une bonne connaissance du secteur social, une expérience confirmée de la formation et des compétences d'animateur d'équipes.

Merci d'écrire sous réf. 862 LM à **ARTEMIS CONSEILS** 81 Bd Stalingrad - BP 1234 - 69608 VILLEURBANNE CEDEX.



OPQCM Membre de SYNTEC

OHC



Dirigeants



Grand Groupe Industriel
(80.000 salariés, 60 milliards de chiffre d'affaires)
recherche pour manager filiale Paris
(250 collaborateurs - 200 MF de C.A.) son

Directeur

A 35/40 ans, vous êtes **Ingénieur Grande Ecole** (Supelec, Mines, Centrale, Arts et Métiers...) et vous avez environ 10 ans d'expérience professionnelle dans l'Industrie à des postes nécessitant de réelles capacités managériales (Responsable de Centre de Profits, Responsable Production, Responsable Qualité...).

En plus d'une excellente connaissance des aspects techniques (électricité, électromécanique, qualité, méthodes, gestion de production), et un leadership naturel, vous maîtrisez parfaitement le contrôle de gestion (budgets, investissements) et les relations sociales.

Homme de terrain, pragmatique, fin négociateur, rigoureux, votre ouverture d'esprit associée à votre sens de la communication vous permettront de mener à bien les projets qui vous seront confiés dans une perspective de progrès et de rentabilité.

De réelles perspectives d'évolution dans le Groupe sont envisageables pour un candidat à fort potentiel.

La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand constituerait un plus.

Poste basé en région parisienne

Merci d'adresser votre dossier (CV + lettre de motivation manuscrite + rémunération actuelle) à notre conseil

L. justet j psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIAPA

Société européenne (700 p.) leader dans son domaine d'activité de haute technologie, appartenant à un groupe de notoriété mondiale. Notre croissance se fonde sur une volonté constante de développer de nouveaux produits en adéquation avec les attentes de nos clients prestigieux. Dans un souci d'adaptation de nos structures à l'évolution des marchés, nous créons le poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE & INTERNATIONAL

BASÉ EN RHÔNE-ALPES

En liaison avec la Direction Générale, vous définissez et mettez en œuvre la politique Commerciale au plan mondial. Vous encadrez et motivez les structures commerciales (25 p.) et les agents à l'étranger.

Négociateur, vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos grands donneurs d'ordres européens et consolidez notre importante présence sur le marché américain. Homme de communication, vous assurez l'interface avec les différentes entités industrielles de l'entreprise.

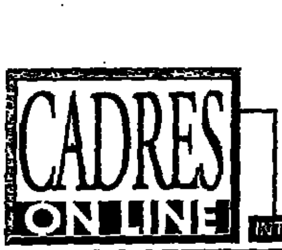
A 35/40 ans, parfaitement bilingue anglais, de formation ingénieur grande école, vous avez une solide expérience du management et de la vente de biens d'équipement industriels à l'international. Vous voulez vous investir dans un environnement de haute technologie et dans une entreprise à taille humaine.

Nous vous proposons de rejoindre une société engagée dans un important programme d'investissement et de vous exprimer dans une fonction clé, dont les responsabilités sont évolutives.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous référence 53.DCFI/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Fonction Commerciale







dernière édition avec CD - ROM
recherche sur toute la France

DELEGUES CULTURELS h/f

Poste à caractère commercial. Pas de porte à porte.
Formation complète à nos produits et méthodes.
Diffusion auprès d'un public varié.
Perspectives d'évolution rapide pour candidats de valeur.
Si vous êtes autonome, dynamique, ambitieux.
Si vous possédez une bonne culture générale et le sens du contact.

rejoignez un grand nom de l'édition en appelant le
0 800 31 74 00 (Appel Gratuit)

Le Monde Economie le lundi *
Le Monde Emploi le mardi **
et la rubrique
Le Monde des Initiatives locales le vendredi ***

Trois rendez-vous
à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi

COMMERCIAL EXPORT

GRAND CONSTRUCTEUR EUROPÉEN DE TELECOMMUNICATION, *nous avons une place de leader dans notre métier de* ***TRANSPORT DE L'INFORMATION.*** *Nous structurons le nouvel essor donné à la croissance des activités de l'une de nos Divisions à l'export et renforçons nos équipes.*

Notre objectif *: faire progresser la part de notre CA à l'export de 10 à 25% en 2 ans.*

Vos missions :
- ***pénétrer le marché*** *des distributeurs de* ***matériel électrique ;***
- ***développer*** *le volume de nos prises de commandes dans une perspective de* ***rentabilité et de pérennité*** *dans des zones* ***prioritaires*** *à l'international ;*
- ***participer à la définition de la stratégie des produits*** *à développer pour répondre aux attentes des principaux donneurs d'ordre.*

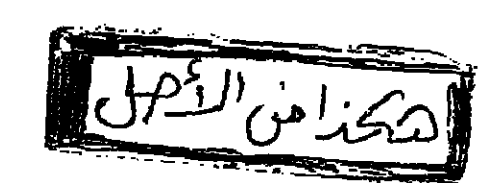
Vous avez environ 30 ans, êtes diplomé d'une ***Grande Ecole de Commerce*** *et justifiez d'une première expérience réusie à l'export au sein d'une société fabriquant et commercialisant des* ***produits techniques à l'international.*** *Vous êtes rigoureux, près des réalités du terrain, savez fédérer les compétences et cerner les priorités. Vous aimez* ***négocier*** *et parlez couramment* ***l'anglais*** *ainsi que l'allemand ou l'espagnol.*

Vous serez basé à ***PARIS*** *et aurez à voyager fréquemment.*

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,*** *sous référence* ***9705,*** *au 7 rue de Monceau, 75008 PARIS.*

MEDIA SYSTEM





Carrières Internationales



- **Language skills - English plus French or German or Russian**
- **One to two year international assignments**
- **Highly competitive remuneration**

A leading technology company, part of a global engineering solutions business has a number of projects underway in France, Germany and Russia. These projects are at various stages in the project life cycle. Senior Management expertise is required to ensure that projects are completed within the agreed constraints of time, cost and quality, and that commissioned plant operates at optimum levels.

Ideally you will possess a formal engineering qualification and a track record of success in project management. A detailed understanding of commissioning and plant operations should have been gained in one or more of the following environments:

- Independent power generation
- Soil/waste remediation
- Process plant operation

Successful candidates will take overall responsibility for an individual project/plant, working on-site to provide the required standard of leadership and supervision. Well developed communication skills are essential, hence the language requirements.

For further information in strict confidence, please telephone **Ralph Shreeve** in our Sydney office on + 61 2 9256 0333. If you prefer, forward a brief résumé quoting **Ref. No.TWI/1650.**



Morgan & Banks

Applications to: PO Box H682, Grosvenor Place, NSW 2000, Australia or Fax+ 61 2 9251 3975.
Level 11, Grosvenor Place, 225 George St, Sydney NSW 2000, Australia.

HMAGP 13606LaM — Member NAPC Lic. No. 688

L'Europe

A l'Union européenne, j'ai découvert un univers professionnel épanouissant et stimulant. En contact avec des collaborateurs de nationalités différentes, je vis ma carrière au rythme d'échanges très enrichissants. Je développe mon potentiel dans un esprit très ouvert, grâce à des missions qui poursuivent un même objectif: la construction de l'Europe.

Moi aussi, je construis l'Europe

LE PARLEMENT EUROPEEN
LA COMMISSION EUROPEENNE
recrutent des (m/f)

Assistants Sociaux

Conditions requises:

■ être ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne; ■ avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union et une connaissance satisfaisante d'une deuxième; ■ être né après le 18.04.1961; ■ être titulaire d'un diplôme de fin d'études complètes du niveau de l'enseignement secondaire supérieur ainsi que d'un diplôme d'assistant(e) social(e), reconnu par une autorité compétente; ■ avoir acquis, postérieurement au diplôme d'assistant(e) social(e), une expérience professionnelle d'au moins 2 ans, en rapport avec/et du niveau des fonctions faisant l'objet du concours.

Lieu d'affection: Bruxelles, Luxembourg ou tout autre lieu d'activité des Institutions de l'Union européenne.

Les institutions de l'Union européenne mettent en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et veillent scrupuleusement à éviter toute forme de discrimination basée sur la race, les croyances ou les handicaps.

L'avis de concours est publié dans le Journal Officiel C 67 A du 04.03.1997. Sous peine d'exclusion du concours, les candidats doivent utiliser l'acte de candidature encarté dans le Journal Officiel. Celui-ci peut être obtenu en envoyant sous pli une enveloppe (minimum 23 x 32 cm) non timbrée, libellée à votre adresse, à :

COMMISSION EUROPEENNE
. Représentation en France, Service Concours (EUR/B/122),
- 288, boulevard St-Germain, F-75007 Paris
- 2, rue Henri Barbusse, F-13241 Marseille CEDEX 01.

COMMISSION EUROPEENNE
.Unité Recrutement SC41 (EUR/B/122), rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.
Date limite pour l'envoi de l'acte de candidature obligatoire: 18.04.1997.

http://europa.eu.int



Outstanding opportunities to build on a remarkable success story

Intel is the world's largest and most successful manufacturer of microprocessors and our leading edge and innovative products are supplied to a wide range of markets. Due to our phenomenal growth, we are seeking top quality candidates to join our European Marketing team.

European Product Marketing Manager - New Markets

Building on our considerable success we are seeking to increase focus in a variety of market segments. We wish to recruit a marketing visionary who will be focused on identifying opportunities for market penetration and adapting the product offering in accordance with market requirements. Your brief will include conducting detailed pan-European market research on target segments (such as small businesses and the workstation/server sector), and making recommendations for product enhancements. This will also involve detailed planning of programmes and close supervision of their implementation.

A graduate in a technical discipline, you will have an understanding of PC Architectures and NT technology. You will have at least 4 years' experience of European Product Marketing in the high technology sector.

European Product Marketing Manager - Retail

As a senior member of the Product Marketing team for OverDrive® upgrade processors and other upgrade products, you will be the recognised authority on Retail Channel trends and issues. Responsibilities will include developing a pan-European marketing strategy for OverDrive® processors in the retail channel, managing major channel programmes and taking actions to maximise the impact of the salesforce.

Educated to degree level, you will have experience in the retail sector coupled with European Channel Sales and/or Marketing experience in the PC/PC peripherals sector.

For both these outstanding roles we are seeking high calibre individuals with the ability to work in cross functional teams in a world class company. As you will be working on a pan-European basis, fluency in English and at least one other European language is essential.

In return Intel offers tremendous career opportunities in an environment dedicated to excellence. The company's prestigious offices are strategically located in South Central England, near to London and major airports. Successful candidates will be rewarded with an attractive salary package and relocation assistance will be provided.

For an immediate assessment of your suitability, please contact our Advising Consultants, Richard Champion or Susan Parry, in the strictest confidence on +44 1562 883838 (24 hour answering service). Alternatively, please submit your Curriculum Vitae quoting Job Reference 625 to Champion & Partners Limited, Palladium House, 141 Worcester Road, Hagley, West Midlands, DY9 0NW, England. Fax: +44 1562 885941, E-mail: 101566.1221@compuserve.com.



We are always looking for talented people so if you are interested in discussing other roles at Intel please get in touch with our Advising Consultants.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES, GENÈVE

Le poste de **directrice ou directeur de l'Institut est à repourvoir pour le 1er octobre 1998.** Formation universitaire, dans la règle au niveau doctorat, de préférence en histoire, science politique, droit ou économie. Maîtrise ou très bonne connaissance des langues française et anglaise indispensable. Il s'agit d'un poste à plein temps nécessitant une résidence à Genève ou dans la région. Les candidatures de toutes nationalités seront prises en considération.

Les candidat(e)s sont invité(e)s à envoyer leur dossier **avant le 15 mai 1997** à l'attention de **Mme M. Brunschwig Graf, présidente du Conseil de fondation, p.a. Institut universitaire de hautes études internationales, rue de Lausanne 132, 1211 Genève 21, Suisse.** Fax : (+41 22) 738 4306. Tél. (+41 22) 731 1730. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jean-Claude Frachebourg, secrétaire général de l'Institut.

成为我们与中国电讯联络的使者*

Important Groupe international opérant dans le domaine des télécommunications *recherche, dans le cadre de son expansion :*

中国分公司的负责人**

Votre mission consiste à promouvoir le développement du Groupe en Chine. A ce titre, vous étudiez et analysez l'environnement, proposez la stratégie, établissez les contacts et menez les actions nécessaires afin de renforcer et développer les activités du Groupe, prospectez et détectez les opportunités d'affaires, coordonnez l'action des partenaires locaux, initiez et pilotez les actions de communication et de relations publiques. Vous gérez les moyens humains, financiers, techniques et logistiques de votre centre de profit.

A 40 ans environ, de formation supérieure (Ingénieur Télécom ou Grande Ecole de Commerce), vous justifiez d'une expérience réussie de Commercial de haut niveau dans le domaine des télécommunications ou dans un domaine de hautes technologies proche, dans un environnement concurrentiel et international. **La pratique du mandarin et de l'anglais est indispensable.**

Outre vos aptitudes au « business développement » et votre sens de la négociation, vous avez su faire apprécier vos excellentes qualités relationnelles, votre facilité d'adaptation à des milieux polyculturels, votre aptitude au management.

Le poste est basé à **Pékin.**

L'importance du Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous référence RFC, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre Conseil, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SM Conseil *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

* Soyez l'ambassadeur de nos télécommunications en Chine
** Responsable de filiale en Chine

JEUNE COMMERCIAL POUR LE MARCHE ALLEMAND

Cette PME française fabrique et commercialise des fours de traitement thermique destinés aux industriels de la mécanique, de l'automobile, de l'aéronautique.

Le Directeur Commercial souhaite confier la responsabilité du marché allemand, où des fours ont déjà été installés, à un jeune ingénieur généraliste (orientation mécanique et/ou métallurgie) parlant couramment allemand et ***bi-culturel franco-allemand***, ayant par exemple effectué son VSNE en Allemagne.

Maturité, autonomie et sens des responsabilités sont bien entendu des qualités fondamentales pour réussir à ce poste, tremplin pour la création à terme d'une agence ou d'une filiale en Allemagne. Résidence à LYON et déplacements fréquents en Allemagne dans un premier temps.

Une bonne connaissance de l'anglais est bien évidemment indispensable.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez s/réf. **C/1442M** à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*



CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

Marketing - Communication



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Chargé(e) d'Etudes

Nous sommes les filiales françaises (Banque et Compagnie d'Assurance-Vie) du groupe britannique Legal & General, l'un des leaders européens dans la diffusion et la gestion de produits financiers, de fonds de retraite et d'assurance-vie. Nous sommes en fort développement et notre gamme de produits et de services est large, moderne et compétitive, dans les domaines de l'épargne et de la prévoyance. Dotés de moyens importants, notre objectif de croissance est ambitieux.

Avec une expérience d'environ deux ans, diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale ou de l'université (DEA, DESS, Magistère), vous maîtrisez les méthodes quantitatives (mathématiques, statistiques, actuariat). Vous êtes très à l'aise en micro-informatique. Vous avez une large culture économique et financière et votre anglais est réellement courant.

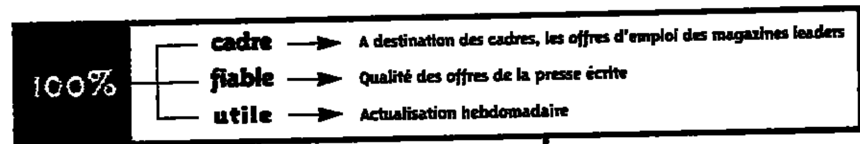
Nous vous offrons l'opportunité d'affirmer votre tempérament de créateur et d'entrepreneur. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous aurez des missions très concrètes et opérationnelles diverses : conception de nouveaux produits, gestion des engagements, ALM, études économiques, commerciales et financières. Vous serez également responsable de questions d'organisation (procédures administratives, développements informatiques).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo), sous la référence «ACT», à : Legal & General (France), 58, rue de la Victoire, 75440 Paris Cedex 09. *Confidentialité assurée.*

Legal & General

Désormais, vous pouvez aussi compter sur votre clavier pour faire évoluer votre carrière.





Minitel ou internet, votre clavier peut devenir le marchepied qui aidera votre carrière à faire un bond.
Cadres on line vous ouvre en permanence l'accès à

plus de 2 000 postes

issues de dix-neuf titres leaders en matière d'offres d'emploi.

Fiable, les annonces sont des offres d'emploi publiées dans la presse.
Performant, votre recherche s'effectue par mots-clefs.
Complet, vous avez accès à un bouquet de services : évaluation de salaire, guide du CV, tests d'évaluation, réponse directe aux annonces, commande d'ouvrages de références.

Connectez-vous, vous regarderez sans doute votre clavier sous un autre angle.



CADRES

3615 cadresonline : 2,23F la mn

Gestion - Finance

chargé de mission
fusions-acquisitions

HOLDING — PARIS

Nous sommes la Société Holding d'un pôle de sociétés de services occupant des positions de leader sur leurs marchés respectifs.

Notre développement nous conduit à recruter aujourd'hui un **Chargé de Mission Fusions / Acquisitions.**

Directement rattaché à notre Directeur Administratif et Financier, vous aurez un rôle majeur dans la conduite et la **mise en œuvre des différentes opérations de Fusions / Acquisitions** et reprises partielles d'actifs. A ce titre, vous bénéficierez d'une grande autonomie.

Vous serez plus particulièrement chargé des **phases d'audits d'évaluation** (modélisation et valorisation) et de **l'optimisation des conditions de rapprochement** (suivi de négociations et coordination des différents intervenants).

Vous assurez la mise en œuvre de ces opérations et contribuez activement au **montage juridique, financier et fiscal.**

De formation **Gestion - Finance (Bac + 5)**, vous avez acquis une solide **expérience des Fusions / Acquisitions** initialement en Cabinet d'Audit, puis en Entreprise, où vous êtes déjà intervenu sur des **opérations de haut de bilan.**

Rigoureux et disponible, vous possédez de réelles capacités de **discernement** et de **négociation**. Vos compétences financières et juridiques vous permettront d'évoluer au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier (C.V. et prétentions) sous la réf. SG 79 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

COGEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Chers Clients,

Pour mieux vous garantir la qualité de nos prestations, nous avons obtenu la

certification ISO 9001

pour nos activités

Recrutement
Bilans de Compétences
Outplacement





41, Bd Malesherbes, 75008 Paris
Tél. : 01 43 12 92 00

Formation Professionnelle

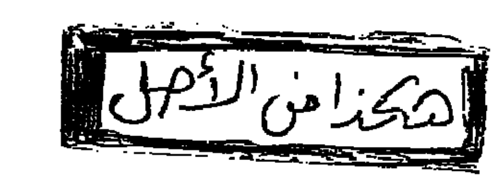
CFD

l'Ecole des métiers de l'information

• **Acquérir** les techniques et les usages **d'un nouveau métier**
• **Elargir ses compétences** aux nouvelles technologies

CFD, l'Ecole des métiers de l'information
presse-édition-multimédia
231, rue de Belleville
75019 Paris
01 44 52 17 17

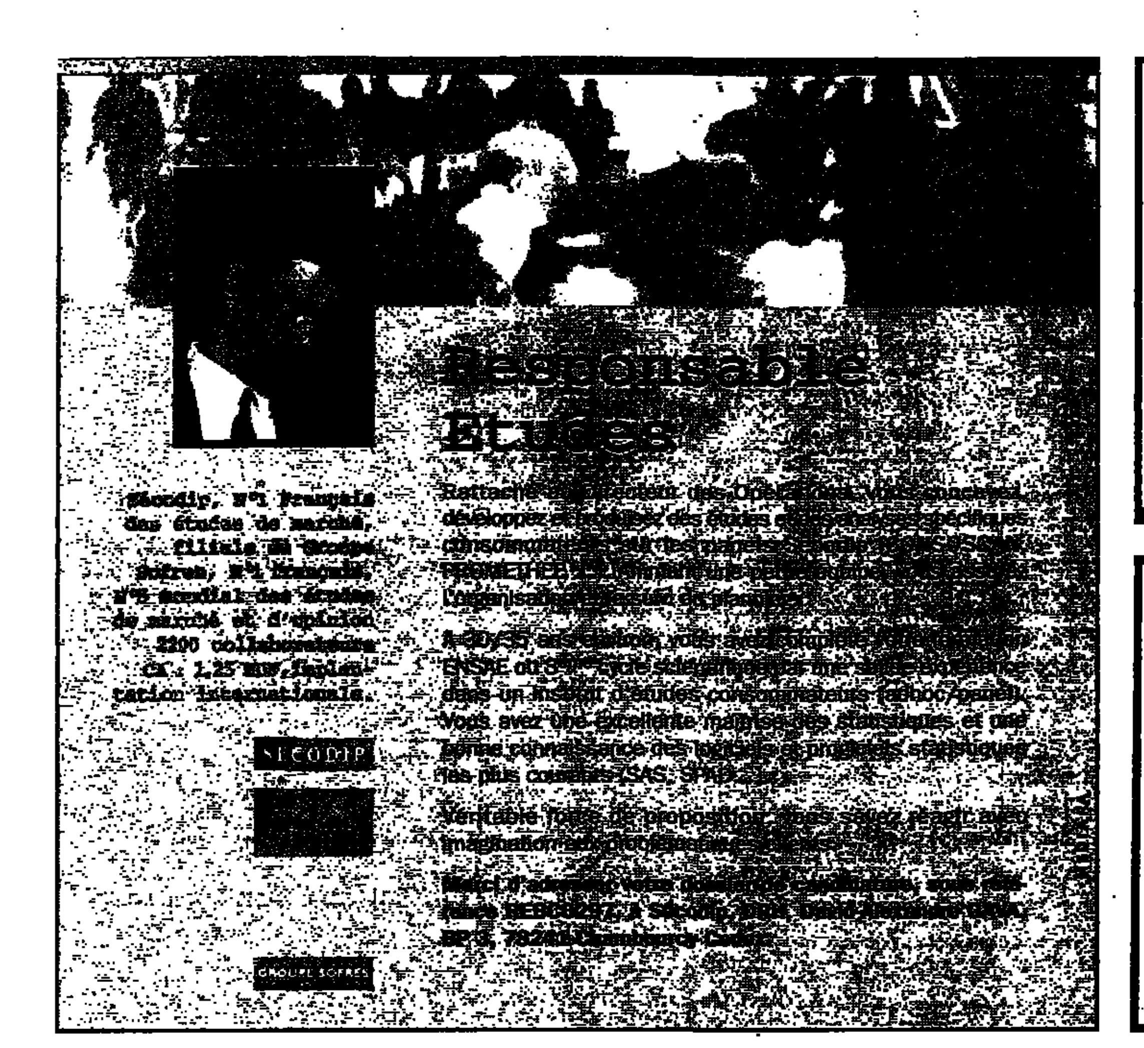
Chaque semaine, retrouvez la rubrique
"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces contactez Michèle FERNANDEZ au
☎ 01.44.43.76.17 - (Fax : 01.44.43.77.32)



Marketing - Communication



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



RADIO FRANCE INTERNATIONALE

recherche **JOURNALISTE DIPLOME PARFAITEMENT BILINGUE POLONAIS**

à temps partiel (4/5), pour ses émissions en langue polonaise

La rigueur du traitement de l'information, une bonne connaissance de la vie politique, économique et culturelle française et polonaise sont les qualités requises. Il faut également posséder une aptitude à l'outil informatique et au travail de nuit.

Candidats en règle vis à vis de la législation en vigueur.
Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions avant le 24/03/97 à :
RADIO FRANCE INTERNATIONALE - Direction des Ressources Humaines
104, avenue du Président Kennedy - 75016 PARIS

Organisation interna[illegible]e pour son siège à Lyon

Assistant [illegible]ponsable
communication et relations publiques

Vous serez chargé de l'assister dans :
- l'étude des moyens de communication
- la réalisation de la politique de communication.

Votre personnalité vous permet de vous intégrer dans un environnement international.

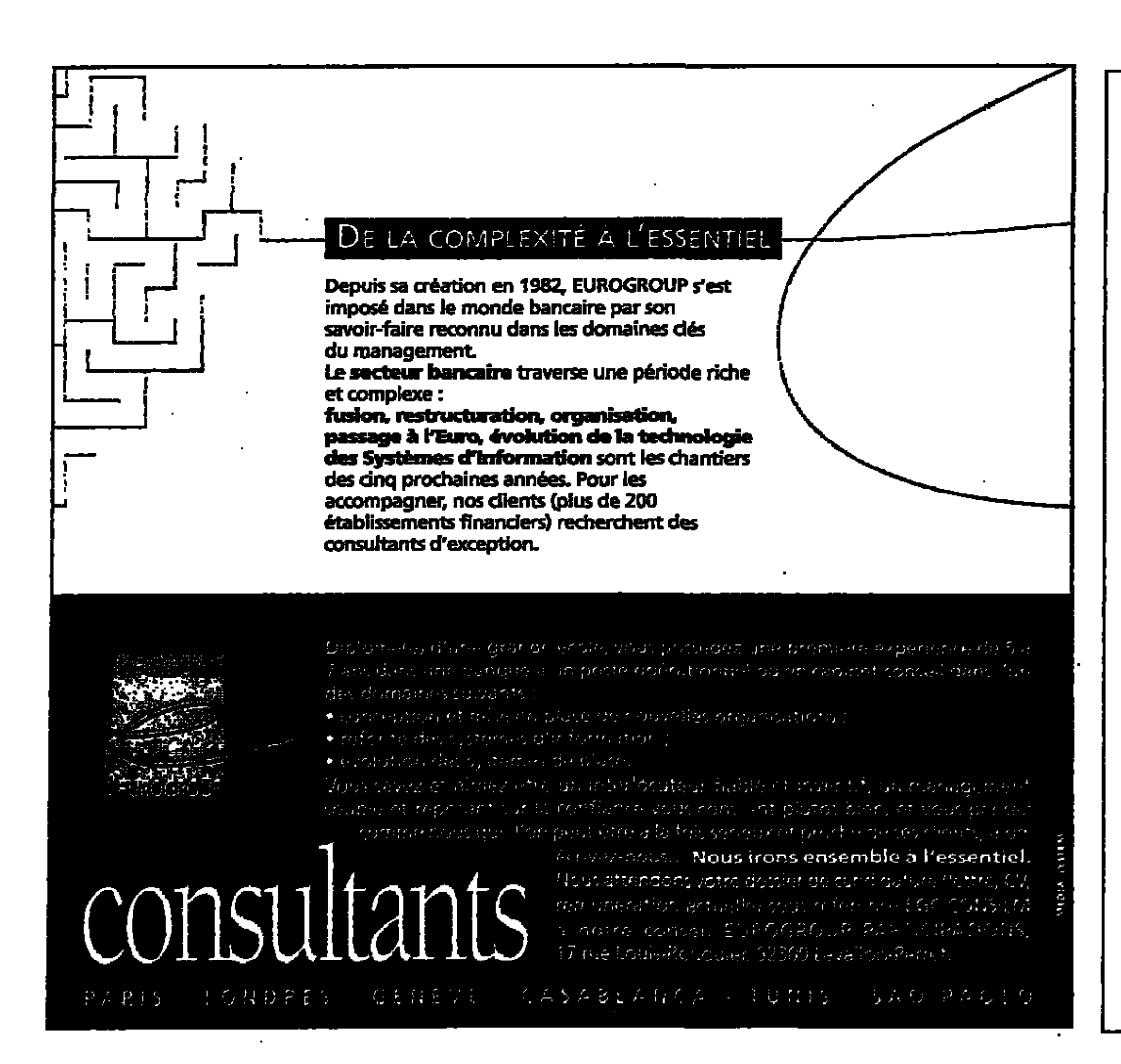
De formation supérieure en communication, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum, acquise au sein d'une grande entreprise, administration ou cabinet spécialisé.
Ce poste nécessite de très bonnes qualités rédactionnelles en anglais/français et, si possible, en espagnol.

Outre la maîtrise des outils informatiques, vous connaissez bien Internet et Intranet.
Merci d'adresser lettre de motivation, CV détaillé, photo et salaire actuel, sous référence 294, à Press Emploi, 41 rue de la Bourse, 69002 Lyon, qui transmettra votre dossier en toute confidentialité.

Conseil et Audit



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



Pour insérer votre annonce
dans
Le Monde Économie
et
Le Monde Emploi
Appelez
Le Monde Publicité
au
01-44-43-76-03

Fax : 01-44-43-77-32

هكذا من الأصل